





JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ

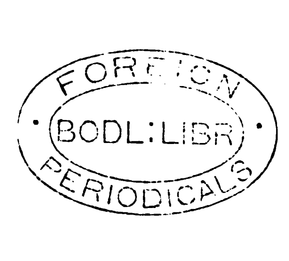
D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE

ET DU

MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN.

TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE. — 1883.





NANCY
G. CRÉPIN-LEBLOND, IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ
Grande-Rue (Ville-Vieille), 14.

—

1883

JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ

D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE

ET DU

MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN.

32e ANNÉE. — 1er NUMÉRO. — JANVIER 1883.

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

Séance du 8 décembre 1882.

PRÉSIDENCE DE M. HENRI LEPAGE, PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Présentation de candidats.

Sont présentés comme candidats : M. Louis Brifaut, par MM. Favier, H. Lepage et L. Wiener; M. Victor Mottet de La Fontaine, avocat à la Cour d'appel, par MM. Louis Lallement, Henri Mengin et Léopold Quintard; M. Madelin, ancien magistrat, avocat à Bar-le-Duc, par MM. Louis Lallement, H. Mengin et L. Quin-

tard ; M. Paul Denis, président du tribunal civil de Toul, membre du Conseil général, par MM. H. Lepage, Louis Lallement et H. Mengin ; MM. Garnier, juge au tribunal civil de Nancy, et Mesmin, juge suppléant au même tribunal, par MM. Bretagne, Léon Germain et L. Quintard.

MM. les abbés Oury, curé d'Avioth, et Ch. Souhaut, curé de Saint-Mihiel ; MM. le docteur Pierron, de Pont-à-Mousson ; E. Pierron, de Nancy ; Chicoulan, professeur de rhétorique au collège de Lunéville ; Thiriat, publiciste à Gérardmer ; R. Parisot, sous-lieutenant au 79e de ligne à Neufchâteau, et E. Payard, directeur à la cristallerie de Baccarat, ont adressé des lettres de remerciements à l'occasion de leur récente admission comme membres titulaires de la Société.

L'Académie nationale de Reims ayant demandé à entrer en relation d'échange de publications, la Société accepte cette proposition avec empressement et décide que l'on adressera à cette Compagnie la collection des *Mémoires* depuis 1875.

Ouvrages offerts à la Société.

Inventaire sommaire des manuscrits de la Bibliothèque de Nancy (par M. Ballon). — Nancy, 1882.

Plaque de foyer aux armes de François Taafe, comte de Carlinford, par M. Léon Germain. — Nancy, 1882.

Notice sur Demange-aux-Eaux et l'abbaye d'Evaux, par M. l'abbé Jacquot.

La Réforme pénale au XVIIIe siècle. — Discours prononcé à la rentrée solennelle de la Cour d'appel, par M. Villard, substitut du procureur général.

Bulletin de la Société de Géographie de l'Est, 1882, 3e trimestre.

La Musique en Lorraine, par M. Albert Jacquot. A Paris, 1882.

Notice sur sœur Marie-Agnès de Bauffremont, religieuse de la Visitation de Besançon, et Abrégé de la vie de sœur Marie-Louise de Bauffremont, religieuse de la Visitation à Gray. Envoi du prince de Bauffremont-Courtenay.

Société des Sciences et Arts de Vitry-le-François, t. X, 1879-1880.

Annales de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce du Puy, t. XXXII (1872, 1873, 1874, 1875) ; t. XXXIII (1876-1877).

Le Cabinet historique, nouvelle série, n° 5. — Septembre-octobre 1882.

Bulletin administratif de la ville de Nancy, 1882, n° 6.

Bulletino della Commissione archeologica communale di Roma. — Anno X, serie secunda, 1882.

Romania, t. XI, nos 42-43 (avril-juillet 1882).

Revue savoisienne, 23e année, n° 9. — 30 Septembre 1882.

Journal des Savants. — Octobre et novembre 1882.

Lectures.

M. Le Mercier de Morière : *L'origine de la Maison de Chambley.*

M. Léon Germain : *La Croix de Frouard.*

La Société vote l'impression de ces deux travaux dans le prochain volume de ses *Mémoires.*

MÉMOIRES.

UN SOLDAT DE FORTUNE AU XVI[e] SIÈCLE (1).

On lit l'article suivant à la page 77 du *Nobiliaire de Lorraine* de Dom Pelletier : « BOURLOTTE ou BURLOTTE (Idolx de la) ; dans la laïette cottée *Annoblissemens*, on trouve un mandement de S. A. aux gens de ses Comptes de Bar, pour procéder à l'intérinement des lettres de noblesse du S[r] Idolx de la Bourlotte, en date du 20 septembre 1589. Il étoit colonel entretenu pour le service de S. M. Catholique aux Pays-Bas. Il fut créé chevalier le 9 août 1597. Ses armes sont d'azur, à une fasce d'argent, chargée de trois têtes de léopards de gueules, accompagnée de cinq bezans d'or, deux en chef, et trois en pointe deux et un, et pour cimier un lion naissant de gueules, tenant un drapeau dont le bâton est componné d'or (2), d'argent, de gueules et d'azur. *Laïette d'annoblissemens*, n° 38. »

(1) Cet article a paru, en 1876, dans les *Mémoires de la Société phylotechnique de Pont-à-Mousson*, que bien peu de nos confrères possèdent ; c'est pourquoi j'ai cru pouvoir le rééditer, en y faisant plusieurs additions.

(2) Il était, dit M. Dumont, capitaine de la milice bourgeoise, et avait épousé Claudine de Metz. (*Nobiliaire de Saint-Mihiel*, t. I, p. 96.)

Le 4 juillet 1599, Charles III confirme l'acquisition faite par Idoux de La Bourlotte de plusieurs héritages et droits seigneuriaux à Boncourt, Mandres-la-Petite, Forbeauvoisin et Pont-sur-Meuse, pour lesquels il est admis à faire ses foi, hommage et serment de fidélité. (Let. pat. de 1598-1599, f° 70.)

La layette du Trésor des Chartes, à laquelle renvoie Dom Pelletier, n'existe plus, et l'on ne peut contrôler ce qu'il avance ; mais l'inventaire nous en a été conservé, et j'y trouve ce qui suit, sous les nos 38 et 39 :

« 1589. 20 septembre. — Ordonnance des gens de la Chambre des Comptes de Bar qui fixe la taxe des lettres de noblesse de YDOLX *de la Burlotte*, demeurant à St-Mihiel, à la somme de 1,500 francs barrois. »

« 1594. 12 septembre. — Copie, non signée, des lettres de chevalerie accordées, le 12 (1) septembre 1594, par le duc Charles, à CLAUDE *de la Bourrelotte*, natif de St-Mihiel, sieur de l'Opoingne, de Hansoy..., colonel d'un régiment de 12 compagnies d'infanterie luxembourgeoises, dans lesquelles les services dudit *la Bourlotte* sont rapportés », etc.

Cette seconde note est reproduite dans le *Nobiliaire de Saint-Mihiel* (2), et précédée des lignes suivantes :

« LA BOURLOTTE. — Les lettres patentes qui contenaient l'anoblissement de ce concitoyen, l'une des principales illustrations de St-Mihiel, n'existant plus, il n'avait pas été possible de le signaler ; mais la mention retrouvée sur l'inventaire ou table du registre disparu, permet de réparer cette omission. »

Puis, après avoir transcrit la mention consignée dans l'inventaire de la layette *Anoblissements*, M. Dumont donne à Claude de la Bourlotte les armes attribuées à Idolx par Dom Pelletier.

(1) C'est 2 qu'il faut lire. Les lettres patentes que je reproduis plus loin portent bien *deuxième* ; l'adjectif *douzième*, que l'on trouve dans le même registre, est écrit par un *z*, de même que *treizième*, *quatorzième*, etc.

(2) Supplément du tome premier.

Il y a, dans le texte des deux auteurs que je viens de citer, une confusion qu'il importe de faire disparaître.

Voici les faits tels qu'ils résultent des documents que l'on possède :

1° Idolx, Idoux ou Hydulphe de la Bourlotte obtint, en 1589, des lettres de noblesse, dont la finance, c'est-à-dire le droit de sceau, fut taxé à la somme de 1,500 francs par la Chambre des Comptes de Bar. Mais, par une circonstance qu'il est difficile d'expliquer, ces lettres de noblesse ne se trouvent pas dans le registre des lettres patentes de l'année 1589, où il y en a pourtant plusieurs autres, notamment celles de Jacques Rutant, de Saint-Mihiel.

2° Les armes décrites et dessinées par Dom Pelletier sont celles d'Idoux. Elles étaient problablement indiquées dans la pièce qui se trouvait au Trésor des Chartes (le n° 38 de la layette *Anoblissements*), et qui n'existe malheureusement plus.

3° Claude de la Bourelotte — dont il importe peu de chercher le degré de parenté avec le précédent — obtint des lettres de chevalerie le 2 septembre 1594, et non le 9 août 1597, comme l'avance Dom Pelletier.

4° Ces lettres ne sont pas seulement mentionnées sur un inventaire ou une table, selon ce que dit M. Dumont; elles sont transcrites tout au long dans le registre des lettres patentes de l'année 1594, f° 163.

5° Elles ne parlent nullement d'une concession d'armoiries en faveur de celui qui les obtint, non plus que de l'état de noblesse dans lequel il aurait précédemment vécu, ce qui prouve qu'il n'est pas le fils d'Idoux ; elles attestent, au contraire, qu'il fut lui-même l'unique artisan de sa fortune.

A ces différents titres, et à un autre encore, que je signalerai plus loin, les lettres dont il s'agit m'ont paru dignes d'être mises au jour.

On est habitué à croire aujourd'hui qu'à une autre époque, la naissance conférait tous les privilèges, et que nul ne pouvait s'élever s'il ne comptait une longue suite d'aïeux. C'est une erreur ou un préjugé, et je pourrais citer maints roturiers lorrains qui conquirent les plus hautes positions dans l'administration, dans la magistrature, voire même dans les conseils du prince.

C,est dans l'armée que celui dont il est ici question gagna ses grades, ses honneurs et ses biens. On était au temps des troubles de la Ligue : La Bourlotte s'enrôla sous les drapeaux du roi d'Espagne et des princes de l'Union ; parti comme simple soldat, il devint successivement enseigne, capitaine, lieutenant-colonel, et enfin colonel de douze compagnies de gens de pied : il avait assisté et pris une part brillante à une foule de batailles, d'assauts ou d'escarmouches, soit aux Pays-Bas, soit en France, se trouvant toujours au premier rang pour entraîner ses soldats ; aussi pouvait-il montrer sur son corps les marques glorieuses de vingt-deux blessures. Il était devenu, grâce, sans doute, à la munificence du souverain qu'il avait si vaillamment servi, seigneur de plusieurs terres, et appelé à des fonctions importantes.

Le duc Charles III, qui, moins peut-être par zèle pour la religion, que dans un but d'ambition pour lui-même ou pour Henri, marquis de Pont-à-Mousson, son fils, avait pris très-ardemment fait et cause pour la

Ligue, voulut, à son tour, gratifier de ses faveurs (1) le vaillant soldat, son sujet, qu'il devait être fier d'avoir vu se distinguer si brillamment dans les rangs de l'armée catholique ; c'est pourquoi il l'éleva à la dignité de chevalier, en vertu des lettres patentes qui suivent, où sont retracés les hauts faits de l'aventurier que la ville de Saint-Mihiel peut s'enorgueillir d'avoir vu naître :

(1) Il lui en avait déjà donné plusieurs marques, ainsi qu'on le voit par des mentions des comptes des trésoriers généraux.

1589. « Au cappitaine la Burlotte, la somme de quinze cens frans, monnoie des païs, que Son Altesse, pour certaines considérations la mouvantes, luy a octroyé en don. Appert par mandement donné à Nancy le vingtdeuxième septembre mil v^{c} iiij^{xx} et neuf. » (B. 1217, f° 357.)

La même année, une somme de 947 fr. 7 gros 8 deniers est payée au graveur Julien Maire, « pour deux chaînes d'or que Son Altesse a faict prendre de luy, comprins deux médailles à l'effigie de Monseigneur le Marquis, et dont il a faict don au cappitaine la Burlotte et au lieutenant du sieur de Gobreville, en recognoissance de ce qu'ilz ont conduict et assisté mondict seigneur le Marquis avec leurs campagnies, retournant de France ». (*Ibid.*, f° 378 v°.)

« Au cappitaine la Burlotte la somme de soixante escus soleil, vallans, en monnoie de Lorraine, deux cens quatrevingtz cinq frans, pour distribuer à soixante harquebusiers vallons qui ont servy d'escorte, tant par les Ardennes qu'en ce pays, jusques à Brye (Briey), que Monseigneur leur a faict don pour ceste considération, au contenu de son ordonnance faicte audict Brye le quatrième jour de décembre m v^{c} quatrevingtz neuf. » (B. 1221, f° 475.)

1591. « Faict despence de la somme de quatre cens quatre-vingtz dix huict frans neuf gros que, du commandement de Son Altesse, il a desboursé pour une chesne d'or de laquelle Sadicte Altesse a faict don au sieur capitaine la Bourlotte.... Mandement donné à Verdun le vingtsixième octobre mil v^{c} quatrevingtz et unze. » (B. 1226, f° 280 v°.)

Création de chevallier pour le sieur Collonnel La Bourrelotte.

Charles, par la grâce de Dieu, duc de Calabre, Lorraine, Bar, etc. A tous ceulx qui ces présentes verront, salut. Entre toutes les choses qui doibvent plus esmouvoir le cœur des princes à se rendre, à l'endroict d'aucuns, gracieulx et libéraulx des tiltres d'honneurs et qualités éminentes, rien n'est sy fort et tant recommandable que la vertu et les beaux effectz qu'elle produict au bien et service de la chose publicque; aussi est chose recongnue par long usage et expérience, en tous estatz bien ordonnez, que. pour inciter les gens d'honneur à la continuation de la vertu par eulx acquise, les princes souverains les doibvent non seulement préserver en leurs qualités et prérogatives, mais, pour les mesmes considérations, les augmanter selon leurs mérites, pour marque, tesmoignage et recongnoissance d'iceulx, afin qu'enflambé de cest honneur, et s'employant dignement au commandement de leurs princes, Dieu en soit honnoré et la chose publicque servie, et leurs successeurs invités, par la vertu de leur père, à s'adonner aux actz et exercices grandz et vertueux qui rendent les hommes plus recommandables à la postérité. Ces considérations et le tesmoignage qui nous a esté faict des vertus, valeur, prouesse et autres bonnes et louables parties estans en la personne de nostre trèscher et féal Claude de la Bourelotte, natif de nostre ville de Sainct Mihiel, sieur de l'Opoingne, de Hansoy, d'Acco, de Hault, du Bezy et de Monterley et Berlestain, prévost et gruyer de Chiny et d'Estal, gouverneur de Florainville (1) et colonnel d'un régiment de douze compagnies d'infanterie luxembourgeoises pour le service de Sa Majesté Catholicque, nous ont, avec la raison, faict incliner à augmenter quelque

(1) Chef-lieu de canton, arr. de Virton; province de Luxembourg. Chiny est de ce canton.

grade d'honneur audit de la Bourelotte, pour marque de ses valleurs et prouesses, s'estant, dès sa jeunesse, adonné, s'esvertué et délecté à suivre l'art militaire et les armées qui se sont mises en campagne, notamment pour le service de Sadite Majesté Catholicque et des princes de l'Union de la France, pour le sousténement de la foid catholicque, appostolicque et romaine, tellement que, de simple soldat, il seroit parvenu au grade d'enseigne d'une compagnie de gens de pied, depuis capitaine en chef d'icelle, et en après capitaine en chef d'une compagnie de cavallerie, et de là lieutenant collonnel d'un régiment de gens de piedz, et, pour lejourd'hui, est honoré de l'estat en chef de collonnel dudit régiment. Pendant lequel temps il auroit faict plusieurs beaux faictz et exploictz d'armes, mis sa personne et sa vie en hasard à toutes les occasions qui se sont présentées, pour faire l'exemple et le chemin aux autres de combattre valeureusement; ayant esté ès prinses et assaulx de Mastricque, de Tournois, de Termonte, à l'Estrade devant Anvers, de l'écluse du grand fort de Nimègue, au ravitaillement de Paris et prinse de Laigny, de Corbeil, de Noyon, Beaucanes, la Capelle, et à plusieurs autres fortz (1), routtes et escarmouches qui se sont présentées contre les ennemis, soit ès Pays Bas ou en France, où il se seroit comporté avec la mesme valeur, conduicte et prudence que l'on sçauroit désirer d'un bon et vaillant capitaine, ayant tousjours fort et valeureusement et courageusement résisté aux ennemys, sans abandonner ses soldatz, ains s'avancer le premier pour les repoulcer,

(1) On lit dans la *Biographie luxembourgeoise*, par Auguste Neyen (Luxembourg, 1876) : « BOURLOTTE, *Claude de la,* seigneur de Sappogne, s'est éminemment distingué en 1596 à la reprise de Laferté sur les Français. Bertels, qui rapporte ce fait d'armes, le dit colonel. Le même auteur ajoute qu'en l'année 1600, ce personnage était prévôt de Chiny. Nous n'en savons pas davantage sur ce courageux capitaine, qui mourut, paraît-il, en ou vers 1601 ».

comme les tesmoignent assez vingt deux coups, tant de mousquetz que d'arquebourzes qu'il a receu sur son corps ès assaultz et exploictz de guerre susdits. Pour ces causes, nous avons, de nostre certaine science et aucthorité, de la plénitude de nostre puissance souveraine, donné et octroyé et honnoré, donnons, octroyons et honnorons ledit la Bourelotte de l'estat et qualité de chevallier; voulons, ordonnons et nous plaist que, doresnavant et pour l'advenir, il se puisse, en tous actz, califier chevallier et jouyr des grades, honneurs, previlèges, droictz et prérogatives appartenans et deppendans audit estat, et telz et semblables qu'ont accoustumé et doibvent jouyr et user les autres chevalliers, et estre tenus pour telz en jugement et dehors. Sy donnons en mandement, etc. Et affin que ce soit chose ferme et stable à tousjours, nous avons à ces présentes, signées de nostre main, faict mectre et appendre notre grand seel. Données en nostre ville de Nancy, le deuxième jour de septembre mil cinq centz quatrevingtz et quatorze (1).

La pièce que je viens de reproduire n'est pas seulement intéressante au point de vue biographique, elle l'est encore, et surtout, à cause de la rareté des documents de cette espèce. Je n'ai trouvé, en effet, jusqu'à présent, au Trésor des Chartes, que trois « lettres de chevalerie » : les premières, que j'ai eu occasion de publier (2), furent octroyées à Symphorien Champier, conseiller et médecin du duc Antoine (3) ; les secondes sont celles du colonel La Bourelotte ; les troisièmes, qui ne remontent qu'à l'année 1736, furent données par la régente Elisabeth-Charlotte d'Orléans, à Charles-

(1) Trésor des Chartes, reg. des lettres patentes de 1594, f° 163.

(2) *Journal de la Société*, année 1860, p. 69.

(3) Le 25 septembre 1515.

Hyacinthe Hugo, écuyer, « seigneur de la capitainerie de Spitzemberg », ancien conseiller maître des Comptes de Lorraine (1).

Mais ces trois lettres ne se ressemblent, ni par leur forme, ni par les considérants qui les firent accorder. Champier, qui était « extrait d'ancienneté de noblesse », avait accompagné le duc Antoine en Italie, où ce prince marchait comme allié de François I[er] ; il avait reçu « l'acollée avec l'ordre de chevallerie » le lendemain de la bataille de Marignan, et ce fut pour constater ce fait que le duc lui fit expédier les lettres patentes où il est mentionné.

Hugo appartenait, par son origine et par ses alliances, à des familles d'anoblis : il descendait au quatrième degré de Georges, qui avait obtenu, en 1535, des lettres de noblesse de Jean de Lorraine, évêque de Metz et de Verdun, et il s'était marié à Anne Lhuylier, dont le grand'père, Dominique, colonel dans les troupes du duc Charles IV, gouverneur de Bitche et de Landstoul, avait été fait trois fois prisonnier en combattant pour ce prince, et s'était racheté trois fois de ses propres deniers. Pour l'indemniser et le récompenser de ses services, Charles lui avait donné héréditairement la seigneurie de Spitzemberg, qui passa successivement à Nicolas, son fils, puis à Léopold, son petit-fils, beau-père de Charles-Hyacinthe Hugo ; et ce fut « en considération de sa noblesse, des services rendus par ses ancêtres, des siens et des alliances honorables que sa famille avait contractées », que ce dernier obtint des lettres de chevalerie, avec la permission de continuer à porter les armes de ses ascendants.

(1) Reg. des entérinements de l'année 1736, n° 136.

Les lettres patentes octroyées à Claude de La Bourelotte ne rappellent ni la noblesse ni les services de ses aïeux ; elles lui sont toutes personnelles, et montrent que c'est par son propre mérite qu'il les avait méritées et obtenues.

H. LEPAGE.

CHRONIQUE.

Notre honorable confrère M. l'abbé Merciol, curé de Morville-lès-Vic, nous adresse la communication suivante :

« A un kilomètre de Marsal, au lieu dit la Maison-Blanche, des sépultures antiques ont été récemment découvertes ; avis m'en a été donné par M. le curé de la ville ; mais, quand je suis arrivé pour visiter ces tombes, elles étaient complètement bouleversées ; plus moyen d'en reconnaître le nombre et l'orientation. Des renseignements pris sur place, il résulte que la plupart de ces sépultures étaient tout simplement des cadres de pierres brutes posées de champ. Ces cadres s'alignaient dans la direction du nord au sud. Les corps qui les occupaient avaient presque tous la face contre terre.

» A côté de ces tombes modestes se trouvaient deux sarcophages en pierre blanche, taillés chacun dans un bloc et proprement piqués sur toutes leurs faces.

» L'un de ces sarcophages, quoique cassé en trois morceaux, est encore bien reconnaissable ; l'autre est complètement mutilé. On y a recueilli divers objets, des poignées d'épées, des scramasaxes, deux petits bronzes de Constantin, un fort fragment *de mola militaris* et une petite croix en plomb, qui a dû être incrustée, car elle ne portait pas d'anneau de suspension. La

forme de tous ces objets nous autorise à conclure que les sépultures sont gallo-romaines ou franques.

» A deux cents mètres plus loin, en contre-bas de l'ancien Champ-de-Mars, dans un terrain nouvellement défoncé, M. le curé de Marsal a fait une véritable moisson de fers à cheval de toutes dimensions. Le degré d'oxydation de ces fers et aussi leur forme font supposer qu'ils sont de l'époque des sépultures. »

On mande de Berne : « Le chanoine Bock qui, par ordre de l'empereur d'Allemagne, visite les musées d'Europe, et qui se trouve en ce moment à Berne, a fait une conférence sur les trésors d'art que possède l'église de Berne. Ce trésor, encore en partie emballé dans des caisses, provient en partie des temps de l'évêque Aymo, comte de Montfaucon. On y trouve aussi d'autres objets *faisant partie du butin* enlevé à Nancy à Charles le Téméraire, parmi lesquels les vêtements du grand maître de la Toison d'or. »

(Extrait du *Journal d'Alsace*).

MUSÉE LORRAIN.

L'ancienne fontaine qui ornait la place Saint-Epvre a été récemment installée dans le jardin du Musée lorrain. La statue du duc René qui la surmonte avait été faite en 1828 par Lépy aîné ; on lit également, sur le côté : *par les soins de M. de Raulecour, maire.*

Quoique cette statue laisse à désirer au point de vue artistique, le Comité a cru de son devoir d'en demander à la ville le transfert au Musée.

Pour la commission de rédaction : le Président, H. Lepage.

Nancy, imp. de G. CRÉPIN-LEBLOND, Grande-Rue, 14.

JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ

D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE

ET DU

MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN.

32e ANNÉE. — 2e NUMÉRO. — FÉVRIER 1883.

Le Président de la Société a reçu la circulaire suivante :

Paris, le 3 février 1883.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous annoncer que la 21e réunion des Sociétés savantes aura lieu, à la Sorbonne, au mois de mars prochain.

Les journées des mardi 27, mercredi 28 et jeudi 29 mars seront consacrées aux travaux de ce Congrès, et le samedi, 31 mars, je présiderai sa séance générale.

Les circulaires des 27 juillet 1882 et 26 janvier 1883 vous ont fait connaître les trois ordres de questions qui seront soumises aux discussions de MM. les délégués de Paris et des départements.

Les réunions de *l'après-midi* leur seront consacrées.

Les membres des Sociétés savantes qui désireront y prendre part pourront se faire inscrire, soit à l'avance, si c'est possible, par votre intermédiaire, soit pendant les réunions

du Congrès, en s'adressant à MM. les présidents des divers bureaux.

C'est dans les séances du matin que devront se produire toutes les communications étrangères au programme, c'est-à-dire les communications relatives à des recherches locales, à des travaux personnels et indépendants, qui auraient été *lus et approuvés* par la Société savante dont ils émanent.

Les Compagnies de chemins de fer m'accordent une réduction de 50 pour 100 sur le prix des places en faveur des savants qui viennent assister aux réunions de la Sorbonne. Je ferai bénéficier de cette réduction les cinq ou six personnes que votre Société déléguera comme représentants, et dont je vous prie de me *faire connaître d'urgence les noms et prénoms.*

Les bulletins de circulation destinés aux membres de votre Société, et que je vous adresserai en temps utile, seront valables du 19 mars au 5 avril inclusivement.

Je vous prierai instamment, Monsieur le Président, de dresser avec la plus grande circonspection la liste de ceux de vos collègues qui auront droit à des bulletins, et de les inviter à ne m'en demander que par un intermédiaire unique. Il importe, en effet, d'éviter certains abus souvent signalés, et il ne faudrait pas que le Congrès des Sociétés savantes devînt pour quelques personnes le moyen de faire à peu de frais le voyage de Paris.

Je vous prie également de prévenir MM. les délégués qu'ils auront à inscrire leur adresse, pendant leur séjour à Paris, sur un registre qui sera déposé dans chaque salle de lecture à la Sorbonne.

Quant à ce qui concerne la délivrance des billets à prix réduits, voici ce qui a été décidé par le syndicat des Compagnies de chemins de fer et ce que j'ai arrêté moi-même :

« Sur la présentation d'un bulletin (dont le modèle est ci-
» joint) portant dans le haut une invitation, et dans le bas
» un certificat de présence aux réunions de la Sorbonne, la

» gare de départ délivrera au voyageur, du 19 au 31 mars
» seulement, et pour Paris, un billet ordinaire de la classe
» qu'il désignera. Le chef de gare percevra *le prix entier* de
» la place, après avoir mentionné sur la lettre d'invitation
» la délivrance du billet et *la somme reçue*. Cette lettre,
» ainsi visée et accompagnée du certificat régularisé, servira
» au porteur pour obtenir, au retour, un billet gratuit, de
» Paris au point de départ, de la même classe qu'à l'aller,
» si elle est utilisée du 31 mars au 5 avril inclusivement.

» Toute irrégularité, soit dans la lettre de convocation,
» soit dans le certificat de présence ci-dessus mentionnés,
» entraînerait pour le voyageur l'obligation de payer le prix
» intégral de sa place à l'aller et au retour. »

Recevez, Monsieur le Président, etc.,

Le Ministre de l'Instruction publique
et des Beaux-Arts,

Signé : J. Duvaux.

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

Séance du 12 Janvier 1883.

PRÉSIDENCE DE M. HENRI LEPAGE, PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la séance du 8 décembre 1882 est lu et adopté.

Admission de candidats.

Sont admis comme membres titulaires de la Société : MM. Louis Brifaut, Mottet de La Fontaine, ancien ma-

gistrat, avocat à la Cour d'appel de Nancy ; Madelin, ancien magistrat, avocat à Bar-le-Duc ; Paul Denis, président du tribunal de 1re instance de Toul ; Garnier, juge au tribunal civil de Nancy, et Mesmin, juge suppléant au même tribunal.

MM. Brifaut, Lepage et Wiener présentent comme candidat M. François Roy, dit Becherand, maraîcher.

M. le Président donne lecture d'une lettre par laquelle M. le Secrétaire général de l'Académie nationale de Reims accuse réception des volumes qui lui ont été adressés, et donne avis de l'envoi à bref délai des volumes des Mémoires de l'Académie de Reims, avec laquelle la Société d'Archéologie lorraine a décidé un échange de publications.

M. le Président propose de modifier le règlement en ce qui concerne le prix de la cotisation. D'après le projet, le montant de la cotisation annuelle des membres de la Société serait porté à 6 francs au lieu de 5 (1).

Elle décide, en outre, que désormais la rédaction du Journal ne sera tenue qu'à donner une table sommaire des ouvrages qui auront été offerts à la Société.

Ouvrages offerts à la Société.

Les Ex-libris de Schœpflin, par M. Arthur Benoit.

Notice sur Sampigny, par M. Bonnabelle.

Notice sur M. F. de Chanteau, par M. Alfred Jacob.

Catalogue des incunables de la Bibliothèque publique de Nancy, par M. J. Favier.

Annales de l'Institut archéologique de Luxembourg, t. XIV, 28e fascicule ; 1882.

(1) Cette proposition a été retirée.

Répertoire des travaux historiques, année 1882, n° 4.

Revue des Sociétés savantes, 7e série, t. VI ; 1882.

Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques, année 1882, n° 2.

Annales de la Société archéologique de l'arrondissement de Nivelles, t. II ; 1882.

Société archéologique de Bordeaux, t. VII, 1er, 2e, 3e et 4e fascicules. — Mars, juin, octobre, décembre.

Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 2e et 3e trimestres de 1882.

Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, nos 159 et 160. — Novembre et décembre 1882.

Journal des Savants. — Décembre 1882.

Les Contemporains de Nancy, par le baron Paul Digot.

Revue savoisienne, n° 10. — 31 octobre 1882.

Bulletin administratif de la ville de Nancy.

Lectures.

M. Guyot lit la première partie d'un travail de M. de Riocour, ayant pour titre : *Les monnaies lorraines. Etude sur leur valeur intrinsèque et leur valeur relative.*

MÉMOIRES.

—

NOTE SUR QUELQUES ARMOIRIES

Il arrive souvent que, dans les petits travaux historiques ou dans les monographies, on se trouve embar-

rassé pour indiquer les véritables armoiries des familles d'ancienne chevalerie. Voici plusieurs de ces armoiries que les auteurs modernes semblent n'avoir pas bien connues.

On trouve dans les *Manuscrits de Brienne*, ancienne collection, tome 273, la copie de : « Deux recueils des hérauts d'armes contenant les armoiries des princes, seigneurs et gentilshommes de France et autres pays voisins. »

Ces recueils attribuent les armes suivantes aux Bauffremont, aux Ruppes, aux anciens La Fauche et aux Reynel.

« 1° Le sire de Bauffremont porte : Vairé d'or et de gueules, l'or montant et les gueules descendant, et crie son nom.

» Me Gauthier de Ruppes (Bauffremont-Ruppes) : Telles armes, à la bande componée de six pièces d'argent et d'azur, et crie : Bauffremont.

» 3° La Fauche : De gueules à la croix d'or.

» 4° Le sire de Reynel : Fascé d'or et d'azur de six pièces. »

Pour les deux premières indications, la rédaction complète ce que donnent les auteurs que nous connaissions.

Quant aux La Fauche, la description des *Manuscrits de Brienne* se trouve confirmée par un sceau qui existe aux Archives nationales, celui de Pierre, sire de La Fauche, en 1270. Il indique que ce seigneur portait pour armes *une croix*.... Il n'y a donc pas de doute possible.

A cette famille appartenait Hue de La Fauche, seigneur de Cervet (Aube), vivant en 1348, qui avait

épousé Jeanne d'Anglure. Leur fille, Jeanne, mariée, en premières noces, à Humbert de Bauffremont, sire de Bulgnéville, épousa, en secondes noces, Jean de Noyers, seigneur de Rimaucourt (1).

En ce qui concerne Reynel, *la Haute-Marne ancienne et moderne*, par Jolibois, dit que les armes des anciens sires de Reynel étaient : D'azur à trois chevrons d'or. Mais c'est une erreur, car ces dernières armes sont celles des Clermont d'Amboise, qui ne commencèrent à posséder la seigneurie de Reynel qu'au XVI[e] siècle. Les deux recueils de la collection de Brienne donnant, pour l'ancienne famille des sires de Reynel, une description identique (celle qui est citée plus haut), elle se trouve donc, par ce fait, d'une exactitude réelle.

CHAPELLIER.

CHRONIQUE.

—

Dans ses *Archives du Bibliophile*, livraison du mois de février, M. A. Claudin indique, sous le n° 53022, un volume qui est de nature à éveiller la curiosité des bibliophiles lorrains par son titre, que voici :

Agriculture et maison rustique de Maistre Charles

(1) Cayon donne pour armes, à l'ancienne maison de La Fauche : D'azur à deux léopards d'or, l'un sur l'autre. Nous ignorons si ces armes sont celles de l'une des familles qui, à partir du milieu du XIV[e] siècle, se succédèrent dans la possession de la seigneurie de La Fauche, ou si l'auteur a commis une erreur ; mais cette erreur paraît certaine pour ce qui vient d'être établi et prouvé.

Estienne et J. Liebault, docteurs en médecine, en laquelle est contenu tout ce qui peut estre requis pour gouverner les mousches à miel, nourrir le ver filant la soye, etc., plus un brief recueil des chasses du cerf, du sanglier, du lièvre, du regnard, du blereau, du connil, et de la fauconnerie. — A Lunéville, par Charles de La Fontaine, 1578.

M. Claudin donne sur ce volume, qui est de format in-4° les appréciations suivantes :

« La plus rare, peut-être, de toutes les éditions de » la *Maison rustique*. Si l'indication du titre est exacte, » ce serait le premier livre imprimé à Lunéville en » Lorraine. Nous croyons, cependant, que le livre a » été imprimé à Genève, pour le compte de Charles de » La Fontaine, libraire à Lunéville, si toutefois il a » réellement existé un libraire de ce nom. Quoi qu'il en » soit, c'est un livre de toute rareté avec cette men- » tion. »

Nous appelons l'attention de nos confrères sur le livre dont il s'agit et sur les questions relatives à l'identité de Charles de La Fontaine, identité qu'il serait intéressant de rechercher, et surtout de retrouver.

NÉCROLOGIE.

—

M. P. G. DE DUMAST.

M. le baron Guerrier de Dumast (Auguste-Prosper-François), correspondant de l'Institut, est mort à Nancy le 26 janvier 1883, à l'âge de 86 ans.

La Société d'Archéologie perd, dans la personne de

son secrétaire perpétuel, l'un de ses membres les plus érudits et les plus vénérés, et la ville de Nancy est désormais privée de celui de ses fils qui l'a aimée avec le plus de passion et servie avec le plus de constance et de dévouement.

Ses obsèques ont eu lieu le 29 janvier, à Saint-Epvre, avec les honneurs militaires qui lui étaient dus, et tout le monde lettré de Nancy s'est fait un devoir d'accompagner jusqu'à Préville notre éminent concitoyen. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Volland, maire de Nancy; Mourin, recteur de l'Académie; de Guerle, président de l'Académie de Stanislas, et H. Lepage, président de la Société d'Archéologie.

Au cimetière, M. le curé Trouillet a prononcé un adieu ému sur la tombe de son pieux paroissien ; puis, M. le Maire, dans un discours aussi remarquable pour l'élévation de la pensée que pour la distinction de la forme, s'est fait l'interprète de la cité entière, en apportant au défunt et à sa famille un témoignage public de la gratitude de ses concitoyens.

Comme recteur de l'Académie, M. Mourin, dans une improvisation heureuse, a rappelé les démarches fécondes faites par M. de Dumast, en 1852, en vue d'obtenir pour Nancy un établissement d'enseignement supérieur, et il a, au nom de l'Université, offert un juste tribut d'hommages à celui qui mérita d'être appelé « le second restaurateur de l'Université lorraine ».

M. de Guerle a exprimé les regrets de l'Académie de Stanislas, dont M. de Dumast était, à vie, le président d'honneur. Il a énuméré les travaux historiques, littéraires, linguistiques et archéologiques, qui avaient valu au « grand Lorrain » l'honneur envié d'être élu corres-

pondant de l'Institut. L'orateur a rappelé le rôle militaire de M. de Dumast pendant qu'il était attaché à l'intendance, puis, faisant allusion à ses relations d'amitié avec Humbold et Lacordaire, il a su louer, chez M. de Dumast, le libéralisme et la foi.

M. Lepage a pris ensuite la parole au nom de la Société d'Archéologie, et M. Pérot au nom de la Société de secours aux blessés.

Les discours de MM. Volland et de Guerle ont déjà été publiés par la presse locale, nous ne transcrirons donc ici que les paroles prononcées par le Président de la Société d'Archéologie :

« Messieurs,

» Le confrère aimé et vénéré auquel nous rendons les derniers devoirs, a eu le privilège d'être associé, durant plus d'un demi-siècle, à tout ce qui s'est fait au milieu de nous dans le domaine de l'intelligence. Il n'est guère d'institutions, ayant pour objet les progrès de la science, à la fondation ou au développement desquelles il n'ait pris part.

» Au nombre des fécondes initiatives dont sa ville natale lui est redevable, il faut compter l'établissement, dans l'ancien palais de nos ducs, d'un Musée où, suivant ses expressions, seraient rassemblées toutes les œuvres de pensée et d'art de l'ancienne nation lorraine. Cette idée s'est réalisée par la fondation de la Société d'Archéologie, dont je me fais l'interprète en rendant hommage à la mémoire de notre érudit Secrétaire perpétuel, qu'entouraient une si haute estime, une si légitime considération.

» Je n'essaierai pas de faire ici l'éloge de M. de Dumast : celui de l'homme privé est dans le cœur de toutes les

personnes qui ont eu le bonheur de le connaître ; celui de l'écrivain, dans les productions aussi nombreuses que variées sorties de sa plume. Les écrits qu'il a consacrés à la Lorraine et à Nancy témoignent de l'affection passionnée qu'il portait à l'une et à l'autre, et qui s'est traduite par tant de pages éloquentes en vers et en prose.

» Des critiques froids et sévères ont regretté cette admiration enthousiaste : peut-être lui a-t-elle fait voir plus d'une chose à travers le prisme de l'amour filial ; mais pouvons-nous lui en faire un reproche ? mieux vaut aimer trop son pays que ne pas assez l'aimer. »

Né à Nancy le 26 février 1796 (1), le jeune Dumast passa les premières années de son enfance au château d'Ubexy, propriété de son aïeul, puis à Brantigny (Vosges), sous la direction d'une parente dévouée, car il avait eu le malheur de perdre sa mère quelques jours après qu'elle lui avait donné naissance (2).

Ramené à Nancy en 1807, il termina, au lycée, ses études d'une manière brillante, et obtint, en 1812, son diplôme de bachelier (3). Depuis cette époque jusqu'en

(1) Dans la maison rue des Tiercelins, n° 16. — L'Académie de Stanislas et la Société d'Archéologie lorraine ont, dans leur dernière séance, exprimé le vœu que l'administration donnât à cette rue le nom de M. Guerrier de Dumast.

(2) Marie-Françoise Nicole, épouse de F.-Joseph-Népomucène G. de Dumast, morte à 18 ans, le 7 mars 1796.

(3) L'abbé Delagarde, curé de Brantigny, lui avait donné les éléments de l'instruction primaire, puis il avait passé une année au pensionnat tenu par l'abbé Michel. En 1811, ses condisciples le désignèrent pour faire la harangue d'usage qui précédait la distribution des prix dans la salle des Redoutes, à la Mairie, en présence de la Cour, de tous les magistrats et autres fonctionnaires en grand costume pour cette solennité.

1828, il fit partie du personnel de l'Intendance militaire, comme attaché au commissariat des guerres et chargé du service des places de Sarrebourg et Phalsbourg, de 1812 à 1815, puis comme élève de l'école d'intendance créée à Paris pendant la Restauration.

Menant alors de front les études administratives et l'étude des lois, il fut reçu licencié en droit le 22 août 1821 et prêta serment à la Cour de Paris le 8 octobre suivant.

En 1823 et 1824, il remplit les fonctions de sous-intendant du quartier général du corps d'Andalousie pendant la guerre d'Espagne, et, après avoir, dans la même administration, accompli plusieurs missions spéciales, il fut définitivement chargé du service de Toul, Marsal, Pont-à-Mousson et Nancy.

Pendant ces seize années, sa vive intelligence et sa prodigieuse activité lui permirent, sans nuire à ses devoirs professionnels, de se livrer à ces travaux littéraires et scientifiques, qui devaient plus tard faire le charme et la principale occupation de sa vie. C'est ainsi que, dès l'année 1817, il publia sa première œuvre, l'*Eloge de Gilbert*, couronné par l'Académie de Stanislas, et que cette compagnie lui ouvrit ses rangs, comme associé correspondant d'abord, le 15 juin 1817, et comme membre titulaire, en 1826.

Très-recherché dans le monde parisien et parmi les lettrés, le jeune Lorrain se mêla au mouvement de l'école romantique et, s'associant à l'élan inspiré par la renaissance hellénique, il chanta les exploits des héros de Lépante et de Missolonghi en un poëme auquel applaudirent les critiques du temps, et cela en face des

Messéniennes (1). Sa plume féconde produisit en outre une série de travaux, qui, dès ce moment, attirèrent l'attention publique sur leur auteur.

Allié par son mariage à l'une des plus honorables familles de la Lorraine (2), il se fixa définitivement à Nancy en 1826, et se décida à quitter l'administration pour se livrer tout entier à ses goûts littéraires. Sa démission comme sous-intendant militaire fut acceptée le 3 février 1828.

Notre ville était alors en état de stagnation ; le retour de M. de Dumast fut le signal d'un véritable réveil. Son hôtel de la Carrière devint bientôt le rendez-vous de tous les penseurs, de tous les travailleurs, jeunes et vieux, que son ardeur communicative enrôlait dans une suite d'œuvres et d'entreprises, étrangères à tout intérêt personnel, et inspirées par le plus pur patriotisme.

Très-vaste est le champ des travaux de M. de Dumast ; il comprend à la fois des études de littérature, d'enseignement et de philosophie ; des questions de jurisprudence, d'administration et de politique y sont traitées ; l'orientalisme surtout est l'objet de recherches importantes, etc. Une analyse, même succincte, de tant d'écrits, serait incomplète et ne pourrait trouver place dans cette note rapide. Nous nous bornerons à indiquer le rôle prépondérant qu'il remplit dans la création du *Musée lorrain*, qui amena la fondation de la *Société d'Archéologie*.

(1) *Chios, la Grèce et l'Europe*, poëme lyrique. — Paris, 1822.

(2) Madame Marie-Louise-Charlotte Buquet, fille du général baron Buquet aîné, sœur de M. le baron Alf. Buquet, depuis maire de Nancy et député de la Meurthe.

Sans avoir perdu ses titres, l'ancienne capitale de la Lorraine les avait oubliés, et M. de Dumast semble avoir eu pour mission de les remettre en lumière, de les faire comprendre et apprécier.

Dès l'année 1841, il se trouve à la tête d'une commission (1) chargée de rechercher les moyens de former un *Musée lorrain*. Par suite de ses démarches, la Société des monuments français, pendant le congrès scientifique tenu à Strasbourg, donne à son projet une précieuse adhésion, dont M. de Caumont promoteur du congrès, est le rédacteur. Les notes, les articles, les brochures se multiplient sous sa plume infatigable ; grâce à lui, la presse se fait l'écho des vœux formulés à Nancy et, dans un article publié le 9 novembre 1832, sous son inspiration, par l'*Artiste*, M. Thomassy vante l'originalité, les règles particulières et la physionomie de l'art et des monuments lorrains.

Ces rapports de MM. de Caumont et Thomassy, il les invoque sans cesse, les reproduit et en fait un chapitre spécial, illustré par notre concitoyen Thorelle, dans son intéressant ouvrage, NANCY, HISTOIRE et TABLEAU, qu'il venait d'écrire avec une verve jeune et passionnée, comme une noble déclaration d'amour en l'honneur de sa ville natale.

Pendant la dix-septième session du Congrès scientifique tenu à Nancy en 1850, on voit encore M. de Dumast revendiquer, avec un zèle obstiné, son Musée lorrain. Rien ne lui coûte pour entraîner les indifférents ou les adversaires comme les amis, obligés de le suivre dans cette campagne patriotique. C'est alors qu'il vient

(1) Ses deux collègues étaient M. Grillot, architecte, et M. Paul Laurent, peintre.

lire ce remarquable morceau intitulé : *Philosophie de l'histoire de Lorraine*, qui crée de nouvelles recrues pour accroître la notoriété de l'idée dont il voulait obtenir la réalisation.

Enfin, quand, après tant d'efforts, le Comité du Musée dont il avait été le promoteur, put prendre possession d'une partie des galeries du Palais ducal, ce fut lui qui, poëte à ses heures, après la brillante harangue de M. Henri Lepage, notre président, couronna la partie littéraire de la séance (20 mai 1862) par un récit poétique des *particularités de la Galerie inaugurée*. Ecrit dans ce style attrayant, propre au vaillant Secrétaire perpétuel, ce morceau provoqua plus d'une fois de vifs applaudissements, surtout quand il rappela la généreuse hospitalité de la mort, donnée par René II au vaincu de Nancy.

Depuis que les infirmités et l'affaiblissement de la vue avaient atteint M. de Dumast, il ne pouvait venir que rarement à nos séances. Cependant on le voit toujours à son poste dès qu'une question importante est mise à l'ordre du jour. Il se tient au courant de ce qui se passe ; jamais il ne reste étranger à aucune de nos résolutions, les encourage toujours et, au besoin, sait en inspirer de nouvelles, comme en témoignent encore des brochures de circonstance (1).

(1) *Nécessité de profiter de l'occasion du maréchalat pour restituer au Musée lorrain l'aile entière du Palais ducal.* — Nancy 1858. — *Lettre sur les cent ans de réunion de la Lorraine à la France.* — Hinzelin 1866. — *Lettre sur le projet des fêtes séculaires.* — Nancy 1866. — *De la Citadelle de Nancy au point de vue des fêtes séculaires.* 1866. — *A propos de la Gendarmerie et du Palais ducal.* 1871.

Ceux qui ont eu le bonheur d'être admis dans son intimité, n'oublieront jamais le charme de cette parole, vive, claire, élégante qui, même pendant ses dernières années, faisait éclater sa pensée en traits saisissants et lumineux! Que de fois aussi, après avoir écouté l'aimable et savant vieillard, on se quittait, en admirant ses connaissances étendues, appliquées aux hommes et aux choses, et, pour l'exposé et la discussion desquelles, une mémoire, toujours jeune et inaltérable, semblait comme un don privilégié pour frapper ses auditeurs, leur faire voir le but qu'il voulait atteindre et les obliger à partager son opinion.

Les services qu'il avait rendus à la Société d'Archéologie et au Comité du Musée lorrain, avaient depuis longtemps déterminé cette institution à lui conférer le titre de *secrétaire perpétuel*, et, quand on pense que ce qu'il a fait pour notre Société, il s'y est appliqué et plus longtemps encore pour l'*Académie de Stanislas*, qui l'a nommé son *président d'honneur* à vie ; quand on se reporte aux démarches répétées, aux luttes incessantes de cette vaillante délégation de 1852 dont M. de Dumast fut l'âme et l'éloquent interprète, délégation dont les efforts ont amené le rétablissement définitif de l'ancienne *Université de Nancy* (1), on applaudit aux nobles

(1) M. de Dumast fut secondé dans cette campagne par trois collègues dont il faut rappeler les noms : MM. Elie-Baille, Collenot et Joseph Levylier. Le Conseil municipal de Nancy, par une délibération spéciale, du 8 juin 1852, a tenu à témoigner à cette délégation, et spécialement à M. de Dumast, l'expression de sa reconnaissance, pour le talent, l'ardeur de conviction et de patriotisme qu'il avait déployés en cette circonstance.

paroles du Maire de Nancy qui, après avoir tracé cette vie de travail et de patriotisme, proclamait naguère que M. de Dumast fut *le plus pieux des Lorrains, le citoyen le plus constamment utile à sa ville natale* et le plus *patriotiquement dévoué à son pays.*

J. RENAULD.

Nous croyons devoir donner ici la liste des ouvrages publiés par M. de Dumast, *sur des sujets exclusivement lorrains*, en laissant à une étude plus complète le soin d'énumérer ses autres et très-nombreux travaux.

1° *Eloge du poète Gilbert,* ouvrage couronné par la Société royale académique de Nancy. Brochure in-8°, Nancy, Barbier, 1817.

2° *Mémoire sur les hospices civils de Nancy.* In-4°, Hæner, Nancy, 1836.

3° *Notice sur le général Buquet.* Epinal, Gérard, 1836.

4° Discours prononcé sur la tombe de *Dieudonné Pierre,* peintre nancéien. Nancy, Thomas, 1838.

5° *Lettre sur l'érection d'un monument funéraire au duc Léopold.* Nancy, Hinzelin, 1840.

6° *Eloge de M. Blau,* inspecteur de Rectorat. Nancy, Raybois, 1843.

7° *Esquisse d'un voyage de Nancy à Bourbonne.* Vagner, 1846.

8° *Antoine et les rustauds.* Vagner, 1849.

9° *Nancy, Histoire et Tableau* avec planches. Vagner, 1847.

10° *Philosophie de l'histoire de Lorraine,* brochure grand in-8°. Nancy, Vagner, 1850.

11° *Coup d'œil sur l'état de la Lorraine au commencement du XVIIe siècle* d'après *Iodocus Sincerus.* Nancy, Lepage, 1851.

12° *Sur les vraies armoiries de Nancy,* brochure in-8°. Lepage, 1856.

13° *De la véritable orthographe du nom de Jeanne d'Arc.* Grimblot et Raybois, 1856.

14° *Sur la nécessité d'appliquer aux rues de Nancy le système des noms historiques,* avec un supplément sur l'hodographie nancéienne. Hinzelin, 1857.

15° *Nécessité de profiter de l'occasion du maréchalat pour restituer au Musée lorrain l'aile entière du Palais ducal.* Lepage, 1856.

16° *Sur les grands et petits Chevaux de Lorraine.* Lepage, 1861.

17° *De l'indispensable nécessité de rétablir l'Ecole de Droit de Nancy.* Duprat, 1863.

18° *Une idée lorraine,* celle de vulgariser *l'orientalisme.* Grosjean, 1863.

19° *La viande de cheval et la pomme de terre, lettre au « Bélier » sur deux initiatives lorraines.* Raybois, 1865.

20° *Paroles prononcées sur la tombe d'Elise Woyart.* Lepage, 1866.

21° *Lettre sur les cent ans de la réunion des duchés de Bar et de Lorraine à la France.* Grand in-8°, Hinzelin, 1866.

22° *Ce que fut jadis la Lorraine, ce qu'elle est encore.* Grosjean, 1866.

23° *De la Citadelle de Nancy,* au point de vue des fêtes séculaires. Ve Raybois, 1866.

24° *Sur la réorganisation de la Bibliothèque de Nancy.* Ve Raybois 1867.

25° *Vitalité intellectuelle de Nancy.* Sordoillet, 1871.

26° *Nancy et Montpellier.* Sordoillet, 1871.

27° *Lettre à un député du Nord-Est au sujet des droits de Nancy à une véritable Université.* Sordoillet, 1871.

28° *La France et Nancy*, 4 opuscules réunis. Sordoillet, 1871.

29° *A propos de la Gendarmerie et du Palais ducal.* In-8°. 1871.

30° *Exemple donné par un souscripteur, François-Joseph, pour la reconstruction du Palais ducal.* Sordoillet 1871.

31° *Couronne poétique de la Lorraine* (1), Recueil de morceaux écrits en vers sur des sujets lorrains. Nancy. Berger-Levrault, 1874.

32° *Journée du 26 Juin 1877*, discours prononcé à l'inauguration de la statue de Callot. Nancy, Crépin-Leblond, 1877.

33° *Deux fruits intéressants de la région du Nord-Est*, lettre adressée au journal *le Bélier*. Nancy, Crépin-Leblond, 1882.

BIBLIOGRAPHIE LORRAINE.

—

Campagnes de Charles IV, duc de Lorraine et de Bar, en Allemagne, en Lorraine et en Franche-Comté (1634-1638), d'après des documents inédits tirés des archives du Ministère des Affaires étrangères, par F. DES ROBERT, in-8° 548 p. Paris, H. Champion, libraire-éditeur, 15, quai Malaquais ; Nancy, Sidot frères, libraires-éditeurs, 3, rue Raugraff.

SOMMAIRE :

Introduction. I-XII.

Chapitre I. Campagne d'Allemagne. — 1634.

(1) Voir le compte rendu de ce dernier ouvrage dans le *Journal d'Archéologie*. n° de février 1874.

DONS FAITS AU MUSÉE LORRAIN.

—

MM. GUÉRIN et KELLER, propriétaires de la faïencerie de Lunéville, ont donné deux lions provenant de leur manufacture.

— M. MOREY a offert 140 moulages en plâtre de monnaies romaines.

Pour la commission de rédaction : le Président, H. LEPAGE.

Nancy, imp. de G. CRÉPIN LEBLOND, Grande Rue, 11.

JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ

D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE

ET DU

MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN.

32e ANNÉE. — 3e NUMÉRO. — MARS 1883.

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

Séance du 9 Février 1883.

PRÉSIDENCE DE M. HENRI LEPAGE, PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté

Admission et présentations de candidats.

M. Roy, dit Bécherand, maraîcher à Nancy, est admis comme membre titulaire de la Société.

Sont présentés comme candidats : MM. le comte Edmond de Martimprey, à Blâmont par MM. de Rozières, H. Lepage et L. Germain ; de Magnienville, à Compiègne, par MM. H. Lepage, Chapellier et L.

Germain ; de Dumast, conservateur des forêts à Nancy, par MM. Lepage, J. Renauld et L. Quintard; Alfred Mézières, professeur à la Faculté des lettres de Paris, membre de l'Académie française, député de Meurthe-et-Moselle, par MM. Alf. Rambaud, Louis Lallement et Courbe ; Maurice de Ravinel, ancien préfet, à Lunéville, par MM. Ch. de Ravinel, de Rozières et Louis Lallement ; l'abbé de Dartein, professeur à l'école Saint-Sigisbert, par MM. H. Lepage, Louis Lallement et l'abbé Renauld ; le commandant Larguillon, par MM. Bruneau, Auguin et L. Wiener.

M. Mesmin, juge suppléant au tribunal civil de Nancy, a adressé une lettre de remerciements à l'occasion de sa récente admission comme membre titulaire.

M. le Président dit que, depuis la dernière séance, la Société a eu à déplorer la perte de l'un de ses membres les plus éminents. M. Guerrier de Dumast est mort le 26 janvier, mais son nom restera attaché à la fondation de la Société d'Archéologie lorraine et à la création du Musée historique lorrain. En conséquence, la Société décide à l'unanimité que l'expression de ses regrets sera consignée au procès-verbal.

M. J. Renauld donne lecture des paroles d'adieu prononcées par M. H. Lepage sur la tombe de M. de Dumast, et propose que M. le Président adresse, au nom de la Société d'Archéologie, une lettre à M. le Maire de Nancy, pour le remercier des paroles éloquentes par lesquelles il a retracé d'une façon si vraie et si touchante les grandes qualités de notre regretté confrère.

M. Renauld demande aussi qu'à l'exemple de l'Académie de Stanislas, la Société d'Archéologie émette le

vœu que le nom de Guerrier de Dumast soit donné à une rue de Nancy (1).

La Société vote à l'unanimité et avec empressement ces deux propositions, et charge son Président de faire les démarches nécessaires.

M. le Président donne communication de la circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, annonçant que la 21e réunion des Sociétés savantes aura lieu à la Sorbonne les 27, 28, 29 et 31 mars 1883.

M. le Trésorier rend compte de l'état des recettes et dépenses de l'exercice 1882 et dépose sur le bureau les différentes pièces à l'appui.

La Société nomme, pour les examiner et faire son rapport à l'une des prochaines séances, une Commission composée de MM. Ed. Contal, Stanislas Thomas, Chapellier et Collardel.

Ouvrages offerts à la Société.

Annuaire administratif de Meurthe-et-Moselle pour 1883, par MM. H. Lepage et N. Grosjean.

Une table princière en Lorraine aux XVIe et XVIIe siècles, par M. Lepage ; 1882.

Collection des monuments épigraphiques du Barrois, par M. Léon Maxe-Werly ; 1883.

L'enfant à la crêche, par le même.

Nantois, par le même.

Ligier Richier et la Réforme à Saint-Mihiel, par M. Dannreuther, pasteur à Bar-le-Duc.

Conjectures sur l'origine champenoise de Florentin Thierriat, par M. Wlodomir Konarski.

Campagnes de Charles IV, duc de Lorraine, en Alle

(1 Voy. ci-après, à la Chronique, p. 52.

magne, en Lorraine et en Franche-Comté (1634-1638), par M. F. Des Robert ; 1883.

Jetons des princes de Vendôme de la deuxième maison de Bourbon, par M. J. Chautard ; 1882.

Bulletins de la Société de Géographie de l'Est, 1882, 4e trimestre.

Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1882, n° 3.

Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, t. VII, n° 113, 2e trimestre de 1882.

Revue de l'histoire des Religions, 3e année, t. VI, n° 4 (juillet-août) ; n° 5 (septembre-octobre), 1882.

Bulletins de la Société des Antiquaires de Picardie, année 1882, n° 3.

Bulletin administratif de la ville de Nancy, 1882, n° 7.

Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest, t. IV (2e série), année 1880.

Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc, 2e série, t. II, 1882.

Revue historique et archéologique du Maine, t. XII, 1882, 2e semestre.

Mémoires de l'Académie royale de Metz, 1834-1835.

Mémoires de l'Académie de Metz, 3e série, 7e année, 1878, et 9e année, 1880.

Le Cabinet historique, nouvelle série. — Novembre et décembre 1882, n° 6.

Revue savoisienne, 23e année, n° 11. — 30 novembre 1882.

Budget de la ville de Nancy ; 1883.

Lectures.

Il est donné lecture de la suite du travail de M. de

Riocour : *Les monnaies lorraines. Etude sur leur valeur intrinsèque et leur valeur relative.*

La Société vote l'impression de ce travail dans le prochain volume de ses *Mémoires.*

Inscriptions nouvelles.

M. Favier : Coup-d'œil sur les bibliothèques des couvents, dans le district de Nancy, pendant la Révolution.

M. Rouyer : Nouvelles recherches biographiques sur Pierre de Blarru.

M. Guyot : Les villes neuves en Lorraine.

MÉMOIRES.

—

DU LIEU DE NAISSANCE DU FRÈRE GUILLAUME, PEINTRE-VERRIER DU XVIe SIÈCLE.

La ville de Saint-Mihiel, d'où sortirent plusieurs hommes remarquables (1), au nombre desquels brille surtout le grand sculpteur Ligier Richier, paraît aussi avoir été le lieu de naissance d'un autre artiste éminent, dont le nom n'a pas encore été inscrit par les historiens locaux. D'après un document imprimé dans le *Carteggio*

(1) Voy. Dumont, *Hist. de Saint-Mihiel*, t. IV (1862), p. 315, *Biographie*. Sur le même sujet, mentionnons, pour les bibliomanes, la brochure suivante du même écrivain, qui est assez rare : *Noms nouveaux à donner à quelques rues et places de la ville de Saint-Mihiel ;* Saint-Nicolas et Nancy, impr. N. Colin, gr. in-8°, de 19 pp.

de Gaye (1) et les conclusions qu'en ont tirées le P. Marchese (2), puis ensuite le savant directeur de la Société française d'Archéologie, M. Palustre, ce serait, en effet, dans l'ancienne capitale du Barrois non mouvant qu'aurait vu le jour le frère Guillaume, le plus célèbre des peintres-verriers qui florirent à Rome à l'époque de la Renaissance.

Essayons de traduire ce que dit le P. Marchese touchant l'origine et le véritable nom de cet artiste :

« La patrie du frère Guillaume fut longtemps ignorée. Vasari, en le nommant tantôt de *Marcilla* et quelquefois de *Marzilla*, fit naître, chez plusieurs, l'opinion qu'il était né à Marseille, l'une des principales villes de France. Le père Guillaume della Valle ajouta qu'on devait, indubitablement, le tenir comme étant natif de Marseille et qu'il avait trouvé mention de ce fait dans des documents écrits (3). Désormais, il est certain que

(1) Voici comment cet ouvrage est mentionné dans le *Manuel du libraire* de Brunet (5e édit.) :

« GAYE (Gio.) *Carteggio inedito d'Artisti dei secoli XIV, XV e XVI, publicato ed illustrato con documenti, pure inediti*, da Gio. Gaye. Firenze, Molini, 1839 ; 3 vol. in-8°...

» Recueil d'un grand intérêt pour l'histoire des beaux-arts ; les documents qu'il renferme commencent en 1326 et se terminent par soixante lettres de Vasari, publiées d'après les autographes : on y a joint les fac-simile lithogr. de l'écriture de 84 artistes et autres personnages célèbres. »

(2) *Memorie del piu insigni pittori, scultori e architetti domenicani*, del P. Vincenzo Marchese, della stesso instituto. Seconda edizione. Firense, Felice Le Monnier, 1854. T. II, ch. 11.

(3) « Annotation au *Vasari*, dans l'édition de Sienne et de Milan. »

Marcilla et *Marzilla* de Vasari sont une corruption de *Marcillat*, qui vraisemblablement est le nom du frère Guillaume.

» Le très soigneux docteur Gaye a retrouvé, dans les archives de l'évêché d'Arezzo, un document qui révèle le lieu de sa naissance ; il y est appelé : *Messire Guillaume de Piero, Français, prieur de Saint-Thiébaut*, [originaire] *de Saint Michel, diocèse de Verdun*. Il signe à la fin : *Je Guillaume de Piero de Marcillat* (1). Par là, on doit croire que *Marcillat* était son nom de famille ; Piero, le nom de son père ; Saint-Thiébaut, le titre du prieuré qu'il tenait en Toscane ; Saint-Michel, dans le diocèse de Verdun, le lieu de sa naissance (2). »

(1) « *Correspondance inédite des artistes*, t. II, Appendice, p. 449, dans la note. »

(2) Marchese, *ibid.*, p. 192. Voici le texte italien, qui nous a été communiqué :

« La patria di Fra Guglielmo fu longamente ignorata. Il Vasari dicendolo ora di *Marcilla* e quando di *Marzilla*, fece nascere in molti opinione che avesse tratti i natali in Marsiglia, città principalissima della Francia. Il Padre Guglielmo Della Valle soggiunge, doversi tenere indubitato esser egli nativo di Marsiglia, e averne trovati riscontri in alcune carte (*). Al presente è omai certo quel *Marcilla* e *Marzilla* del Vasari essere corruzione di *Marcillat*, che verosimilmente è il cognome di Fra Guglielmo.

» L'accuratissimo dottor Gaye, nell' Archivio del vescovado di Arezzo rinvenne un documente che si rivela il luogo de' suoi natali ; in esso appellasi, *Messer Guillelmo de Piero, francese, Priore di San Tibaldo, di San Michele diocesi di Verduno*. Egli poi si sottoscrive, *Io Guillelmo de Piero de Marcillat* (**). Per la qual cosa parmi si debba credere, che

(*) « Note al Vasari nelle edizione di Siene e di Milano. »

(**) « *Carteggio inedito di Artisti*, vol. II, Appendice, pag. 449 in nota. »

Ainsi, le P. Marchese n'hésite pas à dire que le frère Guillaume est né dans une ville, du diocèse de Verdun, appelée *Saint Michel.* M. Palustre fut le premier en France, croyons-nous, à faire connaître ces conclusions et à les adopter ; il reconnut qu'une seule localité du diocèse mentionné porte le nom, légèrement altéré, de l'Archange chef de la milice céleste, et que c'est de Saint-Mihiel que Guillaume de Marcillat est originaire (1).

C'est en 1868 que, dans une relation de voyage fort remarquée (2), M. Palustre a signalé le lieu de naissance et le nom de ce peintre-verrier, « à la fois sévère et délicat », qu'on désignait communément sous celui de Guillaume de Marseille ; il y a rappelé, en même temps, comment Vasari (3), dans son étroite et injuste critique d'Italien, s'est livré, au sujet du frère Guillaume, à « de longues considérations sur la puissance du talent, qui sait faire oublier sa lointaine et barbare origine, et finit par s'imposer en tous lieux où il vient déployer sa vigueur ».

Marcillat fosse il cognome de famiglia ; *Piero* il nome del genitore ; *San Tebaldo* il titolo della prioria che ottenne in Toscana ; *San Michele*, nella diocese di Verdun, il luogo del suo nascimento. »

(1) Le frère Guillaume pouvait se dire Français, en considération de sa langue maternelle, et parce qu'il était entré en religion dans un couvent situé en France.

(2) Léon Palustre : *De Paris à Sybaris. Etudes artistiques et littéraires sur Rome et l'Italie méridionale, 1866-1867.* — Paris, A. Lemerre, 1868, in-8°. *Introd.*, p. III.

(3) Vasari : *Vie des plus célèbres peintres, sculpteurs et architectes.*

Récemment, dans le *Bulletin monumental* (1), M. Palustre est revenu sur les preuves de cette rectification, en rendant compte de l'excellent ouvrage publié, il y a deux ans, sur Raphaël (2) :

« M. Eugène Müntz », dit-il, « en parlant du célèbre peintre verrier que Jules II fit appeler à Rome pour lui confier une partie de la décoration de son palais, lui donne avec raison le nom de Guillaume de Marcillat (3). En effet, il s'agit d'un moine originaire non de la Provence, mais bien de la Lorraine, ainsi que le prouve un document inséré dans le « Carteggio » de Gaye... Pour notre part.., nous avions déjà protesté contre la fausse appellation qui, grâce à une méprise fort excusable de Vasari, était entrée dans nos habitudes. Marseille n'a rien à voir en tout ceci, et le frère Guillaume est tout simplement né à Saint-Mihiel, sur les bords de la Meuse (4) ».

(1) Année 1881, p. 662.

(2) E. Müntz, *Raphaël, sa vie, son œuvre et son temps.*

(3) Voici le passage en question (p. 113) ; l'auteur parle des artistes que le pape avait appelés à Rome :

« Deux de nos compatriotes, maître Claude et le frère Guillaume de Marcillat, représentaient la peinture sur verre. Ici encore, Jules II avait eu la bonne fortune d'attacher à son service des artistes de premier ordre. Maître Claude comptait parmi les plus célèbres verriers de France. Quant au frère Guillaume, les verrières de Sainte-Marie du Peuple, à Rome, et à Arezzo celles du dôme, de Saint-François, de Saint-Dominique, pour ne citer que les plus connues, proclament aujourd'hui encore son talent. »

(4) *Marcillat* paraît être un nom étranger au pays. Toutefois, on voit figurer « Jeannin, dit le *Maseillerat*, de Revigny », dans un acte de vente passé, sous le scel du comté de Bar, le 3 juillet 1305 (Dufourny, X, 81 ; lay. Mélanges, 8). Actuellement le nom de *Marcillat* est porté par l'un des conseillers généraux du département des Vosges.

Afin de terminer cette note par un récit sommaire de la vie du peintre, nous reproduirons les pages qui lui ont été consacrées par M. Emeric David dans la *Biographie universelle* de Michaud (1); elles ne renferment, sans doute, d'autre erreur que celle qui concerne le lieu de sa naissance.

Voici cet article :

« GUILLAUME dit le *frère Guillaume,* un de nos plus habiles peintres sur verre, naquit à Marseille en 1475. Il apprit dans nos provinces l'art de peindre sur verre au feu et par apprêt... Une affaire criminelle, où Guillaume se trouva indirectement compromis, l'ayant obligé de chercher un asile dans un couvent, il entra dans l'ordre des dominicains, et s'affilia à la maison de Marseille. Là, il se lia d'amitié avec le frère Claude, l'homme le plus habile de son temps dans le même genre; et lorsque celui-ci fut appelé à Rome par Jules II, pour orner de ses ouvrages les édifices qui devaient immortaliser le règne de ce pontife, il emmena Guillaume avec lui. Ces deux artistes exécutèrent d'abord en commun plusieurs vitraux dans les fenêtres d'une des salles principales du Vatican, et dans les appartements particuliers du pape, ensuite dans l'église de Sainte-Marie *del Popolo*, où ils représentèrent des sujets tirés de l'histoire de la Vierge. Claude étant mort sous le pontificat de Léon X, Guillaume, qui possédait au plus haut degré les connaissances et la dextérité nécessaires dans la pratique de son art, s'appliqua avec une nouvelle émulation au perfectionnement du dessin,

(1) Edit. de 1857. Nous abrégeons cet article de quelques détails qui ne se rapportent pas directement à notre sujet.

agrandit son style en étudiant Michel-Ange et l'antique, surpassa Claude, et se surpassa lui-même. Son premier ouvrage dans cette grande manière fut un vitrail peint à Rome pour l'église de Sainte-Marie *dell' Anima*. Le cardinal Silvio Passerini, dit le cardinal de Cortone, également charmé de l'exécution de ce travail et de la beauté d'un genre de peinture assez négligé jusqu'alors en Italie, conduisit l'artiste à Cortone, sa patrie, où il lui fit exécuter plusieurs vitraux, tant pour la cathédrale que pour son propre palais. Appelé successivement à Arezzo et à Florence, Guillaume orna ces deux villes de vitraux qui excitèrent une vive admiration. Pérouse, Castiglione et d'autres villes s'enrichirent de ses brillants ouvrages : la plupart subsistent encore. On voit de ses vitraux, à Rome, dans l'église de Sainte-Marie *del Popolo ;* à Arezzo, dans la cathédrale, et dans l'église de Saint-François et de Sainte-Marie *delle Lagrime ;* à Florence, dans la chapelle Capponi de l'église de Sainte-Félicité. Nous pouvons citer comme son chef-d'œuvre tous ceux de la cathédrale d'Arezzo : le *Baptême de Jésus-Christ*, la *Résurrection de Lazare*, les *Vendeurs chassés du Temple*, et notamment un vitrail conservé dans l'église de Saint-François de la même ville, représentant le pape Innocent III, qui, au milieu de son consistoire, approuve la règle des frères mineurs. Non content d'exceller dans la peinture sur verre, Guillaume cultiva l'architecture, la fresque, la peinture à l'huile. Il couvrit d'une fresque monochrome la façade du palais du cardinal Passerini à Cortone, et orna d'une fresque à toutes couleurs un des murs d'une église de Sainte-Marie de la Miséricorde, située près d'Arezzo. Les figures de cette dernière composition

étaient plus grandes que nature. A cinquante ans, cet artiste étudiait encore, et s'appliquait chaque jour à agrandir et à épurer son style. Vasari ne se lasse point de louer ses vitraux : il y admire la noblesse et la correction du dessin, la *morbidesse* des chairs, la vivacité de l'expression, la vérité de la perspective, l'éclat et l'harmonie du coloris. La république d'Arezzo fit présent à Guillaume d'une propriété territoriale qui lui assura le moyen de vivre dans l'aisance. Captivé par un si grand bienfait, il établit sa demeure dans sa patrie adoptive. Dès son arrivée à Rome, il avait quitté l'habit de religieux : on l'appelait le prieur Guillaume. Cet artiste, trop peu connu en France, est cependant un de ceux dont la France doit le plus s'honorer. Il mourut en 1537, âgé de 62 ans. De son école sont sortis plusieurs peintres sur verre qui ont acquis après lui de la célébrité, tels que l'historien Vasari, qui a écrit sa vie; Benetto Spadari, Battista et Maso Borro, tous d'Arezzo; Michel-Agnolo Urbani, de Cortone, et Pastorino, de Sienne, qui peignit les vitraux du dôme de cette dernière ville, et qui a été regardé comme le disciple le plus habile de notre illustre Français. « Le prieur, dit » Vasari, mérite des louanges infinies ; car c'est à lui » que la Toscane doit l'avantage d'avoir porté l'art de » peindre sur verre au plus haut degré de délicatesse » et de perfection où il semble possible d'atteindre. » (1)

(1) On trouve, dans la *Nouvelle biographie générale* de Didot, 1858, un article très conforme, mais beaucoup plus court. Il y est dit à la fin : « Les vitraux peints par Claude et Guillaume au Vatican furent brisés lors du siège de Rome par les Impériaux, en 1527. Guillaume avait été successivement chanoine et prieur d'Arezzo. »

Nous ne savons s'il surviendra des contradicteurs de l'opinion relative à l'origine du frère Guillaume, qui a été émise, en Italie, par le P. Marchese, et, en France, par M. Palustre, d'après le document publié par Gaye. Notre rôle aura été d'appeler sur elle l'attention de nos compatriotes et de faire voir combien la Lorraine, et en particulier la ville de Saint-Mihiel, pourraient s'honorer d'avoir donné le jour à un artiste d'une aussi grande illustration. A côté des lorrains Ligier Richier, Claude Gelée et Jacques Callot, qui comptent aux rangs des plus grands sculpteurs, peintres et graveurs, nous devrions ajouter, avec un légitime orgueil, celui du frère Guillaume, l'un des plus célèbres peintres-verriers du XVIe siècle.

L. GERMAIN.

PETITE NOTE SUR LA MONNAIE DE DIANE DE DOMMARTIN.

Dans le volume des *Mémoires de la Société d'Archéologie* pour 1881 (p. 262), notre érudit confrère M. Bretagne a donné le dessin d'une monnaie de Diane de Dommartin, marquise d'Havré, dame en partie de Fénétrange, que le savant Maday n'aurait pu expliquer.

Plus heureux, M. Bretagne a donné une description très-exacte de cette rareté sarregovienne. J'ai cependant à y faire quelques légères observations.

En recherchant dernièrement dans les notes manuscrites de mon très-regretté frère, j'ai été fort étonné de trouver le dessin de la pièce décrite par M. Bretagne, dessin copié dans l'important ouvrage de Jean-David Kohler, intitulé : *Récréations hebdomadaires numisma-*

tiques. Nuremberg, 1737 (1). Ayant eu communication de l'ouvrage, j'ai trouvé facilement la monnaie de Diane de Dommartin, elle est parfaitement gravée.

D'après le savant numismate, elle serait un demi-*gulden* en argent. Il l'aurait eue d'un de ses amis avec un lot de monnaies en argent.

Voici la description qu'il en donne :

† SANCTUS MAVRITIVS PATRONVS VINSTIN.

Vinstinga est le nom latin de Fénétrange. — Il n'y a pas de couronne sur le casque.

Revers :

† DIANA PRIN (princeps) S. IMP. MARCH. DIE. HAVRE.

Le blason des Croy seul est expliqué ; celui de Diane de Dommartin est seulement indiqué. M. Léon Germain a parfaitement décrit ces dernières armoiries.

Une notice historique, qui n'apprend rien de nouveau, accompagne la gravure de Kohler. Malheureusement la date du décès de Diane de Dommartin n'est pas signalée.

Il est plus que certain que la chapelle castrale de Fénétrange, qui servait alors de paroisse aux rares catholiques de la ville et des environs, a eu pour patron saint Maurice (2). Non seulement ce bienheureux figurait sur le panon « de taffetas rouge », mais encore sur l'inventaire du 11 avril 1649 ; ses reliques étaient « sur un petit coussin avec celles de saint Jacques apôtre et des martyrs thébains ». Le 14 octobre 1643,

(1) (En allemand), in-4°, 201-206; livraison du 26 juin 1737. Publication très-rare et très-recherchée.

(2) Une lecture fautive a fait lire *morin*.

le grand Condé, campé à Fribourg (canton de Réchicourt), envoya à Fénétrange son aumônier les demander, contre reçu, au magistrat de la ville. Nul doute qu'après la glorieuse campagne d'Allemagne, les reliques furent rendues.

Au commencement de la guerre de Trente-Ans, le château de Fénétrange fut habité par la bru de Diane de Dommartin, la princesse Anne de Poméranie, veuve d'Ernest de Croy, qui vint accompagné de son jeune fils Ernest-Bogislas (1) ; tous les deux étaient luthériens. La chapelle castrale dut être abandonnée, et, en 1763, le curé-doyen Vanoncle fit enlever du caveau quatre cercueils en plomb, parmi lesquels était celui de Charles-Philippe de Croy, second mari de Diane de Dommartin ; il les fit vendre au poids, après avoir toutefois déposé dans l'ossuaire les ossements renfermés dans un cercueil de bois de chêne. Cette malheureuse idée du curé fut l'objet d'une lettre de blâme de l'autorité diocésaine. Il y a une quarantaine d'années, en reconstruisant l'église de Romelfing, on a retrouvé un fragment d'un monument funéraire en l'honneur de Diane de Dommartin. Il a été placé au-dessus de la porte de la petite chapelle du Loup, à peu de distance du village.

A. BENOIT.

(1) On connaît plusieurs médailles de ce prince et de sa mère. (V. Revue belge de numismatique, 1880. *Les monnaies obituaires de la maison de Croy* par C.-A. Serrure, pl.) D'après ce savant numismate, le demi-*gulden* de Kœhler serait un florin d'or frappé à Fénétrange. « On en connaît également une espèce de teston. » M. Serrure, qui habite Gand, écrit toujours Havré et non Havrech, traduction barbare du latin.

CHRONIQUE.

BUSTE DE M. DE DUMAST.

Le Président de la Société a reçu la lettre suivante de M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie de Stanislas :

« Monsieur le Président,

» L'Académie de Stanislas, désirant conserver l'image de son vénéré et regretté Président d'honneur, a décidé, dans sa réunion du 16 courant, qu'une souscription serait ouverte parmi ses membres pour l'exécution d'un buste de M. de Dumast, qui serait placé dans la salle de ses séances.

» En même temps, la Compagnie a exprimé le vœu que la Société d'Archéologie lorraine fût invitée à se joindre à elle en vue de ce nouvel hommage à rendre à l'homme éminent que nous avons perdu.

» J'ai l'honneur de vous faire connaître ce double vote, espérant que vous voudrez bien le transmettre à la Société que vous présidez et vous associer à la pensée de l'Académie de Stanislas.

» Veuillez agréer, etc.

» *Le secrétaire perpétuel,*

» E. Simonin. »

La Société, voulant s'associer à la pensée émise par l'Académie de Stanislas, a, dans sa dernière séance, voté une somme de 40 fr. pour le buste de M. de Dumast. Elle a décidé, en outre, qu'une souscription serait ouverte parmi ses membres. Ils pourront se faire inscrire chez M. René Wiener, libraire-éditeur de la Société, rue des Dominicains, 53.

Pour la commission de rédaction : le Président, H. Lepage.

Nancy, imp. de G. Crépin-Leblond, Grande-Rue, 14.

JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ

D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE

ET DU

MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN.

32e ANNÉE. — 4e NUMÉRO. — AVRIL 1883.

Le Président de la Société a reçu la circulaire suivante, qu'il recommande à ses confrères, les invitant à formuler les questions qui leur sembleraient mériter d'être traitées dans le prochain congrès des Sociétés savantes :

« Paris, le 9 avril 1883.

» Monsieur le Président,

» J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur l'utilité qu'il y aurait à préparer dès à présent le programme du congrès des Sociétés savantes en 1884 (section d'histoire et de philologie, section d'archéologie, section des sciences économiques et sociales). MM. les délégués, avertis lors des récentes réunions de la Sorbonne, vous auront certainement déjà fait connaître mon désir de recevoir, le plus tôt possible, le texte des questions que votre Société jugerait dignes de figurer à l'ordre du

jour de l'an prochain. Il serait important que le programme définitif pût être arrêté par le Comité des travaux historiques et scientifiques, et publié avant le mois de juin prochain. Aussi vous serais-je reconnaissant, Monsieur le Président, de m'adresser d'*urgence*, avant la fin de ce mois, la liste des questions choisies par votre Société.

» Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

» *Le Président du Conseil,*

» *Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,*

» Signé : Jules Ferry. »

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

Séance du 9 Mars 1883.

PRÉSIDENCE DE M. HENRI LEPAGE, PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Admissions et présentations de candidats.

Sont admis comme membres titulaires de la Société : MM. de Martimprey, à Blâmont ; de Magnienville, à Compiègne ; Guerrier de Dumast, conservateur des forêts à Nancy ; Alfred Mézières, membre de l'Académie, professeur à la Faculté des lettres de Paris, député de Meurthe-et-Moselle ; Maurice de Ravinel, ancien préfet, à Lunéville ; l'abbé Dartein, professeur au pensionnat Saint-Sigisbert, et le commandant Larguillon.

Sont présentés comme candidats : MM. Iohmann, bijoutier à Nancy, par MM. Bretagne, Wiener et Lapaix; Wladimir Konarski, conseiller de Préfecture à Bar-le-Duc, par MM. H. Lepage, L. Germain et Louis Lallement; le comte Gaston de Serre, à Paris, par MM. Salmon, de l'Institut, Lepage et Louis Lallement, Gérard d'Hannoncelles, président de chambre à la Cour d'appel, par MM. H. Lepage, Hannequin et Louis Lallement.

M. Cerf, notaire à Rosières-aux-Salines, a envoyé ses remerciements à l'occasion de sa récente admission comme membre titulaire.

M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie de Stanislas a adressé une lettre par laquelle il annonce qu'une souscription est ouverte parmi les membres de cette Compagnie pour l'exécution d'un buste de M. de Dumast, qui serait placé dans la salle de ses séances. L'Académie exprime le vœu que la Société d'Archéologie se joigne à elle en vue de ce nouvel hommage à rendre à l'homme éminentque la ville de Nancy a perdu.

La Société vote une somme de 40 francs pour l'exécution d'un buste de M. de Dumast.

Sur la proposition de son Président, la Société autorise à augmenter de cinquante exemplaires le tirage de ses *Mémoires,* dans le cas où cela serait nécessaire.

Rapport de la Commission des comptes.

M. Chapellier, rapporteur de la Commission des comptes, donne lecture de son rapport :

« Messieurs,

» Les soussignés membres de la Commission des

Romania, n° 44. — Octobre 1882, t. XI.

Bulletino della Commissione archeologica communale di Roma, anno X, serie secunda, n° 4. — Octobre-décembre 1882.

Mémoires de la Société archéologique du midi de la France, t. XII, 4e livraison, 1880 à 1882.

Bulletin de la Société archéologique du midi de la France, séances du 18 avril au 25 juillet 1882 inclusivement.

Journal des Savants. — Janvier et février 1883.

Revue savoisienne, 23e année, n° 12. — 31 décembre 1882.

Lectures.

M. Albert Jacquot lit un travail intitulé : *Recherches artistiques en Lorraine*.

M. Guyot donne communication d'une notice ayant pour titre : *Les villes neuves en Lorraine*.

Ces deux travaux devant être lus à la réunion prochaine des Sociétés savantes à la Sorbonne, la Société les approuve et décide qu'ils seront imprimés dans le prochain volume de ses *Mémoires*, si les auteurs en expriment le désir.

MÉMOIRES.

—

MARIAGE DE CHARLES III ET DE CLAUDE DE FRANCE.

Les alliances princières dont s'occupèrent les négociateurs du traité de paix de Cateau-Cambrésis favorisèrent d'une manière spéciale la conclusion de ce traité,

dont la Lorraine, grâce à l'influence de la duchesse Christine de Danemark, retira de notables avantages.

Avant même qu'il fût définitivement conclu, cette habile princesse parvint à réaliser le mariage, projeté depuis plusieurs années, entre son fils, le jeune duc Charles III, et Claude de France, seconde des trois filles du roi Henri II, princesse aussi distinguée par ses qualités que par sa naissance.

Le contrat de ce mariage fut passé au Louvre, le 19 janvier 1558 (v. s.). Les fêtes des noces et les divertissements qui les accompagnèrent furent splendides et durèrent huit jours.

La cérémonie des épousailles se fit à l'église Notre-Dame, le 22 du même mois, en présence du roi, de la reine, d'un grand nombre de princes français et lorrains, et de tout ce que la cour de France avait alors de plus distingué.

Voici, au sujet de cette cérémonie, deux pièces, probablement inédites, et qui nous ont paru mériter d'être publiées ; elles proviennent de la collection de Brienne, volume 266, pages 25 et 31.

CHAPELLIER.

—

22 janvier 1558.

Epousailles de Madame Claude de France et du duc de Lorraine, où la Cour assista en robes rouges, et Messieurs des Comptes, le 22 janvier 1558.

Extrait des registres du Parlement,
du vendredi 22 janvier 1558.

Cejourd'hui, la Cour s'est assemblée en la grande salle du Palais pour aller aux épousailles de Madame

Claude de France, seconde fille du Roi, avec Monseigneur le Duc de Lorraine, et sur les huit heures du matin est marchée à pied pour éviter la presse, étant par les rues, des chevaux, littières et coches, dudit palais. par la rue Sainte-Croix et Cloître, jusques à l'église de Notre-Dame de Paris en l'ordre accoutumé.

A sçavoir est :

Les huissiers devant ;

Les notaires après, vêtus de robbes écarlattes et chaperons fourrés.

A été ladite cour assise à hauts et bas sièges du chœur de ladite église, à la main droite, mesdits sieurs les Présidens, ès sièges proches de la chaise de l'évêque de Paris ; à la main senestre dudit chœur étaient assis les gens des Comptes généraux, de la Justice, des Aydes, Prévôt des marchands et Echevins de la ville.

Au milieu dudit chœur et au pupitre, grande compagnie de seigneurs, gentilhommes, dames et damoiselles.

En la nef et ès voûtes de ladite église, un peuple infini.

Sur les onze heures, après la bénédiction nuptiale, laquelle fit Monsieur le cardinal de Bourbon, sur l'échafaud dressé et paré pour cet effet devant et au dehors de la grande porte de ladite église, voyant le peuple sans nombre étant au parvis, par les rues et maisons, entra la compagnie en ladite église, en l'ordre qu'elle étoit venue de la maison épiscopale audit échafaut.

Mena le Roi, notre souverain seigneur, madite Dame sa fille.

Célébra la messe solemnelle l'Evêque de Paris, assistant le cardinal Trenoler, légat en France, plusieurs autres cardinaux, archevêques, évêques et abbés.

Durant l'offerte, les hérauts jettèrent dudit pupître, or et argent, faisant leur cri de « *Largesse* », comme ils avoient fait sur ledit échafaut.

Ladite messe finie, ladite assemblée s'en retourna par ledit échafaut en ladite maison épiscopale, et dîna en la grande salle préparée pour ce.

Ladite cour de Parlement se retira en la maison de Me Nicole, le maître conseiller d'icelle cour et chanoine de ladite église.

Etant dedans ledit cloitre pour dîner, sur les quatre heures du soir, le Roi et ladite assemblée partirent de ladite maison épiscopale et allèrent audit palais souper, où fut le festin très magnifique. Et y fut ladite Cour en robbes rouges et chaperons fourrés, y ayant été conviés ; aussi y furent lesdits gens des Comptes généraux, de la Justice, des Aydes et la Ville.

Après le souper, y eût singulières masqueries et passetems en très grande somptuosité.

—

22 janvier 1558.

Ordre observé au mariage de Madame Claude de France, seconde fille du Roi Henri II, à Monsieur le Duc de Lorraine, le 22 janvier 1558.

Extrait des registres de l'Hôtel de ville de Paris :

Lan mil cinq cens cinquante huit, le dimanche vingt deuxième jour du mois de janvier, fut célébré le mariage de Madame Claude de France, seconde fille du Roi Henri deuxième, à Monseigneur le Duc de Lorraine.

Et furent le jour précédent, Messieurs de la ville semonés pour assister audit mariage par Monsieur de Lezigny, maître d'hôtel du Roi.

Pareillement, les cours de Parlement, Chambre des Comptes et généraux de la Justice, et non les généraux des monnaies, et Messieurs du Châtelet, y furent semonés par ledit sieur de Lezigny.

Et pour aller audit mariage, Messieurs de la ville et le greffier de ladite ville étoient vêtus de leurs robbes mi parties d'écarlatte et de tanné, et n'eurent point de robbes de soie, comme il est accoutumé en tel cas, parce que la semonce fut faite trop tard.

Au moyen de quoi on n'eût sceu avoir loisir de faire expédier les lettres ni faire faire lesdits habits, parquoi perdirent, pour cette fois, mesdits sieurs de la ville, lesdites robbes de soie.

Environ les huit heures du matin, ils partirent de l'hôtel de ladite ville accompagnés de receveur et contrôleur et d'aucuns des conseillers de ladite ville.

Les sergens, archers, arbalétriers et harquebusiers d'icelle ville alloient devant.

Mesdits sieurs de la dite ville étans arrivés en l'église de Notre-Dame de Paris, ils prindrent place dedans le chœur, au bout des hautes chaises, du côté senestre, près la porte du chœur de ladite église.

Mais ils y furent trop tôt d'une heure, parce que ladite cour de Parlement ne vint point qui ne fût entre neuf et dix heures, et ne se fit point ledit mariage qu'il ne fût midy.

Quand Messieurs furent arrivés, on sonna le premier coup de la messe de l'Epousée. Une heure après, le second, une autre heure après, le tiers, comme il s'observe aux jours de grande solemnité.

Quand le Roi partit du logis épiscopal, les trompettes sonnèrent et autres instrumens de musique.

Les épousailles et mariage furent fais et célébrés en la sorte et manière comme il avoit été observé à celui de Monsieur le Dauphin, écrit au précédent registre, tant à l'ordre du marcher que autres choses, excepté que le roi Henri deux menoit l'épousée, sa fille.

Ainsi signé : CLÉMENT.

INSCRIPTIONS COMMÉMORATIVES NANCÉIENNES.

Il y a soixante-dix-sept ans que Lionnois est mort, et, jusqu'ici, aucun hommage public n'avait été rendu à la mémoire de l'homme qui a sauvé de l'oubli les souvenirs de l'ancien Nancy, en écrivant minutieusement l'histoire de cette ville à la veille de la Révolution. La Municipalité n'a donné son nom à aucune de nos rues.

Quelques Nancéiens (1) se sont réunis pour mettre un terme à cette injustice. Ils se sont librement cotisés afin de faire placer sur la maison où Lionnois a passé la plus grande partie de sa vie, et où il a écrit son *Histoire de Nancy* (2), une inscription ainsi conçue :

JEAN-JOSEPH BOUVIER DIT LIONNOIS,
PRÊTRE, HISTORIEN DE NANCY,
NÉ ET MORT DANS CETTE VILLE
(30 SEPTEMBRE 1730 — 14 JUIN 1806),
A ÉTÉ PROPRIÉTAIRE DE CETTE MAISON,
QU'IL A HABITÉE DE 1777 A 1802.

(1) Mme Paul Lepage, propriétaire de la maison de Lionnois ; MM. Bretagne, Al. Charlot, Cuny, L. Germain, J. Gouy, Louis Lallement, Léopold Quintard, J. Renauld, Thiéry-Solet et L. Wiener.

(2) Grand'Rue (Ville-Vieille), n° 41.

Le laborieux abbé, prêtre habitué de la paroisse Saint-Epvre, habitait l'appartement du premier étage. On assure que, lorsque le culte était proscrit, il célébra secrètement la messe dans une petite pièce éclairée par une étroite fenêtre placée au-dessus de la porte d'entrée ; et qu'aux plus mauvais jours de la Terreur, il fut obligé de se cacher dans une cave, aujourd'hui murée, sise à gauche de l'entrée de la maison.

L'appartement où avait vécu Lionnois fut occupé ensuite par une autre illustration nancéienne, le jurisconsulte Prugnon, celui dont M. Paillart a éloquemment retracé la biographie dans les *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, année 1865 (pages 283-327). Ce n'était que justice d'arracher à un oubli immérité cette noble mémoire, et de compléter l'œuvre réparatrice commencée par M. Paillart, en consacrant le souvenir du défenseur des naufragés de Calais par une inscription posée sur la maison où il est mort. Elle est conçue en ces termes :

LOUIS-PIERRE-JOSEPH PRUGNON,
AVOCAT,
DÉPUTÉ DU TIERS AUX ETATS-GÉNÉRAUX DE 1789,
DÉFENSEUR DES NAUFRAGÉS DE CALAIS EN 1799 ;
NÉ A NANCY LE 14 AOUT 1745,
EST MORT DANS CETTE MAISON LE 18 OCTOBRE 1828.

Et, maintenant que l'exemple est donné, que l'histoire locale sort de la poussière des bibliothèques pour se montrer en pleine rue, nous avons lieu de croire qu'il sera suivi. Déjà M. Vagner, propriétaire de la maison (1)

(1) Rue du Manège, n° 3.

qu'habita le conseiller Châteaufort, l'adversaire courageux du despotique chancelier La Galaizière, est en instance auprès de la Municipalité pour se faire autoriser à rappeler par une inscription extérieure ce patriotique souvenir. Que tous ceux dont les maisons ont vu naître des illustrations nancéiennes ou ont servi d'habitation à des hommes distingués, en fassent autant, et qu'ils ne manquent pas, avant tout, de soumettre à la Mairie le texte des inscriptions qu'ils ont dessein de placer à l'extérieur. Si Nancy marche enfin dans cette voie, — à l'exemple de Paris, de Dijon et de bien d'autres villes, — le souvenir de nos gloires artistiques, littéraires, scientifiques, militaires et autres restera indissolublement attaché aux lieux qui furent les témoins de leur naissance, de leur vie ou de leur mort ; ce sera le moyen le plus sûr, le plus efficace de mettre un terme à une ignorance qui, pour être à peu près générale, n'en est pas moins honteuse et coupable.

—

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que M. Vagner vient de faire placer sur la face extérieure de sa maison l'inscription suivante :

ICI A DEMEURÉ, DE 1758 A 1765,
FRANÇOIS D'ARISTAY DE CHATEAUFORT,
CONSEILLER A LA COUR SOUVERAINE DE LORRAINE,
CÉLÈBRE POUR AVOIR RÉSISTÉ AU CHANCELIER LA GALAIZIÈRE
ET DÉFENDU NOS ANCÊTRES CONTRE LE POUVOIR ABSOLU.

—

CETTE RUE A PORTÉ SON NOM DE 1791 A 1814.

LA MAISON DE VILLE-FRANCHE, A METZ.

Dans le numéro de novembre 1882 du *Journal de la Société d'Archéologie lorraine*, M. Ch. Guyot a publié, d'après quelques documents insérés dans les *Preuves de l'Histoire de Metz*, une notice historique sur la maison de Ville-Franche (ancien cercle ou casino à Metz, existant dès 1422) ; mais les renseignements fournis par les auteurs de cette *Histoire*, s'arrêtant à 1720, M. Guyot a engagé les Messins à rechercher la fin de cette institution, qu'il suppose avoir été maintenue jusqu'en 1789.

Le classement, opéré en ce moment, par le bureau des Archives de la Lorraine, des minutes des notaires antérieures à 1790, dont une loi du 26 décembre 1873 a ordonné le dépôt dans les Archives départementales de l'Alsace-Lorraine, vient de me permettre de satisfaire au désir exprimé par M. Guyot.

D'après un acte passé devant Me Vernier de Cousgré, le 10 juillet 1770, messires :

1° Laurent de Chazelles, chevalier, seigneur de Lorry-devant-le-Pont, demeurant rue Tête-d'Or ;

2° Louis Ourié, écuyer, ancien directeur des postes à Metz, place de Chambre ;

3° Jean-François Harvier, avocat au Parlement, de Metz, rue Nexirue, *prévôt de la Société* de Ville-Franche ;

4° Pierre-Louis Roëderer, conseiller du Roi, substitut du procureur général au Parlement, rue Chèvremond ;

5° Louis de Bouteiller, écuyer, seigneur de Sabré, conseiller au Parlement ;

6° Jean-Louis Auberon, écuyer, commissaire des guerres et directeur des fermes de S. M., rue des Clercs, tous composant la société d'amis, appelée de Ville-Franche, établie à Metz, rue de la Chèvre, confirment à l'hôpital de Sainte-Madelaine de Metz la donation qu'ils lui ont faite, par acte sous-seing privé, le 12 mars 1770, d'une maison située audit lieu, rue de la Chèvre, entre la juridiction consulaire, d'une part, et une maison du domaine de la ville, d'autre, et portant pour inscription sur sa porte : *Hôtel de Ville Franche ;* laquelle donation est acceptée par Pierre Maujean, seigneur de Labry, lieutenant-général de la Table de Marbre, conseiller échevin de l'hôtel commun de Metz.

La donation ayant été confirmée par lettres patentes du mois de mai 1770, et enregistrée au Parlement le 25 mai suivant, l'hôtel de Ville-Franche fut vendu aussitôt, et les deniers versés dans la caisse de l'hôpital de la Madelaine.

EDOUARD SAUER.

DONS FAITS AU MUSÉE LORRAIN.

Ont été offerts au Musée : par M. SEROT, conseiller à la Cour, une reproduction de la gravure de Collin ayant pour titre : *Cour souveraine ;*

Par le R. P. BOUCHON, une médaille de Benoîte-Vaux ;

Par M. BRIFAUT, deux jetons français du XVII[e] siècle ;

Par M. Charles OLRY, de Moutrot, plusieurs monnaies de diverses époques, trouvées sur le territoire de cette commune ;

Par M. OLRY, d'Allain, une clef trouvée dans cette commune ;

Par M. Henri CHRISTOPHE, lithographe, une marque de bouteille et un cachet-étui armorié.

— M. Ferry, exécuteur testamentaire de feu Mlle Febvrel, décédée à l'hospice Saint-Julien au mois d'avril 1883, a fait don de deux portraits au pastel représentant : Léopold Trager, aïeul du côté maternel de Mlle Virginie Febvrel, la donatrice, et ex-trésorier du Roi de Pologne ; et Marie-Reine Taubin, épouse du sieur Trager, trésorier du Roi de Pologne, aïeule maternelle.

Ces deux pastels, qui mesurent 0.40c et 0.50c, ont été donnés autrefois à la donatrice, qui les a conservés dans sa chambre jusqu'à sa mort.

— M. le baron R. de Dumast, conservateur des forêts, a offert un plan en relief du temple de Pestum (golfe de Salerne). Ce travail remarquable, attribué à un petit-fils de Salvator Rosa, avait été, en 1775, rapporté de Naples par M. de Dumast (Claude-François), président de l'administration de Nancy, à la suite d'un voyage fait en Italie avec son ami le célèbre architecte Antoine, membre de l'Institut, auteur, entr'autres édifices, de la chapelle du lycée de Nancy.

Large d'environ 50 centimètres sur 1 mètre de longueur, le monument est reproduit dans ses moindres détails. Les colonnes cannelées sans base, dont six sur les façades et quatorze sur les côtés, reposent sur trois gradins de belle proportion. La diminution de leur diamètre, très-prononcée de bas en haut, leur donne la solidité de la pyramide, et l'espacement est disposé de manière à accuser fortement les reliefs et les ombres. Ce temple, dédié à Neptune, est généralement considéré comme un des plus beaux ouvrages de l'antiquité. C'est le sanctuaire de l'ordre dorique, dans ce qu'il a de plus trapu et de plus farouche. Nous sommes certains que le don de M. de Dumast sera examiné avec un vif intérêt et sérieusement apprécié par les artistes et les archéologues.

J. R.

—

M. Vagner a fait déposer à la bibliothèque du Musée la collection de *l'Espérance* de 1862.

Pour la commission de rédaction : le Président, H. Lepage.

Nancy, imp. de G. Crépin-Leblond, Grande-Rue, 14.

# JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ

D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE

ET DU

MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN.

32e ANNÉE. — 5e NUMÉRO. — MAI 1883.

La planche représentant le sceau de Louis, cardinal de Bar, qui a été distribuée par inadvertance avec le dernier numéro du Journal, doit être jointe à celui du mois de mai.

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

Séance du 13 Avril 1883.

PRÉSIDENCE DE M. HENRI LEPAGE, PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Admission de membres titulaires et présentation de candidats.

Sont admis comme membres titulaires de la Société : MM. Iohmann, bijoutier à Nancy ; Wladimir Konarski, conseiller de Préfecture à Bar-le-Duc ; le comte Gaston de Serre, à Paris, et Gérard d'Hannoncelles, président de Chambre à la Cour d'appel de Nancy.

Sont présentés comme candidats : MM. l'abbé Arthur Loraux, curé de Verneuil-le-Grand, par MM. Beauzée-Pinsart, H. Lepage et Léon Germain ; l'abbé Staemmel, professeur à l'école Saint-Sigisbert, par MM. les abbés Renauld, Lacour et de Dartein ; M. le vicomte Maurice de Castex, ancien officier d'Etat-major, à Paris, par MM. l'abbé de Dartein, H. Lepage et Quintard ; M. le baron Gaston de Joybert, propriétaire à Nancy ; M. le baron Hulot, inspecteur général des finances en retraite, à Nancy ; M. Alfred Michon, chef d'escadron d'artillerie, à Toul, ces trois derniers présentés par MM. Bretagne, père et fils, et L. Quintard.

MM. Rollin, percepteur à Gerbéviller, l'abbé de Dartein, professeur à Saint-Sigisbert, et le commandant Larguillon, ont adressé à M. le Président des lettres de remerciements à l'occasion de leur récente admission comme membres titulaires.

Ouvrages offerts à la Société.

Notice sur M. de Dumast, envisagé au point de vue religieux, par M. VAGNER.

L'origine de la Maison de Chambley, par M. LE MERCIER DE MORIÈRE.

Nancy vu en deux heures, par M. Louis LALLEMENT, 2e édition, grand papier.

Emond du Boullay, historiographe et poëte du XVIe siècle, héraut d'armes de France et de Lorraine, par Henri JADART. Reims 1883.

Publications de la Section historique de l'Institut R. G. D. de Luxembourg, 1883, XXXVI.

Mémoires de la Société académique d'Archéologie, Sciences et Arts du département de l'Oise, t. XI, 2e partie, 1882.

Bulletins de la Société des Antiquaires de Picardie, t. XIV, 1880, 1881-1882.

Bulletin archéologique et historique de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, 1882, t. X. 1er, 2e, 3e et 4e trimestres.

Société internationale des Etudes pratiques d'économie sociale. Session de 1882-1883, t. VIII. (Compte rendu.)

Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre, 1882, Xe volume.

L'investigateur, journal des études historiques, 48e année, 1882, t. 53.

Annales du Musée Guimet. Revue de l'histoire des religions, 3e année, t. VI, n° 6. — Novembre-décembre 1882.

Travaux de l'Académie nationale de Reims, 71e vol., année 1881-1882, nos 1 et 2.

Bulletin de la Société industrielle et agricole d'Angers et du département de Maine-et-Loire, 53e année, XXIIIe de la 3e série, 1882, 2e semestre.

Mittheilungen der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich, XLVII. Zürich, 1883.

Comité des travaux historiques et scientifiques. — Rapport au Ministre et arrêtés, 1883.

Journal des Savants. — Mars 1883.

Mémoires de la Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or, t. X, 1re livraison, 1878-1882.

Revue savoisienne, 24e année, nos 1 et 2. — Janvier et février 1883.

Procès-verbal des séances du Conseil municipal de Nancy. — Janvier 1883.

Bulletin administratif de la ville de Nancy, 1883, n° 2.

Ville de Nancy. — Alignements généraux des voies publiques. — Recueil des modifications apportées au plan approuvé par ordonnance du 24 septembre 1846, 1882.

Lectures.

M. Favier lit un travail ayant pour titre : *Coup-d'œil sur les bibliothèques des couvents dans le district de Nancy, pendant la Révolution.*

La Société en vote l'impression dans le prochain volume de ses *Mémoires.*

Inscriptions nouvelles.

M. Authelin : *Notice sur Sanzey.*

MÉMOIRES.

—

SCEAU DU CARDINAL DE BAR.

La belle gravure du grand sceau de Louis, cardinal de Bar, dont nous sommes heureux d'enrichir le *Journal de la Société d'Archéologie lorraine*, est tirée



SCEAU

DE LOUIS CARDINAL DE BAR

1409.

de la magnifique publication que, sous les auspices de la Société historique de Langres, M. Daguin, l'un des membres les plus éminents de cette savante compagnie, consacre, depuis quelques années, aux évêques de l'antique capitale des Lingons (1).

Les armoiries des titulaires d'un évêché peuvent être l'objet d'études très intéressantes pour l'histoire civile et ecclésiastique ; elles changent avec chaque prélat, et, à différentes époques, on en voit les ornements extérieurs se modifier d'une manière régulière, pour se conformer à certaines évolutions bien déterminées ; aussi est-il indispensable de recourir aux monuments contemporains, surtout aux sceaux, que leurs dimensions et leur destination doivent faire considérer comme des autorités de premier ordre. La *Revue nobiliaire* a, plusieurs fois, publié des recherches héraldiques sur les dignitaires de quelques évêchés français ; la Lorraine s'honore de la savante et majestueuse *Sigillographie de Toul,* de M. P.-Ch. Robert.

M. A. Daguin s'est engagé avec succès dans la même voie pour ce qui concerne les évêques de Langres. La première partie de son travail, sur laquelle nous regrettons de ne pouvoir nous arrêter, est consacrée à des études générales relatives au diocèse et au comté de

(1) *Mémoires de la Société historique et archéologique de Langres,* t. III. *Les évêques de Langres. Etude épigraphique, sigillographique et héraldique,* par M. Arthur Daguin. Public. gr. in-4°, qui paraît par fascicules annuels. Ce travail a obtenu la médaille de vermeil au concours ouvert par la Société de Langres en 1877. Le sceau du cardinal de Bar a été publié dans le dernier fascicule (1882), p. 140.

Langres, aux évêques, qualifiés comtes, puis ducs et pairs ; au mode de nomination de ces prélats et aux cérémonies de prise de possession.

La seconde partie s'ouvre par un chapitre qui renferme des considérations générales sur les sceaux et les armoiries des évêques de Langres. Le suivant traite de celles de l'évêché et de leur origine ; l'auteur y parle d'une question particulièrement intéressante, savoir, des armoiries attribuées au chapitre : *de gueules, au dextrochère habillé d'argent, les deux derniers doigts de la main fermés.* Après avoir fait table rase des légendes à l'aide desquelles on expliquait autrefois ce blason, M. Daguin, d'accord avec M. l'abbé Boitouzet (1), en reconnaît l'origine indubitable dans un sceau du chapitre, du XIIe siècle, qui représente le *bras* de saint Mammès, ou plutôt, croyons-nous, le reliquaire contenant ce bras (2).

Un autre chapitre fait connaître plusieurs inscriptions tumulaires relatives à quelques-uns des premiers évêques. Enfin, un quatrième, qui, bien que non terminé, dépasse déjà en volume tout ce qui précède, est composé de paragraphes consacrés à chacun des prélats depuis 980 jusqu'à nos jours. En tête des notices sont gravés les écus des armoiries ; les sceaux qui ont pu

(1) M. l'abbé Boitouzet s'est toutefois trompé, dit M. Daguin, en prétendant que les armes du chapitre furent celles de l'évêché avant la création de la pairie par le roi de France. (*Etudes héraldiques dans la Haute-Marne* ; *Mém. de la Soc. hist. et archéol. de Langres*, t. 1.)

(2) Les reliquaires de cette forme étaient communs en Lorraine : qu'il nous suffise de rappeler celui de Saint-Nicolas-de-Port, célèbre à tant de titres.

être retrouvés sont reproduits avec l'élégance et la finesse dont celui du cardinal de Bar offre ici un exact échantillon.

Voici en quels termes M. Daguin parle de ce prélat :

« *Louis II de Bar*, 81e évêque, élu en 1395, était le quatrième fils de Robert Ier, duc de Bar, et de Marie, fille du roi Jean.

» Déjà possesseur d'un grand nombre de bénéfices, prieurés, abbayes ou évêchés (1), et honoré de plusieurs fonctions publiques, Louis de Bar fut encore, en 1397, nommé cardinal du titre des douze Apôtres (*aliàs* de Sainte-Agathe) (2). Au mois de décembre 1398, ce prélat, revêtu des habits pontificaux et suivi d'un cortège nombreux et brillant, fit à Langres une entrée solennelle ; il fut harangué par Pierre Bourgeois.

» En 1413, Louis de Bar permuta avec le titulaire de l'évêché de Châlons, puis il fut transféré à Verdun, où il mourut le 23 juin 1430. Son anniversaire à Langres avait lieu, dit-on, le 17 avril ; l'Obituaire de Langres, conservé à la Bibliothèque nationale, n'en fait pas mention.

» Dans tous ses actes comme évêque de Langres, Louis II prenait simplement le titre d'*administrateur de l'évêché* (3).

» Le catalogue de Fleury cite, nos 262, 263, 264, trois

(1) L'extrait du *Dictionnaire* de Moréri, que nous donnons plus loin, paraît être en contradiction avec cette assertion.

(2) Louis de Bar fut d'abord cardinal-diacre de Sainte-Agathe, puis cardinal-prêtre des Douze-Apôtres, et enfin, par permutation, de Porto.

(3) Il y aurait donc lieu de douter que le cardinal de Bar fût réellement évêque titulaire de Langres.

sceaux de Louis de Bar ; le dernier de 1403, le premier de 1407, l'autre de 1410. M. Douet d'Arcq décrit, sous les n°s 6196 et 6199, les deux sceaux suivants :

» 1° Du 24 août 1403.

» Sceau rond, de 40 millimètres. Ecu aux armes de Bar, timbré d'un chapeau de cardinal.

» *Légende* : . . . . GILLVM LVDO. . . . . . .

» 2° Du 1er novembre 1409 :

» Sceau ogival, de 95 millimètres, à trois compartiments. Dans celui du haut, la Vierge avec l'Enfant Jésus, vue à mi-corps et accompagnée de deux anges placés dans de petites loges latérales. Dans le compartiment du milieu, dans deux niches principales, deux saints debout ; dans deux niches latérales, deux autres saints : dans celle de droite, on reconnaît facilement saint Christophe portant l'Enfant Jésus sur ses épaules. Dans la niche inférieure, un priant entre deux écus écartelés de Bar et de France.

» *Légende* : ✝ S. LUDOVICI. DE. BARRO. BASILICE. DUODECIM. APOSTOLORUM. PRESBYTERI. CARDINALIS. »

M. A. Daguin s'attache ensuite à démontrer l'erreur commise par plusieurs auteurs, qui ont attribué au cardinal de Bar un bréviaire manuscrit du diocèse de Langres, composé de deux gros volumes in-4°, conservés à la bibliothèque de Chaumont. « Le manuscrit, par son écriture et par ses enluminures, est sans conteste de la fin du quinzième siècle ou des premières années du seizième... Les armes, qui, dans le corps de l'ouvrage, sont fréquemment intercalées dans l'encadrement des folios et que l'on voit parfois dans la même page, non seulement seules, mais en outre écartelées à celles de l'évêché ; ces armes qui se blasonnent : ***Palé d'or et de gueules de six pièces***, sont les armes bien connues de

la famille d'Amboise ; dès lors le bréviaire a été indubitablement écrit de 1481 à 1510, époque où deux évêques de la maison d'Amboise se succédèrent sur le siège de Langres (1). »

En l'honneur de sa mère, et peut-être en manière de *brisure*, Louis de Bar portait : *écartelé, d'azur à deux bars en pal, adossés, d'or, l'écu semé de croisettes recroisettées aux pieds fichés de même*, qui est de Bar (2), et *d'azur, semé de fleurs et lys d'or*, qui est de France ancien.

Ce cardinal, qui fut le dernier duc de Bar de la maison de Montbéliard, était le plus jeune des quatre fils du duc Robert, lesquels, on le sait, moururent tous sans laisser de postérité. Louis était évêque de Châlons-sur-Marne, lorsqu'il succèda à son frère Edouard III, tué, le 25 octobre 1415, à la bataille d'Azincourt. Sa tante Yolande, reine d'Aragon, revendiqua le duché de Bar, comme lui revenant faute d'héritiers aptes à gouverner, et elle porta sa requête devant le Parlement de France. Alors le cardinal, se voyant menacé de perdre son procès, prit le parti de céder son duché à son petit-neveu René d'Anjou. Cette cession eut lieu le 13 août 1419. Dans la même année, Louis passa à l'évêché de Verdun,

(1) Le calendrier occupe les douze premières pages du premier volume, et, dans l'encadrement de chaque page, l'enlumineur a représenté le signe du zodiaque correspondant au mois de cette page. Ainsi que nous le fait remarquer M. Daguin, le premier auteur qui attribue ce bréviaire au cardinal a pris, peut-être, pour les armes de Bar les deux poissons de février, qui sont peints en argent sur fond d'azur.

(2) On trouve plusieurs variantes, mais sans importance, de cette description. M. Daguin en cite quelques-unes.

qu'il ne quitta plus. Il mourut à Varennes, le 23 juin 1480 (1).

L'un des actes les plus remarquables de ce duc est la protection qu'il accorda à l'ordre du *Levrier blanc*, fondé en 1416 par plusieurs gentilshommes, dans le but de rétablir la paix publique dans le Barrois, puis modifié, six ans plus tard, et placé sous l'invocation de saint Hubert. Cet ordre, que M. Digot qualifiait l' « un des plus anciens de la Chrétienté », assertion contestable, s'est perpétué, avec de grands changements et à travers bien des obstacles, jusqu'à nos jours ; le roi Louis XVIII voulut bien le reconnaître et tenta de le réorganiser ; le dernier titulaire, M. de Marne, est mort en 1853. Les auteurs lorrains qui ont parlé de cet ordre (2), n'ont pas connu la courte notice qui lui est consacrée dans un ouvrage de M. Perrot, où en sont représentées les décorations (3) ; il y est fait mention d'une « histoire » de l'ordre, « imprimée en 1816 »,

(1) Nous empruntons ce résumé aux *Recherches sur les monnaies des comtes et ducs de Bar* de M. F. de Saulcy ; Paris, 1843. Outre les écrivains qui se sont occupés de l'histoire du duché de Bar, on peut encore consulter M. V. Servais (*Annales hist. du Barois*, année 1420, dans les *Mém. de la Soc. des Lettres de Bar-le-Duc*, t. III, 1873), et M. A. Lecoy de la Marche (*Le roi René*, Paris, 1875).

(2) V. Servais, *Notice hist. sur l'Ordre de Saint-Hubert, du duché de Bar*, extrait de la *Revue nobiliaire*, 1868, in-8° 12 pp.; Aug. Digot, *Mémoire sur les décorations des chapitres de Lorraine* (*Appendice*), dans les *Mém. de la Soc. d'Arch. lorr.*, 1864, p. 88, pl. IV, fig. 4 et 5 ; Jeantin, *Chroniques de Saint-Hubert*, p. 13-24, 718-724, 759-767.

(3) A-M. Perrot, *Collection historique des ordres de chevalerie*, Paris, 1846, in-8°, p. 12, pl. IV, fig. 1, 2, 3.

mais sans autre indication. Nous lisons, dans le *Dictionnaire* de Larousse, que : « l'ordre de Saint-Hubert a été aboli par une ordonnance de Louis XVIII, en date du 16 avril 1824 » ; les différents ouvrages que nous avons cités ne font aucune allusion à ce fait. Au siècle dernier, les chevaliers de Saint-Hubert avaient fondé un lit à l'hôpital de Bar-le-Duc, et celui qui l'occupait devait porter au cou une médaille aux emblêmes de l'ordre ; cette médaille a été conservée ; récemment elle a pris place dans les collections du Musée de la ville.

Touchant plus particulièrement la carrière ecclésiastique du cardinal de Bar, nous croyons devoir reproduire l'article du *Dictionnaire* de Moréri relatif à ce prince.

« BAR (Louis de) cardinal, duc de Bar, étoit fils de Robert duc de Bar, et de *Marie* de France, fille du roi *Jean*. Il fut évêque de Langres, puis de Châlons en Champagne, et enfin de Verdun. L'antipape Benoît XIII, qui cherchait à se faire des créatures, lui donna le chapeau de cardinal en 1397. Alexandre V le mit au rang des cardinaux prêtres, lui changea son titre de sainte Agathe pour celui des douze apôtres. Il se trouva l'an 1409 au concile de Pise, en qualité d'ambassadeur du roi Charles VI. Le pape l'envoya légat en France et en Allemagne, pour porter ces peuples à lui rendre obéissance. Ce cardinal fut enfin évêque de Porto, le changement de titre s'étant alors introduit parmi les cardinaux, comme le dit Ciaconius. Il publia à Langres en 1404 des constitutions synodales, et eut un soin extrême de les faire observer. Il travailla aussi beaucoup pour le bien du royaume, surtout pour finir les divisions des maisons

d'Orléans et de Bourgogne. Le cardinal de Bar mourut l'an 1430 à Varennes, petite ville du diocèse de Reims, où il a fondé un couvent de Cordeliers, et fut enterré dans l'église cathédrale de Verdun, où l'on voit son épitaphe. Il fut héritier des états de son père, et donna le duché de Bar, le marquisat de Pont-à-Mousson, etc., à *René* d'Anjou, alors comte de Guise, le 13 août de l'an 1419. * Auberi, *hist. des cardinaux*. Frison, *Gall. purp.* Sammarth, *Gall. christ. p. II. in episc. Ling. Catal. et Virdun.* Du Chêne, *histoire de la maison de Bar*. Richard de Wassebourg. Le P. Anselme, etc (1). »

Que M. A. Daguin et la Société historique de Langres reçoivent ici l'expression de nos remercîments pour l'autorisation qui nous a été donnée de reproduire le sceau du cardinal de Bar, et pour l'envoi, fait à titre entièrement gracieux, du cliché nécessaire. C'est par des communications de cette nature que les corps savants arrivent surtout à établir entre eux ces liens de confraternité qui sont toujours si agréables et parfois si utiles.

L. GERMAIN.

NOTE SUR LES STATUES DES QUATRE DOCTEURS DE L'ANCIEN TOMBEAU DU CARDINAL DE VAUDÉMONT AUX CORDELIERS.

Lorsque ces statues furent placées dans le chœur de l'église de la Visitation, transformée en *Museum* sous la première République, ce n'était pas le premier voyage qu'on leur faisait faire, si l'on écoute le P. Husson, gar-

(1) *Le grand Dictionnaire historique* de Moréri, édit. de 1759.

dien du monastère des Cordeliers de Nancy, qui s'exprime ainsi, en 1766, dans son *Eloge historique de Callot :*

« Un Nicolas Drouin, Sculpteur célèbre, dont nous
» avons, dans le Sanctuaire de notre Eglise, un ouvrage
» unique en son genre, vrai chef-d'œuvre de l'Art ; je
» parle du fameux Mausolée du cardinal Charles de
» Lorraine Vaudémont Mercœur, où l'on admire sur-
» tout les quatre Docteurs de l'Eglise qui l'accompa-
» gnent ; Statues de marbre blanc, de hauteur naturelle,
» travaillées avec tant de vérité et d'expression ; que
» l'on voit, aux traits de chacune d'elles, le caractère
» qui les distingue. Par un caprice et une bizarrerie
« du goût, fruit d'un zèle aveugle que rien ne peut
» excuser, on avoit, malgré nous, arraché à ce Mau-
» solée, et placé parmi des Héros guerriers, ces Pères
» de l'Eglise dans la Rotonde ducale. Nous avons
» obtenu qu'ils fussent rapportés à leur premier em-
» placement. Ce transport n'a pu se faire sans quelques
» mutilations » (p. 62).

En 1807, la fabrique de l'église cathédrale devint propriétaire des quatre statues, après les avoir demandées à l'administration du *Museum ;* mais lorsqu'on les plaça alors de chaque côté des autels du Sacré-Cœur de Jésus et de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, on ne fit pas attention de leur donner à toutes les piédestaux portant la légende et l'emblème qui leur étaient attribués ; car, si saint Augustin et saint Grégoire, les deux docteurs représentés mitrés, ont bien leurs devises : PROFLIGATÆ HÆRESES — ILLUSTRATA RELIGIO, il n'en est pas de même pour le pape saint Léon et pour saint Jérôme. Sous le premier, on devrait lire, d'après Lion-

nois, *Locupletata Ecclesia*, et, sous le second, *Diffusa veritas.* Actuellement, et peut-être depuis le séjour au *Museum,* saint Léon a la devise de saint Jérôme, et celui-ci celle du souverain pontife; ce qui est tout-à-fait contraire à la tradition reçue.

A.. BENOIT.

CE QUE COUTAIT AUTREFOIS UN EXEMPLAIRE DE LA POMPE FUNÈBRE.

On lit dans le compte de Nicolas de Pullenoy, trésorier général des finances, pour l'année 1611 (f° 330), au chapitre intitulé : « parties d'imprimeur et libraires », les deux mentions suivantes, assez curieuses à signaler (1) :

« Au Sr Claude de La Ruelle, conseiller d'Estat et secrétaire des commandemens et finances de S. A., la somme de *cent* frans pour DOUZE exemplaires du livre que, de l'ordonnance d'icelle, il a composé en langue latine et françoise, avec portraictz de son invention, taillêz de taille à eau forte, et lequel, par privilège, il a mis en lumière, contenant, tant les cérémonies, honneurs et pompes funèbres faictz à l'enterrement de feue S. A., que l'ordre tenu à l'entrée faicte par Sadite Altesse en la ville de Nancy ; lesquelz douze exemplaires il a fournis et délivréz de son commandement et ont estéz

(1) L'intitulé d'un chapitre de son compte de l'année 1608 (f° 13^{r}) permet de préciser le jour et l'heure de la mort de Charles III; il porte : « Deniers délivrés pour les menus plaisirs de Son Alteze (que Dieu absolve) *qui alla de vie à trespas le quatorziesme de may de ceste année entre minuict et une heure.* »

envoiéz à quelques seigneurs de France, d'Allemagne et d'Italie, qui ont désiréz les avoir...

» Audit Sr de La Ruelle pareille somme de cent frans pour autres douze exemplaires dudit libvre, qui ont estéz donnéz, du commandement de S. A., à quelques prélatz et grands seigneurs estrangers qui les ont demandéz... »

Il n'est pas dit si dans cette somme de cent francs pour douze exemplaires, étaient compris les frais de la reliure, qui, la plupart du temps, était très-soignée, suivant les personnages auxquels on les offrait. La « Despence extraordinaire faicte » par M. d'Attel à son voyage à Ratisbonne, en 1613, nous apprend que, de ce côté encore, les prix étaient modestes :

« Pour relier ung livre des Pompes funèbres de feu S. A. baillé à M. l'ambassadeur de Florence (en ayant baillé ung autre à M. le vice chancelier), 3 fs. 6 gs. (1) »

Ne sachant pas quelle était la reliure dont il s'agit, on ne peut dire ce qu'elle coûterait aujourd'hui ; quant aux exemplaires de la *Pompe funèbre*, au lieu des cent francs la douzaine, ils se vendent à présent jusque *cinq cents francs* pièce.

NÉCROLOGIE.

—

M. L'ABBÉ ANTOINE LALLEMAND.

La mort vient de frapper un de nos excellents et dévoués confrères, le vénérable abbé Lallemand, l'un

(1) Mémoires d'Elisée d'Haraucourt, ms. communiqué par la Cour de Vienne.

des fondateurs de l'institution de la Malgrange, chanoine titulaire de la Cathédrale de Nancy, décédé à Lorquin (Lorraine), la veille de l'Ascension, à l'âge de 79 ans.

M. l'abbé Lallemand portait un vif intérêt à notre Société ; il aimait à assister à nos séances et y prenait parfois la parole. C'était un esprit distingué, il avait un jugement sûr, et, plus d'une fois, la commission des finances, dont il faisait partie depuis longtemps, fut heureuse d'entendre ses bons avis et d'en profiter. Il avait de nombreux amis, qui lui conserveront toujours un souvenir aussi respectueux qu'affectueux.

S. T.

DONS FAITS AU MUSÉE LORRAIN.

—

M. Genay, architecte, a donné deux pièces de monnaie de l'abbaye de Saint-Martin de Tours, et deux oboles de Charles III, frappées à Melle.

— M. Léopold Quintard a offert plusieurs scramasax, couteaux et boucles provenant du cimetière franc de Saint-Eucaire, et deux haches trouvées à Scarpone.

Pour la commission de rédaction : le Président, H. Lepage.

Nancy, imp. de G. CRÉPIN-LEBLOND, Grande-Rue, 14.

JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ

D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE

ET DU

MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN.

32e ANNÉE. — 6e NUMÉRO. — JUIN 1883.

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

Séance du 11 Mai 1883.

PRÉSIDENCE DE M. HENRI LEPAGE, PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la séance du 13 avril est lu et adopté.

Admission de membres titulaires.

La Société admet au nombre de ses membres titulaires : MM. Maurice de Castex, ancien officier d'état-major, à Paris ; le baron Gaston de Joybert, propriétaire ; le baron Hulot, inspecteur général des finances en retraite ; l'abbé Arthur Loraux, curé de Grand-Ver-

neuil (Meuse) ; Alfred Michon, chef d'escadron d'artillerie, à Toul, et l'abbé Staemmel, professeur à l'école Saint-Sigisbert.

Présentation de candidats.

Sont présentés comme candidats : M. Charles Bertin, par MM. Marly, Bretagne et Le Mercier de Morière ; M. Léon Thomas, ancien contrôleur des contributions directes, par MM. Bretagne, père et fils, et L. Quintard; M. Rougieux (Antony), architecte à Nancy, par MM. P. Thouvenin, E. Pierron et J. Favier.

MM. d'Hannoncelles et Wlodimir Konarski, ont adressé à M. le Président des lettres de remerciements à l'occasion de leur récente admission comme membres titulaires de la Société.

Le Président a reçu de M. le questeur de l'Académie de Stanislas, sous la date du 1er mai, une lettre d'invitation pour les membres de la Société à assister à la séance publique annuelle de l'Academie, qui a eu lieu le 10 mai. Le temps ne lui a pas permis d'en informer ses confrères en temps utile.

Ouvrages offerts à la Société.

Histoire des pharmaciens de Lorraine, par M. C. Husson, de Toul.

Notice sur Sampigny (Meuse), par M. Bonnabelle.

Revigny (Meuse), notice par M. Bonnabelle.

Ligier Richier (un grand artiste protestant en Lorraine), par M. Jules Bonnet, 1883.

Ville de Nancy. — *Bulletin administratif* 1883, n° 3.

Journal des Savants. — Avril 1883.

Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France, 5e série, tome II, 1881.

Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Colmar, 22 et 23e années, 1881 et 1882.

Bulletin de la Société d'études scientifiques et archéologiques de la ville de Draguignan. — Supplément aux tomes XII et XIII, 1878-1879.

Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau, 1881, 1882, 2e série, tome IIe.

Revue savoisienne, 24e année, nos 3, 31 mars 1883.

Annuaire de la Société française de Numismatique et d'Archéologie, tome IV, 3e livraison.

Le cabinet historique, moniteur des bibliothèques et des archives (Directeur Ulysse Robert). Janvier-février 1883, no 1.

Archivos do Museu nacional do Rio de Janeiro. 1881, vol. 4 et 5, in-4o.

Lectures.

M. Rouyer : *Nouvelles recherches bibliographiques sur Pierre de Blarru.*

M. Authelin : *Notice sur Sanzey.*

La Société vote l'impression de ces deux travaux dans le prochain volume de ses *Mémoires.*

Inscriptions nouvelles.

M. Le Mercier de Morière : *Fragments d'une étude sur Mathieu II.*

M. Lepage : *L'assassinat de Philippe-Egloff de Lutzelbourg.*

MÉMOIRES.

NÉCESSITÉ DE L'ÉTUDE DE L'ÉPIGRAPHIE.

L'histoire de notre contrée, à l'époque gallo-romaine, présente bien des lacunes que l'épigraphie seule peut combler ; malheureusement, on a détruit bien des inscriptions lapidaires de cette époque pour en faire des moëllons. Il est grand temps de faire cesser ce vandalisme dont on a tant d'exemples, particulièrement dans nos villes antiques de Grand et de Naix. Aussi, M. Maxe-Werly a-t-il rendu un véritable service à la science en faisant connaître tous les textes qu'il a pu rencontrer sur les antiquités découvertes dans la partie sud du département de la Meuse. Limitant ses recherches aux seules communes des arrondissements de Bar-le-Duc et de Commercy, domaine dont il paraît vouloir faire l'étude archéologique complète, l'auteur a apporté à la rédaction de son travail un soin méthodique qui mérite d'être remarqué ; ses recherches dans quantité d'ouvrages anciens peu connus aujourd'hui, l'esprit de critique dont il fait preuve dans la rectification de textes erronés, dans l'examen de certains monuments faux, doivent attirer l'attention de nos confrères sur cette étude, qui intéresse tout à la fois l'histoire et l'épigraphie de notre région.

Ce travail est peut-être moins spécial, à certains points de vue, que celui qu'a consacré M. P.-Charles Robert au Pays-Messin, sous le nom d'*Epigraphie de la Moselle*, mais il embrasse le passé sous un plus grand nombre d'aspects. C'est un simple inventaire

rappelant les inscriptions tracées sur la pierre, le marbre et le bronze, gravées sur des bagues et des fibules, inscrites sur des fragments de vases en verre ou en terre, sur des tablettes d'oculiste, etc., etc. Chemin faisant, en relevant les erreurs commises par les archéologues, historiens et géographes qui l'ont précédé dans la recherche si attrayante des monuments de l'époque romaine, M. L. Maxe-Werly rend un véritable service à la science, puisque plusieurs textes faux qu'il signale à l'attention du lecteur, acceptés par divers épigraphistes, paraissaient avoir reçu de ces maîtres une consécration définitive.

A l'occasion d'une prétendue plaque d'esclave qui aurait été découverte à Naix, et sur laquelle. induit en erreur par la lecture d'un article publié dans la *Revue de la Meuse*, Duchalais avait consacré une savante dissertation dans cette même Revue, notre confrère démontre avec sagacité que cette antique n'a jamais existé que dans le roman imaginé par M. Baillot ; il prouve par des arguments sérieux que les plaques dites d'esclaves, extrêmement fragiles ou suspendues par une mince bélière, n'ont pu avoir l'emploi qu'on leur attribue, et ont dû, comme de nos jours, être simplement destinées à être attachées aux colliers que portaient les chiens.

Une médaille de plomb, présentant le nom de Nasium, et publiée autrefois par M. l'abbé Phulpin, a fourni à notre confrère l'occasion de réfuter l'opinion émise par plusieurs savants numismatistes, qui veulent reconnaître le caractère du signe d'échange officiel dans ces tessères dont l'usage a été fort répandu au temps des Romains. Cette pièce, que M. L. Maxe-Werly croyait

perdue, vient d'être retrouvée dans une modeste collection.

La plus grande partie des monuments décrits dans la monographie du Barrois, ont été extraits du sol de l'antique Nasium, dont l'histoire est encore à faire. Pendant près d'un demi-siècle, M. Denis, de Commercy, avait annoncé la publication prochaine d'un travail sur cette cité, l'une des plus importantes du pays des Leuci au temps de la domination romaine, et décrit dans les colonnes du *Narrateur de la Meuse* les trouvailles qu'il avait faites et celles dont il avait eu connaissance ; mais ces renseignements, épars dans 51 volumes, ne sont accompagnés ni de plans explicatifs, ni de dessins représentant les objets recueillis.

On aurait donc à regretter la dispersion de toutes ces richesses et la perte de tant de recherches, si, après la mort de M. Denis, ses papiers, conservés avec un soin tout filial par son petit-fils, M. Léon Denis, n'avaient été confiés à M. L. Maxe-Werly, qui a entrepris de rédiger, sous le titre d'*Inventaire archéologique des antiquités découvertes à Nasium*, un travail descriptif de tout ce qui a été recueilli sur le sol de cette antique cité.

Notre confrère se propose, non de donner l'histoire de cette ville, mais de faire connaître l'époque probable de sa création et celle de sa destruction, de signaler les mentions qui en ont été faites dans les auteurs anciens et du moyen-âge, de déterminer son étendue, d'en décrire les monuments les plus importants, et d'énumérer, dans un ordre méthodique, tous les objets qui y ont été découverts. Cette description fera connaître l'époque et les circonstances dans les-

quelles ces antiquités ont été mises au jour, les cabinets dans lesquels elles se trouvent aujourd'hui, ce qui permettra de les y consulter.

Déjà M. L. Maxe-Werly a dessiné, dans les collections publiques et particulières, quantité d'objets recueillis à Naix; mais comme, malgré ses recherches, l'auteur est nécessairement loin de tout connaître, c'est avec reconnaissance qu'il recevra, pour les insérer dans son travail, tous les renseignements qui lui seront adressés.

Cet appel à la bonne volonté des collectionneurs est d'autant plus nécessaire, que Naix, depuis longtemps déjà, a été une mine féconde où les antiquaires et les brocanteurs se sont approvisionnés d'inscriptions gravées sur la pierre, l'argile, le verre, le bronze et les métaux précieux, et que ces objets sont répandus dans une multitude de cabinets.

BRETAGNE.

QUELQUES NOUVELLES RECTIFICATIONS AU NOBILIAIRE DE DOM PELLETIER.

La critique est aisée, mais l'art est difficile.

Lorsqu'on vient relever les erreurs faites par ses devanciers, on doit toujours craindre de se voir appliquer cette sentence du poëte; heureusement qu'on peut répondre: *Amicus Plato, sed magis amica veritas.*

Le docte bénédictin envers lequel je me suis déjà permis (1), et viens me permettre encore de prendre

(1) Voy. *Journal d'Archéologie*, nº de décembre 1879.

cette liberté, est certainement de mes amis, en reconnaissance des renseignements utiles qu'il m'a fournis maintes fois ; mais, par cela même, j'ai le droit de signaler les fautes qu'il a commises, ou plutôt qu'on lui a fait commettre.

Tous ceux qui ont eu occasion de consulter son volumineux in-folio, savent qu'il se compose de deux parties bien distinctes : les articles empruntés aux registres ou à l'ancienne layette *Anoblissements* (1) du Trésor des Chartes, et ceux qu'il a empruntés à un *Nobiliaire manuscrit* ou qui lui ont été communiqués.

Les premiers sont généralement assez exacts (je ne dis pas complètement) ; mais il n'en est pas de même des seconds, et, à les lire, on croirait que de mauvais plaisants ont pris à tâche de tromper l'auteur.

En dépouillant minutieusement son livre pour y chercher les noms des roturiers anoblis en récompense de services militaires, j'ai rencontré quelques-uns de ces articles ; et il y en a certainement d'autres.

On lit, à la page 266 : « FRANÇOIS (Charles), de » Tranqueville, chevaux-légers de la garde de S. A. R. » et ci-devant lieutenant d'infanterie au régiment de » Luxembourg, fut annobli par lettres données à Lunéville le 10 septembre 1717...

» Porte d'azur au lion d'or, armé, lampassé et couronné de gueules ; et pour cimier le lion de l'écu » issant d'un armet morné, orné de son bourlet et lambrequin aux métail et couleurs de l'écu (2). Fol. 181, » régist. 1717. »

(1) Cette layette a été détruite à la Révolution.

(2) C'est bien la description qui en est donnée dans le registre des lettres patentes de 1717 (coté aujourd'hui B. 141), f° 182 v°.

Et à la page 797 : « TRANQUEVILLE (Charles-
» François), l'un de chevaux-légers de la garde du duc
» Léopold I, fut annobli par ce prince le 10 septembre
» 1717. Porte d'azur, à un lion d'or, armé et lampassé
» de gueules, et couronné de même ; et pour cimier le
» lion de l'écu, issant d'un armet morné, etc. Fol. 182,
» régist. 1717. »

Ce double article consacré à un seul et même personnage, est le résultat d'une étourderie pardonnable, mais qui peut induire, et qui a déjà induit des personnes en erreur.

Autre exemple analogue.

A la page 278, on lit : « GASTON (Jean), lieutenant-
» colonel du régiment de monseigneur de Vaudémont,
» fut annobli par Charles IV le 1er mai 1666. Porte
» d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux
» étoiles de même, et d'une épic de bled d'or en pointe ;
» l'écu surmonté d'un armet morné, orné de son bourlet
» et lambrequin aux métail et couleur de l'écu. *Nobi-*
» *liaire manuscrit.* »

Et à la page 607 : « PACQUET (Nicolas), de Vau-
» doncourt,... et Charles-Gaston Pacquet, son frère,
» officier de cavalerie dans le régiment du prince de
» Vaudémont,... furent annoblis par lettres de
» Charles IV,... le 1er mai 1666... Porte d'azur, au
» chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de
» même, et en pointe d'un épi de bled d'or ; et pour
» cimier quatre épis de l'écu (1). *Trésor des Chartes,*
» fol. 27, régist. 1666. »

(1) Les lettres patentes portent : « ...Pour cimier, quatre espies de bled conformes à coluy de l'escu, yssant d'un torty

La gravure du blason est la même aux deux endroits.

Qui reconnaîtrait, dans *Gaston* (Jean), Charles-*Gaston* Pacquet? C'est pourtant un seul individu, dont le nom de famille a été omis et les prénoms dénaturés.

Mais voici le plus curieux.

« PAINTRE (Médard), fut annobli par lettres du » grand duc Charles III, *données à Charmes* le 7 août » 1565. Porte d'argent, à une rose de gueules boutonnée » d'or, au chef de gueules, chargé de deux cuisses et » pattes de lion d'or contronglées ; l'écu surmonté d'un » armet morné, orné de son bourlet et d'un lambrequin » aux métaux et couleur de l'écu. *Nobiliaire manus*» *crit* ».

Si je n'avais connu un peintre, ou *paintre*, comme on écrivait autrefois, ayant porté le prénom de Médard, je me serais vainement demandé quel pouvait être le personnage qui se serait appelé Paintre, et dont le nom de famille n'est suivi d'aucune qualification ni indication de lieu de naissance ; ce qui se voit presque toujours dans les notices de Dom Pelletier. Ce peintre, c'est *Médard* Chuppin (1), dont l'article est à la page 130. Les armoiries, il est vrai, ne sont pas les mêmes, non plus que la date des lettres d'anoblissement (7 mars 1567, au lieu de 7 août 1565) ; mais il est dit, dans l'une et dans l'autre, qu'elles furent données ou expédiées *à*

d'or et d'azur, le tout porté d'un armet morné d'argent, environné de lambrequins du métail et couleurs susdites ». (B. 116, f° 27.)

(1) J'ai donné le texte de ses lettres d'anoblissement dans les *Bulletins de la Société d'Archéologie*, tome IV, p. 37.

Charmes. Or, il résulte de diverses mentions consignées dans le compte du receveur du domaine de cette ville, pour l'année 1566-1567 (1), et dans celui de l'argentier de la duchesse Claude de France pour l'année 1567-1568 (2), que cette princesse, ainsi que le duc Charles III et leurs enfants, étaient alors à Charmes, et paraissent y avoir fait un assez long séjour.

Cette circonstance, jointe à la singularité du nom de *Paintre*, appliqué à un individu, me confirme dans mon opinion. On vient de voir, d'ailleurs, d'après l'exemple de *Gaston*, que le *Nobiliaire manuscrit*, auquel Dom Pelletier a eu le tort d'ajouter aveuglément foi, est bien peu digne d'inspirer la confiance.

Voici, pour terminer, deux légères corrections destinées aux pages 333 et 594. Jacques Guérin fut nommé garde de l'arsenal en survivance à Michel GLORRY, dont le nom est prononcé plus d'une fois dans les relations du siège de Nancy, et non à Michel *Geberry*. — Charles Nicolas, seigneur de Lorry, *Burnecourt*, etc., épousa Marie de Reims, fille de Jean de Reims, seigneur de *Gorze*, *Sallée* en partie, etc. Inutile de faire remarquer qu'il n'y eut jamais de seigneurs de Gorze, encore moins de Sallée, qui n'a jamais existé : il s'agit de GORGE-SALÉE, fief situé au village de BERNÉCOURT, siège d'une baronnie au siècle dernier.

H. LEPAGE.

(1) Voy. *Inventaire-sommaire des Archives*, B. 4043.

(2) Voy. *ibid.*, B. 1150.

CHRONIQUE.

Notre honorable confrère M. Heitz, percepteur à Vézelise, nous adresse copie de l'acte suivant, qu'il a trouvé dans un registre de l'état civil de la commune de Frolois :

Ce jourd'hui sept Aout 1689, je soussigné Prêtre et Curé à Gerbécourt, certifie et déclare que par la permission de Monseigneur Illustrissime évêque et comte de Toul, et du sieur Claude-Nicolas Chevalier, prêtre, curé d'Acraigne, où étans, j'ai administré le sacrement de baptême à Henry Nicolas, fils du gouverneur de la place de Chivrée en Hongrie, et à Henry, fils de Soliman, janissaire dans la garnison de Budes, tous deux nés dans la religion turque; lesquels ont eu pour parrains, savoir : le dit Henry Nicolas, les personnes de mon dit seigneur, et pour marraine haute et puissante dame Anne de Livron, marquise de Haraucourt, et qui ont de même servi de parrain et marraine au dit Henry fils du dit Soliman, lesquels ont signé avec nous sur le présent registre, ensemble : le sieur Nicolas Huyn au service duquel sont les dits Henry Nicolas et Henry, lequel Nicolas porte aussi le nom du dit sieur Huyn. Le dit Nicolas Henry âgé d'environ six ans, et le dit Henry de vingt-trois ans environ.

Bissy N E C
de Toul.

A. de Livron.

Huyn.

Chocquart,
proc. du doyenné.

Chevallier,
(curé à ladite paroisse.)

Igné,
prêtre, curé de Gerbécourt.

Michelet,
bach. en théologie.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS.

—

Notre honorable confrère M. Haillant, avoué à Epinal et membre de la Société d'Emulation des Vosges, qui s'occupe d'une *bibliographie vosgienne*, sollicite le concours de toutes les personnes qui pourraient lui fournir des renseignements sur ce sujet.

A n'en juger que par la liste des nombreuses églises dédiées à saint Maurice et aux martyrs thébéens dans le diocèse de Nancy, le culte de ces héros est très-répandu en Lorraine. Un hagiographe, qui s'occupe depuis plusieurs années de l'histoire de ce culte dans le monde entier, désireux de ne rien négliger pour élever à la gloire des martyrs thébéens un monument digne d'eux, fait appel au concours des savants et des érudits. Il demande en particulier, pour la Lorraine :

1° En quoi consiste, dans ce pays, le culte de saint Maurice et de ses compagnons ;

2° Une monographie succincte des églises ou abbayes mauriciennes les plus intéressantes au point de vue de l'archéologie et de l'art. — On est prié d'y joindre :

3° Les monuments figurés, peintures, sculptures ou autres, les *reliques*, les inscriptions que peuvent renfermer ces églises ;

4° Enfin, les écrits, la liturgie, les documents particuliers, les légendes locales qui peuvent y exister sur saint Maurice, ses miracles ou son culte.

Prière d'adresser ces renseignements à M. l'abbé Bernard de Montmélian, à Paris, 39, rue des Acacias.

VARIÉTÉS.

—

Un de nos nouveaux confrères, qui joint au culte des muses le goût de l'histoire et de l'archéologie, a eu l'idée d'adresser à la Société sa demande d'admission sous forme d'un sonnet ; cette admission prononcée, il l'a remerciée par un nouveau sonnet. Nous avons pensé que nos lecteurs verraient avec plaisir ces deux pièces de vers, ne fût-ce que pour l'attrait de la nouveauté.

Un poëte est légère chose,
Encore un peu, ne serait rien ;
A nul trouble il ne vous expose,
Accueillez-le dans votre sein.

Pareil à la feuille de rose,
Que la plus délicate main,
Un jour, en badinant, dépose
Au rebord d'un vase trop plein !

Malgré sa chétive apparence,
Bientôt, à si douce influence,
L'humble feuille reverdira

Aréopage de Lorraine !
Dans vos rangs, la gloire est certaine,
L'heureux poëte grandira !

—

Chercheur de gloire, hier, je vivais d'espérance,
J'étais fier de pouvoir répondre à votre appel,
Désireux d'être vôtre, heureux déjà d'avance,
Il me semblait rêver que j'étais immortel !

La tête m'en tournait, ma joie était immense;
Croirait-on qu'un diplôme, à l'égal d'un cartel,
M'épouvante aujourd'hui; que, peur de rompre lance,
J'ai reporté ma lyre à l'ombre de l'autel!

Mais s'il faut qu'à votre ordre, un jour je la reprenne
Pour charmer vos loisirs, en chantant la Lorraine,
Ses vieux ducs, ses prélats, ses sages, ses héros,

Près des doctes écrits de vos feuilles savantes,
Mes pauvres vers boiteux, aux rimes sautillantes,
Loin d'en sembler plus laids, en paraîtront plus beaux.

DONS FAITS AU MUSÉE LORRAIN.

—

M. Husson, fils, pharmacien à Toul, a offert quatre empreintes de sceaux, dont il possède les matrices, en bronze, et dont voici la description.

1. Sceau ogival (H. : 0^m,038 ; L. : 0^m,011). Une division horizontale partage le champ en deux parties inégales. Dans la supérieure, qui est la plus grande, saint Eucaire, à genoux, à droite, tient sa tête dans ses mains ; au-dessus, une main bénissant, mouvante de l'angle supérieur ; au bas, dans le coin droit, un fleuron. Dans la partie inférieure, un homme à genoux (le propriétaire du sceau), à gauche, les mains jointes. Légende, en caractères mélangés du XIII[e] siècle :

✠ S TERRICI CANŌICI LIBERDVN

(Sigillum Terrici, canonici Liberduni. — Sceau de Thierri, chanoine de Liverdun).

2. Sceau rond (D. : 0m,028), peu distinct, style du XIV ou du XVe siècle. Ecu penché, à trois chevrons, peut-être accompagnés d'une brisure au canton dextre. Cimier trés élevé, au dessus d'un armet de profil, dont les lambrequins achèvent de remplir le champ. Légende illisible ; il semble que les deux premières lettres sont IO (Johannes ?). En Lorraine, la maison de Bassompierre, et quelques autres moins connues, portaient : *à trois chevrons.*

3. Sceau rond (D. : 0m,03), style de la fin du XVIe siècle. Bras vêtu, émergeant de droite, dont la main tient une crosse en pal ; à gauche, une fleur de lys. Légende, en caractères romains :

† ABBATIS MORIMVNDI CONTRASIGILLVM

(Contre-sceau de l'abbé de Morimond).

4. Sceau rond (D. : 0m,039), style du commencement du XVIIe siècle. Ecu aux armes simples de Lorraine, orné de la couronne ducale, et accosté de deux petites croix doubles, couronnées. Légende :

SEAV DV TABELLIONNAGE DE CHARMES LA COSTE

L. GN.

(La suite des dons au prochain numéro.)

AVIS BIBLIOGRAPHIQUE. — Le tome V de l'Inventaire-sommaire des Archives du département vient de paraître.

Pour la commission de rédaction : le Président, H. LEPAGE.

Nancy, imp. de G. CRÉPIN LEBLOND, Grande Rue, 14.

JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ

D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE

ET DU

MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN.

32e ANNÉE. — 7e NUMÉRO. — JUILLET 1883.

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

Séance du 8 Juin 1883.

PRÉSIDENCE DE M. HENRI LEPAGE, PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la séance du 11 mai est lu et adopté.

Admission de membres titulaires.

La Société admet au nombre de ses membres titulaires : MM. Charles Bertin, propriétaire; Léon Thomas, ancien contrôleur des contributions directes, et Antony Rougieux, architecte.

Présentation de candidats.

Sont présentés comme candidats : M. l'abbé Victor Jacques, agrégé de l'Université, professeur à Saint-Léopold, par MM. Bretagne, l'abbé Mathieu et Léon Germain ; M. Emile Peltier, brasseur à Toul, par MM. Bretagne, L. Germain et L. Quintard ; M. le comte Arthur de Bizemont, ancien officier supérieur de cavalerie, au château de Trembloye, commune de Bouxières-aux-Chênes, par MM. le vicomte de Warren, Félix Collenot et Ch. Cournault ; M. Lallemand, vice-président du tribunal de Saint-Mihiel, par MM. Louis Lallement, Hannequin et Henri Mengin.

M. le vicomte Maurice de Castex et M. l'abbé Arthur Loraux ont adressé des lettres de remerciement à l'occasion de leur récente admission comme membres titulaires.

L'Académie des Lettres, Sciences, Arts et Agriculture de Metz a adressé à la Société le programme des concours ouverts pendant l'année 1883-1884, comprenant le détail des sujets à traiter par les concurrents et pour lesquels des prix seront décernés au mois de mai 1884. Les membres de la Société qui voudraient prendre part à ce concours pourront prendre connaissance de ce programme qui restera à leur disposition chez le Secrétaire de la Société (1).

Nomination d'un trésorier.

Le Président annonce que, par lettre en date du 29 avril dernier, M. l'abbé Guillaume a cru devoir

(1) Voy. ci-après, p. 111.

adresser sa démission de trésorier de la Société, dont sa mauvaise santé ne lui permet plus de remplir les fonctions, et, après avoir payé à M. l'abbé Guillaume un juste tribut de reconnaissance pour le zèle désintéressé qu'il a mis dans l'exercice de la charge qu'il a gérée pendant plus de trente années, il invite l'assemblée à procéder, aux termes de l'ordre du jour, à la nomination d'un nouveau trésorier.

Sur la proposition qui en est faite par un des membres de la Compagnie, le titre de trésorier honoraire est accordé, à l'unanimité, à M. l'abbé Guillaume en témoignage des bons soins et du désintéressement qu'il a apportés aux intérêts de la Société.

L'assemblée passe ensuite à un scrutin secret, dont le dépouillement constate la nomination de M. Collardel, ancien receveur de l'enregistrement et des domaines, aux fonctions de trésorier de la Société d'Archéologie lorraine.

Le Président annonce que le Bureau, réuni avant la séance, a procédé à la désignation de deux membres du Comité du Musée en remplacement de MM. Alfred Geny, décédé, et Léon Germain, faisant actuellement partie du Bureau en qualité de bibliothécaire : le choix du Bureau s'est porté sur MM. Le Mercier de Morière, archiviste-paléographe, et Luxer, avocat général à la Cour d'appel de Nancy. M. Le Mercier de Morière, présent à la séance, déclare accepter ces fonctions et remercie la Société de cette marque de confiance.

Le Secrétaire est chargé d'écrire à MM. Collardel et Luxer pour les prévenir des décisions qui viennent d'être prises à leur égard.

Ouvrages offerts à la Société.

Les Villes neuves en Lorraine, par M. Charles Guyot.

Marguerite de Lorraine, duchesse d'Orléans (1615-1672), par M. le vicomte Lucien de Warren.

La porte Saint-Georges à Nancy, par M. L. Germain (planche).

Revue d'Histoire nobiliaire et d'Archéologie héraldique sous la direction de M. L. Sandret, *comprenant un article* de M. L. Germain *sur les monuments funéraires de l'église de Montmédy.*

Ville de Nancy. — *Bulletin administratif*, 1883, n° 4.

Journal des Savants. — Mai 1883.

Répertoire des travaux historiques contenant l'analyse des publications faites en France et à l'étranger sur l'histoire, les monuments et la langue de la France pendant l'année 1881. — Année 1882, supplément. — Index.

Revue savoisienne, 24e année, n° 4. — 30 avril 1883.

Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, tome VII, nos 114 et 115, 3e et 4e trimestres de 1882.

Annales de la Société historique et archéologique de Château-Thierry, année 1881.

Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, année 1882, 36e volume (6e de la 3e série).

Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loire, n° 162, année 1883.

Romania, n° 45. — Janvier 1883.

Lectures.

M. Le Mercier de Morière donne lecture, en commu-

nication, d'un article sous le titre de : *Fragments d'une étude sur le duc Mathieu II*, et qu'il se réserve de publier.

Inscriptions nouvelles.

M. L. Wiener : *L'industrie cartière en Lorraine.*

M. L. Germain : *Pélerinage de Nancy à Benoîte-Vaux en 1642.*

MÉMOIRES.

—

VISITE DU COMTE DE BELLISLE A LA DUCHESSE-RÉGENTE DE LORRAINE, EN 1733.

A la mort du duc Léopold (27 mars 1729), sa veuve fut proclamée régente, tandis que son fils aîné, le prince François, demeurait à la cour de Vienne, apprenant à aimer par dessus tout l'Autriche, en attendant qu'il épousât (1736) l'archiduchesse Marie-Thérèse. Ce prince avait quitté la Lorraine depuis 1723, et il y parut seulement un moment, à l'automne de 1729, avec un entourage allemand qui déplut profondément dans les duchés. Nous n'insisterons point sur ces détails, que M. le comte d'Haussonville a si pleinement mis en lumière ; mais nous croyons intéressant de faire connaître une dépêche confidentielle que, par hasard, nous avons rencontrée dans un recueil de lettres du comte de Bellisle au Garde des sceaux, coté à la Bibliothèque nationale, manuscrits français 7956.

Le comte de Bellisle — depuis duc et maréchal de France — était gouverneur de Metz quand il entretint

cette correspondance avec M. d'Armenonville. Il le tenait au courant des événements, particulièrement de ceux qui survenaient de l'autre côté du Rhin. Chaque année, paraît-il, il allait saluer la duchesse de Lorraine, — fille du duc d'Orléans. Le récit de la visite de 1733 nous a semblé d'un réel intérêt pour l'histoire de la dynastie lorraine : il corrobore complètement ce que rapporte M. d'Haussonville, mais avec des détails plus curieux et plus précis.

C[te] E. de BARTHÉLEMY.

—

Metz, ce 20 juin 1733.

A M. le Garde des sceaux.

J'ay esté, monseigneur, à Lunéville, rendre mes respects à madame la duchesse de Lorraine comme j'ai coutume de le faire tous les ans et j'en reviens hier. J'y ai trouvé une grande solitude, n'y ayant absolument auprès d'elle que sa domestique indispensable, toute la noblesse très mécontente et fort appauvrie par le retrait général qu'on lui a fait des domaines que lui avoit donnés le duc Léopold, se tient à la campagne

Madame la duchesse m'a entretenu fort au long des sujets de plaintes qu'elle a contre son fils qui n'a aucune considération pour elle et qui met son unique confiance pour ce qui regarde ses biens dans la personne du sieur Fichner et du sieur Toussaint son secrétaire. Elle fut la première à me dire que son fils ruinoit entièrement la Lorraine dont il tiroit tout l'argent : qu'elle n'imaginoit pas ce qu'il en pouvoit faire, vivant à Presbourg comme un simple particulier, où il ne pouvoit pas dépenser 100,000 écus par an. Il n'a en effet

auprès de lui que quatre chambellans dont un seul est lorrain, six pages tous allemands, un contrôleur et un maître d'hôtel, quatre valets de chambre, huit ou dix laquais et environ 120 chevaux pour tout équipage. Il tient une table d'une vingtaine de couverts très médiocre. Cependant il tire tout l'argent de ses revenus qui montent actuellement à 5,960,000 livres, savoir 2,600,000 livres (argent de Lorraine), des Fermes générales, 460,000 des domaines qu'il a retirés et qui sont affermés séparément, 2,000,000 de la taille ou subvention, 450,000 de bois et environ autant de ses parties casuelles, de sa monnoie et autres droits, ce qui jusqu'à présent a esté payé très régulièrement.

Les différentes dépenses qu'il a faites en Lorraine, soit pour l'entretien de madame la duchesse et des princesses ses sœurs, celle du prince Charles, son frère, celles de son écurie, de son équipage de chasse, des gages et appointements, des arrérages de la rente, ne montent qu'aux environs de 1,200,000 livres par an : ainsi il a tiré tout le surplus en espèces qu'il doit avoir dans ses coffres en Allemagne. Il n'a payé depuis 3 ans aucun des capitaux des dettes qu'a laissées feu M. le duc de Lorraine et est en arrière de deux années d'arrérages aussi bien que des appointements et charges de sa maison, qu'il vient encore de modérer et de réduire de près d'un tiers, ce qui a achevé de mettre au désespoir toute la haute noblesse, aussi ne s'en cachent-ils guère et c'est de quelques-uns des principaux d'entre eux que j'ay reçu tous ces détails qui m'ont esté encore confirmés par M. le prince de Craon qui m'est venu voir à Lunéville, qui n'est pas le moins outré, n'y ayant sorte de mortifications que M. le duc de Lorraine ne lui donne dans toutes les occasions qui s'en présentent.

A l'égard du prince Charles, il est aussi généralement aimé en Lorraine que son frère l'est peu. Il est effectivement très poli, très affable, et paroît avoir les inclinations aussi françoises en tout que son frère les a allemandes. Il est fort bien fait de sa personne, très grand, vigoureux et bien conformé : on le tient comme un écolier, n'étant maître de quoi que ce soit et n'ayant aucun domestique à lui, ny aucun argent à sa disposition que 150 livres par mois pour ses menus plaisirs : il est vrai qu'on ne lui refuse point toutes les choses qui peuvent estre nécessaires à son amusement ou à son occupation : il est toujours suivi de son sous-gouverneur, et ce qui me surprend, c'est que c'est un françois qui est M. le chevalier des Porcelets, capitaine de cavalerie réformé au service du roy : son gouverneur nommé M. de Vidampierre, est sur le grabat, mais quoique lorrain il a le cœur françois, ayant servi 25 à 30 dans le régiment du roy dont il a été major. Le prince a un régiment d'infanterie au service de l'empereur, dont son frère ne lui laisse encore aucune espèce de détail, et c'est lui qui dispose de tous les emplois.

Madame la duchesse de Lorraine me raconta qu'elle avoit fait les plus fortes instances auprès de son fils aîné afin de consentir que le prince Charles entre dans le conseil soit pour le former aux affaires, soit pour l'occuper, attendu que dans peu elle y sera inutile et qu'il y feroit beaucoup mieux qu'elle. M. le duc de Lorraine ne lui a fait à 2 ou 3 lettres consécutives à ce sujet aucune réponse, et enfin madame la duchesse ayant réitéré ses instances il y a six semaines, M. le duc de Lorraine lui a répondu seulement que non seulement il ne mettroit point son frère présentement dans le conseil,

mais qu'il étoit résolu de ne l'y mettre jamais, dont elle m'a paru extrêmement blessée et mortifiée : elle me dit tout de suite que son fils étoit beaucoup plus autrichien que lorrain, qu'aussi tous les lorrains se détachoient de lui et n'avoient pas tort : que pour elle, elle s'attendoit bien que dès que nous aurions la guerre avec l'Empereur, le roi s'empareroit de la Lorraine, mais qu'en ce cas, quelque fortune que put faire son fils en Allemagne, elle étoit trop vieille pour aller apprendre l'allemand et que quoiqu'il put arriver, et quelque ordre qu'elle reçut de son fils, elle n'iroit jamais et qu'elle espéroit que comme elle avoit le cœur français, le roy voudroit bien toujours la regarder comme petite-fille de France. Elle me dit encore quantité d'autres choses dans ce jour là, car vous savez qu'elle parle volontiers et dit tout ce qui lui vient dans la pensée.

Ce que j'ay appris de plus particulier et sur quoi vous pouvez tabler, c'est que l'archiduchesse aînée n'est pas encore nubile, quoiqu'on ait répandu le bruit à la cour de Vienne que ses règles avoient commencé : cela est extrêmement faux. Il y a un lorrain attaché à madame de Rouerzen, sœur de M. de Craon, par qui un médecin irlandais qui est auprès de cette princesse l'a mandé à madame de Rouerzen, il n'y a que 8 à 10 jours, n'y ayant personne à la cour de Vienne qui ose penser m'écrire par la poste sur cette matière : ce médecin ajoute que l'Empereur est fort inquiet, l'archiduchesse cadette ayant déjà tout ce qu'il faut pour être mariée.

En général il n'y a pas à présent un sol en Lorraine et il n'y a pas un seigneur lorrain qui trouve à emprunter mille écus dans Nancy : l'indisposition y est générale contre leur souverain, et on y désire avec impatience

qu'il y ait une décision pour qu'on sache si c'est M. le prince Charles qui sera leur souverain (c'est ce qu'ils voudroient par préférence) ou si ce sera le roy, car ils s'attendent bien que M. le duc de Lorraine ne peut garder la Lorraine quand il sera devenu gendre de l'Empereur, et ils en seroient même peu flattés par toutes les raisons ci-dessus, à quoi ils ajoutent qu'en ce cas leur pays seroit le théâtre de la guerre.

Quoiqu'il n'y ait rien dans tout ceci de bien important et dont vous ne soyez déjà parfaitement informé, jai toujours cru qu'il étoit de mon devoir de vous instruire de tout ce qui étoit venu à ma connaissance avec certitude pour ne négliger aucune des occasions de vous donner des marques de mon exactitude et du sincère et respectueux attachement avec lequel, etc.

LE COMTE DE BELLISLE.

MARIAGE DE CATHERINE DE BOURBON AVEC HENRI, DUC DE BAR.

Notre laborieux confrère M. Chapellier nous communique la pièce suivante, transcrite par lui dans les manuscrits de Brienne, ancienne collection, tome 266 (mariages des rois et autres grands seigueurs), p. 221.

—

30 janvier 1599.

Ordre observé au mariage de Madame la Duchesse de Bar, sœur unique du Roi Henri IV, avec M. le Duc de Bar, à présent duc de Lorraine, fils aîné de M. le Duc de Lorraine et de Madame Claude de France, sœur du Roi Charles IX, à Saint-Germain-en-Laye, au vieil château, le dimanche penultième janvier, l'an 1599, en la forme qui s'ensuit.

Ledit jour au matin, Sa Majesté manda audit sieur Duc de Bar de le venir trouver dans son cabinet, ce qu'il fit, et Sa Majesté alla prendre Madame sa sœur à son lever, et la mena par la main dans son cabinet où étoit ledit sieur Duc de Bar.

Lors Sa Majesté commanda à Monsieur l'Archevêque de Rouen, son frère naturel, de les espouser, de quoy il fit quelques difficultés, voulant que cela se fît à l'Eglise, mais Sa Majesté lui commanda de passer outre, disant que sa présence valloit bien une messe.

Ledit sieur Archevêque de Rouen donc obeit, et ayant son rochet, les espousa par paroles de présent.

Ce fait alla célébrer la messe en la chapelle qui est audit château où Sa Majesté le mena.

Madite Dame s'en retourna en sa chambre faire ses dévotions et se parer pour être prête pour le dîner.

Lequel dîner fut servi à la Royale, et fut fait en la grande salle dudit château, auquel assistèrent les Princes, Seigneurs, Princesses et Dames qui lors se trouvèrent à la Cour.

L'après dîner se passa au bal.

Furent coucher los mariés ensemble en la chambre que pour cet effet leur avoit été préparée audit château.

CHRONIQUE.

—

PROGRAMME DES CONCOURS OUVERTS PENDANT L'ANNÉE 1883-1884 PAR L'ACADÉMIE DE METZ.

L'Académie décernera, au mois de mai 1884, des médailles d'or, des médailles de vermeil, des médailles

d'argent, des médailles de bronze et des mentions honorables aux meilleurs travaux qui lui auront été envoyés sur les sujets suivants :

Philologie. — 1. Glossaire du patois messin, comprenant, autant que possible, des *étymologies* et des *concordances* avec les patois voisins ou éloignés et avec les langues étrangères. — 2. Répertoire des locutions spéciales au langage parlé à Metz.

Histoire. — 1. Histoire d'une société ou d'une institution locale ayant rendu des services au pays. — 2. Histoire d'une localité importante (Sierck, le comté de Créhange, Richemont, Forbach, Bitche, etc.) ou d'une abbaye de l'ancien département de la Moselle. — 3. Histoire du chapitre de la cathédrale de Metz. — 4. Histoire de l'une des collégiales ayant appartenu ou appartenant au diocèse de Metz (Sainte-Agathe de Longuyon, Saint-Pierre-aux-Images, Saint-Etienne de Sarrebourg, Saint-Arnual, près de Sarrebruck, etc.).

Archéologie. — Description de ce qui reste des anciens édifices de la châtellenie de Thionville, du bailliage de Sarreguemines et du comté de Boulay.

DONS FAITS AU MUSÉE LORRAIN.

—

LA CROIX D'AFFRANCHISSEMENT DE FROUARD

La notice sur la croix de Frouard, publiées dans les *Mémoires de la Société d'Archéologie* par M. Germain, avait réveillé la pensée, plusieurs fois émise, de voir ce monument au Musée lorrain, surtout depuis sa trans-

lation, de la place publique, à l'ancien cimetière, où il n'avait pas de raison d'être.

Une démarche officieuse, faite près de M. Parisot, maire de cette commune, fut accueillie favorablement ; en conséquence, le Président de la Société d'Archéologie adressa une demande au Conseil municipal.

Le 12 février 1883, le Conseil prenait une délibération, que nous reproduisons d'autant plus volontiers qu'elle montre dans quel excellent esprit cette décision avait été prise.

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal. — Ont asssisté à la séance : MM. Masson, Renaud, Bidu, Labarre, Vilgrain, Parfait, Graff, Rollin, Bertrand et Parisot, maire, président.

Le Maire expose que M. Lepage, président de la Société d'Archéologie lorraine, lui a écrit pour demander que la croix dite de Frouard fût déposée au Musée lorrain, et il invite le Conseil à donner son avis sur cette translation.

L'assemblée, considérant que ce petit monument présente un assez grand intérêt au point de vue historique, et qu'il est, par conséquent, utile de le mettre à l'abri de la mutilation ou de la destruction, accepte avec reconnaissance l'offre de M. Lepage et décide que cette croix sera transportée au Musée de Nancy.

Le 12 juillet 1883, le Musée lorrain prenait possession de cet intéressant monument. ainsi que d'une autre croix, adossée contre un mur, en mauvais état, de l'ancienne maison d'école, laquelle était montée sur un massif de maçonnerie, ayant peu de solidité, présentant un danger pour la sécurité publique ; considérations suffisantes pour en faire la remise au Musée lorrain.

Cette croix est formée de trois parties, d'une base, d'un fût et de la croix, qui sont de deux époques ; l'inscription gravée sur une sorte de médaillon appliqué

contre le fût, donne l'explication de ces époques ; autour on lit : AB OMNI MALO LIBERA NOS DOMINE 1693. Dans le champ : FVT FOVDROYÉE ET REDRESSÉE. La base est de la fin du XVe siècle ; le fût et la croix, comme l'inscription l'indique, ont été refaits en 1693. De même que pour la croix d'affranchissement, le fût a été notablement diminué.

Le Comité du Musée saisit cette occasion pour renouveler à M. le Maire et au Conseil municipal de Frouard sa gratitude, et il espère que ce don engagera les communes qui pourraient posséder des objets de nature à intéresser l'histoire de notre pays, à en faire le dépôt au Musée lorrain, plutôt que de les aliéner en faveur de collections étrangères au département.

—

Ont été offerts au Musée :

Par M. Lebrun, avocat à Lunéville, une photographie, d'après une miniature, d'un portrait de Devaux, lecteur du roi Stanislas.

Par M. Henri Florentin, à Nomeny, diverses monnaies françaises et étrangères.

Par M. Léopold Quintard, un poids romain, d'une livre, dont le Musée possède déjà quelques spécimens.

Par M. Henri Boulangé, un jeton du règne de Charles III, duc de Lorraine.

Par M. de Lahaut, de Verdun, divers types du papier-monnaie émis pendant le siège de cette ville, en 1870.

Par M. Morey, pour joindre à la collection des gravures, plusieurs reproductions photographiques de dessins : projet de plafond pour l'Hôtel-de-Ville ; tombeau du duc René et coupe de la Chapelle ducale avant la

Révolution; projets de restauration de la fontaine de la place Saint-Epvre, ainsi que de l'escalier monumental adossé à l'arc de Triomphe pour la statue de Claude Gelée.

Par M. l'abbé Deblaye, deux monnaies de Henri III et de Louis XIV, et un portrait, gravé, du B. P. Fourier.

Par M. Germain, un surmoulage d'un sceau de la commune de Metz (XIVe siècle).

Par M. Arnauld, ancien pharmacien, une taque représentant le sacrifice d'Abraham.

Par M. Didelot, d'Amance :

1° Un tableau à la gouache, représentant l'ancienne église Saint-Epvre de Nancy, et qui paraît avoir été peint par notre compatriote Ch. Rauch ;

2° Une vieille maison d'Amance (la mère Lavoyer est sur sa porte), peinte par Guérard ;

3° La charge, au crayon, de Louis Alnot, ancien sous-conservateur du Musée de Nancy.

—

L'Administration municipale a fait déposer au Musée une plaque ou insigne de garde-champêtre du ban de Nancy ;

Un boulet de forte dimension, trouvé lors des fouilles faites dans la nouvelle communication de la rue Grandville à la porte Notre-Dame ;

Une pierre trouvée dans les fondations de l'une des maisons démolies de la rue Saint-Joseph, avec l'inscription suivante :

IAY ETEZ POZEZ
PAR PR PETANNE
REMY SA FEMME
EN SEPTEMBRE 1733

Au-dessus de l'inscription se trouvait enchâssée une petite croix en cuivre.

ACQUISITION FAITE PAR LE COMITÉ.

—

Le Comité du Musée lorrain avait, dans sa séance du 30 avril dernier, décidé de tenter l'acquisition de quelques articles faisant partie de la collection Charvet, dont la vente devait se faire, à Paris, dans le courant du mois de mai.

Un seul de ces articles, mais certainement le plus intéressant, a pu être acquis pour le Musée ; c'est une médaille artistique de Charles III, en bronze doré, dont voici la description :

Buste cuirassé. CAROL · D · G · CAL · LOT · B · GEL · DVX.

Revers : Le duc à cheval, armé de pied en cap et l'épée au poing ; au second plan, une ville, sans doute Nancy ; champ semé de croisettes. — Dim. 56 millim.

Cette magnifique médaille est inédite et figurera parmi les plus intéressantes pièces de la collection numismatique que possède le Musée.

Pour la commission de rédaction : le Président, H. Lepage.

Nancy, imp. de G. CRÉPIN LEBLOND, Grande Rue, 14.

JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ

D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE

ET DU

MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN.

32e ANNÉE. — 8e NUMÉRO. — AOUT 1883.

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

Séance du 13 Juillet 1883.

PRÉSIDENCE DE M. HENRI LEPAGE, PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Admission de membres titulaires.

La Société admet au nombre de ses membres titulaires : MM. l'abbé Victor Jacques, agrégé de l'Université, professeur à Saint-Léopold, à Nancy; Emile Peltier, brasseur à Toul; le comte Arthur de Bizemont, ancien officier supérieur de cavalerie, au château de Trem-

bloye, et Lallemand, vice-président du tribunal de Saint-Mihiel.

Présentation de candidats.

Sont présentés comme candidats : M. l'abbé Legin, vicaire à la cathédrale de Toul, par MM. Bretagne, Quintard et Laprevote ; M. Paul Guyot, chimiste à l'usine Solvay, à Dombasle-sur-Meurthe, par MM. Louis Lallement, Favier et Ch. Courbe ; M. le docteur Marchal, à Nancy, par MM. L. Quintard, de Latouche et d'Ubexi ; M. Benoit, doyen de la Faculté des lettres, par MM. Lepage, L. Lallement et l'abbé Mathieu.

M. Ch. Bertin a adressé au Président une lettre de remerciement à l'occasion de sa récente admission comme membre titulaire.

Lecture est donnée de deux lettres adressées à MM. le baron de Dumast et Ch. Cournault, au sujet de bas-reliefs provenant de Joinville et représentant un duc de Guise, dont on propose la vente. Des renseignements seront demandés sur l'état dans lequel se trouvent ces objets et le prix que l'on en désire ; une décision sera prise ensuite.

M. Cournault communique une note de M. Husson, de Toul, au sujet de trouvailles faites à Royaumeix, commune du canton de Domêvre. Cette note, qui est accompagnée de la carte du territoire de Royaumeix et de huit planches coloriées des objets trouvés, sera publiée dans le *Journal de la Société* (1).

La Société historique et archéologique de Langres a adressé l'avis de l'ouverture d'un concours pour un

(1) Voy. ci-après, p. 121.

prix de 1,000 francs à décerner à l'auteur du meilleur travail historique ou archéologique sur le départemeut de la Haute-Marne, ensuite de la fondatiou faite par M. François-Jules Barotte. Les membres de la Société qui seraient dans l'intention de prendre part à ce concours, devront faire parvenir leurs ouvrages, avant le 1er janvier 1884, à M. le Secrétaire de la Société de Langres.

Ouvrages offerts à la Société.

Les artistes lorrains à l'étranger, par M. P. Morey, 1883.

Le Chapitre de Saint-Dié à la fin du XVe siècle. — 1° *Le grand prévôt Didier de Birstroff* (1467-1496), par M. A. Benoit.

Sceau du cardinal de Bar, par M. L. Germain. (Planche.)

Ville de Nancy. — *Bulletin administratif*, 1883, n° 5.

Inventaire-sommaire des Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, tome V. (Déposé par M. Lepage.)

Mognéville, du canton de Revigny (Meuse), par M. C. Bonnabelle.

M. l'abbé de Malartic, maréchal de camp, premier supérieur diocésain du séminaire de Nancy, par M. l'abbé Thiriet.

Assemblée générale de la Société de Saint-François-Xavier, du 8 avril 1883.

Assemblée générale des conférences de la Meuse à Benoîte-Vaux (Société de Saint-Vincent-de-Paul), le 10 mai 1883.

Journal des Savants. — Juin 1883.

Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques, année 1882, n° 4.

Annuaire de l'association pour l'encouragement des études grecques en France, 16e année, 1882.

Bulletin de la Société de Géographie de l'Est, 1883, 1er et 2e trimestres.

Bulletin de la Société philomatique vosgienne, 8e année, 1882-1883.

Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres, tome II, nos 20 et 21.

Revue savoisienne, 24e année, no 5. — 31 mai 1883.

Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, tome XXI.

Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France, tome XIII, 1re livraison.

Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France. Séances du 28 novembre 1882 au 20 mars 1883.

Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, no 163. — Juin 1883. Procès-verbaux.

Catalogue du Musée Guimet, 1re partie, Inde, Chine et Japon, par M. L. de Milloué.

Annales du musée Guimet. — *Revue de l'histoire des religions*, publiée sous la direction de M. Maurice Vernes, 4e année, tome VIII, no 1. — Janvier et février 1883.

Le Cimetière gallo-romain de Strasbourg, par le chanoine A. Straub (3 cartes, une planche lithographiée, 16 planches photoglyptiques et de nombreuses gravures sur bois dans le texte). Strasbourg, 1881, in-4o. Ce volume est offert par MM. L. Germain, Bretagne, Quintard et de Morière, membres de la Société.

Lectures.

M. Lepage donne lecture d'un travail intitulé : *L'assassinat de Philippe-Egloff de Lutzelbourg*, dont la

Société vote la publication dans le prochain volume de ses *Mémoires*.

M. Stanislas Thomas commence la lecture d'un mémoire de M. L. Wiener ayant pour titre : *Recherches sur la fabrication des cartes à jouer en Lorraine*, dont la continuation est renvoyée à la première séance.

Inscription nouvelle.

M. Bretagne : *L'araire antique trouvé à Naix.*

MÉMOIRES.

—

NOTE AU SUJET DE FOUILLES FAITES AU CANTON DU HAUT-DE-FOSSÉ, TERRITOIRE DE ROYAUMEIX (REGIA MANSIO), PAR MM. C. HUSSON, PHARMACIEN A TOUL, ET P. BENOIT, INSTITUTEUR A ROYAUMEIX.

Les bains jouaient un grand rôle dans l'hygiène des Romains. Le soldat, après les fatigues de la bataille, tout couvert de sueur, se jetait dans un bain froid pour réparer ses forces ; le citadin efféminé, pour réveiller son appétit perdu au milieu des plaisirs, se plongeait dans des cuves de marbre, remplies d'une eau pure, et se faisait ensuite couvrir de parfums.

Aussi, sur le passage de ces conquérants, retrouve-t-on toujours les vestiges d'anciens bains ; et, pour ne parler que de nos contrées, nous citerons ceux de Soulosse et de Bagneux ; cette dernière localité s'est appelée tour à tour *Bannialum*, *Baniacum*, *Banniolum*, noms qui dérivent tous du mot latin *Balneum*.

Toul devait avoir ses bains ; mais cette vieille cité n'était sans doute qu'une station militaire ; la ville industrielle et de plaisir se trouvait sur le territoire de Royaumeix (1).

« Il y a apparence, dit Dom Calmet, que le nom de ce village vient de *Regius Hortus*, ou *Regia Mansio*, et que c'était une maison de plaisance des rois d'Austrasie de la première race. »

Avant que Brunehaut vînt chasser dans la forêt de la Reine, les Romains avaient là une ville prospère, reliée à Toul par une chaussée spéciale. Ce n'est pas une simple hypothèse ; nos fouilles donnent à ce fait une grande certitude.

A deux kilomètres nord-nord-ouest du village, la terre change de couleur ; de rouge, elle devient noire ; le sol naturel s'est amendé et transformé à l'aide des détritus provenant d'anciennes habitations. Dans toute cette région, et en pénétrant dans le bois, on rencontre, pour ainsi dire à chaque pas, des restes de forges, précédés en général d'une sorte de petit étang ; on voit enfin les ruines de riches métairies, et nous avons découvert les restes d'une maison avec bains et hypocauste. Ce sont ces dernières ruines que nous allons décrire. Nos renseignements auraient été plus complets et nos fouilles plus productives si nous avious eu l'autorisation de continuer nos recherches. Cette note présentera peut-être néanmoins quelqu'intérêt.

(1) On retrouve des constructions romaines dans tout l'espace compris entre Sanzey et Minorville. — Près de Sanzey des forges. — En face de Royaumeix, des villes et des métairies ; à Minorville, de nombreux restes de constructions romaines ; le tout protégé d'un côté par la ville forte de Toul, de l'autre par le camp retranché de Jaillon.

Une chose frappe tout d'abord dans ces fouilles, c'est l'absence de gros objets : point de colonne, point de statue, aucune sculpture. Des murs, il ne reste que les fondations ; on ne voit en quelque sorte que le sous-sol et le pavé, ce qui indique avec quel soin ces maisons, ces palais des temps anciens ont été nivelés afin d'en livrer le sol à l'agriculture.

Mais, pour arriver à cet état de destruction, il a fallu les désastres les plus épouvantables. Quoi qu'il en soit, à l'aide de quelques vestiges que nous avons mis à jour, nous allons chercher à faire renaître le passé.

La partie la plus remarquable de cet édifice est une vaste salle demi-circulaire, sorte d'abside, qui nous semble avoir été une salle de bains. Ce qui justifie cette assertion, c'est que, de chaque côté, se trouvaient deux conduits destinés à l'écoulement des eaux. Ils étaient formés de mosaïques en pierres blanches prises dans du ciment ; le reste de la salle était pavé à l'aide de mosaïques formant des tresses, des griffes, des lignes circulaires, à l'extrémité desquelles se trouvaient des feuilles de lierre. Le fond de la mosaïque était composé de cubes en pierre blanche ; les lignes étaient formées par des cubes de pierre noire, les feuilles par de petits cailloux taillés et des cubes rouges, bleus et jaunes.

Sous ce pavé nous avons mis à découvert la source qui alimentait les bains et qui va se perdre un peu plus loin, dans un puits qu'on regarde comme très-ancien.

Dans les débris nous avons retiré très-peu de poterie, mais quelques objets en fer, des clous, des pieux, une clef romaine, un couteau en forme de serpe ayant pu servir de strigile, enfin, une clef en cuivre qui a dû être employée pour ouvrir des robinets conduisant l'eau.

Cette salle demi-circulaire, à en juger par les fondations que nous avons mises au jour, était entourée d'un couloir chauffé par un hypocauste. Le foyer souterrain était formé par une série de petites piles de six briques ayant 0^{m} 25 de côté. La chaleur montait dans les murs à l'aide de tuiles plates portant un rebord d'un seul côté, en sorte que ces tuiles, s'appuyant l'une contre l'autre, formaient un véritable tuyau. La partie de ces tuiles prise dans le ciment était striée de manière à y être fixée plus solidement.

Le couloir était couvert de mosaïques formées de cubes blancs et noirs qui représentaient des lignes s'entrecoupant à angle droit ; le pavé s'étant enfoncé entre les piles de briques, les mosaïques étaient complètement brisées.

Sur un des côtés, à gauche, se trouvait une salle qui devait servir à la fois de lararium, de cuisine et de salle à manger ; le sous-sol allait en pente, fortement creusé sous le foyer. Le sol du foyer était formé d'immenses briques, longues de 0^{m} 85, épaisses de 0^{m} 07 centimètres, et fixées dans une forte couche de ciment ; le reste de la salle était pavé de dalles en pierres carrées et plates. Les fouilles faites à cet endroit ont mis à découvert une grande quantité de poteries brisées, noires, brunes, rouges, poteries grossières et poteries fines, débris d'amphores de grandes dimensions, débris de vases petits et de formes élégantes, beaucoup d'os d'animaux, mâchoires de moutons, de sangliers et de carnassiers ; quelques-uns de ces ossements étaient imprégnés de cuivre, provenant d'ustensiles complètement altérés, mais dont on reconnaît des fragments.

Nous avons retiré une portion d'arc ayant appartenu à une statuette que nous n'avons pu retrouver.

La pièce principale retirée de cette chambre est un petit autel de famille, en pierre blanche analogue à celle qui a servi à fabriquer les mosaïques ; à la partie supérieure se trouvent, d'un côté, deux petites figures grossières représentant les dieux lares ; de l'autre, la hache du sacrifice ; au centre, le sang de la victime.

Cet autel, qui rappelle tout à la fois la famille et la patrie, ces ossements, ces poteries et ce foyer, indiquent que cette salle devait servir de cuisine, de salle à manger et de lararium.

A côté de cette chambre s'en trouvait une autre qui nous promettait bien des richesses, lorsque le propriétaire du terrain, croyant que nous avions trouvé des trésors, nous a obligés de recombler nos fouilles.

Nous avons retiré de cette salle, que nous aurions fouillée avec le plus grand soin, un fragment de mosaïque représentant une tête de bœuf fort bien faite, ce qui semblerait indiquer que cette pièce était sans doute la plus riche : le tablinum de la maison.

Parmi les objets importants trouvés dans les environs, il faut citer une fort belle épingle gauloise, un bronze représentant une tête d'aigle ou d'oiseau carnassier tenant une couleuvre dans son bec, un hyppo-sandale, des pièces de monnaies, particulièrement des Constantin ; de riches fragments de poteries et de verre.

Tout semble donc indiquer que, sur cette partie du territoire de Royaumeix, désignée sous le nom de Haut-de-Fossé, se trouvaient de riches habitations, des villas, des forges, des métairies qui ont existé jusqu'à l'époque mérovingienne, et qui ont donné leur nom au village : *Regia Mansio.*

C. HUSSON. BENOIT.

UNE TROUVAILLE A AUTREVILLE (VOSGES).

Le dimanche 8 juillet dernier, M. Mordaing, d'Autreville, m'apportait un petit sac de menues monnaies, renfermant environ 300 pièces recouvertes d'une assez forte couche d'oxide de cuivre, ce qui dissimulait passablement la nature de ces pièces. Il les avait trouvées dans son jardin, situé à côté de sa maison, sur la route de Neufchâteau à Nancy, en cultivant le sol plus profondément que de coutume.

A la vue de cette quantité de pièces du moyen-âge, trouvées presque au centre de la Lorraine, et après avoir reconnu que quelques-unes appartenaient à la fin du XIIIe siècle, j'étais fondé à espérer que j'allais découvrir là des monnaies de notre pays, de Lorraine, de Toul, de Vaudémont, etc., etc.

Mon peu de connaissances en numismatique m'engagea à faire examiner la trouvaille par M. Bretagne, notre confrère de la Société d'Archéologie lorraine, qui voulut bien se rendre à mon désir avec une obligeance dont je le remercie.

Voici l'inventaire de la trouvaille :

De Louis VIII, roi de France...........	2 pièces
De Saint-Louis........................	127 —
De Philippe III et de Philippe IV.......	110 —
De l'abbaye de Saint-Martin de Tours...	47 —
De Thiébaut, comte de Champagne.....	2 —
De Charles d'Anjou	2 —
De Philippe de Bourgogne............	1 —
Du comté de Provence................	1 —
Du comté de Toulouse................	1 —
Enfin, une monnaie épiscopale de Besançon..........................	1 —
En totalité........	294 pièces

Chose étrange, pas une monnaie du pays dans cette singulière trouvaille.

Ne peut-on pas supposer alors que ce petit trésor a appartenu à quelque négociant français ou un autre personnage de cette nationalité, de passage en notre pays, sur la voie romaine qui est non loin d'Autreville, sur le grand chemin de Vicherey à Toul, ou même sur celui de Neufchâteau à Nancy. Il aura peut-être enfoui son argent dans un moment difficile, où il aura péri peut-être.

J'ai cherché à me rendre compte des faits de guerre ayant pu, à la fin du XIIIe siècle ou au commencement du XIVe, provoquer la perte du petit trésor en question.

J'ai trouvé la lutte de Henry III, comte de Bar, contre la France, en 1397, où la partie ouest du comté fut envahie ; mais il n'est pas probable que les faits de guerre soient arrivés jusqu'à Autreville.

C'est ensuite la guerre entre le comte de Vaudémont et le duc de Lorraine, en 1306, pendant laquelle furent livrés les combats de Réméréville et de Pulligny. L'histoire mentionne des représailles ; auraient-elles été exercées sur ce point ? Mais Autreville faisait partie du temporel de l'évêché de Toul.

Serait-ce, enfin, dans le différend du duc de Lorraine avec les bourgeois de Neufchâteau, au sujet de l'altération des monnaies reprochée au duc, différend dans lequel le roi de France, Philippe-le-Bel, prit parti (il lui séait bien, à lui le *faux monnayeur*, de reprocher pareil fait au duc de Lorraine) pour les bourgeois ? Serait-il bien hors de vraisemblance de supposer qu'une pointe de la garnison française de Neufchâteau ait eu lieu sur la route de Nancy jusqu'à Autreville, et que, dans l'aller ou le retour, le petit trésor ait été enfoui ?

Y aurait-il lieu, pour être plus complet, de citer encore l'entrevue, à Quatre-Vaux, dans le vallon à l'ouest de Blénod-lès-Toul, en 1299, de Philippe-le-Bel avec Albert d'Autriche, entrevue dans laquelle le roi de France fut probablement suivi par un certain nombre de seigneurs français ?

En outre, l'Assemblée tenue à Colombey, en 1306, où fut décidée l'importante question de la succession au duché de Lorraine, entre le duc Thiébaut et nombre de seigneurs lorrains ?

Quoi qu'il en soit, Autreville, à cette époque, était déjà un village d'une certaine importance, en possession d'une fort jolie église romane, dont on peut encore aujourd'hui admirer la tour, quoiqu'elle ait été en partie remaniée. C'était déjà un petit centre, à la rencontre de plusieurs voies importantes de communication.

Les monnaies en question pèsent chacune environ un gramme et sont en bas argent ou à un titre assez bas. Aujourd'hui qu'elles sont un peu nettoyées, elles ont bonne apparence ; quelques-unes sont même d'une belle couservation.

Des monnaies françaises, les unes ont été frappées à Tours, les autres à Bourges ; les rois de France avaient donc, à cette époque, un hôtel de monnaies dans chacune de ces deux villes.

L'abbaye Saint-Martin de Tours est représentée par 47 pièces ; toutes les abbayes, tant s'en faut, ne possédaient pas le droit régalien de frapper des monnaies.

E. OLRY.

NÉCROLOGIE.

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Bernard, sénateur de Meurthe-et-Moselle, conseiller à la Cour de Cassation, officier de la Légion d'honneur, décédé, dans la nuit du 18 au 19 de ce mois, à Ramonchamp (Vosges). M. Bernard était, depuis longues années, membre de la Société d'Archéologie, aux travaux de laquelle il s'était toujours intéressé.

DONS FAITS AU MUSÉE LORRAIN.

M. Labé, de Barisey-au-Plain, ex-employé à la construction du chemin de fer de Colombey à Favières, a donné une monnaie en argent d'Albert et d'Elisabeth d'Autriche, trouvée à Barisey-la-Côte.

— M. l'abbé Wagner, membre de la Société d'Archéologie, curé d'Altroff, a donné : 1° un beau quart de teston du duc Antoine, avec le millésime 1529, trouvé sur le finage de cette commune ; 2° un gros tournois de Philippe IV, parfaitement conservé, découvert dans la cave d'une maison de Virming que l'on vient de démolir.

— Notre vénérable trésorier honoraire, M. l'abbé Guillaume, a offert plusieurs médailles françaises.

— M. Lucien Wiener a fait don d'une serrure du XVIII[e] siècle, avec plaque à jour et repoussé.

— M. Adrien CAHEN a fait don de plusieurs petites statuettes égyptiennes, monnaies romaines, pierres gravées et un miroir en bronze, rapportés de différents voyages en Tunisie et à Malte.

—

L'un de nos confrères, M. SIDOT, libraire à Nancy, a récemment offert à la Bibliothèque de la Société d'Archéologie lorraine un ensemble de recueils factices intéressant le pays, et principalement ses hommes remarquables. Formés par un patient collectionneur, six volumes consacrés à des biographies, sont composés de menues brochures, articles de journaux, portraits, notes manuscrites, faire-part mortuaires, gravures ou lithographies épisodiques ; enfin, autographes, parmi lesquels on peut en citer des ducs Charles IV et Léopold, de Marc de Beauvau, de Phil.-Emm. de Lignivile, du maréchal de Bassompierre, de Gabr.-Fl.-Fr., marquis de Ludre, du chevalier de Boufflers, de Mgr de la Fare, de l'abbé Lionnois, etc.

A cette série sont joints cinq autres volumes de moindre importance, relatifs aux objets suivants : 1° Fêtes de 1866, 2° Vosges historiques et pittoresques (articles de journaux) ; 3° Eaux minérales (brochures) ; 4° Stations balnéaires des Vosges (articles de journaux) ; 5° Notes sur la torture en Lorraine et en France (quelques pièces anciennes, gravures anciennes et modernes, articles de journaux).

Il n'est pas nécessaire de faire ressortir l'utilité des renseignements qu'offrent les articles de journaux et les brochures de circonstances; certains récits, dont

l'importance paraît insignifiante à l'époque où ils sont émis pour la première fois, deviennent plus tard, et surtout par le groupement, des documents d'une réelle valeur ; M. Sidot a compris combien il eût été regrettable de diviser une collection commencée il y a plusieurs années et entretenue avec soin ; en l'offrant au Musée lorrain, il met tous les membres de la Société à même d'en profiter, et s'est acquis par là des droits à la reconnaissance.

Ajoutons, toutefois, qu'un grand nombre de pièces récemment recueillies n'ayant pas encore été fixées aux endroits destinés à les recevoir, il ne sera possible de mettre les volumes entre les mains du public qu'au fur et à mesure de l'achèvement de cette opération.

M. Olry, d'Allain, a offert divers instruments et débris de ferraille trouvés par M. Mouchette en cultivant sa vigne au canton dit *le Poirier-Bécat*, à quelques centaines de mètres au sud du village d'Allain. Ce canton, où il existe des ruines d'une importante métairie gallo-romaine, a déjà restitué bon nombre d'objets : une trusatyle, une chaîne en fer, une petite lampe en terre cuite et un fort joli objet en bronze dont ce *Journal* a donné une courte description (année 1867, p. 84).

M. Olry a aussi offert un denier de Philippe III, frappé à Bourges, et douze des pièces provenant de la trouvaille d'Autreville, rapportées plus haut, que M. Mordaing l'a chargé de déposer au Musée.

L'endroit où ont été trouvés les objets offerts paraît être l'emplacement de l'atelier de serrurerie ou de ma-

réchalerie de la métairie. Les fers de chevaux, joints à ces objets, ont été découverts sur différents points des territoires de Bagneux et d'Allain.

Pour la commission de rédaction : le Président, H. Lepage.

Nancy, imp. de G. CRÉPIN-LEBLOND, Passage du Casino.

JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ

D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE

ET DU

MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN.

32e ANNÉE. — 9e ET 10e NUMÉROS. — SEPTEMBRE ET OCTOBRE 1883.

MÉMOIRES.

—

AUXONNE. — ÉTYMOLOGIE DE SON NOM. — SES ANCIENS POSSESSEURS.

Les sujets les plus futiles entraînent parfois à des recherches beaucoup plus longues qu'ils ne paraissaient le comporter : la curiosité grandit au fur et à mesure de chaque découverte ; on veut en faire de nouvelles, et l'on perd un temps précieux à des choses qui peut-être n'en valent pas la peine. C'est ainsi qu'en voulant vérifier, pour un de nos confrères, l'exactitude d'une assertion de Lionnois, j'ai été conduit à en vérifier une autre ; de Lionnois il a fallu passer à Dom Pelletier, le

contrôler et le compléter, et tout cela pour essayer de trouver l'étymologie d'un nom qui ne semble éveiller aucun souvenir historique.

Le premier passage de Lionnois, auquel je viens de faire allusion, se trouve au tome III, p. 89, de son *Histoire des villes vieille et neuve de Nancy ;* l'auteur rappelle, en y faisant une légère addition, des lettres patentes de Charles III, du 14 février 1608, portant concession d'un privilège à trois individus pour l'établissement d'une manufacture de savon. Ces lettres, dont je donne un extrait d'après le texte original (1), sont ainsi conçues :

« Charles, etc..... Noz chers et bien aymez Estienne Salmon, controlleur en l'hostel de nostre... filz le comte de Vaudémont, François Serre et Jeanne d'Aussonne, nous ayans remonstré qu'ilz se sont travaillé et mis en frais d'apprendre les moyens de façonner le savon d'Espagne,... ilz estoient parvenus à telle perfection de cest ouvrage, qu'ils offroient d'en fournir suffisamment... et de le vendre à raison de six gros la libvre..., pourveu que, pour leur donner moyen de retirer les frais qu'ilz ont jà supportez..., il nous pleust leur en donner la permission, privativement de tous aultres, par l'espace de trente ans, offrans de faire faire ledict ouvrage *en la maison de ladicte d'*AUSSONNE, *hors les murailles de ce lieu de Nancy, à la veue du rampart...* »

Le second passage de Lionnois se trouve à son tome premier, p. 385. Parlant des habitations champêtres qui s'élevaient aux abords de Nancy, il consacre plusieurs pages à l'une d'elles, qu'il représente comme plus digne des Dryades et des Amadryades de nos

(1) Archives, B. 77, f° 95.

anciens poëtes que celles qu'ils ont pu avoir sous les yeux.

« La belle et magnifique campagne nommée Auxone, dit-il, située dans la colline de Boudonville, sur un chemin vicinal,... doit *sa création* et SON NOM à Mr Antoine d'Auxone, trésorier général des finances de S. A. R. le duc de Lorraine, et son embellissement à Mr Launay (1), contrôleur général des domaines de Lorraine... Mr Fourier de Bacourt, propriétaire actuel (2), y a fait de grands changements... »

J'en demande bien pardon à Lionnois, mais je crois qu'il a commis une double erreur. Une déclaration des hameaux, écarts, etc., qui se trouvaient sur le ban de Nancy en 1708 (3), porte :

« BOUDONVILLE, comprend plusieurs maisons répan-
» dues dans un vallon et sur le costeau de vignes ;
» quelqu'unes ont des noms particuliers

« Comme AUXONNE, qui est une meterie de vigne
» avec maisons et enclos, *appartenant à Mr George,*
» *second président de la Cour.* »

D'où il résulte qu'au commencement du siècle dernier, Auxonne n'était pas la propriété de Dominique Anthoine.

Quant à sa dénomination, d'où provenait-elle ? Un siècle auparavant, lorsque des habitations ne s'élevaient

(1) Pierre-Gabriel Launay, dont le père avait été anobli par l'empereur François Ier, le 12 janvier 1757, fut maintenu dans son état de noble par arrêt de la Chambre des Comptes, du 22 novembre 1769. (B. 261, n° 34.)

(2) C'est-à-dire vers 1788.

(3) B. 11,724, n° 152.

pas encore autour de Nancy, celle dont il est question ne pouvait-elle pas être dite *à la veue du rampart* de la ville Vieille, d'où l'on pouvait certainement la découvrir; ne serait-ce point alors la maison de Jeanne *d'Aussonne*, qu'on avait continué à appeler la maison d'Aussonne, dans laquelle Charles III permettait d'établir une manufacture de savon? C'est une hypothèse, qui ne s'appuie que sur une similitude de nom, et que je donne sous toutes réserves (1).

—

J'arrive maintenant à ce qui concerne la possession d'Auxonne par Dominique Anthoine ou par ses descendants. Pour traiter ce sujet, il faut que j'entre dans des détails qui constituent un vrai hors-d'œuvre, mais qui offrent pourtant, du moins il me le semble, un certain intérêt. La famille dont ce personnage fut la souche connue, est un exemple curieux de celles qui surent, par leur travail et leur industrie, sortir d'une condition

(1) J'ajouterai que le nom d'Aussonne se rencontre déjà au commencement du XVI[e] siècle. Les pièces justificatives du compte d'Humbert Pierrot, cellérier de Nancy, pour l'année 1537-1538 (B. 7621), renferment une quittance ainsi conçue : « Je Jacquemin *Daussonne*, armurier de Monseigneur le Duc, congnois et confesse d'avoir eu et receu de honneste homme Humbert le sellerier la quantité de douze resaulx de blé .. Tesmoing mon seing manuel icy dessoubz mys le xvj[e] jour du moys de novembre mil v[c] xxxviij.

» J. DOSSONNE. »

Il s'agit du paiement de la pension que le duc Antoine avait assignée à son armurier, lequel écrit son nom *Dossonne*, mais que l'on appelait *Daussonne*, ainsi que porte le compte (B. 7620, f[o] 181), ou, plus régulièrement, *d'Aussonne*.

obscure pour s'élever à de hautes ou honorables positions dans la finance, la magistrature, les armes et l'état ecclésiastique.

En 1692, Dominique Anthoine, qui avait acquis une certaine notabilité, était nommé conseiller-assesseur en l'Hôtel-de-ville de Nancy (1). Trois ans après, il achetait une grosse maison située rue de l'Eglise (2), contiguë à l'hôtellerie dite du Lion d'or, et, plus tard, cette hôtellerie elle-même, où il établit un magasin de marchandises de Hollande, et qu'on appela, pour cette raison, le Magasin de Hollande, en faveur duquel il obtint l'exemption du logement des gens de guerre (3). Son commerce avait pris une grande extension, et il exerçait en même temps la banque.

Lors de la rentrée de Léopold dans ses Etats, il était, dit un document que j'aurai occasion de citer encore plus loin (4), « l'un des plus gros banquiers négociants du royaume ; son crédit dans l'Europe et ses relations dans presque tout le monde connu, le rendaient déjà considérable ; mais son zèle et son attachement pour son souverain ajoutèrent un nouveau degré à la distinction qu'il avait acquise : en effet, il s'appliqua à gérer les finances de ce prince, tant dans l'intérieur des

(1) V. *Archives de Nancy*, t. II, p. 161.

(2) Ch. Courbe. *Promenades historiques à travers les rues de Nancy*, p. 410-412.

(3) *Archives de Nancy*, t. II, p. 63. — En 1708, la Ville, qui lui avait accordé cette faveur, le chargea de faire venir d'Augsbourg un lustre « vermeil doré » qu'elle voulait offrir à la duchesse Elisabeth-Charlotte, femme de Léopold (*Ibid.*, p. 126.)

(4) Lettres de gentillesse de Nicolas-Hyacinthe Anthoine.

Etats que dans les pays étrangers, et il le fit avec le plus grand succès; il employa tout son crédit et ses correspondances pour lui être utile. »

Léopold, dont le trésor avait besoin d'être habilement administré, connaissant la probité, la vigilance, l'exactitude, fidélité et affection à son service de Dominique Anthoine, qui exerçait déjà l'office de receveur général des domaines, lui conféra, par brevet du 9 janvier 1713, la charge de receveur général de ses finances, vacante par le décès de Charles Margueron, avec pouvoir de continuer à gérer les deux emplois (1).

Trouvant, sans doute, qu'il ne l'avait pas suffisamment récompensé, le duc lui octroya, le 15 octobre de la même année, des lettres d'anoblissement, dont les considérants donnent l'exposé des motifs pour lesquels elles furent accordées :

« La noblesse, y dit le duc, étant le don le plus précieux que les souverains peuvent faire à leurs sujets, ils les honorent moins de ce titre par libéralité que pour récompenser leurs vertus... Les uns méritent cette illustration par une louable intrépidité dans l'exercice des armes, les autres l'obtiennent pour prix de leurs veilles et de leur application à l'étude des belles lettres, et plusieurs s'en rendent dignes par un dévouement particulier au service de leur prince et de l'Etat. C'est ce qu'a fait notre amé et féal sujet naturel Dominique Anthoine, qui, depuis plusieurs années, s'est attaché à gérer nos finances dans l'intérieur de nos Etats et dans les pays étrangers, ayant employé tout son crédit et ses correspondances pour nous

(1) B. 192, n° 159.

marquer qu'il n'a eu rien plus à cœur que de nous être utile dans toutes les occasions où il s'est agi de notre service, ayant lui-même anobli sa banque en la consacrant uniquement au soin de nos intérêts... ; et sachant d'ailleurs que ledit Dominique Anthoine, qui est issu d'une bonne et honnête famille de nos Etats, a vécu noblement et qu'il possède des biens en suffisance pour continuer à le faire avec éclat, nous l'avons jugé digne du titre de noblesse pour faire connoître à la postérité l'estime particulière que nous faisons de sa personne... »

Ces lettres d'anoblissement, ajoute le duc, lui sont accordées « sans qu'il soit obligé de nous payer aucune finance ni de nous céder le tiers de ses biens, qui nous est dû suivant la rigueur des ordonnances...., lui en ayant fait don, remise et octroi de notre grâce spéciale et en considération de ses bons et fidèles services (1) ».

Par de nouvelles lettres patentes, du 9 août 1719, Léopold conférait à Dominique Anthoine, qui lui avait donné, en toutes occasions, des preuves de son zèle, de sa fidélité et de son affection à son service, un des deux états et offices héréditaires et alternatifs de conseiller d'Etat entrant au Conseil, trésorier général des finances, créés par l'édit du 29 août 1718 (2), pour en jouir aux honneurs, autorités, prérogatives, prééminences, libertés, franchises, gages, émoluments et autres droits y

(1) B. 214, n° 118.

(2) V., au sujet de l'hérédité de ces offices de finance, le *Recueil des ordonnances*, t. II, p. 205, 268, 533 et 621.

Les gages attribués au fonctionnaire dont il s'agit, par l'édit de 1718, étaient de 7,500 livres par an, plus 3,000 livres, pendant l'année de son exercice, pour frais de bureau et de commis.

attribués ; ayant, pour raison de ce, ledit Dominique Anthoine, délivré entre les mains du trésorier des parties casuelles la somme de cent mille livres, à laquelle la première finance dudit office avait été modérée ; pour être ladite somme employée à la construction et au rétablissement des palais et châteaux de Nancy et de Lunéville (1).

Ces détails font voir quelle haute position occupait Dominique Anthoine, tant en raison de sa fortune que de ses fonctions, et ils expliquent comment ses descendants parvinrent presque tous à des postes élevés. Dom Pelletier en a donné la liste dans son *Nobiliaire*, mais il s'arrête à une époque passé laquelle il existe quelques documents curieux sur cette famille.

Dominique avait épousé Marie-Anne Breton, dont il eut : 1° Marc ; 2° Nicolas ; 3° Marc-Sigisbert, et deux filles, qui contractèrent des alliances distinguées, mais dont je ne veux pas m'occuper.

Marc Anthoine, conseiller en la Chambre des Requêtes du Palais, supprimée par l'édit du 16 novembre 1713, fut nommé, le 29 de ce mois, conseiller maître en la Chambre des Comptes (2). Il était le doyen des conseillers lorsque, le 17 août 1756, il fut appelé aux fonctions de second président (3). Il mourut le 21 décembre 1768, à l'âge de 82 ans, après avoir été (1721), comme son père, conseiller de l'Hôtel-de-ville, et fut enterré dans le caveau de Sainte-Thérèse, en l'église des Carmes (4).

(1) B. 193, n° 95.
(2) B. 102, n° 167.
(3) B. 198, n° 81.
(4) *Archives de Nancy*, t. II, p. 168, et t. III, p. 101 et 337.

Son fils aîné, *Dominique-Marc*, qui remplissait les fonctions de conseiller à la Chambre des Comptes depuis le 8 octobre 1754 (1), y fut nommé, le 12 septembre 1767, procureur général, en survivance au magistrat littérateur Thibault de Monbois (2). — *Marc*, son fils, né le 8 janvier 1764, sur la paroisse Saint-Sébastien, fut reçu au nombre des avocats au Parlement le 22 mai 1783, nommé procureur général en survivance à son père, avec dispense d'âge, le 22 juillet 1784, et, le 8 août suivant, substitut surnuméraire du procureur général, afin d'acquérir les connaissances nécessaires pour remplir un jour ces dernières fonctions (3).

François-Pascal-Marc, frère de Dominique-Marc, né le 11 mars 1732, devint chanoine de la Primatiale le 15 janvier 1753, conseiller clerc au Parlement, puis, le

(1) B. 198, nos 28 et 29.

(2) B. 203, no 25. — Il mourut en 1792. « C'était un homme de bien; aussi ses cendres furent-elles insultées par l'esprit de vertigo révolutionnaire. » (*Biographie des hommes marquants de l'ancienne province de Lorraine*, par Michel, p. 18.)

(3) B. 212, nos 38 et 39.

En 1826, M. Marc Anthoine, ancien procureur général, fils de Dominique-Marc, réclamait personnellement l'indemnité qui lui était due pour les biens confisqués sur lui à cause de son émigration; et en son nom et en celui de ses sœurs, Mmes de Maudhuy de Beaucharmois, Henry de Roville et O'hegnerty, leur part dans l'indemnité due à leur oncle, François-Pascal-Marc, pour les biens fonds confisqués sur lui comme prêtre déporté.

On voit, par les actes de ventes de biens nationaux, que celui-ci possédait un jardin et une maison de campagne faubourg de la Constitution, lieudit à Nabécor; une maison et un jardin derrière, rue Mably.

6 août 1789, grand chantre de l'église cathédrale (1). C'est en cette qualité et en celle d'aumônier de la garde citoyenne que, le 19 avril 1790, il célébra l'office sur le mont Sainte-Geneviève, à l'occasion de la fête de la Fédération, et prononça un discours empreint des plus vifs sentiments de patriotisme. Cela ne l'empêcha pas, quelque temps après, d'être condamné à la déportation.

Nicolas Anthoine, second fils de Dominique (2), né le 11 décembre 1691, remplaça son père, le 21 avril 1731, dans les fonctions de conseiller d'Etat entrant au Conseil et trésorier général des finances, dont celui-ci s'était démis en sa faveur (3).

Il mourut le 8 avril 1737 et fut inhumé dans la chapelle Sainte-Thérèse, de l'église des Carmes, en la sépulture de sa famille.

Nicolas avait épousé Nicole, fille de Claude Richard, seigneur de Bacourt, dont il eut: 1° Dominique, marié, en 1740, à Thérèse Henry de Pont; 2° Nicolas, qui fut capitaine au régiment de Royal-Allemand;

(1) G. 3, f° 117 v°, et G. 612.

(2) Le troisième, auquel je me bornerai à consacrer cette note, fut Marc-Sigisbert, docteur en théologie de la Faculté de Paris, archidiacre de la cathédrale de Metz, conseiller clerc en la Cour souveraine de Lorraine et Barrois, nommé écolâtre de la Primatiale le 12 avril 1736, grand chantre, le 27 mai 1748. (G. 612.) — Il mourut le 5 avril 1772, âgé d'environ 80 ans, et fut inhumé dans l'église des Carmes. (*Archives de Nancy*, t. IV, p. 65.)

Le 13 janvier précédent, il avait fait ses foi et hommage pour la « terre et seigneurie du fief de Gentilly », au village de Maxéville. (B. 11,033, n° 140.)

(3) B. 234, n° 147.

3° Marc-Hyacinthe, dont il sera question ci-après; 4° Jean-Baptiste, conseiller au Parlement de Metz (1).

Marc-Hyacinthe, né le 3 mars 1725, marié, en 1749, à Anne Richard, prit plus tard le nom de Bacourt, sans doute lorsque sa femme eut hérité de cette terre. « Il se dévoua de bonne heure, à l'imitation de ses père et ayeul, au service de son souverain : il fut, en effet, reçu dans la compagnie des Cadets-gentilshommes de S. M. (le roi Stanislas), par arrêt du 17 avril 1742 (2), et, après avoir servi le temps ordinaire et rempli ses exercices avec exactitude et distinction, il passa au service de France, d'abord en qualité de cornette, puis comme capitaine d'une compagnie dans le régiment du commissaire général de la cavalerie (1745) ; il obtint ensuite le même grade dans le régiment d'Artois, et fut fait, dans le cours de ses services, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis ».

(1) La *Biographie du Parlement de Metz* (p. 6) l'appelle *Jean-François ;* il « naquit, dit-elle, le 4 septembre 1728, et fut reçu conseiller le 10 juillet 1749. Il exerça ces fonctions pendant dix ans, et devint procureur général à l'île Bourbon, où il mourut sans postérité, en 1774 ».
— Le même ouvrage commet plusieurs erreurs en parlant de Marc-Sigisbert, oncle du précédent, né le 8 janvier 1693. « Il était, dit-il, docteur en Sorbonne, diacre du diocèse de Toul, et avocat au Parlement de Metz, quand il fut reçu conseiller clerc en cette cour souveraine, le 2 janvier 1720. Après avoir, pendant quatre ans environ, exercé ces fonctions, il passa en la même qualité à la Cour souveraine de Lorraine et Barrois, où il était encore en 1772. » L'auteur a ignoré que Marc-Sigisbert fût, à cette époque, grand chantre de la Primatiale.

(2) V. aussi *Preuves de noblesse des Cadets-gentilshommes du roi Stanislas*, par le comte David de Riocour, p. 10.

Il possédait un quart dans la seigneurie de Malzéville, pour lequel il fit ses foi et hommage les 30 décembre 1771 et 26 janvier 1773 (1).

De son mariage avec Anne-Richard Marc-Hyacinthe eut, en 1754, *Nicolas-Hyacinthe* (dont le nom ne figure pas au *Nobiliaire* de Dom Pelletier), pour lequel il sollicita et obtint, le 13 août 1763, des lettres de gentillesse, avec la permission, pour lui et ses descendants, de faire précéder leur nom de la particule *de* et de continuer à porter les armoiries de la famille : « d'azur, au « chevron d'argent accompagné de trois abeilles d'or, « deux en chef, l'une en pointe, le tout chargé d'un « armet *ouvert et grillé* (2), orné de son bourrelet et « lambrequins aux métaux et couleurs de l'écu, et pour « cimier une abeille (3) », avec deux lions au naturel pour supports de l'écu.

Nicolas-Hyacinthe, qui avait suivi la même carrière que son père, était, en 1776, officier au régiment d'Austrasie : c'est en cette qualité que, le 23 décembre, il rendit ses foi et hommage pour le fief de Gentilly (4),

(1) B. 11,006, n° 137, et 11,019, n° 742.

(2) Les lettres de noblesse accordées à Dominique Anthoine portent : *armet morné*.

(3) B. 257, n° 36. Lettres de gentillesse de Nicolas-Hyacinthe, auxquelles sont empruntés la plupart des renseignements biographiques qui précèdent.

(4) B. 10,037, n° 78. — Le château de Gentilly, dans les dépendances duquel avait été établie, en 1862, une colonie pénitentiaire agricole, a conservé un petit aspect seigneurial qui en fait une des plus jolies habitations de campagne des environs de Nancy. Ce domaine avait été érigé en fief par le duc Henri II, en 1612, pour Henri Philippe, l'un de ses valets de chambre.

qui lui provenait sans doute de son grand oncle, Marc-Sigisbert.

—

Cette longue digression sur la famille du banquier Dominique Anthoine, m'a bien éloigné du sujet principal de cet article, où il ne devait être question que de la maison d'Auxonne et de ses possesseurs.

On a vu qu'elle appartenait, en 1708, à M. George, second président à la Cour souveraine ; à quelle époque changea-t-elle de propriétaire ? les documents me font défaut pour le dire. Le premier que je rencontre est un décret, du 24 décembre 1726, portant concession à Nicolas Anthoine, receveur général des fermes, d'une source d'eau qui se trouvait sur le chemin de Boudonville... ; ladite source consistant en onze lignes d'eau, avec permission de la faire conduire dans ses jardins et maison de Boudonville (1).

Ce décret, non plus que la carte topographique y jointe, ne désigne la maison, mais il est évidemment question de celle d'Auxonne, que Lionnois nous représente comme remarquable surtout par l'abondance de ses eaux. Dans le compte de la succession de Dominique Anthoine, rendu, en 1767, par Marc, second président de la Chambre des Comptes, on voit figurer les quatre fils de Nicolas : Dominique Anthoine ; Nicolas Anthoine *d'Auxonne* (qui signe simplement *Dauxone*), ancien capitaine au régiment de Royal-Allemand ; Marc-Hyacinthe Anthoine de Bacourt, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et ancien capitaine de cava-

(1) B. 229, nº 1.

lerie pour le service de France, tant de son chef que comme fondé de procuration de J.-B. Anthoine, son frère, ancien conseiller au Parlement de Metz (1).

De ce qui précède, il résulte que, contrairement à l'assertion de Lionnois, la campagne d'Auxonne ne doit pas sa création et son nom à Dominique Anthoine, mais qu'elle devint la propriété de son fils Nicolas, dont un des enfants, pour se distinguer de ses frères, ajouta à son nom celui d'Auxonne, tandis qu'un autre avait pris le nom de Bacourt.

—

Je terminerai par quelques lignes qui serviront d'explication et de complément à un article de Dom Pelletier. Il rapporte très brièvement, sous la date du 10 janvier 1725, l'anoblissement de Pierre-Marc Anthoine, fils mineur de feu (2) Marc-Nicolas, qui obtint de porter les mêmes armes que Dominique.

Il fallait ajouter que ce dernier était l'oncle de Pierre-Marc, dont le père, frère de Dominique, avait été conseiller secrétaire des commandements et finances de Léopold. C'est en récompense des services qu'il avait rendus, que son fils fut anobli, avec dispense de finance (3).

(1) E. 143.

(2) Il était mort depuis plusieurs années. Lionnois rapporte (t. II, p. 587) que Dominique Anthoine, en exécution du testament de feu Nicolas, son frère, donna, en 1722, à la paroisse Saint-Sébastien une croix d'argent avec son Christ, faite par le sieur Mougenot, le jeune, célèbre orfèvre de Nancy.

(3) B. 218, n° 13.

Pierre-Marc fit ses foi et hommage, en 1772 et 1776, pour le fief de Vandœuvre et la seigneurie du ban Saint-Pierre à Arnaville, qu'il avait acquis, le premier sur les créanciers du sieur Virion, la seconde sur le comte des Salles (1).

Henri LEPAGE.

DOCUMENT SUR AGNÈS DE LANGSTEIN, FEMME D'HERMAN, PREMIER COMTE DE SALM-EN-VOSGES.

Un titre, récemment découvert par M. Lepage, paraît établir qu'Agnès de Langstein, après être devenue veuve d'Herman II de Salm, premier comte de Salm-en-Vosges, contracta un second mariage, dont l'histoire n'a point conservé le souvenir.

On trouve, en effet, dans le cartulaire de l'abbaye de Domêvre (Archives, H. 1374), une charte de l'an 1138, par laquelle Agnès de Langstein donne à l'abbaye de Saint-Sauveur la moitié de l'église et de la ville de Raon (-les-Leau), pour l'âme de son mari, le comte Godefroid, et pour celle de son fils, Guillaume : « Confirmo quoque eis medietatem ecclesiæ de Raone, quæ data est eis pro remedio animæ comitis Godefridi, mariti mei; necnon medietatem ejusdem villæ, cum banno, quam dedi similiter pro filio meo Willelmo, qui illic jacet. »

De quelle famille était ce comte Godefroid ? S'il y eut d'autres enfants que Guillaume issus de ce mariage, aucun d'eux ne survécut, puisque l'héritage d'Agnès

(1) B. 10,022, n° 471 ; 11,008, n° 498 ; 11,012, n° 1070 ; et 11,013, n° 1180.

passa, croit-on, dans la maison de Salm ; son fils Conrad était, dès l'an 1127, seigneur de Langstein, aujourd'hui Pierre-Percée (*Hist. de Lorr.*, par Dom Calmet, pr. t. II, p. CCLXXXV).

Dom Calmet, dans sa *Liste généalogique des comtes de Salm*, (*Hist. de Lorr.*, 1re éd., t. Ier, col. CCIX), dit ce qui suit : « Herman I, tige des comtes de Salm, ayant ... été élû Empereur en 1081, laissa le Comté de Salm à son plus jeune fils, nommé Herman comme lui, lequel fut la tige des Comtes de Salm de Vosge, et peut-être aussi des Comtes de Salm d'Ardennes ...Je conjecture qu'Herman, ayant épousé Agnès, dame de Langstein, ou de Pierre-percée, s'établit dans la Vosge, et obtint la Vouërie de l'abbaye de Senones. Ruyr (Ant. de Vosge, l. 5, c. 10) prétend qu'Agnès étoit fille de Renaud I, Comte de Bar, de quoi il ne donne aucune preuve. Cette Dame ne se donne point d'autre qualité que celle de Langestein. »

Dom Calmet cite différents titres où l'on trouve le nom du comte Herman.

Dès l'an 1104, il est nommé comte de Salm, dans un titre de Senones.

En 1111, il fut excommunié par Adalbéron, évêque de Metz, pour ses vexations contre la même abbaye.

En 1124, *Hermanus, comes de Salmis*, souscrit à une charte de l'abbaye de Saint-Pierre de Luxembourg, ce qui semble prouver qu'il était aussi comte de Salm en Ardennes.

Deux titres, de 1126 et 1127, portent : *Hermanus, comes, et advocatus ecclesiæ Senoniensis.*

En 1130, dans une charte de la même abbaye de Se-

nones, on lit : *Hermanus, comes, et Hermanus, filius ejus.*

On croit que ce comte mourut en 1131 (A. Neyen, *Biographie luxembourgeoise*, t. II, p. 105).

Herman et Agnès de Langstein paraissent avoir laissé trois fils, Henri, Herman et Conrad. Dom Calmet, dans les deux éditions de son *Histoire de Lorraine*, et surtout dans la seconde, se contredit plusieurs fois touchant ce qu'il rapporte de ces fils ; nous tâcherons d'être plus exact, en résumant ses renseignements. En 1140, Agnès de Langstein fonda l'abbaye de Haute-Seille ; dans cette charte, elle nomme ses trois fils : « *Comitissam Agnetem de Languestein, cum filiis suis Henrico et Hermano consulibus, Conrardum nihilominùs comitem, cum uxore sua Havide, et filio Hugone.* » Dans la souscription de ce titre, ajoute Dom Calmet, il est encore parlé de *Languestey.*

On ignore quelle fut la destinée d'*Herman II ;* on a vu que *Conrad* était, dès l'an 1127, seigneur de Langstein ; Dom Calmet ne parle pas davantage de lui.

Le nom d'*Henri Ier* paraît dans de nombreux titres. Dom Calmet mentionne : « Henry, Comte de Salm et Voué de l'Abbaye de Senones, ès années 1125, 1135 et 1152. *Henricus, comes de Salmis, et Advocatus ejusdem loci* (Senoniensis). Henry, Comte de Salm, s'étant emparé du Prieuré d'Insming en 1152, Etienne, Evêque de Metz, l'obligea à le restituer à l'Abbaye de Saint-Mihiel. C'est ce même Henry I. que S. Bernard obligea de faire la paix avec ceux de Metz, avec qui il étoit en guerre. »

Ce comte laissa un fils qui reçut le même prénom.

Henri II, comte de Salm, confirma, en 1174, la fondation de l'abbaye de Haute-Seille, et, dans sa charte, il

mentionne son père, Henri Ier, sa mère, dont le nom est inconnu, son oncle paternel, Herman, et son aïeule, Agnès : « *Ego Henricus, comes de Salmis, in meorum antecessorum memoriam, patris videlicet, matris, et patrui mei Hermani, aviæque meæ Agnetis.* »

Dans un titre de l'an 1186, il nomme encore : « *Agnetem aviam meam, Henricum patrem meum, Hermanum fratrem, et consules.* »

Ainsi que le fait remarquer Dom Calmet, les comtes de Salm prenaient volontiers le titre de *consuls.*

L. GERMAIN.

TROIS GÉNÉRATIONS SUCCESSIVES D'ALBERT LE NOIR DANS L'OFFICE DE PRÉVÔT DE LA MONNAIE DE LORRAINE.

Nous avons, dans nos *Notes et documents sur les graveurs de monnaies et médailles..... du duché de Lorraine*, donné (pages 156, 180 et 187) quelques renseignements sur les Albert Le Noir, prévôts de la Monnaie de Nancy. Il nous a paru intéressant de publier dans le *Journal de la Société* la note suivante, que notre confrère M. de Gironcourt nous a depuis, et récemment, remise pour nous-même.

H. L.

I. — Albert Le Noir, né à Nancy le 28 août 1616, et mort dans la même ville le 10 septembre 1681, était fils de Jean Le Noir (1) et de Marie...... ; il épousa Barbe-

(1) Jean Le Noir, qui serait mort en 1664, et qui ne peut être confondu avec les graveurs de même prénom, était lui-même fils de Bernard Le Noir, originaire de Châlons-sur-

Françoise Laurent et en eut Charles-Ignace Le Noir, né à Nancy le 29 juin 1658, et Albert Le Noir, dont il sera parlé au paragraphe II. Il exerçait la profession de maître orfèvre, — comme son oncle Nicolas Le Noir, fondateur de la Communauté des prêtres de Saint-Sébastien, — et il était l'oncle du célèbre Ferdinand Urbain, dit de Saint-Urbain, par sa sœur Anne Le Noir, épouse de Claude Urbain, graveur médailliste. — Orfèvre ordinaire du duc Charles IV, il fut nommé par ce dernier à l'office de prévôt de la Monnaie suivant lettres patentes du 9 janvier 1666 (B. 116, f° 3 v°), en remplacement de Nicolas Le Roux.

II. — Albert Le Noir, deuxième de ce nom, maître orfèvre, fut appelé à l'office de prévôt de la Monnaie par lettres du 25 mai 1700, en récompense des bons services rendus dans le même office par feu Albert Le Noir, son père (B. 190) ; il fut ensuite nommé l'un des directeurs de la Monnaie, par brevet du 6 avril 1711, à la suite du décès de Jean Anthoine (B. 192). Il se maria à Jeanne Bagard, et un fils du nom d'Albert Le Noir, qui va suivre.

III. — Albert Le Noir, né à Nancy, paroisse Saint-Sébastien, le 21 mai 1684, eut pour parrain Marc Ba-

Marne, et établi à Nancy vers 1545. Celui-ci épousa Anne Dumay, fille de Henri Dumay, exempt aux gardes du corps de Charles III, et mourut le 15 mars 1634. — En outre de Jean Le Noir et de Nicolas Le Noir, Bernard Le Noir et Anne Dumay avaient eu un troisième fils, Bernard Le Noir (qui a eu plusieurs descendants de son nom graveurs, et qui fut aïeul des Regnard et des de Roguier), ainsi que trois filles, dont deux religieuses de la Congrégation, à Dieuze et à Château-Salins.

gard, marchand, et pour marraine Barbe-Françoise Laurent (son aïeule paternelle).

Il fut pourvu des fonctions de prévôt de la Monnaie par brevet du 1er janvier 1712, dans lequel il est appelé Albert Le Noir le jeune (B. 192).

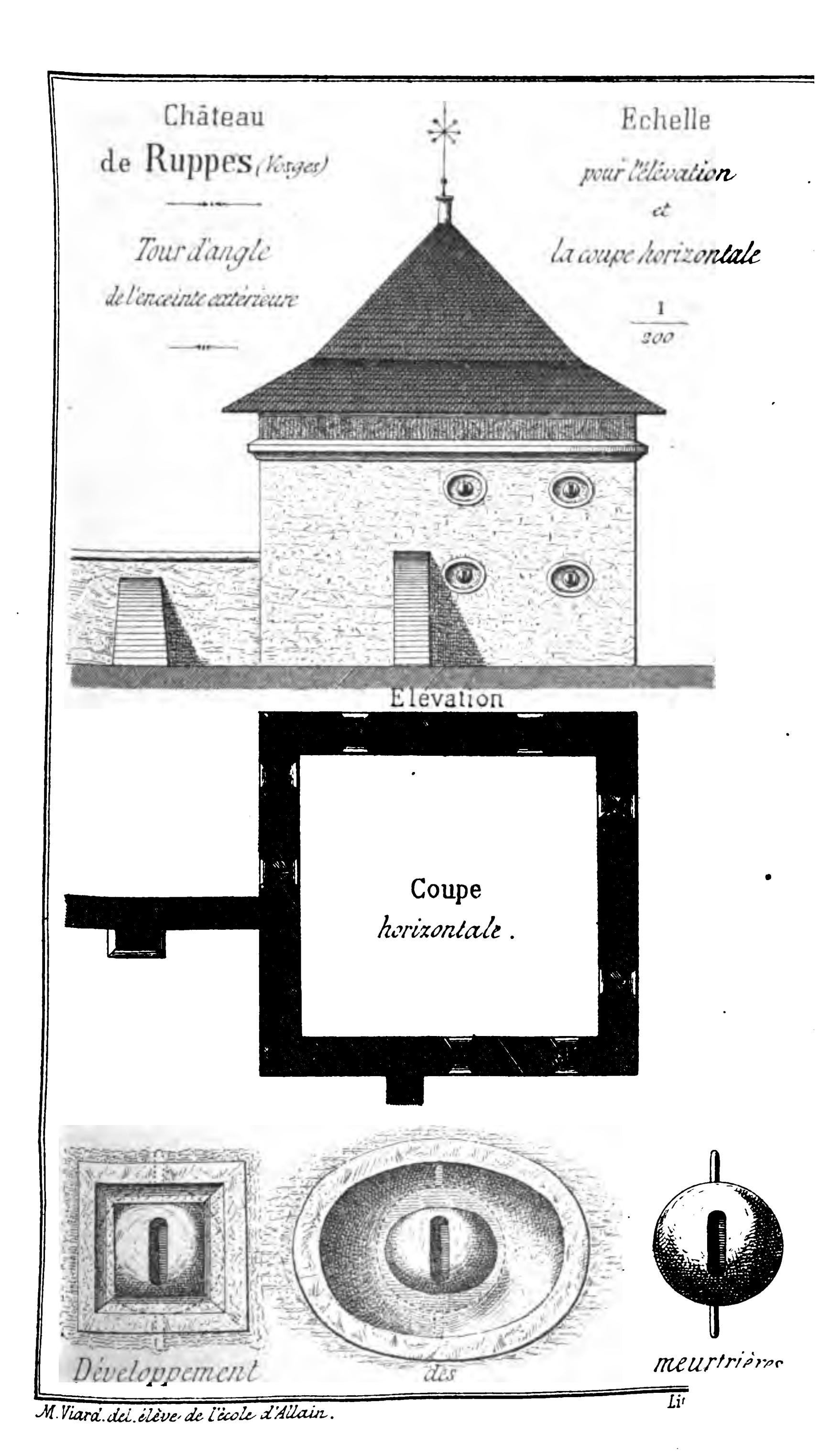
Il mourut sans alliance, le 15 octobre 1780, à Custines, où son cousin, Charles-Nicolas Bagard, était curé; Joseph Le Noir « l'aîné, maître orfèvre à Nancy, son neveu », a signé l'acte d'inhumation.

A. de G.

UNE TOUR D'ANGLE DE L'ENCEINTE EXTÉRIEURE DU CHATEAU DE RUPPES (VOSGES).

Au point de vue de l'architecture civile, surtout de l'architecture militaire, le xvie siècle et le commencement du xviie, jusqu'à la guerre de Trente-Ans, en notre pays, offrent quelque intérêt à être étudiés, car c'est une période de transition. Malheureusement, en Lorraine, les sujets de ce genre sont assez rares et le plus souvent incomplets, par suite de la démolition, vers 1635, des forteresses et des châteaux forts du pays par ordre de Richelieu. Il est donc utile d'examiner les quelques débris qui nous restent, de les décrire pour en conserver le souvenir, car chaque année en voit disparaître quelques-uns, et parfois des plus intéressants.

C'est ce qui m'a engagé à rédiger une petite note au sujet de *la tour d'angle* de l'enceinte extérieure de l'ancien château fort de Ruppes, située à la sortie du village, sur le chemin de Jubainville.



M. Viard. del. élève de l'école d'Allain.

Le château de Ruppes, d'après les comptes de la prévôté de ce nom, déposés aux Archives de Lorraine, fut reconstruit dans la période de 1590 à 1620 ; les travaux étaient en cours d'exécution en 1592. Il se composait de deux enceintes distinctes. La première, ou l'enceinte extérieure, formait un grand carré d'à peu près 200 mètres de côté. Une grosse tour carrée, analogue à celle dont je donne le dessin à l'appui de ma note, occupait chacun des angles, et ces quatre tours étaient reliées par un mur d'environ 2m 50 de hauteur, sur 0m 70 à 0m 80 d'épaisseur. Des contreforts à l'intérieur, et de distance en distance, le soutenaient et augmentaient la solidité de cette enceinte avancée Dans l'intervalle des angles, chacun des murs était flanqué, en son milieu, d'une tour également carrée, mais moins grosse que les précédentes. Elles faisaient, comme celles-ci, saillie sur les murs d'enceinte, et étaient percées d'embrasures. Il y avait donc en totalité douze tours pour défendre cette première enceinte, passablement développée.

Vers le milieu de ce vaste enclos s'élevait le château proprement dit, sur un plan à peu près carré d'environ cinquante mètres de côté. Il était limité par des fossés, aujourd'hui plus ou moins comblés, dont le fond était, dit-on, pavé. Un canal de dérivation prenait l'eau à *la Ruppe*, ruisseau voisin, pour alimenter ces fossés.

On entrait dans cette seconde enceinte, dit Bugnon, « par un pont-levis terminé par un pont qui donnait entrée à la cour du logement ancien ». Cette cour existe encore en partie, mais les bâtiments qui l'entourent sont des reconstructions postérieures à la ruine du château, à l'époque de la guerre de Trente-Ans. Il reste

peu de débris du donjon féodal dans lequel le duc Charles IV passa une partie de sa jeunesse. La partie conservée la plus intéressante est le soubassement d'une tour carrée, à murs très-épais, située en entrant, à droite de l'ancien pont-levis. Comme cette partie du château de Ruppes offre trop peu d'éléments d'étude, je me borne à décrire la tour d'angle dont j'ai déjà parlé, et qui se trouve à l'angle de l'enceinte extérieure.

Elle n'est pas tout à fait carrée, car, en plan, elle mesure hors d'œuvre environ neuf mètres sur dix. Elle a à peu près sept mètres de hauteur de maçonnerie, puis elle est surmontée d'un couronnement en charpente, en forme de pyramide quadrangulaire brisée ; elle est couverte de tuiles plates sur les faces latérales, et de tuiles courbes à crochets sur les aretiers, selon l'usage du temps.

Cette tour faisait saillie, je l'ai déjà dit, sur les murs d'enceinte, et d'environ cinq mètres ; elle était à deux étages d'embrasures pour arquebuses ; ces embrasures offrent une particularité que j'ai tenu à noter, car je ne l'ai rencontrée nulle part jusqu'à présent dans mes excursions.

A l'extérieur, elles ont la forme commune de l'époque, d'un cône vide horizontal à base ovalaire ; mais, pour garantir les arquebusiers défenseurs de la tour, lesquels recevaient souvent, soit directement, soit par ricochet, des projectiles venus de l'extérieur, on munit ici le fond du cône d'une boule en pierre percée suffisamment pour passer juste le bout du canon évasé d'une arquebuse. Cette pierre sphérique mesure environ 0^m 30 de diamètre, et l'ouverture, 0^m 18 de hauteur et 0,08 de largeur. Elle était placée sur une tige d'axe

et fixée dans une sorte d'alvéole ménagée dans la maçonnerie. On pouvait ainsi, sans aucun danger, diriger son tir à droite ou à gauche et même faire un tir plongeant jusqu'au pied de la tour.

Les embrasures du mur de face, le long du chemin de Jubainville, ont disparu ; mais, dans la coupe horizontale que je donne ici, elles se trouvent restituées.

Les murs de la tour n'ont en moyenne que 0^{m} 70 à 0^{m} 80 d'épaisseur, et dans l'appareil du parement intérieur on remarque, aux endroits où le crépis fait défaut, des planches assez épaisses placées entre les rangs de moëllons et à 0^{m} 30 ou 0^{m} 40 de distance l'une au-dessus de l'autre. Ces planches, qu'on n'aperçoit que de champ, sont percées de trous paraissant avoir servi à recevoir des chevilles de bois ou de gros clous de suspension.

Le château fort de Ruppes ne paraît pas, au moins en ce qui concerne cette enceinte extérieure, avoir été construit en vue de résister à un corps de troupes régulières, muni d'artillerie, car son grand développement, la faible épaisseur relative de ses murs, ne pouvaient tenir longtemps ; la brêche eût été bientôt faite. Ce vaste enclos paraît avoir été élevé plutôt pour se garantir contre les incursions des partis et pour abriter, en cas d'alerte, les habitants du village, leur bétail et partie de leurs provisions ; car, on le sait, en ces malheureux temps de brigandage, les gens des villages pourvus de châteaux forts, ceux même des localités voisines, qui avaient sollicité et obtenu, moyennant redevance, leur admission dans l'enceinte fortifiée, étaient heureux de trouver là un lieu de refuge où ils pouvaient momentanément se défendre. Quand il n'existait point de châteaux forts dans la localité ou aux environs,

nos pères aménagèrent souvent l'église et la tour pour la défense commune. Citons, dans les environs, l'église de Barisey-au-Plain et celle de Autreville (Vosges), qui porte encore des traces des luttes passées.

Le château de Houécourt, près de Châtenois, reconstruit vers le même temps que celui de Ruppes, offre aussi, comme celui-ci, une enceinte extérieure développée. Le donjon, que je n'ai fait qu'entrevoir en passant, il y a quelques années, ne paraît pas avoir souffert beaucoup au XVIIe siècle. Il y aurait donc là le sujet d'une intéressante étude sur le style de l'époque.

E. OLRY.

LE MORTIER DES REMPARTS DE LA CITADELLE DE NANCY.

Un de nos amis, qui s'occupe d'analyses chimiques, nous ayant demandé de lui faire parvenir des échantillons du mortier qui lie la maçonnerie des anciens remparts de la Citadelle, nous adresse la note suivante, que nous nous faisons un devoir de publier :

« Le mortier des anciens remparts de Nancy est formé de gros gravier et de mortier simple, le tout ayant acquis une dureté assez grande, car les résultats analytiques indiquent la formation, dans l'intérieur de la masse, d'une certaine quantité de feldspath. Le rapport entre le gros gravier et le mortier est le suivant :

» Cailloux........................	31.66 p. 0/0
» Mortier........................	68.34 —

» Le mortier privé des cailloux a la composition ci-dessous :

» Silice ou gravier fin	68.074
» Chaux	12.601
» Magnésie	2.434
» Alumine	4.431
» Oxyde ferrique	1.123
» Acide sulfurique	0.276
» Acide carbonique	8.135
» Fluorure de calcium	Traces
» Eau de combinaison	2.926
Total	100.000

» Les ouvrages de chimie les plus récents ne rapportent que trois analyses de mortiers contemporains — je veux dire ayant quelques siècles d'existence ; — ce sont, d'après Bauer : 1° celle du mortier d'une porte de Vienne (Autriche) ; 2° le mortier d'une tour de la forteresse de Dresde ; 3° le mortier d'une maison de la même ville. Pour Dresde, l'âge de l'échantillon de la forteresse était trois siècles; celui de l'échantillon de la maison, un siècle ; pour Vienne, environ cinquante ans.

	VIENNE.	DRESDE	
		FORTERESSE.	MAISON.
Sable	51.42	6.10	79.200
Chaux	18.26	4.20	4.300
Alumine et fer oxydulé	4.80	1.80	0.176
Silice soluble	1.11	6.20	2.100
Acide carbonique	18.70	18.70	13.600
Eau	3.31		
Magnésie	5.04	»	»

» Comme vous le voyez, les résultats sont très-variables, et, si l'on fait la somme des éléments, on arrive à constater que les dosages ont été incomplets. Ceux que je donne, pour les vieux remparts de Nancy, se rapportent exactement à 100 grammes, bien entendu séparation faite des cailloux, dont le rôle n'a pas été important dans la transformation subie pendant quelques siècles par ce mortier.

» Si, maintenant, on tient compte des observations recueillies dans ces derniers temps par divers ingénieurs, sur les transformations que subissent les mortiers pendant leur durcissement, on peut facilement grouper les chiffres de la première analyse et arriver, pour la véritable composition du mortier des remparts de Nancy, à ce nouveau résultat :

» Gravier fin } » Silice }	....	49.367
» Silicate d'alumine. 14.239 } en combinaison } — de chaux. 5.678 } feldspathiques . }		19.917
— — en excès	....	7.000
— de fer	....	2.723
» Carbonate de chaux	....	12.552
— de magnésie	....	5.046
» Sulfate de chaux	....	0.469
» Fluorure de calcium	....	Traces
» Eau de combinaison	....	2.926
	Total......	100.000

Ajoutons à cette note, aussi curieuse qu'intéressante, que les remparts de la Citadelle ont, pour le moins, trois siècles et demi d'existence.

Ch. COURBE.

UN DES MORTIERS EN MARBRE DU MUSÉE LORRAIN.

On lit dans le *Supplément des bâtiments de Nancy,* à la page 128 du *Compte général de Dépense,* qui forme la seconde partie du *Recueil des Fondations* du Roi de Pologne :

Marbre.

La somme de cent trente-deux livres sept sols sept deniers payée au sieur Lechien, marbrier, pour fourniture de trois mortiers de marbre, pour le service des frères de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu de Nancy, suivant le règlement, mandement et quittance, cy.............................. 132 l. 7 s. 7 d.

Un de ces mortiers a été déposé au Musée lorrain avec les vases provenant aussi de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu.

ÉTAT DE L'ARTILLERIE DU CHATEAU DE LIGNY (XVe-XVIe SIÈCLES).

Nombre de l'artillerie estant dedans le chasteau de Liney.

Et premiers.

Deux canons .... II c.
Deux sacretz .... II s.
Item deux moyenne, de quoy y en a une rompue .... II p.

Item deux pièce de fer rouge........... II p.

Item une aultre pièce de fonte, qui est à boicte, qui est sur le villonart des molins.. I p.

Item neuf faulconneaulx monté sur roue, de quoy il y en a ung rompu, icy......... IX fx

Item ung aultre faulconneau qui est sur Angleterre qui a esté admené d'Avignons avec une hacquebutte à crocq qui est de fonte, icy.............................. II p.

Item deux petis émerillons montez sur roue, icy.............................. II e.

Item troys aultres émereillons de fer forgié, montez sur roue, et ung aultre qui n'est pas monté, icy........................ III ém[s]

Item quatorze hacquebutte de fonte, des premières que nous avons trouvée audict chasteau, desquelles y en a sept à Baudignécourt : deux au fort, deux darrière la maison Lucas, deux en la tour Nostre-Dame et une en la chambre aux picques, icy. XIIII hac.

Item XX hacquebuttes à crocq, de fer forgié, admené de Coulongne, desquelles en y a sept en la tour de Paradis, quattre en la chambre de compère, une en la chambre des picques, une en la chambre Pierre le canonnier, icy........................ XX hacq.

Item troys hacquebutes à crocq de Coulonne, sur le pont levys des moullins de Troys en la tour du guect, derrier la maison Lucas, et une que Jehan de Pigny rompi, icy................ .. .. III hac.

Item XII hacquebutte à crocq de fonte, qui ont esté amené de Pougy, VI en la tour du guect, darière la maison Lucas, deux en la tour Nostre-Dame, deux en la tour de...., et deux en la chambre de Pierre le canonnier, icy.............................. XII hac.

Item IIII hacquebutte à crocq de fonte qui sont de la vielle fasson, une sur le pont levys, une au fort, une en la tour darière la maison Lucas et une que le compère a rompue, icy.............................. IIII hac.

Item soixante six hacquebutte à crocq de fer forgié qui ont esté fètes à Pougy et à Ligny, de la faisson de Pigny, desquelles en y a LV en la chambre aux picques, VII en la chambre de compère et troys en la tour darière la maison Lucas, et une qui fut rompue quand elle furent menée à Guyse, icy...... LXVI hac.

Item quattre hacquebutte à crocq de fonte, qui ont esté admenée de Pougy avec deux petis émereillons de fort qui ne sont pas monté, icy.............................. VI p.

(Arch. de l'Aube, E. 763.)

Communication de M. Chapellier.

CHRONIQUE.

Nous sommes heureux d'annoncer que le livre de notre sympathique confrère M. Albert Jacquot, *la Musique en Lorraine*, vient d'obtenir, au concours des œuvres d'art de l'Académie normande, à Trouville, le grand prix d'honneur, c'est-à-dire la première récompense. Ce prix consiste en une magnifique coupe de Sèvres, de la valeur de 300 francs, offerte par le Président de la République.

PROGRAMME DU CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES A LA SORBONNE EN 1884.

I. — *Section d'histoire et de philologie.* 1° Origine, signification et formes successives des noms de lieu d'une région.

2° Mode d'élection et étendue des pouvoirs des députés aux Etats provinciaux.

3° Les villes neuves, les bastides, les sauvetats et autres fondations analogues à partir du XII° siècle.

4° Les biens communaux au moyen-âge.

5° Origine et organisation des anciennes corporations d'arts et métiers.

6° Indications fournies par l'emplacement des établissements charitables pour fixer le tracé des anciennes voies.

7° Origine, importance et durée des anciennes foires.

8° Utilité et importance des registres de notaires, des registres de paroisse et des documents des greffes ; — mesures prises ou à prendre pour en assurer la conservation et en faciliter l'usage.

9° Anciens livres de raison et journaux de famille.

10° Données géographiques et statistiques à tirer des procès-verbaux de rédaction des coutumes.

11° Etat de l'instruction primaire et secondaire avant 1789.

12° Liturgies locales antérieures au XVIIIe siècle.

13° Les ermites et les reclus.

14° Origine et règlements des confréries et charités antérieures au XVIIe siècle.

15° Quel jour commençait l'année dans les différentes provinces de la France au moyen-âge?

II. — *Section d'Archéologie.* 1° Quelles sont les contrées de la Gaule où ont été signalés des cimetières à incinération remontant à une époque antérieure à la conquête romaine? — Quels sont les caractères distinctifs de ces cimetières?

2° Essayer une classification des enceintes fortifiées, *oppida* gaulois, camps romains, mottes féodales. — Indiquer quels sont les caractères distinctifs de chacune de ces séries ; donner des exemples.

3° Déterminer la date exacte des murs d'enceinte de l'époque romaine dans la construction desquels sont entrés des monuments funéraires ou des débris d'anciens édifices.

4° Décrire les monuments connus sous le nom de *piles*, comme la *pile de Cinq-Mars*, près de Tours. — Caractériser ces monuments ; en rechercher l'origine et la destination.

5° Dresser la liste, faire la description et rechercher l'origine des œuvres d'art hellénique et des inscriptions grecques qui existent dans les collections publiques ou privées de Marseille et des villes de la Provence ou de la basse vallée du Rhône. Distinguer entre ceux de ces monuments qui sont de provenance locale et ceux qui ont été importés dans les temps modernes.

6° Etudier les plus récentes théories qui ont pu être émises sur l'origine des basiliques chrétiennes. Décrire les plus anciennes basiliques que l'on connaisse en dehors de l'Italie, en particulier celles de l'Algérie.

7° Etudier les caractères qui distinguent les diverses

écoles d'architecture religieuse à l'époque romane, en s'attachant à mettre en relief les éléments constitutifs des monuments (plans, voûtes, etc.).

8° Quels sont les monuments qui, par l'authenticité de leur date, peuvent être considérés comme des types certains de l'architecture en France avant le XIIIe siècle ?

9° Quelle est la distribution géographique des églises à une seule nef dont les cathédrales d'Albi et de Perpignan sont les types principaux ? Quelle est l'origine du plan de ces édifices ?

10° Quelles sont les églises à coupoles de l'Aquitaine dont la date peut être établie par des documents historiques? Produire et discuter les textes relatifs à leur construction.

11° Quels sont les monuments dont la date attestée par des documents historiques peut servir à déterminer l'état précis de l'architecture militaire en France aux différents siècles du moyen-âge ?

12° Etudier, avec accompagnement de coupes et de plans, les constructions rurales élevées par les abbayes, telles que granges, moulins, étables, colombiers, etc.

13° Signaler et décrire les peintures murales antérieures au XVIe siècle existant encore dans les monuments civils ou religieux de la France.

14° Signaler les œuvres de la sculpture française antérieures au XVIe siècle, qui se recommandent soit par la certitude de leur date, soit par des signatures d'artistes.

15° Etudier les tissus anciens et les broderies qui existent dans les trésors des églises, dans les musées et dans les collections particulières.

16° Quels sont les progrès réalisés depuis dix ans dans le classement des monnaies gauloises, soit au point de vue chronologique, soit au point de vue de leur distribution géographique.

Pour la commission de rédaction : le Président, H. LEPAGE.

Nancy, imp. de G. CRÉPIN-LEBLOND, Passage du Casino.

JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ

D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE

ET DU

MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN.

32e ANNÉE. — 11e NUMÉRO. — NOVEMBRE 1883.

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

Séance du 10 août 1883.

PRÉSIDENCE DE M. HENRI LEPAGE, PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la séance du 13 juillet est lu et adopté.

Admission de membres titulaires.

La Société admet au nombre de ses membres titulaires : MM. Charles Benoit, ancien doyen de la Faculté des lettres, membre de l'Académie de Stanislas ; Paul Guyot, chimiste à l'usine Solvay, à Dom-

basle-sur-Meurthe ; l'abbé Legin, vicaire à la cathédrale de Toul ; et Eugène Marchal, docteur en médecine, à Nancy.

M. le vicomte de Bizemont a adressé une lettre de remerciement à la Société à l'occasion de sa récente admission au nombre des membres titulaires.

Des photographies des bas-reliefs provenant de Joinville sont déposées sur le bureau ; la Société attendra les renseignements qu'elle a demandés avant de se prononcer sur les offres d'achat qui lui avaient été faites.

L'Académie royale des Belles-Lettres, d'Histoire et des Antiquités de Suède, établie à Stockolm, demande, par l'intermédiaire de son Secrétaire perpétuel, M. Hildebrand, d'entrer en communication d'échange de publications avec la Société d'Archéologie lorraine, à laquelle elle a déjà expédié quelques ouvrages publiés dernièrement. Cette demande est accueillie avec empressement par la Société, qui charge son Secrétaire de donner avis de cette décision à l'Académie de Suède, et de lui adresser les volumes disponibles des *Mémoires de la Société d'Archéologie.*

Sur la proposition de M. Cournault, la Société vote l'acquisition d'un volume publié par M. Victor Gross, docteur en médecine, sous le titre de : *Les protohelvètes ou les premiers colons sur les bords des lacs de Bienne et Neufchâtel.* Ce volume contient 33 planches en photographie, figurant 950 objets trouvés pendant les fouilles.

Ouvrages offerts à la Société.

VILLE DE NANCY. — *Bulletin administratif*, 1883, n°s 6 et 7.

Les monnaies lorraines, par le comte DE RIOCOUR.

Coup-d'œil sur les bibliothèques des couvents du district de Nancy pendant la Révolution. Ce qu'elles étaient. Ce qu'elles sont devenues, par J. FAVIER.

Deux procès du chapitre de Remiremont à la fin du XVIII[e] siècle, par M. A. BENOIT.

Histoire des villes vieille et neuve de Nancy, par le sieur J.-J. LIONNOIS, prêtre. — *Historique de sa publication. — Liste inédite des souscripteurs*, par Ch. COURBE. (Offert par M. LANGLARD.)

Petite excursion botanique au ballon d'Alsace, par M. HAILLANT.

Recherches généalogiques sur la famille de Pillard de Naives, par M. Léon GERMAIN.

Le Postillon lorrain, 1884, 47[e] année, offert par M. VAGNER.

Répertoire des travaux historiques, tome II, n° 1, 1883.

L'imprimerie et la librairie dans la Haute-Marne et dans l'ancien diocèse de Langres, par deux membres correspondants de la Société historique et archéologique de Langres.

Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie, 3[e] série, tome VII, 1882.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, 1883, n° 1.

Revue Savoisienne, 24[e] année, n° 6, 30 juin 1883.

Mémoires de l'Académie de Nîmes, 7[e] série, tome IV, 1881.

Rapport sur l'activité de la Commission impériale archéologique pour l'année 1880. Saint-Pétersbourg, 1882.

Memorie della regia Accademia di Scienze, Littere ed Arti in Modena, série II, vol. I, 1883, in-4°.

A Kbngl. Vitterhets historie och Antiquitets Akademiens Manadsblad. Forsta Argangen. Med 85 figurer. 1872-1881.

Svenska sigiller fran Meteltiden. Utgenia af bror emil Hildebrand. Andra haftet.

Teckningar ur Svenska Statens historiska Museum. Serien IV et VI. 1872 et 1878.

Album Caranda (suite). *Les fouilles d'Armentières*, 2ᵉ année — 1882. *Explication des planches.* — *Extraits du journal des fouilles.* 10 planches, par M. F. Moreau. (Offert par l'auteur.)

Lectures.

Il est donné lecture de la suite du travail de M. Wiener : *Recherches sur la fabrication des cartes à jouer en Lorraine*, dont la Société vote l'impression dans le prochain volume de ses *Mémoires*.

M. Léon Germain communique un article sur le *pèlerinage de Nancy à Benoîte-Vaux en 1642*, dont la publication sera faite également dans le prochain volume des *Mémoires de la Société*.

MÉMOIRES.

—

RÉHABILITATION D'UN MAITRE DES HAUTES ET BASSES ŒUVRES

Dans l'ouvrage auquel il a donné le titre de *Justice criminelle des duchés de Lorraine et de Bar*, M. Dumont

a consacré (1) un assez long chapitre à l'exécuteur. Après avoir énuméré les « privilèges, casuel, rétributions et traitement » affectés aux bourreaux, il ajoute que ceux-ci (ou plutôt quelques-uns) « jouissaient personnellement d'une réputation scientifique, perpétuée jusqu'à nous, qui ne laissait pas d'être lucrative. Ils médicamentaient, ils saignaient, ils opéraient les malades ! Leur fameuse *graisse de pendus* était recherchée avec empressement, et ils excellaient, disait-on, à extirper les cancers des femmes à l'égal de ceux de la société. Ils passaient encore pour très habiles à cicatriser les plaies, ainsi qu'à soigner les ulcères les plus dégoûtants. Leur habitude d'aborder sans hésitation ni répugnance les parties les plus sensibles du corps, leur donnait probablement une certaine hardiesse qui inspire confiance au peuple, toujours entraîné d'ailleurs vers ceux qui compatissent à ses maux. Il est probable encore qu'ils donnaient jadis des soins aux lépreux ; car on voit qu'à Paris ceux-ci leur payaient chacun une redevance annuelle de 4 sous.

» Cet empiètement du bourreau sur les attributions d'Esculape donna lieu à quelques résistances, les médecins étant surtout peu flattés de la concurrence. En 1658, Bernard Braine et Jean Lus, chirurgiens à Saint-Avold, espérant éloigner maître Carpsf, bourreau du lieu, de la pratique de leur art sacré, lui intentèrent un procès. La justice, après maintes dissertations et dis-

(1) Tome II, p. 214-236. — A la p. 233 se trouve une liste des bourreaux, fort incomplète, surtout pour la première moitié du siècle dernier. J'ai relevé beaucoup de noms qui n'y figurent pas, notamment du personnage dont il est question dans la présente note.

cussions, décida que Carpsf resterait apothicaire et médecin, mais que les chirurgiens demeureraient seuls en droit de faire les opérations ».

Ce que dit en dernier lieu M. Dumont peut s'appliquer, jusqu'à un certain point, au personnage dont je vais parler. Martin Castagnié ou Castaignié, après avoir, paraît-il, exercé l'office de maître des hautes et basses œuvres en France, avait été, j'ignore à quelle époque, appelé à remplir les mêmes fonctions dans la capitale du Barrois. Durant le cours de son *ministère*, il s'était adonné à l'étude de l'anatomie et avait acquis des connaissances qui lui permettaient de guérir promptement les luxations, fractures « et autres accidents ». Les chirurgiens, auxquels il faisait une concurrence redoutable, le poursuivant de leurs vexations, il se vit obligé de renoncer à son office pour se vouer entièrement au soulagement des blessés. Mais, afin de ne leur inspirer aucune répugnance et se laver de la tache que ses fonctions lui avaient imprimée, il crut devoir solliciter des lettres de réhabilitation qui devaient effacer toute trace de flétrissure sur lui et ses descendants.

Il fut fait droit à cette requête, en considération des services qu'il avait rendus et était encore appelé à rendre, et il put prendre rang dans la société sans qu'il fût permis à personne de lui rappeler son passé, ni de lui en adresser un reproche. C'est ce qui est consigné dans les lettres patentes ci-après, que je reproduis intégralement (1) :

« François, par la grâce de Dieu, duc de Lorraine,

(1) Elles se trouvent au Trésor des Chartes, dans le registre des lettres patentes au grand scel des années 1733 et 1734, B. 175, f° 59 v°.

de Bar, de Montferrat et de Teschen, roy de Jérusalem, marchis, duc de Calabre et de Gueldres, marquis de Pont à Mousson et de Nomeny, comte de Provence., Vaudemont, Blamont, Zutphend, Sarwerden, Salm, Falckenstein, prince souverain d'Arches et de Charleville, etc., à tous présens et à venir, Salut. Nous avons reçu la très humble suplication faite de la part de Martin Castagnié, cy devant maître des hautes et basses œuvres de Bar, contenant qu'ayant acquis, par son étude et son application et une infinité de discétions anatomiques, qu'il a fait, tant en France qu'en Lorraine, depuis trente deux ans, une connoissance parfaitte de toutes les parties du corps humain et la manière de guérir promptement les luxations, fractures et autres accidents, en quoy il auroit parfaitement réussi toutes fois qu'il a été appellé par les blessés et malades, suivant les certifficats en grand nombre qu'il a produit et l'acte de notoriété qui luy en a été donné par les officiers de l'hôtel de ville de Bar, qui justifient pleinement son sçavoir et son expérience, qui luy ont attiré la confiance du publique, qui l'emploie préférablement aux chirurgiens de ladite ville et de la campagne, qui n'ont cessé de le chagriner et de le poursuivre pour l'empêcher de prêter ses secours à ceux qui l'appelloient ; ce qui l'auroit obligé de quitter ses fonctions de maître des hautes et basses œuvres, qu'il aurait remis entre les mains de Jean Renne (1), son gendre, qui les fait à

(1) Lizez : *Rheine* ou *Rheyne*. Plusieurs membres de cette famille exercèrent l'office de maîtres des hautes œuvres. L'un deux, Pierre, était bourreau à Bar en 1783. (Dumont, p. 236).

présent, pour s'attacher entièrement au soulagement des blessés, sy notre bon plaisir étoit de luy permettre de continuer à les secourir, et pour le faire avec plus de liberté de sa part et moins de répugnance du côté desdits blessés, de luy accorder nos lettres de réhabilitation sur ce nécessaires. A quoy inclinant favorablement, en faveur de sa réputation et expérience, de la confiance que le publique a en luy, des secours réels qu'il donne aux pauvres, et pour l'engager à les continuer comme il a fait jusqu'à présent, après avoir fait voir le grand nombre d'attestations et de certifficats des cures extraordinaires qu'il a fait, et eu sur ce l'avis des gens de notre Conseil, Nous, de notre grâce spéciale, pleine puissance et autorité souveraine, avons ledit Martin Castaignié, ensemble ses enfants nés et à naître en légitime mariage, relevé et réhabilité, relevons et réhabilitons par ces présentes de l'état vil (1) dans lequel il étoit tombé pour avoir exercé les hautes et basses œuvres; deffendons très expressément à tous nos sujets, de quelle qualité et condition ils soient, de leur en faire à l'avenir aucuns reproches; voulons, au contraire, qu'ils soient admis et recéus dans les corps de métiers où ils voudront entrer et dans les communautés où ils voudront résider, ainsy que nos autres sujets, et sans en pouvoir être rejettés, en s'abstenant dès à présent de touttes fonctions desdittes hautes et

(1) Cette épithète ne s'appliquait pas seulement à l'état, mais encore à l'individu qui le remplissait. Le compte du domaine de Saint-Dié pour l'année 1604 (B. 3692) fait mention, au chapitre des exécutions criminelles, d'une somme de 18 gros payée **à la** ***vile personne*** de ce lieu qui avait rasé un individu accusé de sortilège.

basses œuvres; et, pour ne point priver nos sujets des secours qu'ils ont receus dudit Martin Castagnié dans leurs pressants besoins, nous luy avons permis et permettons de continuer, dans nos Etats, à faire les fonctions de ramboiteur seulement, avec aussi deffenses à tous chirurgiens et autres de l'en empêcher, et ce nonobstant tous édits, arrêts et règlements faisants au contraire, auxquels nous avons, pour ce regard seulement, dérogé et dérogeons par ces présentes, sans tirer à conséquence en autres cas. Sy mandons à nos amez et féaux les bailly, lieutenant général, conseillers et gens tenans notre Bailliage de Bar, prévôt, chef de police, conseillers et gens tenans l'hôtel de ville dudit Bar, et à tous autres qu'il apartiendra, que du contenu aux présentes ils fassent ledit Castaigné jouir sans aucun trouble ou empêchement, car ainsy nous plaît. En foy de quoy aux présentes, signées de la main de notre très chère et très honnorée dame et mère, régente de nos Etats, et contresignées par l'un de nos conseillers et secrétaires d'Etat, commandemens et finances, a été mis et appendu notre grand scel. Donné à Lunéville, le deux juillet 1733. Signé: Elizabeth Charlotte; et sur le replis par S. A. R., contresigné: Humbert Girecourt. »

Ces lettres patentes révèlent une particularité que M. Dumont n'a pas connue, car il l'aurait certainement signalée, et complètent un chapitre de son intéressante étude sur la justice criminelle en Lorraine.

HENRI LEPAGE.

CHRONIQUE.

—

Nous annonçons avec plaisir que notre honorable confrère, M. le docteur Bonnejoy, a récemment obtenu la première mention honorable, sur quatre, de la Société d'Encouragement au bien, pour un mémoire sur *la Dépopulation des campagnes et les moyens d'y remédier.*

NÉCROLOGIE.

—

M. Renauld. — M. Ballon.

La Société d'Archéologie et l'Académie de Stanislas viennent de perdre, à quarante-huit heures d'intervalle, deux de leurs membres également estimés et considérés : M. Claude-Jules Renauld, ancien avoué, juge suppléant au tribunal civil de Nancy, et M. Félix-Arthur Ballon, avocat, ancien commissaire du Gouvernement provisoire, conservateur de la bibliothèque publique de notre ville (1).

Il est à regretter pour nous que les occupations de M. Ballon ne lui aient pas permis de prendre une part active à nos travaux : il aimait et connaissait parfaitement l'histoire de notre pays, surtout celle des Vosges,

(1) L'Administration municipale lui a donné pour successeur, dans ces fonctions, un autre de nos confrères, M. Favier, qui a su, à divers titres, mériter les sympathies générales. Il n'était pas possible de faire un meilleur choix.

et il aurait pu nous faire bien des communications intéressantes. Il avait dépouillé, au point de vue lorrain, tous les catalogues des manuscrits de nos dépôts publics, et il était sur le point de terminer cette compilation, qui devait former un recueil extrêmement utile à consulter.

M. Renauld avait été appelé, en 1873, à succéder, dans les fonctions de vice-président, à notre très-regretté confrère Alexandre Geny, dont le souvenir est encore vivant dans le cœur de tous ceux qui l'ont connu. Ils se ressemblaient par l'esprit et par le genre de talent : l'un et l'autre maniaient habilement le crayon et le pinceau, et M. Renauld a laissé plus d'une toile appréciée des connaisseurs.

Le goût des études historiques lui était venu dans le cours de sa résidence à Charmes, en qualité de juge de paix. Il compulsa les archives de cette ville, recueillit encore ailleurs d'autres documents inédits, et en composa un volume (1), remarquable pour le fond et pour la forme, qu'il publia en 1871, sous le titre : *La ville de Charmes-sur-Moselle aux XVI*e *et XVII*e *siècles.* — Notice historique et archéologique d'après des documents originaux et inédits, dessins, fac-simile, autographes, etc. (2).

(1) Des fragments de ce travail avaient été imprimés, l'année précédente, dans les *Mémoires de la Société d'Archéologie*, sous l'intitulé : *Le château, l'église et la maison seigneuriale de Charmes-sur-Moselle* (avec un ancien plan de cette ville et deux dessins).

(2) L'auteur a complété ce travail par un opuscule, qui lui sert d'appendice, intitulé : *Guerre de 1870. — L'invasion allemande à Charmes-sur-Moselle.*

Une médaille de vermeil fut décernée à l'auteur par la Société d'Emulation des Vosges.

De retour à Nancy, où l'appelaient de nouvelles fonctions judiciaires, M. Renauld continua ses études historiques, s'attachant surtout à des peintures de mœurs, sans négliger pourtant des sujets plus sérieux. On peut juger de la variété de ses productions par la liste suivante de celles qu'il a fait insérer dans les *Mémoires* et dans le *Journal* de la Société d'Archéologie ; plusieurs d'entr'elles sont accompagnées d'illustrations dues au crayon de l'auteur.

Mémoires :

1874. — Le corps des perruquiers de Nancy. Planche.
L'ermitage de Sainte-Valdrée. Planches.
1875. — L'office du Roi de Pologne et les mets nationaux lorrains.
1876. — Les dovlces procedvres de l'occupation, épisode de la guerre de Trente-Ans.
1877. — La cour de l'Enfer à Nancy. Plan.
1878. — Henri de Lorraine, duc de Guise, et Catherine de Clèves, comtesse d'Eu, son épouse. Planche.
1882. — L'ermitage de Saint-Joseph de Messein, près Nancy.

Journal :

1871. — Charmes-sur-Moselle (extrait d'une notice intitulée : Charmes aux XVI[e] et XVII[e] siècles).
1872. — Le chef-lieu administratif et judiciaire du département de la Meurthe en l'an IV de la République française.
1873. — L'enseignement libre de la médecine à Nancy, après la suppression de l'Université.
L'affaire de Nancy, grand tableau historique peint par Le Barbier.
Lettre de Nicolas François sur la mort de Ferdinand de Lorraine.
Note sur un portrait d'Elisabeth-Charlotte d'Orléans, duchesse de Lorraine.

1874. — L'auberge de la Chartreuse, à Nancy.

Coutumes et usages de la Lorraine. — Le broc, la nappe et les francs-vins.

Coutumes et usages lorrains. — La table des princes. Le cérémonial des grands couverts.

1875. — Mœurs épulaires de la Lorraine. — La vie privée et les menus bourgeois (1).

1877. — Liste des documents réunis par les Commissions de la Société en vue de l'Inventaire des richesses d'art de la France.

Discours prononcé pour l'inauguration de la statue de Callot.

1878. — La mappemonde de Charles IV, ciboire de Notre-Dame de Sion.

La nourrice de Louis XIV à Nancy.

1879. — Les armes de Philippe de Gueldres et le lit du duc Antoine, dissertation qui a donné lieu à la publication d'un opuscule intitulé : *Les armes de Nancy*.

Notre confrère a aussi fait imprimer dans les *Mémoires de l'Académie de Stanislas :*

1875. — Les études historiques en province et la Société d'Archéologie lorraine ; discours de réception.

Nancy en 1790, esquisse des commencements de la période révolutionnaire.

1876. — Le commerce lorrain au XVIIIe siècle.

1877. — Ecole lorraine, le peintre Senémont (1720-1782).

1879. — La céramique péruvienne de la Société d'Etudes américaines, fondée à Nancy, notice descriptive, avec planches.

M. Renauld était secrétaire de cette Société, qui a perdu son président par le départ d'un autre de nos savants confrères, M. Lucien Adam. Il était aussi membre de la Commission de surveillance de la Bibliothèque publique, et ses travaux lui avaient valu les palmes d'officier d'Académie.

(1) Cette dernière étude, complétée par l'auteur, a paru en un volume (*Les hostelains et taverniers de Nancy*), qui lui a valu, de la part de la Société d'Emulation des Vosges, un rappel de médaille de vermeil.

Sa mort laisse un grand vide au sein de notre Société, à laquelle il ne prêta pas seulement son concours intellectuel, mais qu'il aidait encore, dans les questions d'une autre nature, de ses conseils et de son expérience.

H. L.

BIBLIOGRAPHIE LORRAINE.

—

EPIGRAPHIE GALLO-ROMAINE DE LA MOSELLE, PAR P.-CHARLES ROBERT ET RENÉ CAGNAT (2e fascicule, Paris, In-4°, 1883, 24 pages et une planche. — Librairie Champion).

Ce fascicule n'est que la suite d'un travail publié par M. P.-Charles Robert, en 1873, et dans lequel le savant membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a étudié tous les monuments consacrés aux dieux, trouvés dans le département de la Moselle. Dans cette première partie, M. Charles Robert avait consacré des notices particulièrement intéressantes aux divinités gauloises qui se sont rencontrées dans l'Est de la France, les *déesses mères* (*deæ matræ*), p. 43 et suivantes, la *déesse Romerta*, dont on trouve le culte uni à celui de Mercure (p. 65 et suivantes), enfin à la *déesse Sirona* (p. 92 et suivantes). Une des parties du travail qui avait aussi vivement intéressé, était celle où l'auteur étudiait un autel octogonal consacré à Jupiter, sur les faces duquel étaient représentés les jours de la semaine.

Pour terminer son œuvre, M. Robert s'est associé un jeune épigraphiste, M. René Cagnat, qui a rempli avec distinction, trois ans de suite, en Tunisie, une mission archéologique du Gouvernement.

Le deuxième fascicule, qui vient de paraître, comprend les monuments dédiés aux empereurs et les inscriptions publiques. Nous signalerons surtout les passages où sont étudiées les salutations impériales de l'empereur Tibère (p. 4 et suivantes), les pages consacrées à une inscription dédiée à l'empereur Claude et celles où les auteurs, critiquant un texte épigraphique gravé en l'honneur de T. VARIVS CLEMENS, procurateur de la Belgique et des deux Germanies, prouvent que le monument n'est qu'une copie maladroite d'une grande inscription bien connue, relatant le *censuo honorum* de ce personnage.

Un troisième fascicule ne tardera pas à paraître : il contiendra tous les monuments funéraires trouvés dans la Moselle ; dans un supplément seront étudiés les textes consacrés aux dieux qui ont été trouvés depuis la publication de la première partie.

L. M.-W.

DONS FAITS AU MUSÉE LORRAIN.

—

M. Arnauld, ancien pharmacien, a offert le sceau de la Société des Américanistes, fondée à Nancy en 1875, et un cachet en argent.

— M. Husson, de Toul, a donné, outre un petit flacon en grès, deux carreaux, provenant d'un ancien poële, dont l'un aux armes de Lorraine, et recueillis lors des fouilles faites dans une rue de cette ville. Cette pièce se trouvait avec d'autres morceaux, aux armes d'Hector d'Ailly (1), 74e évêque de Toul (1524-1532), ce qui peut

(1) Collection de M. Husson.

faire supposer une fabrication du commencement du XVI[e] siècle, établie dans notre pays.

— M. le docteur ROUSSEL a offert plusieurs cartons provenant de la collection de notre regretté confrère, M. Chatelain, et renfermant entre autres, le registre des procès-verbaux de la Commission des Antiquités du département de la Meurthe, fondée en 1819 ; des croquis et devis pour l'installation du Musée lorrain dans les locaux de la gendarmerie (1848), plus divers autres croquis pour édifices publics et maisons particulières.

— M. OLRY, d'Allain, a fait don de divers objets trouvés dans des ruines gallo-romaines sur le sol de *la Feuillée*, bois défriché du territoire de la commune de Lalœuf (hameau de Souveraincourt).

— Enfin, notre savant confrère, M. SCHMIDT, professeur à Strasbourg, a envoyé trois monnaies : un demi-fleuron d'or de René II (1473-1508), offrant une variété de coin avec celle que possède le Musée ; — un denier de Théodoric V de Boppart, évêque de Metz (1365-1384), — et une pièce de Charles III.

ACQUISITIONS FAITES PAR LE COMITÉ

Le Comité a acquis : un cachet de la prévôté de Gondrecourt ;

Carreau émaillé représentant un sujet de la Bible, provenant d'un poële du XVIII[e] siècle ;

Sommet de collier de cheval, à double anneau, époque gallo-romaine ;

Grande médaille en bronze de René I[er].

RECTIFICATION.

A la page 153 de notre dernier numéro, fin du 1[er] paragraphe, la dernière phrase doit indiquer HUIT tours seulement, au lieu de *douze*.

Pour la commission de rédaction : le Président, H. LEPAGE.

Nancy, imp. de G. CRÉPIN-LEBLOND, Passage du Casino.

JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ

D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE

ET DU

MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN.

32e ANNÉE. — 12e NUMÉRO. — DÉCEMBRE 1883.

Le Président a l'honneur d'informer ses confrères qu'en vertu d'une décision prise par la Société, dans sa séance du 14 décembre, les cotisations qui n'auront pas été acquittées dans les deux premiers mois de l'année, seront recouvrées par l'entremise de la poste ou d'une maison de banque, aux frais du destinataire.

Ces cotisations formant la seule ressource de la Société, il est indispensable que les rentrées se fassent *avec la plus grande exactitude.*

Le Président rappelle aussi aux Membres du dehors que c'est à M. René Wiener, trésorier, rue des Dominicains, 53, que les mandats ou valeurs doivent être adressés.

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

Séance du 9 novembre 1883.

PRÉSIDENCE DE M. HENRI LEPAGE, PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président paie un juste tribut d'éloges à la mémoire de notre regretté vice-président, M. Jules Renauld, décédé le 25 octobre dernier, et dont les aimables qualités étaient appréciées de tous ses confrères.

Présentation de candidats.

Sont présentés comme candidats : M. Maurice Grosjean, à Spincourt (Meuse), par MM. Ancelon, Lepage et Laprevote ; M. Henri Leblanc, employé de commerce, par MM. Lepage, Quintard et Lucien Wiener ; M. Léon Laprevote, inspecteur-adjoint des forêts à Nancy, par MM. Lepage, Ch. Guyot et Ch. Laprevote ; M. Emile Thiéry, conservateur du Musée, directeur de l'Ecole de dessin de la Société industrielle, à Mulhouse (Alsace), par MM. Lucien Wiener, Louis Lallement et l'abbé Félix Renauld ; M. Grandeau, doyen de la Faculté des Sciences, à Nancy, par MM. Louis Lallement, Lepage et Laprevote ; M. Marquis, sénateur, membre du Conseil général, à Thiaucourt, par MM. Berlet, Lepage et Louis Lallement ; M. Goudchaux-Picard, substitut du procureur de la République, à Nancy, par MM. Lepage, Louis Lallement et Mengin ; M. Georges Durand, archiviste paléographe, à Paris, par MM. A.

Bretagne, Ferdinand Bretagne et Le Mercier de Morière ; M. Piquemal, ancien capitaine d'artillerie, au château de Gentilly, par MM. le comte de Landrian, le comte Gaston de Ligniville et P. de Lallemand de Mont ; M. Edmond Guérin, à Lunéville, par les mêmes ; M. René Mathis de Grandseille, au château de Grandseille (Meurthe-et-Moselle), par les mêmes ; M. Louis Majorelle, industriel à Nancy, par MM. Lepage, René Wiener et Ch. Cournault ; M. l'abbé Pierrefitte, curé d'Ainvelle (Vosges), par MM. l'abbé Deblaye, Ch. Cournault et Lucien Wiener.

MM. Benoit, Paul Lallemand et P. Guyot ont adressé à M. le Président des lettres de remerciements à l'occasion de leur récente admission comme membres titulaires.

Renouvellement du Bureau.

Le Président annonce qu'aux termes de l'ordre du jour de la séance, la Société est appelée à procéder au renouvellement de son Bureau. Il ajoute que M. Collardel, qui avait bien voulu accepter les fonctions de trésorier, s'est presque immédiatement trouvé, par suite de l'état de sa santé, dans la nécessité de les résigner. Il exprime, au nom de la Société, les regrets que cette détermination lui cause.

M. Thomas donne lecture d'une lettre de M. Volfrom qui demande que l'élection du Bureau soit remise à la prochaine séance, en raison du nombre et de l'importance des places auxquelles il s'agit de pourvoir. La Société, considérant qu'un usage constant a toujours fixé à la séance de novembre le renouvellement du Bureau, décide qu'elle passera outre.

M. Lepage déclare alors le scrutin ouvert et invite les membres présents à y prendre part ; l'opération terminée, et le dépouillement des votes ayant eu lieu, il en donne le résultat et annonce la composition du Bureau pour l'exercice 1884 :

Président, M. Henri Lepage.

Vice-président M. Charles Laprevote.

Trésorier, M. René Wiener.

Secrétaire annuel, M. le Mercier de Morière.

Secrétaires adjoints : MM. Pierre de Lallemand de Mont et Briard ; ces derniers en remplacement de MM. Lucien Wiener et Léopold Quintard, démissionnaires.

Le bibliothécaire-archiviste ayant été nommé, le 10 novembre 1882, pour une période de trois années, n'était pas sujet à la réélection.

En suite de cette proclamation, le Président, au nom des membres du Bureau, remercie l'assemblée de sa bienveillante confiance.

Commission des finances.

Sur la proposition de M. Lepage, la Société juge qu'il est opportun de reconstituer la commission des finances, qui a autrefois fonctionné, et désigne, pour en faire partie, MM. Charles Laprevote, Louis Lallement et Bernard, ancien notaire, ainsi que le Président et le Trésorier, qui en sont membres de droit.

Ouvrages offerts à la Société.

Musée de Nancy. — Tableaux, dessins, statues et bas-

reliefs. — Nancy, Berger-Levrault, 1883, in-8°. — Envoi de M. le Maire.

Bulletin administratif de la Ville de Nancy, 1883, nos 8 et 9.

La fête et les noces d'or de la Société de St-Vincent-de-Paul. — Envoi de M. Vagner.

Union des associations ouvrières de France. — Congrès de Paris. — Rapport de M. Vagner sur le Conseil diocésain de Nancy. — Envoi du Même.

Documents inédits relatifs à l'histoire de la Révolution dans les Vosges, recueillis et annotés par Francis de Chanteau. — Bar-le-Duc, 1883, in-8°.

Etude sur une collection d'ex-libris, par le Même. — Bar-le-Duc, 1883, in-8°.

Notice historique sur le Château de Gombervaux (Meuse), par le Même. — Bar-le-Duc, 1883, in-8°.

Monnaies seigneuriales françaises inédites ou peu connues, par M. Maxe Werly (extrait de la *Revue numismatique*).

Trouvaille faite à Largue (Nièvre), par le Même (extrait de la *Revue numismatique*).

Note sur l'aventurine verte, ou aventurine de chrome, par M. A. Marcus. — Metz, Thomas, 1882, in-8°.

Rapport sur le service départemental de l'assistance médicale et de la vaccine de Meurthe-et-Moselle pendant l'exercice 1882, par le docteur Simonin.

Essai sur un patois vosgien (Uriménil, près Epinal), par M. Haillant. — Epinal, V. Collot, 1883, in-8°.

Concours de l'idiôme populaire ou patois vosgien, à la détermination de l'origine des noms de lieux des Vosges, par le Même. — Epinal, V. Collot, 1883, in-8°.

Journal des Savants. — Juillet, août, septembre et octobre 1883.

Réunion générale des délégués des Sociétés savantes. — Discours de M. Jules Ferry, président du Conseil, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Mémoire adressé à M. le ministre de l'Instruction publique sur le recueil original des dépêches des ambassadeurs vénitiens pendant les XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, par M. Armand BASTIEN (extrait des *Archives des missions scientifiques et littéraires*).

Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques (*archéologie*), année 1883, n° 1.

Mémoires de l'Académie de Stanislas, 1882, CXXXIII^e^ année, 4e série, tome XV.

Annales de la Société d'Emulation des Vosges, 1883.

Annales de la Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes, tome VIII, 1882.

Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre, 1883. — Table des six premiers volumes.

Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique du département de Constantine, IIIe série, 1er volume, 22e de la collection, année 1882.

Annales du Cercle archéologique d'Enghien, tome II, 1re livraison.

Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin, tome XXX, 2e livraison.

Institut archéologique du Luxembourg, Annales, t. XV.

Mémoires de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Marne, année 1882-1883.

Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Marseille, 1882-1883.

Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, t. VIII, n° 116 (1er trimestre de 1883).

Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, t. XIX, 1883.

Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 1er trimestre de 1883.

Bulletin de la Commission des antiquités départementales du Pas-de-Calais t. I-IV et V, livraisons 1-5. (manquent les liv. 4 du tome I et 3 du t. III).

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, année 1883, n° 2.

Bulletino de la Commissione archeologia comunale di Roma, avril-Juin 1883.

Revue savoisienne, 24e année, nos 7, 8 et 9.

Mémoires de l'Académie de Vaucluse, années 1882 (1re et 2e livr.), 1883 (1re livraison).

Congrès archéologique de France, XLVIIIe session tenue à Vannes en 1881.

Annales du Musée Guimet, t. V.

Romania, t. XII.

Le Cabinet historique, mai-juin 1883.

Le Ménestrel, nos 2,738-2,741.

Description historique des médailles impériales romaines, par Cohen, 2e edition, t. III (souscription de la Société).

Lectures.

M. Bretagne donne lecture d'un travail intitulé : *Laraire antique trouvé à Naix*, dont la Société vote la publication dans le prochain volume de ses *Mémoires*.

Inscriptions nouvelles.

M. Raymond de Souhesmes : *Notice sur Souhesmes*.

M. Lepage : *Les globes de Jean L'Hoste*.

MÉMOIRES.

—

TESTAMENT D'HENRI, FILS AINÉ DU PREMIER COMTE DE SALM-EN-VOSGE.

Dans l'un des derniers numéros du *Journal*, notre confrère et ami, M. Léon Germain, a commis une erreur que nous lui demandons la permission de rectifier. S'appuyant sur l'autorité de Dom Calmet (1), dont il n'ignore cependant, pas plus que nous, les inadvertances, il attribue à Hermann, fils de l'anti-césar Hermann de Luxembourg, la qualification de *premier comte de Salm-en-Vosge*. En établissant cette classification, Dom Calmet et M. Germain n'ont malheureusement pas tenu compte d'un renseignement fourni par le chroniqueur Richer de Senones, et que l'on ne saurait pourtant pas négliger. Au chapitre XXVIII du livre IV de sa Chronique de Senones, Richer nous indique fort exactement l'époque de la construction du château de Salm-en-Vosge. « *Cujus tempore*, dit-il en parlant du « comte que M. Germain appelle Henri II, *castellum in* « *Brusca valle in fundo hujus ecclesie, quod Salmis* « *dicitur, tempore dicti abbatis Henrici constructum* « *est ; quod nomen a quodam castro quod in territorio* « *Ardene situm est, unde idem comes et predecessores* « *sui orti sunt, accepit* (2). » N'oublions pas que

(1) *Histoire de Lorraine*, 1re éd., t. I, Prélim., col. CCIX.

(2) *Richer. gesta Senon. eccl.*, *ap.* Pertz, *Monum. Germ. hist.*, *Script.*, t. XXV, p. 316.

Richer était, comme il a soin de nous le dire, le contemporain de cet abbé Henri et du comte Henri de Salm. Nous ne pouvons, dès lors, récuser son témoignage, au sujet de faits dont il a été le témoin. Il résulte du passage que nous venons de citer : 1° que le château de Salm-en-Ardenne a précédé le château de Salm-en-Vosge, ce que Dom Calmet semble avoir ignoré, ou tout au moins méconnu, car sa notice est fort peu explicite sur ce point (1) ; 2° que le château de Salm-en-Vosge a été construit au temps de l'abbé Henri, et que son nom lui a été donné en souvenir de la forteresse luxembourgeoise. Or, d'après Dom Calmet lui-même (2), l'abbé Henri a gouverné l'abbaye de Senones de 1205 ou 1206 à 1225. C'est donc dans le premier quart du XIIIe siècle que le château de Salm-en-Vosge fut élevé, et son constructeur est le premier dynaste que l'on puisse qualifier de *comte de Salm-en-Vosge*. Nous connaissons d'ailleurs les liens étroits qui le rattachaient à la Lorraine : il avait épousé Joatte, fille de Ferri de Bitche et sœur du duc Ferri II. Il en eut deux fils : Henri et Ferri ; le premier continua la race des comtes de Salm-en-Vosge ; le second fut l'auteur de la branche des sires de Blâmont.

Il nous a été donné de retrouver, l'an dernier, aux

(1) Après avoir déclaré qu'Hermann est la tige des comtes de Salm-en-Vosge, Dom Calmet fait remarquer que de son temps, c'est-à-dire au commencement du XIIe siècle, il n'y avait point, en Vosge, *de terre, ni de comté, ni de château de Salm.*

(2) *Hist. de l'abbaye de Senones*, dans les *Documents de l'Histoire des Vosges* publiés par MM. Chapellier et Gley, t. V, pages 96 et suivantes.

Archives, le testament de l'aîné de ces fils ; mais, avant de le publier, indiquons, toujours d'après Richer de Senones (1), quelques-uns des traits de son caractère, quelques-unes des particularités de sa vie. C'était un terrible voisin pour l'abbaye que cet Henri de Salm, ou de Deneuvre. Ambitieux à l'excès, car, malgré sa jeunesse, il aspirait à l'Empire, batailleur et criblé de dettes, il opprimait les églises, s'emparant, autant qu'il le pouvait, de leurs biens. Un jour, l'abbé Vidric, successeur de l'abbé Henri, vint le trouver, lui demandant certaines restitutions. Henri se mit en colère et, prenant à témoin saint Nicolas, dans la chapelle de qui ils se trouvaient, au château de Deneuvre (2), dit à l'abbé qu'avant la Saint-Remy, il l'inquiéterait tellement qu'il vaudrait mieux pour lui être au-delà de la mer, sans espoir de retour. Vaines menaces, ajoute Richer de Senones : Dieu permit qu'aux approches de la Saint-Remy, Henri, dont certains breuvages empiriques avaient déjà altéré la santé, se trouva plus malade et fut obligé de s'aliter. Il ne devait pas se relever. Quelques jours après, sa mère, le croyant mort, le fit porter à Haute-Seille, où il fut inhumé. Mais, la nuit suivante, on entendit des gémissements sortir du sépulcre, et, le matin, lorsqu'on l'ouvrit, on trouva Henri la face tournée contre la terre : il avait été enseveli vivant. C'est ainsi, ajoute en terminant Richer de Senones, que Dieu confond le superbe.

(1) *Loc. cit.*

(2) « *Eramus quippe in capella sancti Nicholai cum eo* », dit Richer de Senones, qui prouve, par ces mots, qu'il assistait à la scène.

Tout ceci semblerait un conte inventé à plaisir, si nous n'avions, pour le corroborer, le testament suivant, qui repose justement dans le fonds de Haute-Seille, et est daté du lendemain de la Saint-Mathieu 1228 (neuf jours avant la Saint-Remy). Comme on le voit en parcourant ce document, Henri, préoccupé de la justice de Dieu, cherchait, en le dictant, à réparer par ses aumônes le mal qu'il avait fait aux abbayes.

« Noverint universi presentem paginam inspecturi quod, quando dominus Henricus, comitis Salmorum primogenitus, in agone mortis vexabatur, suam ita divisit elemosinam, disposuit et ordinavit.

» Dedit etenim ecclesie Alte Silve (1) molendinum de Brucque (2), et pratum, et census, et alodium integraliter, et nichil in eodem sibi retinuit alodio.

» Dedit etiam domui Salinevallis (3) molendinum quod quondam acquisivit versus eamdem domum; ecclesie vero Senoniensi (4), quicquid habebat in molendino de Tonbelennes (5).

» Contulit etiam, de sensibus terre sue de Danubrio (6), ecclesie de Murvavile (7) VIII° solidos tulensium, ad lanpadam edificandam, et, de eisdem sensibus, domui

(1) Haute-Seille, abb. de Cisterciens.

(2) La Broc, aujourd'hui Hellocourt.

(3) Salival, abb. de Prémontrés.

(4) Senones, abb. de Bénédictins.

(5) Tomblaine.

(6) Deneuvre.

(7) Mervaville, prieuré de Bénédictins dépendant de l'abbaye de Senones.

Sancti Salvatoris (1) VIII°, ad lanpadam edificandam, in puram et perpetuam elemosinam.

» Ipse etenim dominum Albricum de Roseriis (2) et hostagios suos a captione sua aquictavit, excepta redditione quarumdam litterarum quam idem Albricus debet facere comiti de Salmis.

Hec autem, laude et assensu patris sui, comitis H[enrici], et J[oatte], matris sue, necnon et uxoris sue Margarethe (3) et F[errici], fratris sui, acta sunt et fuerunt.

» Hujus rei testes sunt : Petrus, sacerdos de Blanmont (4), et Sygardus, Wirricus li Vogiens, Galterus de Ylneis (5), Gerardus de Herbeviler (6), Johannes Platemuse, Bonus Valletus, Matheus, Pelerinus de Morehenges (7), Henricus de Monte. Ne quis autem istud incredibile putet vel suspicetur, ego H., comes de Salmis, et H., filius meus, et M., uxor sua, presens scriptum sigillorum nostrorum impressione fecimus communiri.

(1) Saint-Sauveur-en-Vosge, abb. de chanoines réguliers, dep. transférée à Domêvre.

(2) Rosières.

(3) Du Chesne, dans son *Histoire de la Maison de Bar*, appelle la femme d'Henri de Salm Sibylle, Fahne (*Gesch. der grafen zu Salm*) lui donne le nom d'Adèle. En réalité, nous le voyons, elle se nommait Marguerite; elle était issue, dit Richer, *de stirpe comitis Barrensis*. De son mariage avec le fils aîné du comte de Salm, elle eut un fils Henri II, comte de Salm-en-Vosge, qui, vers 1242, épousa Lorette, fille du comte Henri de Castres et d'Agnès de Sayn.

(4) Blâmont.

(5) Igney.

(6) Herbéviller.

(7) Morhange.

» Acta sunt hec in crastino Mathei, apostoli, anno Domini M° CC° XXVIII°, mense septenbris. »

Original, qui était autrefois scellé de trois sceaux, Arch. de Meurthe-et-Moselle, H. 601.

L. DE M.

UNE REVENDICATION DU P. WILLEMIN.

Dans la bibliothèque que M. Ch. Peiffer a léguée au Musée lorrain, on trouve un cahier de 16 pages in-fol. qui ne laisse pas d'offrir un certain intérêt bibliographique ; c'est un *prospectus* annonçant une « Histoire iconographique et scénographique de la Maison de Lorraine, dédiée à Sa Sacrée Majesté François Ier, empereur des Romains, par l'abbé de Willemin, chanoine de l'insigne Eglise Primatiale de Lorraine, en deux volumes in- , 1763 » (1).

M. Digot nous a raconté, dans sa *Notice sur Dom Calmet* (p. 79), tous les ennuis que le savant bénédictin avait éprouvés au sujet du catalogue des ducs, rédigé pour servir d'explication à la suite de médailles que venait de graver Ferdinand de Saint-Urbain.

Nous savons les rivalités, plus ou moins avouées, que fit naître, en 1736, la publication d'une *Dissertation*

(1) Outre ce titre et un faux-titre, ce document renferme : une explication du frontispice, une dédicace à S. M. l'Empereur et une préface avec la pagination I-VII. Le nom de l'imprimeur n'y figure pas, mais on y retrouve les mêmes culs-de-lampe que dans le *Nobiliaire* de Dom Pelletier, sorti des presses de Thomas.

historique qui parut à Vienne sur cette suite de médailles. Le P. Willemin qui avait jugé prudent de ne pas revendiquer, du vivant de Dom Calmet, la paternité d'un ouvrage auquel l'un et l'autre pouvaient avoir les mêmes droits, ne put s'empêcher de protester, lorsque, en 1762, c'est-à-dire cinq ans après la mort de l'abbé de Senones, on fit paraître, à Florence, la magnifique édition de la : *Suite des portraits... des Ducs... de Lorraine...,* toujours sous le nom de Dom Calmet. Le P. Cordelier « fit imprimer à Nancy deux nouveaux titres pour les deux volumes de cette édition, avec un *avertissement* dans lequel il se donnait comme l'auteur du livre ». Mais le public était prévenu en faveur de l'historien autorisé de la Lorraine, et cette tentative n'atteignit pas son but.

L'abbé Willemin n'était pas homme à se décourager ; il ne voulait pas être, jusqu'au bout, victime de la grande réputation de son rival. Il conçut immédiatement le projet d'une publication beaucoup plus complète que les précédentes, à laquelle il pourrait donner sûrement son nom.

C'est pour faire connaître ce projet qu'il fit imprimer le *prospectus* que nous signalons. L'ouvrage devait avoir assez d'étendue, car on lit dans la préface :

« D'ailleurs la partie héraldique de l'histoire de Lor-
» raine n'a point été traitée jusques ici. Il est vrai qu'on
» a fait imprimer à Vienne, sous le nom de Dom Calmet,
» une dissertation métallique des Ducs et Duchesses
» de Lorraine, et nous devons dire en passant, d'après
» l'aveu de ce savant, aussi modeste qu'illustre, que
» cette dissertation est notre ouvrage ; mais les édi-
» teurs ont jugé à propos d'en supprimer quelques

» parties et d'en défigurer d'autres. Elle se trouve » complètement rétablie ici, elle y fait un corps de bla» son, toutes les alliances de la Maison de Lorraine y » sont réunies ; c'est d'après les sceaux, les monnaies, » les médailles et les autres monuments les plus cer» tains que nous avons travaillé cette partie ; nous » n'avons rien épargné pour l'exécution. »

Chaque portrait, chaque mausolée devait faire une planche ; les urnes funéraires, les inscriptions devaient également être reproduites, ainsi que la coupe en élévation de la chapelle ducale.

Toutes ces promesses semblaient avoir beaucoup de chances de se réaliser, car le P. Willemin termine par ces mots : « La condescendance avec laquelle Sa Sacrée Majesté l'Empereur a daigné agréer l'hommage de cette production, fait l'apologie de notre hardiesse, comme elle a été l'objet de tous nos efforts. »

Quoi qu'il en soit, ce projet a-t-il même eu un commencement d'exécution ? Y a-t-il, dans quelque collection lorraine, des suites de gravures rentrant dans le cadre de ce *Prospectus ?*

W. et F.

NOTES HAGIOGRAPHIQUES ET BIBLIOGRAPHIQUES SUR SAINT LIVIER.

Nous croyons satisfaire la curiosité de plusieurs lecteurs du *Journal*, en leur fournissant quelques renseignements sur le patron de la nouvelle église du Pont-d'Essey, saint Livier, très-connu dans le pays messin, mais qui ne jouissait peut-être pas en Lorraine d'une égale notoriété.

L'ouvrage des Bollandistes, ne dépassant pas, quant à présent, la date du 30 octobre, n'a pu nous fournir aucune indication au sujet de saint Livier, dont la fête se célèbre le 25 novembre, date anniversaire de son martyre. Mais le *Martyrologium Gallicanum,* d'André du Saussay, (p. 930) nous apprend que Livier, ou plutôt Livarius (1), guerrier d'une naissance illustre, combattit contre les Barbares pour sa patrie et pour sa foi; fait prisonnier et n'ayant pas voulu renier le Christ, il eut la tête tranchée aux environs de Marsal. Alors, nouveau saint Denys, il prit sa tête entre ses mains et gravit une colline voisine du lieu de son supplice jusqu'au point où s'élève encore aujourd'hui la chapelle de Saint-Livier, commune de Salival. C'est là que son corps fut enseveli et reposa pendant plusieurs siècles. Mais Thierri Ier, évêque de Metz (964-984), voulant mettre à l'abri ces précieuses reliques, les fit porter à l'abbaye de Saint-Vincent, qu'il venait de fonder. De là, elles furent transférées, quelque temps après, à l'église paroissiale de Saint-Polyeucte « *située auprès de la Croix-d'outre Moselle* », et connue depuis sous le nom de Saint-Livier (2). (V. Meurisse, p. 53 et 324 ; *Hist. de Metz,* des Bénédictins, t. I, p. 231.)

Le point qui semble le plus obscur dans la légende

(1) Une tradition aussi ancienne que constante veut que saint Livier soit né à Metz, dans l'habitation qui a gardé de cet événement le nom d'*Hôtel Saint-Livier.* (V. de Bouteiller, *Souvenirs de l'Hôtel Saint-Livier*, dans l'*Austrasie,* X° vol., p. 471.)

(2) En 1798, des maisons et des boutiques remplacèrent cette église sur la place Croix-outre-Moselle (Viville, *Dict. de la Moselle,* I, p. 424).

de notre saint est l'époque même où il a vécu. Suivant les Bénédictins, auteurs de l'*Histoire de Metz*, il faudrait rapporter son martyre à l'époque de l'invasion des Gaules par Attila (451). Meurisse, s'appuyant sur divers synchronismes, penche plutôt pour le temps de Villicus, évêque de Metz au VI[e] siècle, sous le pontificat duquel eut lieu une nouvelle invasion des Huns *(Histoire des Evêques de Metz,* p. 80). Cette question aurait besoin, pour être définitivement résolue, si tant est qu'elle puisse l'être, de passer au crible d'une saine critique, telle que celle des Bollandistes.

Saint Livier a été l'objet d'un assez grand nombre de travaux, tant imprimés que manuscrits. Nous allons indiquer ceux que nous avons pu découvrir, en ayant soin de faire remarquer que leurs auteurs se sont trop souvent laissés aller à admettre des fables qui déparent ces écrits.

1° *Cronique ancienne où que est contenue une de la vie de Monseigneur Sainct Liviez, citoieis de Metz.* Ecriture du XV[e] siècle, manuscrit de la Bibliothèque de Metz, n° 855 (1), folios 197-210. Cette chronique a été publiée, en français rajeuni, par M. le baron d'Huart, dans la *Revue d'Austrasie*, 3[e] série, t. I, 1842.

2° LES ACTES ADMIRABLES EN PROSPÉRITÉ, EN ADVERSITÉ ET EN GLOIRE du bien-heureux Martyr SAINCT LIVIER, Gentil-homme d'Austrasie..... HISTOIRE NON MOINS agréable qu'utile aux personnes de Noblesse, extraite des archives, Cartulaires et manuscrits anciens, par Alph. de Ramberviller, Escuyer, Lieutenant général

(1) Le n° 854 contient aussi plusieurs pièces concernant saint Livier.

au Bailliage de l'Evesché de Metz, seigneur de Derlein, Vaucourt en partie, etc. *A Vic, par Claude Félix, imprimeur juré de Monseigneur, 1624.* Très-petit in-8° de 100 pages, suivi de : VÉRIFICATION DES MIRACLES FAIS EN LA FONTAINE de Vireval, voisine de l'Abbaye de Salival, près la ville de Vic, en l'année dernière 1623. *A Vic, chez Claude Félix, imprimeur juré de Monseigneur*, 75 p. (V. Beaupré, *Recherches historiques et bibliographiques sur les commencements de l'Imprimerie en Lorraine*, p. 229.)

3° LA VIE ET LÉGENDE DE MONSIEUR SAINCT LIVIER..... *A Vic, par Claude Félix, imprimeur.* Abrégé de l'ouvrage précédent, à l'usage des pèlerins de la chapelle Saint-Livier. — Rarissime (Beaupré, p. 230-231).

4° Remarques d'histoire sur le Discours de la vie et de la mort de saint Livier et le Précis de ses miracles nouvellement publiés par le sieur de Ramberviller, lieutenant général au bailliage de l'évêché de Metz, avec diverses approbations des docteurs. *S. l., 1624, in-8°.* Ouvrage anonyme de Paul Ferry, ministre de la religion réformée. (V. Barbier, *Dictionnaire des anonymes*, t. IV, p. 247).

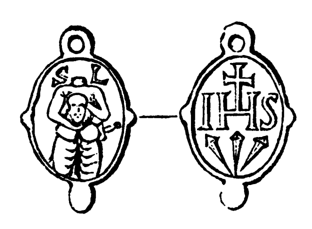
Dom Calmet, dans sa *Bibliothèque lorraine* (p. 113 et 366), indique encore deux autres vies de saint Livier, qu'il avait vues manuscrites à l'abbaye de Salival. L'une était, d'après lui, l'œuvre de M. Bertin, curé de Saint-Livier de Metz ; l'autre avait pour titre : *Dissertations historiques et morales sur la vie de saint Livier, par M. Henry le Fèvre, curé de Saint-Livier de Metz, docteur de théologie et ès droits canons, ancien promoteur de M. l'archevêque d'Ambrun, évêque de Metz.*

Ajoutons encore qu'on connaît une gravure de Callot, représentant saint Livier et son martyre. Elle se trouve à la Bibliothèque publique de Nancy, et a été décrite par M. Meaume, sous le n° 98. Contrairement à l'opinion de M. Beaupré, M. Meaume ne croit pas que cette gravure ait été faite pour illustrer l'ouvrage d'Alphonse de Ramberviller, car elle ne se trouve pas dans l'exemplaire de la Bibliothèque de Nancy, qui a conservé sa reliure primitive.

D. Pierron ne pouvait oublier saint Livier dans son *Temple des Messins ;* il lui a consacré plusieurs vers à la page 87.

Il nous reste à dire quelques mots de la chapelle de Saint-Livier, commune de Salival ; car il est permis de supposer que Mgr Trouillet a choisi saint Livier pour patron de sa nouvelle église, parce qu'elle s'élèvera sur le bord de la route qui conduit aux lieux témoins du martyre de ce saint. M. Lepage, dans ses *Communes de la Meurthe,* t. II, p. 471, a indiqué tous les actes qu'il a retrouvés, concernant cette antique chapelle. Elle est encore aujourd'hui, dans le pays de Vic, l'objet d'une grande vénération, et la *Notice sur le Pèlerinage et sur la restauration de la Chapelle de Saint-Livier*, par M. G. Harrouard, curé de Morville-lès-Vic, a remplacé, pour les pieux pèlerins, l'abrégé de l'ouvrage d'Alphonse de Ramberviller. Mais nous ne savons si l'on vend encore aux pèlerins des médailles de saint Livier, tandis qu'au moyen-âge et à la Renaissance, les fidèles qui allaient demander à la fontaine de *Vireval* la guérison de leurs infirmités physiques ou morales, remportaient de ce pieux pèlerinage des *enseignes* destinées à en perpétuer le souvenir. M. Bretagne pos-

sède une de ces *enseignes,* recueillie sur le lieu même, et a bien voulu nous la communiquer pour en joindre la reproduction à notre petit travail.



Qu'il reçoive, ainsi que le bienveillant conservateur de la Bibliothèque de Nancy, nos très-sincères remerciements.

L. de M.

NÉCROLOGIE.

—

M. l'abbé Guillaume.

Le doyen des membres fondateurs de notre Société vient de disparaître en la personne de l'abbé Pierre-Etienne Guillaume, aumônier de la Chapelle ducale, chapelain honoraire de S. M. l'Empereur d'Autriche, chanoine honoraire de Nancy et de Bordeaux, décédé le 8 décembre, dans sa 81e année, après une longue et douloureuse maladie. Il joignait à ses titres ecclésiastiques ceux de commandeur de l'ordre de François-Joseph, de chevalier des ordres du Saint-Sépulcre et de Guadalupe et d'officier d'Académie ; il était corres-

pondant de l'Académie de Stanislas et de plusieurs autres Sociétés savantes, françaises et étrangères.

Le service funèbre a été célébré le 10, à l'église des Cordeliers, au milieu d'un grand concours de confrères et d'amis. Les cordons du poêle étaient tenus par M. l'abbé Blanc, chanoine honoraire, aumônier honoraire du Lycée de Nancy ; M. l'abbé Mansuy, curé de la cathédrale de Toul ; M. Boulangé, président de l'Académie de Stanislas, et le Président de la Société d'Archéologie, qui a prononcé, au cimetière, l'allocution suivante :

« Messieurs,

» Je ne dois pas laisser la tombe se refermer sur » mon vieil ami, notre vénéré confrère, sans lui adres- » ser une parole d'adieu au nom de la Société d'Ar- » chéologie lorraine, dont il fut l'un des fondateurs et, » pendant plus de trente années, le trésorier. Il a » exercé ces fonctions avec un zèle et un désintéresse- » ment qui lui assurent à jamais notre gratitude, et il » n'y a renoncé que quand ses forces ne lui ont plus » permis de les remplir.

» Non content de servir ainsi la Société, il a enrichi » ses publications de nombreux mémoires qui témoi- » gnent de la variété de ses connaissances. Peu d'hom- » mes ont eu la passion du travail au même degré que » l'abbé Guillaume, et bien peu ont possédé une aussi » grande fécondité.

» Ce n'est pas ici le lieu d'apprécier ses œuvres ; je » me bornerai à dire qu'elles ont toutes été inspérées » par le plus louable sentiment : l'amour de son pays, » et surtout de sa ville natale, qui peut, à juste titre, » le compter au nombre de ses illustrations. »

La première de ses œuvres, et la meilleure peut-être, malgré son peu d'étendue, est une *Notice sur le bourg de Blénod-lès-Toul*, imprimée en 1844. Elle a été suivie d'une foule de dissertations sur toutes sortes de sujets et d'ouvrages plus importants, parmi lesquels : *Vie de Mgr Osmond, évêque de Nancy*, et *Histoire du diocèse de Toul*, en 5 volumes in-8°.

Au nombre des travaux de M. l'abbé Guillaume, insérés dans nos *Mémoires* ou notre *Journal*, nous citerons :

Mémoires :

1849-50. — Notice historique sur les forteresses de Maizières-lès-Toul et de Brixey-aux-Chanoines.

Tour antique et portail de l'église de Hattigny.

Tombeau de Hugues des Hazards dans l'église de Blénod-lès-Toul.

1851. — Cordeliers et Chapelle ducale de Nancy.

1852. — Une sculpture du XVIe siècle.

Notice sur plusieurs éditions de la vie de Philippe de Gheldres et sur divers objets ayant appartenu à cette princesse.

1853. — La Rosière de Réchicourt.

1863. — La Cathédrale de Toul.

1864. — Détails sur la décoration de la Chapelle ducale.

Relation de l'enterrement de la princesse Charlotte de Lorraine.

1865. — Traduction en patois de Toul d'une bulle du souverain pontife Pie IX.

1866. — Chroniques touloises inédites ou Mémoires de Jean Dupasquier, et Annales de Demange Bussy, annotées par M. Dufresne.

1869. — Les écoles épiscopales de Toul pendant toute la durée du siège fondé par saint Mansuy.

1873. — Documents inédits sur la correspondance de Dom Calmet et de Dom Fangé.

1877. — Notice sur le prieuré de Flavigny-sur-Moselle.

1881. — Généalogie et Journal de famille de Mory d'Elvange.

Journal :

1853. — Fribourg et sa châtellenie.

Pierre tumulaire à Fénétrange.

Fresque de l'église de Postroff.

1856. — Ouverture du caveau ducal et cérémonie funèbre du 12 novembre 1856.

1858. — Confréries à Gondreville et à Rosières-aux-Salines.

Notes sur la cathédrale de Toul.

1863. — Sur les peintures murales et les inscriptions découvertes dans l'ancienne église Saint-Epvre.

Archéologie religieuse.

1864. — Sur la découverte d'un cimetière mérovingien à Maizières-lès Vic.

1865. — Sur quelques changements opérés en dernier lieu dans l'église des Cordeliers.

1867. — Epigraphie archéologique.

1869. — Epigraphie tumulaire.

1872. — Notes sur quelques épitres et sur la vie de Philippe de Gheldres, duchesse de Lorraine.

1875. — Traduction de l'opuscule intitulé : *Renati secvndi sycilie regis et lotharingie dvcis vita per Joannem Aloysivm crassvm calabrvm edita.*

1879. — Un contrat de mariage du duc Charles IV.

L'abbé Guillaume a voulu laisser à la Société d'Archéologie et au Musée lorrain un témoignage de l'affection qu'il leur portait, et il leur a légué, outre son grand portrait à l'huile, afin, dit-il en plaisantant, de le soustraire à la honte d'une exposition dans la boutique de quelque brocanteur :

1° Le portrait à l'huile de l'évêque de Toul Hugues des Hazards, président du Conseil de Lorraine ; 2° celui de Mgr Osmond, évêque de Nancy ; 3° le passe-partout renfermant dix vignettes d'un bréviaire de la duchesse Philippe de Gueldres ; 4° la collection du *Journal de l'Empire*, in-folio ; 5° un carton renfermant d'anciens documents sur parchemin, et un autre d'autographes ; 6° les volumes des Sociétés savantes auxquelles il avait appartenu et qui pourront aider à compléter des collections et à faire des échanges.

Ces souvenirs de notre vénéré confrère seront précieusement conservés.

H. L.

M. Victor Servais.

Une Société voisine et amie, celle des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc, vient aussi de perdre l'un de ses membres les plus éminents, M. Victor Servais, ancien chef de division à la Préfecture de la Meuse, vice-président honoraire de cette Société, mort le 12 décembre, dans sa 79e année. M. Servais était, comme l'abbé Guillaume, un travailleur infatigable, dont la vie a été consacrée à de continuelles recherches sur l'histoire de la contrée qu'il habitait. Il en a consi-

gné le fruit dans deux volumes pleins de renseignements précieux, et le guide le plus sûr à travers une époque bien imparfaitement connue avant lui : nous avons nommé les *Annales historiques du Barrois, de 1352 à 1411, ou histoire politique, civile, militaire et ecclésiastique du duché de Bar sous le règne de Robert, duc de Bar*. Un tel ouvrage suffit à la réputation d'un écrivain.

H. L.

CHRONIQUE.

—

Le Président de la Société d'Archéologie a reçu la circulaire suivante, émanée de la Direction des Beaux-Arts :

Monsieur le Président,

La réunion annuelle des délégués des Societés des Beaux-Arts aura lieu en 1884, à l'époque accoutumée. J'aurai l'honneur de vous faire connaître, en temps utile, les dates fixées pour l'ouverture de la session et pour la remise des manuscrits.

Toutefois, je crois utile d'appeler, dès aujourd'hui, votre attention sur le caractère des lectures faites à la réunion des Beaux-Arts, à la Sorbonne, de 1877 à ce jour.

Chaque année, certain nombre d'études relatives à l'enseignement de l'art ou à l'esthétique parviennent au Comité chargé de l'organisation de la session. Souvent, les travaux de cet ordre ont dû être écartés par le Comité, soit que leurs auteurs eussent négligé d'approfondir le sujet, soit enfin que, dans leurs travaux isolés, les auteurs n'eussent pas tenu un compte suffisant du système actuel d'enseigne-

ment des Beaux-Arts, des garanties qu'il présente et des conseils autorisés qui ont la mission de le mettre en œuvre.

Il n'en est pas de même des travaux relatifs à l'histoire de l'art que nous envoient les Sociétés des Beaux-Arts des départements. Depuis sept ans, des lectures d'un intérêt constant ont été faites à la Sorbonne sur l'architecture, la sculpture, la peinture, le dessin, la gravure, les arts décoratifs, la céramique, le théâtre, la musique, étudiés dans leurs manifestations locales. Plus d'une biographie d'artiste, écrite à l'aide de documents conservés dans nos provinces, a trouvé heureusement sa place dans le compte-rendu que publie mon administration à l'issue de la session annuelle.

Le rôle des Sociétés des Beaux-Arts, qui veulent bien prendre part aux sessions organisées par l'Etat, me semble nettement tracé par les décisions du Comité, que j'ai l'honneur de vous rappeler.

C'est à compléter l'histoire de notre art national qu'elles doivent être fières de concourir par la mise au jour des pièces d'archives, comptes, marchés, autographes, etc., que les érudits des départements peuvent découvrir dans leurs patientes recherches.

Mes prédécesseurs, en instituant le Comité des Sociétés des Beaux-Arts et en lui donnant mission d'examiner les manuscrits, ont voulu provoquer un mouvement d'étude parallèle à celui qui est né de *l'inventaire des richesses d'art de la France.*

Les collaborateurs de l'Inventaire recherchent et décrivent l'œuvre d'art, les correspondants du Comité s'occupent de l'artiste ou des institutions qui ont influé sur le progrès de l'art dans telles régions de la France.

J'ose espérer, Monsieur le Président, que vous voudrez faire, le plus promptement possible, un pressant appel aux membres de votre Société dans le sens que je viens de pré-

ciser, et je serais heureux d'apprendre, dès maintenant, que votre Société se propose d'envoyer au Comité des Sociétés des Beaux-Arts, en février 1884, un ou plusieurs mémoires inédits ayant trait à l'histoire de l'art dans votre région.

Agréez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Directeur des Beaux-Arts,

A. KÆMPFEN.

BIBLIOGRAPHIE LORRAINE.

—

Vient de paraître, à la librairie Berger-Levrault et Cie : *Sur l'organisation et les institutions militaires de la Lorraine*, par Henri Lepage ; un vol. in-8° de 450 pages, avec 4 planches. Prix : 7 fr. 50.

Sommaire des chapitres : I. Le service militaire des gentilshommes. — II. Le service militaire des roturiers. — III. La milice et les milices bourgeoises. — IV. Les compagnies d'arbalétriers, coulevriniers et arquebusiers. — V. Force et composition de l'armée lorraine jusqu'au milieu du XVIe siècle. — VI. L'artillerie. — VII. La garde du corps. — VIII. La maréchaussée. — IX, X et XI. L'armée lorraine aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. — XII. Collation des grades, avancement et récompenses militaires.

Pour la commission de rédaction : le Président, H. LEPAGE.

TABLE DES MATIÈRES.

I. Société d'Archéologie.

Séances.

Mémoires et Variétés.

Chronique.

Nécrologie

Bibliographie lorraine.

II. Musée lorrain.

Planches.

Nancy, imp. de G. CRÉPIN-LEBLOND, passage du Casino.




FOREIGN
BODL. LIBR.
PERIODICALS

JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ

D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE

ET DU

MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE. — 1884.



NANCY
G. CRÉPIN-LEBLOND, IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ
Passage du Casino.

1884

JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ

D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE

ET DU

MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN.

33e ANNÉE. — 1er NUMÉRO. — JANVIER 1884.

Le Président a l'honneur d'informer ses confrères qu'en vertu d'une décision prise par la Société, dans sa séance du 14 décembre, les cotisations qui n'auront pas été acquittées dans les deux premiers mois de l'année, seront recouvrées par l'entremise de la poste ou d'une maison de banque, aux frais du destinataire.

Ces cotisations formant la seule ressource de la Société, il est indispensable que les rentrées se fassent *avec la plus grande exactitude.*

Le Président rappelle aussi aux Membres du dehors que c'est à M. René Wiener, trésorier, rue des Dominicains, 53, que les mandats ou valeurs doivent être adressés.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

Séance du 14 décembre 1883.

PRÉSIDENCE DE M. HENRI LEPAGE, PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président rappelle les pertes si sensibles que la Société vient de faire : M. l'abbé Guillaume, aumônier de la Chapelle ducale, chapelain honoraire de S. M. l'empereur d'Autriche, etc., qui, pendant plus de trente années, a rempli, avec tant de zèle, les fonctions de trésorier, et M. Collardel, qui avait bien voulu les accepter, après la démission de M, l'abbé Guillaume.

M. Lepage donne aussi un souvenir à la mémoire de M. Victor Servais, vice-président honoraire de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc et bien connu par ses *Annales du Barrois*.

Admission de membres titulaires et présentation de candidats.

La Société admet au nombre de ses membres titulaires : MM. Maurice Grosjean, à Spincourt (Meuse) ; Henri Leblanc, employé de commerce ; Léon Laprevote, inspecteur-adjoint des forêts, à Nancy ; Emile Thiéry, conservateur du Musée, directeur de l'Ecole de dessin de la Société industrielle, à Mulhouse ; Grandeau, doyen de la Faculté des sciences, à Nancy ; Marquis, sénateur, membre du Conseil général, à Thiaucourt, et rue de Lille, 45, à Paris ; Gaudchaux-Picard, substitut du procureur de la République, à Nancy ; Georges Durand, archiviste départemental de la Somme,

à Amiens ; Piquemal, ancien capitaine d'artillerie, au château de Gentilly ; Edmond Guérin, à Lunéville ; René Mathis de Grandseille, au château de Grandseille (Meurthe-et-Moselle), et boulevard Saint-Germain, 175, à Paris ; Louis Majorelle, industriel à Nancy, et l'abbé Pierfitte, curé d'Ainvelle (Vosges).

Sont présentés comme candidats : M. Henriet, conseiller honoraire à la Cour d'appel de Nancy, par MM. Bretagne, Le Mercier de Morière et L. Germain ; M. de Lahaut, inspecteur des contributions indirectes en retraite, à Verdun, par MM. d'Hannoncelles, Bretagne et Léon Germain.

Sur la proposition de M. René Wiener, et afin de régulariser sa comptabilité, la Société décide qu'à l'avenir, les cotisations qui n'auront pas été acquittées dans les deux premiers mois de l'année seront, ainsi que cela se pratique dans les autres Sociétés, recouvrées par l'entremise de la poste ou d'une maison de banque, aux frais du membre retardataire. M. le Trésorier choisira le mode de recouvrement à la fois le plus pratique et le moins coûteux.

Ouvrages offerts à la Société.

Sur l'organisation et les institutions militaires de la Lorraine, par Henri Lepage. — Nancy, Berger-Levrault, 1884, in-8°. — Hommage de l'auteur.

Nouvelles recherches biographiques sur Pierre de Blarru, par M. Jules Rouyer. — Nancy, Crépin-Leblond, 1883, in-8°.

Représentations de Sarrasins sur des jetons du moyen-âge, par le Même (extrait du *Bulletin mensuel de Numismatique et d'Archéologie*).

Le Diable d'argent, par LE MÊME (extrait de la *Revue belge de Numismatique*).

Le nouvel hôpital communal de Nancy. — Envoi de M. MOREY.

Nancy avant l'histoire, par M. BLEICHER (extrait des *Mémoires de l'Académie de Stanislas*).

La bataille du val de Cassel, de 1328, par M. le Dr DE SMYTTERE. — Lille, 1883, in-8°.

Iconographie numismatique du roi René et de sa famille, par M. VALLIER. — Aix, 1883, in-8°.

Journal des Savants. — Novembre 1883.

Bulletin de la Société de Géographie de l'Est, 1883, 3e trimestre.

Bulletin de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir, n° 164. — Novembre 1883 (Lettres de SAINT YVES DE CHARTRES).

Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 2e trimestre de 1883.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, année 1883, n° 3.

Revue Savoisienne, 24e année, n° 10.

Société des Sciences et Arts de Vitry-le-François, tome XI, 1881.

Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, 1883, 37e volume.

Bulletin de l'Institut archéologique liégeois, tome XVII, 1re livraison.

Bulletino della commissione archeologica comunale di Roma, juillet-septembre 1883.

Le Cabinet historique, juillet-octobre 1883.

Lectures.

M. Henri Lepage donne lecture d'un travail intitulé *les globes de Jean L'Hoste*, dont la Société vote la publication dans le prochain volume de ses *Mémoires*.

M. Le Mercier de Morière commence la lecture d'un mémoire de M. Raymond de Souhesmes ayant pour titre : *Notice sur Souhesmes*, dont la continuation est renvoyée à la prochaine séance.

Inscription nouvelle.

M. de Riocour : *Les monnaies lorraines* (suite).

MÉMOIRES.

PAUL-LOUIS CYFFLÉ (1724-1806).

Dans les Annales de la Société archéologique de Namur, M. Van de Casteele consacre un intéressant article à Paul-Louis Cyfflé. La biographie du sculpteur brugeois, due à M. Alexandre Joly, a paru dans les *Mémoires* de notre Société (1) ; les notices de Delepierre (2), de Van Immerzeel (3) et de M. Morey (4)

(1) *Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine*, XVe volume, année 1864.

(2) Hommes remarquables de la Flandre occidentale.

(3) Vie et œuvres des artistes hollandais et flamands.

(4) Statuettes dites de la terre de Lorraine.

ont achevé de nous faire connaître les travaux et la vie de l'artiste. Un point restait obscur, celui qui est relatif à la manufacture établie par Cyfflé à Hastière-Lavaux ; l'analyse du travail de M. Van de Casteele nous permet de l'élucider.

On sait que, né à Bruges le 6 janvier 1724, Cyfflé fut, dès l'âge de 15 ans, l'élève du peintre Jean Van Hecke, puis se rendit, en 1741, à Paris, pour compléter ses études. En décembre 1746, il quitte Paris, se fixe à Lunéville, où Stanislas le fait admettre parmi les élèves de Barthélemy Guibal. Dès 1751, il a le titre de modeleur et ciseleur du roi ; épouse, à Lunéville, Catherine Marchal (7 janvier 1751), fille du facteur d'orgues, organiste de l'église Saint-Epvre de Nancy, en a un fils dont Stanislas est le parrain, et la marquise de Bassompierre, née de Beauvau, la marraine. Il reste l'associé de Guibal jusqu'à leur querelle à propos de la statue de Louis XV, et le remplace, après sa mort, en qualité de sculpteur ordinaire du Roi de Pologne. C'est alors qu'il exécuta la fontaine de la place d'Alliance. Stanislas mort, Cyfflé obtint de Louis XV (1er juin 1768) le privilège d'une manufacture pour cuire pendant 15 années de la vaisselle et des objets en « *terre de Lorraine* ». C'est de là que sortirent les jolies statuettes, bustes, groupes et bas-reliefs que nous admirons aujourd'hui. Malgré ses talents, l'artiste ne put lutter contre la concurrence, et, découragé, laissa sa femme liquider ses affaires et revint s'établir à Bruges vers la fin de 1777. L'année suivante, il obtint de Marie-Thérèse l'ancienne fabrique de verre de la ville de Bruges pour y établir une manufacture de porcelaine ; mais l'impératrice mourut avant le règlement de cette

affaire, et, découragé par tant de déceptions, Cyfflé quitta de nouveau sa ville natale pour le comté de Namur, où il établit, à Hastière-Lavaux, le 6 août 1785, une nouvelle fabrique de porcelaine. On ignorait jusqu'aujourd'hui le sort réservé à cette entreprise, et voilà que des documents émanant de Cyfflé lui-même, et trouvés récemment à Namur, aux Archives de l'Etat, nous renseignent complètement sur les dernières épreuves du malheureux artiste. C'est d'abord un certificat notarié énonçant les pertes éprouvées par Cyfflé lors de la révolution flamande de 1790. Sa maison, son jardin, son moulin à eau, ses magasins de toutes sortes, tout a été volé, pillé ou détruit par les patriotes, et il a dû se sauver à Givet avec sa famille.

Ce certificat, rédigé le 14 janvier 1792, est suivi d'une liste dressée et signée de Cyfflé, énumérant les différents dégâts et vols, et demandant des indemnités proportionnées à la valeur des objets perdus.

Cette liste nous donne une idée complète de l'importance de la manufacture. Nous y voyons que les dégâts commis dans les fours sont estimés 685 florins 46; ceux de la tournerie avec les matières volées s'élèvent à 1,333 florins 38; ceux de la marbrerie avec les marchandises en terre de pipe, 717 florins 10; on a volé, en biscuits de porcelaine, les figures suivantes :

1° Une statue « *de pied en cap* » de S. M. l'empereur Joseph II, estimée	66 florins		
2° Le groupe de Renaud et Armide.	45	—	14 k.
3° Quatre figures nues............	26	—	2 8
4° Six médailles..................	19	—	12
5° Douze figures d'enfant portant des corbeilles.....	32	—	13

6° Dix-huit porte-montres.........	37 —	16	
7° Les quatre saisons.............	17 —	8	
8° Le groupe de l'oiseau mort.....	19 —	12	
9° Un buste d'Henri IV, estimé....	19 —	12	
10° Deux bustes de Voltaire et J.-J. Rousseau....................	19 —	12	
On a brisé ou volé les moules de S. M. l'Empereur, estimés.......	65 —	5	
Du baiser perdu, estimé...........	39 —	4	
Du groupe d'alliance de Bacchus et Vénus........................	52 —	5	
D'Hercule filant aux pieds d'Omphale.	100 —	3	6
D'un grand amour................	39 —	4	
Plus : des moules de vaisselle pour.	77 —	22	4
Des moules en plattes pour.........	98 —	73	6
Des rondeaux en plattes pour.......	11 —	17	
Et des marchandises pour..........	980 —	5	
Les marchandises prêtes à être vendues ont toutes disparu, soit.....	2600 florins	85	
De même les cribles, tamis, 4 arbres de fer de son moulin à eau, soit...	50 —	24	
Les bois de charpente.............	176 —	51	6
Puis les dégâts faits au jardin......	275 —	8	
Ceux qu'a subis la maison..........	370 —	63	10
Plus un portrait de Louis XIV, peint par Lebrun, ayant 4 pieds de haut sur 2 1/2 de long, et qui a coûté..	39 —	4	
Pour interruption de son commerce pendant trois ans, à raison de 3,000 florins par an..................	9000 fl.		

La femme de l'artiste et son fils ont été également dépouillés par les colporteurs d'une somme de 440 fl.

Bref, les réclamations de Cyfflé s'élèvent à 18,836 fl.

Ce libellé est suivi d'un second s'élevant à 1,498 fl.

Pour la perte : de deux moulins à bras amenés de Lorraine ; de 14 moules de plats de première grandeur, de 6 moules de saladiers, de 60 moules d'assiettes , de pots à l'eau et 12 saucières, de tous les moules de bec, anses, buses, servant à décorer les cafetières, etc., etc. Sont perdues également : les serres de bois pour enlever les cassettes de dessus la tour, les givelles en bois pour tourner les cassettes, etc. Ce supplément est signé du 3 octobre 1790.

Ces documents démontrent l'état prospère qu'avait atteint un moment l'entreprise de Cyfflé, et nous donnent une idée bien nette de cette manufacture d'Hastière-Lavaux, dont les produits furent colportés par les marchands ardennais et liégeois. Dans ces documents, nous retrouvons les détails de la fabrication, la valeur des objets fabriqués, et constatons qu'en dépit de ses préoccupations industrielles , Cyfflé n'avait pas abandonné les œuvres d'art.

La nomenclature détaillée des matières en magasin permettra peut-être de retrouver la composition de cette pâte, très-fine, très-ferme et très-lisse, dont l'artiste n'a jamais révélé la composition. Il faisait lui-même tous ses moules : ses œuvres ont ainsi conservé le faire du maître.

La révolution de 1790 ruina complètement le malheureux artiste. Il ne paraît pas qu'il ait jamais été payé du pillage de sa manufacture, mais il conserva jusqu'à la mort ses naïves illusions. Il mourut le 24 août 1806, à Ixelles-lès-Bruxelles, où il s'était retiré depuis 1791. Il était âgé de 82 ans.

Vicomte L. DE WARREN.

LA MOSAÏQUE DE GRAND.

Nous croyons être agréable aux lecteurs du Journal, en donnant l'extrait du rapport fait à la Société d'Emulation des Vosges par notre honorable confrère, M. Ferdinand Bretagne, dans la séance du 13 décembre 1883, sur des fouilles exécutées à Grand :

« Au commencement de cette année, M. Voulot proposa à votre Société d'entreprendre des fouilles à Gran (1) ; M. le Préfet, qui honorait la séance de sa présence, voulut bien nous promettre son bienveillant appui auprès de M. le Ministre de l'Instruction publique pour en obtenir des secours que la faiblesse de nos propres ressources rendait indispensables. Cette proposition fut acceptée avec reconnaissance, et, aux fonds votés par vous, M. le Ministre de l'Instruction publique voulut bien ajouter un premier subside. Les fouilles furent entreprises sous la direction d'un membre de la Société, archéologue zélé et distingué, délégué à cet effet. Malheureusement, des dissentiments fâcheux ne tardant pas à éclater entre la Commission d'archéologie et son délégué, mirent obstacle à votre bon vouloir, et votre Commission dut se désintéresser de travaux entrepris sous ses auspices, mais exécutés en dehors de son action.

» Malgré ces circonstances, les fouilles ont donné des résultats très intéressants. Elles ont permis à M. Voulot de rectifier une erreur de M. Jollois, l'éminent archéo-

(1) Notre confrère a cru devoir adopter cette orthographe, dont nous lui laissons la responsabilité.

logue, dans ses Antiquités des Vosges. M. Jollois considérait l'énorme ruine située à l'entrée du village comme un théâtre destiné à des représentations scéniques, c'est-à-dire un hémicycle occupé par les spectateurs et faisant face à une scène sur laquelle se tenaient les acteurs. M. Voulot, par quelques tranchées bien dirigées, a reconnu la substruction des anciens murs et démontré qu'on était en présence d'un amphithéâtre, c'est-à-dire d'une ellipse, munie de gradins sur tout son pourtour, avec une arène centrale destinée aux courses, aux combats de gladiateurs et de bêtes féroces. Des ossements de lion retrouvés dans l'amphithéâtre, démontrent que nos ancêtres faisaient venir de loin les instruments de leurs cruelles distractions.

» M. Voulot, dirigeant ensuite des fouilles sur un autre point, mit au jour une magnifique mosaïque, dont l'existence était depuis longtemps soupçonnée, mais que nul n'avait encore déblayée. Cette mosaïque, d'un grand style, est composée de cubes noirs, rouges et blancs, tous empruntés aux pierres calcaires de la région. Elle est de forme carrée, avec abside circulaire, et se compose de deux parties : un pourtour formé de figures géométriques d'un bel effet ; une partie centrale, admirablement décorée de dessins géométriques, de figures d'animaux, et, dans un cadre très élégant, d'une scène de comédie. Malheureusement, cette partie a beaucoup souffert des injures des temps et de l'homme. Des quatre personnages en scène, un seul est intact, c'est un berger tenant à la main le *pedum*, la houlette caractéristique. Il reste moitié du second personnage, probablement un prêtre. Tout le reste a disparu. Cette scène est très probablement tirée d'une comédie bien

connue de l'antiquité. Laquelle? il est bien difficile, avec aussi peu d'éléments, de l'établir avec certitude, quoique les interprétations ne manquent pas.

» Cette magnifique mosaïque, d'une dimension rare, formait le pavage d'un vaste édifice, construit avec des matériaux de choix, aux murs revêtus de marbres précieux ; c'était probablement la *Basilique* qui servait à la fois de réunion aux citoyens oisifs, de bourse aux commerçants, et de prétoire à la justice.

» Gran est aujourd'hui un humble village de l'arrondissement de Neufchâteau. Qu'était-il donc pendant la domination romaine? Cette ville morte renfermait un amphithéâtre de dimensions énormes, pouvant contenir 20,000 spectateurs, plus grand que ceux d'Arles, de Fréjus et de Nîmes ; une admirable basilique, des temples d'un grand caractère, dont quelques débris enrichissent notre musée ; des thermes, une prison ; c'était une place forte munie, non d'une de ces fortifications grossières que chaque ville construisait à la hâte avec les débris de ses monuments et ses tombeaux sous la menace des invasions barbares, mais d'une solide muraille, flanquée de grosses tours et construite dans ce petit appareil, si élégant et si solide, que les Romains de la bonne époque employaient pour leurs constructions militaires ; le sol de Gran est, depuis des siècles, une mine inépuisable d'antiquités de toutes sortes qui ont enrichi tous nos musées et toutes les collections particulières de la région. Eh bien, de cette ville riche, importante, nous ne savons rien, pas même le nom ! Elle ne figure sur aucun des itinéraires de l'Empire, sur aucune inscription connue. Peut-être les Gaulois tenaient-ils dans cette ville une de ces assem-

blées qui leur étaient chères, dans lesquelles, au temps de l'indépendance, ils discutaient les questions d'intérêt général, et qui, sous la domination romaine, devinrent des rendez-vous d'affaires et de plaisir, et des sortes d'assises judiciaires. Ainsi s'expliquerait la disproportion étonnante existant entre l'étendue de la cité, manifestée par le périmètre de ses murailles, et les dimensions de l'amphithéâtre et de la basilique. Quoi qu'il en soit, il y a là un important problème à résoudre ; le nom romain de Gran est le secret de l'avenir, la récompense d'une recherche heureuse, et il serait bien regrettable que des fouilles commencées avec tant de succès fussent définitivement closes. »

FERDINAND BRETAGNE.

—

NOTA. — La mosaïque ne sera pas déplacée ; le terrain appartient à l'école communale des filles, et, à la sollicitation de M. Voulot, l'autorité municipale l'a fait abriter par une construction qui en assurera la conservation et permettra aux touristes de la visiter en tout temps.

CHRONIQUE.

—

Le Président de la Société a reçu de la Direction des Beaux-Arts une circulaire dont voici quelques extraits :

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que, par arrêté en date du 10 janvier, M. le Ministre de l'Instruction publique et

des Beaux-Arts a décidé que la 8e réunion des délégués des Sociétés des Beaux-Arts des départements aurait lieu, comme les précédentes, à la Sorbonne, à la même époque que la réunion des délégués des Sociétés savantes, c'est-à-dire du mardi 15 avril au samedi 19 avril prochain.

Des lectures et des conférences publiques seront faites pendant les journées des 16, 17 et 18 avril, et les récompenses seront distribuées dans la séance générale que M. le Ministre doit présider le samedi 19 avril.

Les mémoires devront être envoyés à la direction des Beaux-Arts, rue de Valois, n° 3, avant le 18 février prochain, après avoir été revêtus de l'approbation de la Société que vous présidez. Ces mémoires devront être inédits (car il est de règle qus tout travail imprimé soit rigoureusement exclu) et seront soumis au Comité des Sociétés des Beaux-Arts chargé de désigner ceux qui pourront être lus en séance publique et de fixer l'ordre des lectures.

Agréez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Directeur des Beaux-Arts,

A. Kæmpfen.

Une circulaire semblable sera adressée aux Sociétés d'Archéologie, lesquelles sont invitées à envoyer des délégués, qui jouiront d'une réduction de 50 pour 100 sur le prix des billets de chemin de fer. Ceux de nos confrères qui désireront représenter la Société sont donc priés de le faire savoir au Président.

Pour la commission de rédaction : le Président, H. Lepage.

Nancy, imp. de G. CRÉPIN-LEBLOND, passage du Casino.

JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ

D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE

ET DU

MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN.

33e ANNÉE. — 2e NUMÉRO. — FÉVRIER 1884.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

Séance du 11 janvier 1884.

PRÉSIDENCE DE M. HENRI LEPAGE, PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Admission de membres titulaires et présentation d'un candidat.

La Société admet au nombre de ses membres titulaires : M. Henriet, conseiller honoraire à la Cour d'appel de Nancy, et M. de Lahaut, inspecteur des contributions indirectes en retraite, à Verdun.

Est présenté comme candidat : M. Ch. Denis, membre du comité d'Histoire vosgienne, à Châtillon-sur-

Saône (Vosges), par MM. Lepage, Léon Germain et Le Mercier de Morière.

MM. Léon Laprevote, Thiéry et l'abbé Pierfitte ont adressé à M. le Président des lettres de remerciements, à l'occasion de leur récente admission comme membres titulaires.

M. Lepage donne communication d'une circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique, réclamant le concours des sociétés savantes pour la rédaction du *Répertoire* annuel de leurs travaux.

M. le Président annonce que le Bureau, réuni avant la séance, a procédé à l'élection de deux membres du Comité du Musée : Son choix s'est porté sur MM. Léopold Quintard et Ch. de Rozières. Ces nominations complètent le Comité, qui se trouve, par suite, composé, indépendamment du Bureau et des deux conservateurs, de la façon suivante :

MM. Morey, le comte Victor de Landreville, Jules Gouy, Pierson de Brabois, Anatole de Scitivaux, Edmond Contal, Gigout, Volfrom, Bretagne, Louis Lallement, Sidrot, Genay, Favier, Roussel, Luxer, L. Quintard et Ch. de Rozières.

M. Lepage dépose sur le bureau les circulaires destinées à nous procurer de nouveaux adhérents. M. Emmanuel Briard, secrétaire-adjoint, veut bien se charger de centraliser toutes les listes et d'expédier ces circulaires aux personnes qui nous ont été désignées.

M. Morey offre à la Société deux exemplaires, l'un au trait, l'autre colorié, de son *Plan général du Palais Royal de Nancy*, reproduction d'un plan du temps de Léopold, auquel ont été ajoutées les constructions faites, pour le roi Stanislas, par l'architecte Héré.

M. le Président exprime à M. Morey, au nom de la Société, ses bien sincères remerciements.

Le Secrétaire est aussi chargé d'être l'interprète de la Compagnie auprès de M. d'Arbois de Jubainville, professeur au collège de France, qui a bien voulu lui faire hommage, par l'entremise de M. Chapellier, d'un exemplaire de son *Histoire des ducs et comtes de Champagne.*

Sur la proposition de M. Lucien Wiener, la Société consent à souscrire, au prix de 10 francs, à l'ouvrage de M. Arthur Benoit, intitulé : *Les bibliophiles, les collectionneurs et les bibliothèques des monastères de la province des Trois-Evêchés (Metz, Toul et Verdun) 1552-1790.*

Ouvrages offerts à la Société.

Ville de nancy. — *Bulletin administratif*, 1883, n°s 10 et 11.

Annuaire administratif, statistique, historique, judiciaire et commercial de Meurthe-et-Moselle, par H. Lepage et N. Grosjean, 1884, in-12.

Recherches sur l'industrie cartière en Lorraine, par Lucien Wiener (tirage de luxe sur grand papier).

Histoire des ducs et des comtes de Champagne, par M. d'Arbois de Jubainville. — Paris, Durand, 1859-1867, 6 tomes en 7 vol. in-8°. — Hommage de l'auteur.

Le Breitenstein, par M. A. Benoit. — Metz, Boutillot, 1883.

L'organisation judiciaire en Lorraine sous Léopold et les réformes de ce prince, discours prononcé par M. Luxer, avocat général, à l'audience solennelle de rentrée du 3 novembre 1883.

Le Congrès de l'Union des œuvres ouvrières en 1883. — Rapport de M. Vagner.

De Nancy au mont Saint-Michel, par M. Olry (extrait du *Bulletin de la Société de Géographie de l'Est*).

Notice sur l'abbé Thévenot, par M. l'abbé Pierfitte.

Principes d'alimentation rationnelle avec des recettes de cuisine végétarienne et le portrait de l'auteur, par le Dr Bonnejoy, du Vexin. — Paris et Lausanne, 1884, in-12.

Journal des Savants. — Décembre 1883.

Répertoire des travaux historiques, tome II, n° 2.

Mémoires de la Société des Antiquaires de France, tomes XXXVI, XXXIX et XLIII.

Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre, 1883 (Armonial général).

Annales de la Société archéologique de Namur, tome XVI, 1re livraison.

Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 3e trimestre de 1883.

Revue savoisienne, 24e année, n° 11.

Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Savoie, 3e série, tome IX.

Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Savoie. — Documents, IVe volume (*Le Prieuré de Chamonix*).

Annual report of the board of Regents of the Smithsonian Institution for the year 1881. — Washington, 1883.

Romania, n° 48, octobre 1883.

Lectures.

M. Le Mercier de Morière continue la lecture du mémoire de M. Raymond de Souhesmes ayant pour titre : *Notice sur Souhesmes*, dont la fin est renvoyée à la prochaine séance.

MÉMOIRES.

QUELQUES CONTRATS D'APPRENTISSAGE AU XVIe SIÈCLE.

Depuis trois siècles, l'industrie s'est profondément tranformée, et rien n'est plus digne d'étude à notre époque que la vie sociale au sein de ces immenses usines, dont quelques-unes sont aussi peuplées que des villes, et dans lesquelles la division du travail poussée à ses extrêmes limites permet de livrer les produits au consommateur à des prix incroyables de bon marché. Autrefois, les usines étaient pour ainsi dire inconnues : le fabricant travaillait seul, de ses propres mains, avec un petit nombre d'apprentis auxquels il enseignait le métier tout entier, tel qu'il le savait lui-même. Le travail n'était pas libre, en ce que les maîtres faisaient partie d'une corporation, dont les délégués intervenaient minutieusement pour assurer une confection honnête et maintenir des prix rémunérateurs. Dans ces temps, au rebours des nôtres, on s'occupe toujours du producteur, fort peu et indirectement pour ainsi dire de la masse du public. Il est certain qu'alors on payait fort cher des objets que nous sommes parvenus à donner à bien meilleur compte ; il semble en revanche que l'ouvrier, une fois encadré dans sa corporation, était mieux traité, se trouvait plus sûr de son avenir, et s'estimait moins à plaindre. Eternelles vicissitudes du progrès, qui n'est jamais entier, et qui ne réalise un bien que pour créer à côté des mécomptes et des dangers nouveaux !

La situation relativement plus douce de l'ouvrier

ancien tenait surtout à la nature de ses relations avec son maître : l'apprenti entrait pour ainsi dire dans la famille de son patron, il était traité comme un de ses enfants. Maintenant, le jeune ouvrier n'est qu'une unité de plus dans la foule, une pièce de plus à la machine : après son travail on ne lui demande plus rien, mais aussi on ne s'occupe plus de lui. Autrefois son apprentissage était de tous les instants ; il n'était jamais libre, mais il avait un foyer. Il y avait alors certainement de mauvais maîtres, seulement le maître n'était pas seul : la femme, les enfants ne pouvaient être durs pour celui qui vivait avec eux depuis son jeune âge et qui faisait partie de la maison ; de plus, les chefs de la corporation savaient intervenir pour protéger l'apprenti et lui garantir ses droits.

Voici quelques contrats d'apprentissage que nous avons trouvés là où, certes, personne ne s'aviserait de les chercher, dans le registre d'un tabellion de Lunéville, de 1502 à 1509 (1), épars au milieu des ventes, des partages et des constitutions de rentes. Il nous a semblé utile de les relever pour en étudier les principales clauses. Cet examen nous sera d'autant plus facile qu'ils se ressemblent tous, sauf quelques différences de détails. Ces contrats s'appliquent à des métiers de la campagne, car les patrons sont presque tous des villageois : pelletier, tisserand, maçon, tonnelier et huilier. Commençons par le pelletier :

« Sachent tous que Didier le maçon demeurant à Hudiviller a reconnu de son plein gré qu'il a donné par ces présentes Gérard son fils, âgé d'environ quatre

(1) Registre du tabellion Grisard, *Archives de la Meurthe*, E. 295.

ans, à Jehan Develle, le pelletier, demeurant à Crévic et à Isabel sa femme, par ainsi que ledit Jehan et sadite femme seront tenus de nourrir et gouverner, vêtir et entretenir (ledit Gérard), et lui apprendre le métier de pelletier comme à son propre enfant, sans nulle faintise. Et (s'il arrive) que ledit Gérard vient en âge de mariage, ledit Jehan et sadite femme en doivent faire comme ils feraient de leurs propres enfans, assavoir le vêtir, meubler et faire ses noces. Si ont lesdits Didier et Jehan Develle (promis) de tenir toutes les choses dessus dites et chacune d'icelles. »

Un apprentissage qui commence à quatre ans et qui peut durer jusqu'au mariage ! le patron est tout à fait substitué au père de l'enfant, et c'est lui qui se charge des noces ; combien une pareille convention semblerait extraordinaire de nos jours ! Remarquons qu'en échange de cette longue éducation, le pelletier ne reçoit rien ; il se paie en faisant travailler l'apprenti pour son compte. Dans tous les autres contrats, la durée d'apprentissage est plus courte et les stipulations accessoires sont plus précises.

« Sachent tous que Jehan Harmant de Vihuviller a loué Didier son fils à Mengin l'*ollier* (l'huilier) le viel et Mengin son fils de Lunéville, pour le terme de deux ans, commençant à Noël 1504 ; parmi ce que ledit Didier doit servir sesdits maîtres, bonnement et loyalement, et faire tous leurs bon vouloir et plaisir, tant de jour comme de nuit ; et lesdits maîtres seront tenus de gouverner (ledit Didier) des pieds et des dents, montrer et apprendre le métier de *ollier* comme à leurs propres enfans, lesdites années durant. Et s'il arrivait que ledit Didier n'accomplissait sesdites années, ce

dont n'était par le défaut desdits maîtres, ledit Jehan Harmant s'est obligé de payer la somme de dix francs, sous l'obligation de tous ses biens, meubles et héritages. Et lesdites années accomplies, lesdits maîtres seront tenus de donner audit Didier la somme de trois francs pour toutes choses. »

On remarquera cette expression énergique : gouverner l'apprenti « des pieds et des dents », c'est sans doute le droit de correction attribué au maître, quand la simple réprimande ne suffit pas ; les parents n'hésitaient point alors à se servir de semblables moyens, et on se rappelle que sous Louis XIV un fils de France était bien et duement battu par son précepteur : l'apprenti n'avait donc pas à se plaindre, si son maître en usait ainsi à son égard. On voit de plus que le père s'engage à payer un dédit assez considérable, si son fils n'achève pas le temps fixé.

Partout ailleurs, la durée du contrat est de trois ans, avec des conditions semblables à ci-dessus. De plus, avec la petite somme d'argent donnée à l'apprenti, le père stipule d'ordinaire des avantages en nature. Ainsi, le tonnelier Sébille, de Lunéville, donne à son apprenti Jehan Masson, de Haudonvillers, dans le cours de l'apprentissage, des chemises, une robe du prix de 4 à 5 gros, un jupon (tablier), une paire de chausses ; de plus, à sa sortie, une hache, un coutel à deux mains, avec la somme de 30 gros. Pareillement Hanry Pellesson, de Hénaménil, qui entre pour trois ans chez Gérardin, le maçon de Deuxville, recevra « une robe de 6 gros, une paire de chausses, un jupon de fustenne, et un chapel. » Enfin Pierron, le tisserand de Viller, s'engage à montrer à la fois à Didier Ferry, du même

lieu, le métier de tisserand et de barbier (*berbéri*), avec toutes ses appartenances; curieux exemple de cumul, qui devait se présenter souvent à la campagne pour des occupations fort dissemblables. Il est entendu que cet apprenti aura, dans le cours de ses trois ans, une jaquette, trois paires de chausses et un chapel; à la fin, une robe de 8 gros et 12 gros d'argent.

Dans tous les cas, nous ne voyons que des règlements d'intérêts pécuniaires entre l'apprenti et son maître. Pour compléter la situation faite à l'enfant, il faudrait recourir aux chartes des métiers, qui nous ont été conservées en grand nombre. La plupart de ces chartes sont très explicites sur les conditions dans lesquelles l'apprenti peut quitter un maître et entrer chez un autre; on peut même trouver que ces dispositions sont surtout édictées dans l'intérêt du patron; mais il ne faut pas oublier la juridiction des jurés du métier, qui s'étendait à tous les rapports entre maîtres et ouvriers, et qui constituait pour les apprentis la garantie la plus sérieuse.

Nous ajouterons à ce qui précède deux contrats tirés de la même source, et s'appliquant également à des louages dont des enfants sont l'objet. Seulement, il ne s'agit plus de faire apprendre un métier, ce sont simplement des domestiques que leurs parents placent dans un ménage étranger, le premier pour une durée déterminée, l'autre sans fixation de temps:

« Sachent tous que le maire Waultrin, de Maixe, comme maimbour et gouverneur de Jehan, fils de Jehan Poiresson, de Chanteheu, et Mergatte, femme dudit maire Waultrin et mère dudit Jehan, a reconnu ledit Waultrin qu'il a loué ledit Jehan, son *fillâstre*, âgé d'environ

huit ans, à Alexandre de Chanteheu et Jehenne, sa femme, pour le terme et espace de huit ans l'un après l'autre, commençant à Noël 1508, par ainsi que ledit Alexandre et sadite femme seront tenus de nourrir, gouverner et vêtir ledit Jehan comme leurs propres enfans. Et s'il arrivait que ledit Jehan n'accomplissait pas lesdites années, ce dont n'était par le défaut de sondit maître et de sadite femme, le défaut montré par ses voisins, ledit maire Waultrin, comme maimbour, paiera... Et oblige tout ce d'héritages qu'il a ou doit avoir en la ville, ban et finage de Chanteheu et de Champel, ès mains dudit Alexandre et sadite femme, au cas qu'il arriverait. Et s'il arrivait que ledit Jehan allât de vie à trépassement, ce que Dieu ne veuille, ledit Alexandre et sa femme ne paieraient que à l'équipollent. Et au chef desdites années faites et accomplies, ledit Alexandre et sadite femme seront tenus de donner audit Jehan la somme de 14 francs, une robe au prix de 6 gros, un jupon de fustenne, une paire de chausses et un chapel. »

C'est, on le voit, un beau-père qui se débarrasse d'un enfant du premier lit. Voici maintenant une veuve qui ne peut ou ne veut garder sa petite fille :

« Sachent tous que Biétrix, veuve de feu Colin Xaubillet, de Haudonviller, a connu qu'elle a donné Jehanne, sa fille, âgée d'environ neuf ans, à Collesson Willaume, de ladite Haudonviller et Alison sa femme, par la manière que s'ensuit. C'est assavoir que ledit Collesson et sadite femme seront tenus de nourrir, gouverner et entretenir ladite Jehanne, comme leurs propres enfans, et la vêtir selon sa faculté, sans nul malengin. Et si ladite Jehanne vient en âge de mari, ledit Collesson et sadite

femme seront tenus lui donner les pièces qui suivent : un lit..., une cotte, quatre linceuls, une robe de couleur, une paire de..., un pot de cuivre, un chaudron, une poële, une pinte, une quarte et quatre écuelles, sans nuls débats quelconques. Et ne peut ladite Biétrix ôter ladite Jehanne, ne faire ôter des mains dudit Collesson, jusque à ce que elle sera mariée. »

De nos jours, on n'a plus l'habitude de dresser un contrat pardevant notaire pour les domestiques qui entrent en service ; cette coutume ancienne avait cependant son bon côté : pour être sûr de conserver pendant huit ans seulement le même serviteur, il serait quelquefois utile, à l'exemple du maître Alexandre de Chanteheu, de stipuler contradictoirement une clause pénale ; c'est un frein qui peut être efficace contre l'inconstance et l'amour du changement, défauts qui sont de tous les temps et de toutes les conditions.

Ch. GUYOT.

PÈLERINAGE DE PHILIPPE-EMMANUEL DE LIGNIVILLE A NOTRE-DAME DE BENOITE-VAUX (MEUSE).

Rhetel avait été pris par les Impériaux en 1650.

Charles IV venait d'embrasser le parti de la Fronde, et, pendant qu'il résidait à Bruxelles, il envoya de Fauge, un de ses maréchaux-de-camp, au vicomte de Turenne, et Philippe-Emmanuel, comte de Ligniville, en Lorraine avec 4,000 hommes. Ligniville, un des meilleurs généraux de Charles IV, dont nous nous proposons d'écrire la biographie, donna des preuves éclatantes de ses talents militaires dans la campagne qui allait s'ouvrir, battit Roze-Worms, qui accourait au secours de

l'armée française, s'empara de Châtel-sur-Moselle, d'Epinal, de Mirecourt, de Neufchâteau, de Commercy, de Ligny et de Bar-le-Duc, et faillit s'emparer de Nancy.

Mais le marquis de la Ferté-Senecterre, gouverneur de la Lorraine pour la France, le battit à Lignières (1). L'heure des revers commença pour Ligniville. Ligny et les châteaux de Void et d'Aigremont tombèrent aux mains des Français (1650). Pendant ce temps, Turenne, allié au duc de Lorraine et à l'archiduc Léopold d'Autriche, s'efforçait de se rapprocher de Paris, afin de pouvoir délivrer le prince de Conti, le duc de Longueville et le prince de Condé, prisonniers de Mazarin au château de Vincennes. Il entra en Champagne, s'empara de Château-Porcien et de Rhetel et s'avança jusqu'à la Ferté-Milon. Mais Mazarin avait fait transférer les princes de Vincennes à Marcoussis et, de là, au Hâvre. Le maréchal Duplessis-Praslin reçut l'ordre d'investir Rhetel.

Le comte de Ligniville, pour obéir à Charles IV, que l'archiduc et Turenne s'étaient engagés à rétablir dans ses Etats, laissa son infanterie en Lorraine, et, avec sa cavalerie, alla rejoindre Turenne et de Fauge devant Rhetel, qui venait de capituler. Duplessis offrit la bataille à Turenne. Celui-ci fut vaincu, et Ligniville reçut une blessure dans le bas-ventre. Il réussit cependant à se réfugier à Stenay, où les médecins sondèrent sa plaie et la déclarèrent mortelle. C'est alors que ce général, « aussi pieux que brave », dit Dom Calmet, fit un vœu à Notre-Dame de Benoîte-Vaux, pèlerinage cé-

(1) Meuse, ar. Commercy.

lèbre, situé à quelques lieues de Saint-Mihiel. Afin de pouvoir s'y rendre, Ligniville demanda au maréchal de la Ferté-Senecterre un passeport. Celui-ci, après le lui avoir envoyé, s'empressa de lui écrire la lettre suivante, pleine de courtoisie :

« A Nancy, le 13 février 1651.

« Monsieur,

« Je suis bien aise que vous n'ayez point trouvé de « difficulté au passeport que vous avez demandé au « Roy pour votre voyage de Benoiste Vaulx ; vous n'en « trouverez jamais aulcune à toutes les choses que « vous désirerez de moy, les pouvant faire, faisant pro- « fession particulière de vous estimer infiniment et « d'estre, Monsieur,

« Vostre très humble serviteur,
« LA FERTÉ SENECTERRE. »

M. de Ligneville (1).

Muni de son passeport, Ligniville quitta Stenay le 17 février pour se rendre à Notre-Dame de Benoîte-Vaux et y demander la guérison de sa blessure à la Vierge.

En passant dans le village de Juvigny (2), il demanda aux gens de justice de cette localité un certificat constatant son acheminement vers Benoîte-Vaux.

Ce certificat, qui nous a semblé curieux, est ainsi conçu :

17 février 1651.

Nous soussignés, gens de justice du village de Juvi-

(1) Archives Ligniville, Carton 2, liasse 102.

(2) Juvigny-en-Perthois, Meuse, ar. Bar-le-Duc. Ce village faisait partie du duché de Bar.

gny, certiffions à tous qu'il appartiendra que, ce jourd'huy dix-septiesme febvrier mil six cens cinquante ung, Monsieur le comte de Ligniville, lieutenant général des armées de Son Altesse est party de Stenay pour aller faire son perelinage de Nostre Dame de Benoiste Vaux et qu'il a passé et en ce lieu de Juvigny, qui nous a recquis la presente attestation pour luy servir ainsi qu'il appartiendra, les jours, an susdits.

Jean Collet.
Hanry Lorin.
Jan Orgy.

Nicollas Raullin.
Marq + de
Nicolas Denis.

Sur le repli : Attestation comme quoi le général de Ligniville est parti de Stenay pour aller à Benoiste Vaux.

Et en marge : 17 febvrier 1651, jour du départ de Stenay.

(Archives Ligniville, C. 2, l. 93).

A son retour à Gironcourt, le comte de Ligniville reçut de M. Bécherel la lettre suivante :

De Danvillers, ce 18 febvrier [1651].

Monsieur,

Je tiendrai tousjours à grand honneur quand je pourray vous rendre service et vous assuré que je n'en perderay point d'occasion de vous envoyé le passeport que souhaites conforme à celuy de Monsieur le mareschal de la Ferté. Sy jeusse creu que l'eussiez souhaité comme cela, je ne vous aurois pas donné la peine de renvoyer icy.

Faite moy lhonneur de me croire, Monsieur,

Vostre tres humble serviteur,

Becherèl.

Sur le repli : A Monsieur, Monsieur le comte de Ligneville, lieutenant général des armes de S. A. de Lorraine, à Gondrecourt.

(Archives Ligniville, C. 2, l. 103).

Le jour de son départ de Stenay, il en avait déjà reçu la lettre suivante :

De Danvillers, le 17 février 1651.

Monsieur,

Je tiendray tousjours à grande gloire de vous rendre quelque service. Je vous envoye le passeport que vous aves souhaité, quoy qu'il n'en fust point de besoing en ayant un du Roy. Je souhaiterois qu'il se présentast quelque autre occasion ou je vous puisse tesmoigné que je suis, Monsieur,

Vostre tres humble serviteur,

Becherel.

Sur le repli : A Monsieur le comte de Ligneville, lieutenant général des armées de S. A. de Lorraine, à Stenay.

(Archives Ligniville, C. 2, l. 104).

Bécherel, un des lieutenants de la Ferté-Senecterre, devint plus tard lieutenant-colonel du régiment de Conti, et, lorsque ce prince se déclara pour le Parlement, se rendit maître de Damvillers (18 novembre 1649).

Au mois d'avril 1651, M. de Ligniville était entièrement guéri de ses blessures. Remarquons, en passant, que la Ferté avait repris les places dont Ligniville s'était emparé, un an auparavant, en Lorraine. Epinal seul résistait. Un correspondant du lieutenant-général

de Charles IV lui écrivait de cette ville, le 15 avril 1651 :

Monsieur,

L'arrivée de Monsieur Houart (1) nous a bien resiouys, pour nous avoir assuré de *l'entière guérison de Votre Excellence*, et de l'esperance qu'il nous donne de le veoir bien tost par de la. Il n'y a personne qui ne le souhaitte passionnement, se disant tout hault, que si Monsieur le comte de Ligniville était par icy, que les ennemys ne seroient pas huit jours à Mirecourt, ny à Vicheray (2) dont les garnisons ne cessent un jour d'estre aux portes de ceste ville. Monsieur le lieutenant-colonel de Henin (3) y arriva hier avec des compagnies de sa charge, ce qui nous promest plus de liberté. Je suis en peine de sçavoir sy vostre Excellence aura receue celle que je me suis donné l'honneur de luy escrire de Luxembourg comme j'allois solliciter Son Altesse pour le secours (4), subiect qui m'a fait acquerir le tiltre de menteur de Messieurs les officiers, pour les avoir asseurés et juré comme un arracheur de dents, que son Altesse y venoit en personne. Il n'y a rien plus certain que sy Vostre Excellence fust esté icy, les ennemys n'auroient jamais osé entreprendre ce qu'ils ont entrepris, ce qui a esté neantmoins à leur grande confusion

(1) Claude Houard fut anobli le 4 avril 1611. Il portait : A deux bandes fleuronnées d'aiguilles, portant dans le centre une tête de léopard d'or.

(2) Vicherey, Vosges, ar. Neufchâteau.

(3) Henin, d'une famille anoblie le 4 juin 1514.

(4) Berulpt et Remecourt, colonels lorrains, défendirent longtemps Epinal dont Ligniville s'était emparé en 1650 ; mais Charles IV ayant ordonné au gouverneur de Châtel-sur-Moselle de se rendre, Epinal finit par succomber (1651).

pour y avoir perdu plus de monde que nous n'avons fait en Champagne, et loue le bon Dieu d'avoir preservé Vostre Excellence des grandes blessures qu'elle y a reçues. *Nous portons tous la médaille de Nostre Dame de Benoiste Vaulx où les armes de Vostre Excellence sont gravées de l'austre costé*, du mien j'auray tousiours avec devotion la qualité, Monsieur,

De Vostre Excellence,
Le tres humble et tres obéissant serviteur,
Simon.

A Epinal, le 15 Ap. 1651.

(Archives Ligniville, C. 2, l. 96).

F. DES ROBERT.

INSCRIPTION D'AUTEL, DU XVe SIÈCLE, A MARVILLE (MEUSE).

L'antique chapelle Saint-Hilaire, qui s'élève au centre du célèbre cimetière de Marville (1), offre, à

(1) C^{on} et arrond. de Montmédy, Meuse. — Cs. : *Le mont Saint-Hilaire*, par MM. F. Liénard et l'abbé Thiay, dans les *Mémoires de la Société philomatique de Verdun*, t. IV, 1850, p. 83-121, avec 17 pl. — Il existe une histoire manuscrite de Marville, par Dom Tabouillot, originaire de cette localité, l'un des auteurs de la grande *Histoire de Metz*. — A titre de renseignements, on peut encore consulter : L.-A. Bizot, *Histoire de Marville*, Montmédy, 1848 ; Bonnabelle, *Notice sur Marville*, Montmédy, 1880 ; enfin, Jeantin, *Manuel de la Meuse*, art. *Marville*. — C'est au cimetière Saint-Hilaire que M. A. Digot a cru reconnaître l'emplacement, sujet de discussions nombreuses, du *Castrum Wabrense*, qui fut le théâtre d'un événement historique important. (V. *Hist. d'Austrasie*, t. II, 1863, p. 316 et suiv.)

l'entrée du chœur, et adossés au mur, deux autels, dont l'un, placé du côté de l'Epître, porte une inscription intéressante ; bien que déjà publiée trois fois (1), elle n'a encore été ni très exactement transcrite, ni, ce nous semble, complètement expliquée. Essayons, à notre tour, de mieux réussir dans cette double tâche.

L'autel, en simple maçonnerie, est bordé d'un large cordon de pierres de taille, dont le profil présente deux faces plates, la supérieure verticale, et l'autre en biseau, sur lesquelles on peut lire l'inscription en question, gravée en caractères gothiques, tout le long du pourtour des trois côtés (2) :

BARTRAN : ET : HAWIX || DE : ARENCEY : FIRENT : CEST : CAPPEL : DON : S : ESPERIS : LAN : M : || CCCC : ET : VIII : DIE : MICA
EL : MORIT : MEY : MA || IRS : LAN : ET : VII : LY APRES : LAN : ET : VIII : MEY : || IVLET PRIES : P : EVS

Nous ne parvenons pas à traduire les mots DIE MICA, qui terminent la première ligne, autrement que l'ont fait MM. l'abbé Thiay et Liénard (3) : suivant eux, il faut lire DIE MICHAELIS, le jour de Saint-Michel ; évidemment, le sculpteur n'avait pas bien pris ses proportions, et la place lui a fait défaut.

Mais, pour expliquer la forme bizarre de cette ins-

(1) Bizot, *ibid.*, p. 174 ; Liénard et Thiay, *ibid.*, p. 91 ; Bonnabelle, *ibid.*, p. 52.

(2) Nous marquons par deux traits verticaux (||) la division des côtés.

(3) Nous faisons grâce au lecteur de l'explication proposée par M. Bizot.

cription, nous sommes porté à croire que l'on a voulu faire des vers :

Bartran et Hawix de Arencey
Firent cest cappel don saint Esperis,
L'an mil quatre cens et huit,
Die Michaelis.

El morit mey mairs, l'an, et set ;
Ly après l'an, et huit mey julet.

La mesure est tellement absente, et les rimes misérables, que nous n'osons rien affirmer ; mais, comment expliquer autrement les formes insolites que l'on remarque dans les deux lignes de l'inscription : la prononciation du nom d'*Arencey*, aujourd'hui *Arrancy* (1), n'a jamais dû varier beaucoup ; en n'ayant égard qu'à la langue parlée, on a pu le faire rimer avec *huit* ; le mot *Esperis* a été muni d'une *s* finale, pour faire pendant à *Michaelis*.

Le sens de la première ligne est bien clair ; la seconde est d'une interprétation plus douteuse. Ajoutant les nombres VII et VIII à l'année MCCCCVIII, MM. Liénard et Thiay ont pensé que ces dates fixent « la mort du fondateur au mois de juillet 1416, et celle de la fondatrice au mois de mars 1415 ». Toutefois, la mention de ces deux décès nous porte à croire qu'ils suivirent de très près la fondation de l'autel, et qu'il faut regarder les chiffres VII et VIII comme indiquant uniquement le quantième des premiers mois de mars et de juillet venus après la date du 29 septembre 1408. Par consé-

(1) Canton de Spincourt, arrondissement de Montmédy.

quent, nous traduirions volontiers le tout de la manière suivante :

Bertrand et Hawix d'Arrancy firent cette chapelle du Saint-Esprit, l'an 1408, le jour de Saint-Michel (29 septembre). Elle mourut au mois de mars, en l'année (1), le sept (7 mars 1409, n. st.) ; lui, après l'an, le huit, au mois de juillet (8 juillet 1409). Priez pour eux.

Autrefois, avons-nous dit, le nom du village d'Arrancy devait se prononcer à peu près comme il se prononce et s'écrit de nos jours. Dans le pays, en effet, les finales en *ey* formaient une diphtongue se rapprochant beaucoup plus du son actuel en *i* que de celui en *é* ; c'est pourquoi l'orthographe officielle des noms locaux de la région a presque constamment adopté la voyelle unique *y*, bien que *ey* eût été plus conforme à l'étymologie *(eium)*. Dans le canton de Spincourt, auquel appartient Arrancy, nous trouvons, avec la même finale, *Billy*, *Bouligny*, *Bouvigny* et *Domremy*, contre *Duzey* et *Sorbey*. Arrancy est situé sur la limite du canton de Longuyon, qui fait partie du département de Meurthe-et-Moselle ; là encore, nous lisons quatre noms en *y*, savoir : *Charency*, *Failly* (*Grand* et *Petit*), *Montigny* et *Ugny*, en face d'un seul en *ey : Colmey*.

(1) A cette époque, l'usage général, en Lorraine, était de commencer l'année le jour de Pâques ; mais, peut-être, dans le pays de Marville, suivait-on plutôt le style de Trèves, dans lequel le renouvellement de l'année s'opérait le 25 mars, fête de l'Incarnation. Dans l'un ou l'autre cas, le 7 mars, date de la mort de Hawix d'Arrancy, appartenait réellement à la même année (ancien style) que le 29 septembre précédent.

Enfin, dans le canton de Montmédy, tout voisin, la première forme est seule représentée : *Chauvency*, *Flassigny*, *Juvigny*, *Montmédy*, *Quincy*.

Si, du Barrois, l'on passe à la Lorraine proprement dite, la proportion est tout inverse et indique, à n'en pas douter, une prononciation différente : un examen rapide et sûrement incomplet, mais cependant suffisant pour servir de base à des calculs de cette nature, nous a permis de compter, dans l'ancien département de la Meurthe, 28 localités dont le nom se termine en *y* contre 54 qui finissent par *ey ;* nous trouvons, dans la Meuse, 54 noms de la première forme et 27 de la seconde ; et, dans la Moselle, 90 contre 9 seulement (1).

Ces considérations nous empêchent d'accepter les conclusions d'un article publié dans le *Bulletin de la Société de Géographie de l'Est* (2), sur les différentes prononciations du nom de la ville de *Briey*. L'orthographe des noms de cette classe a suivi les transformations régulières dont l'auteur nous donne lui-même des exemples : *Viniacum*, *Vigneyum*, *Vigney*, *Vigny* (Moselle) ; *Verniacum*, *Vergneium*, *Vergney*, *Verney*, *Verny* (Moselle) ; *Nanciacum*, *Nanceium*, *Nanceyum*, *Nancey*, *Nancy*. Le nom de Briey s'est arrêté, quant à l'orthographe, à l'avant-dernière forme, mais la prononciation a passé outre : dire *Brié* est certainement plus facile, plus euphonique ; néanmoins, ce n'est conforme, ni à la prononciation locale, qui doit faire loi, ni à la marche naturelle et normale de la langue.

(1) V. les *Dictionnaires topographiques* des trois départements.

(2) Année 1880, p. 114.

Puisque nous avons cité le nom de Nancy, ajoutons que l'ignorance de ses évolutions a, seule, permis à quelques historiens anciens d'établir une distinction imaginaire entre le château *Nanciacum* et la ville *Nanceyum.*

—

En Lorraine, les noms de famille ne datent guère que du XV[e] siècle ; pour ce qui regarde le fondateur de l'autel du Saint-Esprit, *Arency* ne désigne évidemment que le lieu d'origine et d'habitation ; *Bertran* est un prénom, mais sans doute un de ces prénoms qui étaient donnés constamment à l'aîné des fils, et qui finirent par devenir le nom de famille. Il faut sûrement voir un très proche parent du même fondateur dans la personne de *Waultrin* ou *Waulthier Bertrand d'Arrancy*, prêtre, plus tard curé de Saint-Sauveur de Verdun, qui fonda, en 1413, l'hôpital de Marville et le donna, par acte du 4 septembre 1419, aux frères du Saint-Esprit de Toul (1). « Il y avait en France, dit M. l'abbé Clouet, beaucoup de ces hôpitaux du Saint-Esprit, dans lesquels faisait service l'Ordre hospitalier de ce nom, institué à Montpellier par Gui, fils d'un comte de cette ville, vers la fin du XII[e] siècle. » La maison de Toul remontait à l'année 1238. Le supérieur de celle de Besançon était maître-

(1) Abbé Clouet, *Hist. de Verdun*, t. III, p. 621 ; Bizot, *ibid.*, p. 57, 58 et 170 ; Jeantin, *ibid.*, t. II, p. 1254 ; Bonnaballe, *ibid.*, p. 43. — M. Jeantin dit que ce personnage était fils des fondateurs de l'autel du Saint-Esprit; il donne, en différents endroits, d'autres détails sur la même famille ; mais, bien qu'elles n'aient rien d'invraisemblable, toutes ses assertions, constamment dénuées de preuves ou d'indication de source, doivent être tenues en grande suspicion.

général des maisons du Saint-Esprit en Bourgogne et en Lorraine ; il en existait d'importantes dans les Vosges, notamment à Neufchâteau et à Berthelévaux ; M. Fr. de Chanteau a écrit une histoire détaillée de celle de Vaucouleurs (1).

Dans sa savante *Histoire de Verdun* (2), restée malheureusement inachevée, feu M. l'abbé Clouet a donné de très curieux détails sur la maison de charité de Marville, à laquelle a succédé indirectement l'hôpital actuel de la commune, occupé par les sœurs de Saint-Charles, de Nancy, et encore connu sous son nom primitif. Cependant, M. Bonnabelle dit qu'en 1790, cet « hôtel-Dieu », déjà tenu par les mêmes religieuses, avait saint Bernard pour patron.

M. Bizot nous apprend que la chapelle de cet hôpital fut consacrée, le 27 septembre 1416, par Conrad, évêque *in partibus* d'Azot, suffragant de Trèves, lequel, ajoute-t-il, avait déjà fait, en 1408, la dédicace de l'autel du Saint-Esprit de la chapelle Saint-Hilaire.

Le même historien local prétend que le vocable actuel de cet autel est Saint-Nicolas ; mais, le titulaire d'un autel, comme celui d'une église entière, est immuable ; le changement serait aussi funeste aux souvenirs historiques qu'il est interdit par le droit canonique (3).

L. GERMAIN.

(1) *Notice hist. sur l'hôpital du Saint-Esprit de Vaucouleurs*, extr. des *Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine*, 1881.

(2) Clouet, *ibid.*, p. 621-626.

(3) Mgr X. Barbier de Montault, *Traité pratique de la construction des églises*, 1878, t. I, p. 154, n° 5.

CHRONIQUE.

Par une circulaire en date du 13 février, M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts annonce que la 22e réunion des Sociétés savantes aura lieu, à la Sorbonne, au mois d'avril prochain.

Les journées des mardi 15, mercredi 16 et jeudi 17 avril seront consacrées aux travaux de ce Congrès, et le samedi, 19 avril, le Ministre présidera sa séance générale.

Les bulletins de circulation, à prix réduits, destinés aux membres des Sociétés savantes, seront valables du 7 au 24 avril inclusivement.

DONS FAITS AU MUSÉE LORRAIN.

Pour répondre au vœu exprimé par M. Jules Renauld, sa famille a offert une petite armoire Louis XIII, qui ornait son cabinet, et qui lui avait été donnée en mémoire de notre regretté confrère Alex. Geny.

Mme Renauld a joint à ce don celui d'une copie à la gouache d'un tableau du Musée lorrain, représentant la famille de Léopold, comme un souvenir du talent de son mari, si apprécié de tous les connaisseurs.

— M. Collot, cultivateur à Haussonville, a offert plusieurs monnaies et jetons.

— M. Racadot a fait don de deux clés trouvées dans des fouilles faites à la Manutention.

— M. l'abbé Grand'Eury, curé de Moyen, a offert un plan du château de ce lieu, gravé par François Collignon.

— M. Albert Jacquot a donné une grande photographie représentant le buffet d'orgues de la cathédrale de Nancy.

— M. le Maire de Nancy a fait déposer au Musée un encrier de forme Louis XV, provenant du cabinet de M. Braconnot, dont la maison a été donnée à la Ville.

Pour la commission de rédaction : le Président, H. Lepage.

Nancy, imp. de G. CRÉPIN-LEBLOND, passage du Casino.

JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ

D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE

ET DU

MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN.

33e ANNÉE. — 3e NUMÉRO. — MARS 1884.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

Séance du 8 février 1884.

PRÉSIDENCE DE M. HENRI LEPAGE, PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Admission d'un membre titulaire et présentation de candidats.

La Société admet au nombre de ses membres titulaires : M. Ch. Denis, membre du Comité d'Histoire vosgienne, à Châtillon-sur-Saône (Vosges).

Sont présentés comme candidats : S. G. Monseigneur de Briey, évêque de Saint-Dié, par les Membres du Bureau ; M. Adrien Barbey, par MM. R. de Souhesmes,

Lepage et Bretagne ; M. le comte de Margon, capitaine-commandant au 10e hussards, par les mêmes ; M. Paul Mathiot, par les mêmes ; M. Alfred de Bollemont, par MM. F. des Robert, le comte de Landrian et P. de Mont ; M. Henri de Vienne, ancien magistrat, par les mêmes ; M. Boppe, sous-directeur de l'Ecole forestière, par MM. Ch. Guyot, L. Quintard et Laprevote ; M. Em. Boucher, par MM. Lucien Wiener, Lepage et Ancelon ; M. de Crévoisier d'Hurbache, avocat, par MM. Louis Lallement, Lepage et de Morière ; M. Decharme, doyen de la Faculté des Lettres, par MM. Em. Briard, Lepage et Laprevote ; M. le comte de Domgermain, rue de Lille, 3, à Paris, et à Phlin (Meurthe-et-Moselle), par MM. le comte de Morville, le comte Gaston de Ligniville et P. de Lallemand de Mont ; M. Paul Dumont, chef des travaux physiques à la Faculté de Médecine, par MM. Favier, L. Wiener et Lepage ; M. Flageollet, conseiller de préfecture, à Bar-le-Duc, par MM. Albert Renauld, Konarski et L. Lallement ; M. Alphonse Fringnet, proviseur du lycée Corneille, à Rouen, par MM. Briard, Bretagne et Quintard ; M. Mathieu, conservateur des forêts en retraite, par les mêmes ; M. Emile Gallé, par MM. Lepage, L. Wiener et Laprevote ; M. le marquis de Gerbéviller, par MM. Jacquot, Lepage et Laprevote ; M. le comte de Guichen, par MM. Bretagne, Lepage et Laprevote ; M. Prosper Hanrez, industriel, à Dombasle, par MM. Lucien et René Wiener et H. Lepage ; M. Pierron, libraire, par les mêmes ; M. Poirson, receveur municipal, par les mêmes ; M. Henry, professeur à l'Ecole forestière, par MM. Ch. Guyot, Briard et Laprevote ; M. Paul Jacquot, avocat, par MM. Lepage, Bretagne et Favier ; M. E.

Rampont, avocat, par les mêmes ; M. Jaquiné, inspecteur général honoraire des ponts et chaussées, par MM. Lepage, Bretagne et Quintard ; M. Viller, ingénieur en chef des ponts et chaussées en retraite, par les mêmes ; M. Jeandel, greffier du tribunal de commerce, par MM. Louis Lallement, Henri Mengin et Saint-Joire ; M. Krug-Basse, conseiller à la Cour, par MM. Lepage, Laprevote et de Morière ; M. Petitbien, député de Meurthe-et-Moselle, par les mêmes ; M. Roville, conseiller d'arrondissement, maire de Gerbéviller, par les mêmes ; M. Legay, marchand d'antiquités, par MM. Lucien Wiener, Ch. Cournault et Lepage ; M. Anatole Lévy, par MM. Courbe, Laprevote et Lepage ; M. Traxelle, ancien banquier, par les mêmes ; M. de Montjoye, au château de Lasnez, près Villers-lès-Nancy, par MM. Favier, L. Quintard et Lepage ; M. de Morlaincourt, colonel d'artillerie en retraite, par MM. Lepage, de Morière et de Mont ; M. L. Munier, conseiller général, maire de Pont-à-Mousson, par MM. Lepage, Briard et Bretagne ; M. Nathan-Picard, vice-président du bureau de bienfaisance, par MM. Lepage, Langlard et Laprevote ; M. le marquis de Nettancourt, au château de Nettancourt, par Revigny (Meuse), par MM. Bretagne, Lepage et de Morière ; M. de Nicéville, avocat, par MM. F. des Robert, L. Germain et P. de Mont ; M. Norbert, membre de la Chambre de commerce, par MM. Lepage, Berger-Levrault et Auguin ; M. René Renard, avocat, par MM. L. Lallement, Em. Briard et L. Quintard ; M. Schuler, architecte du département, par MM. le Dr Camille Valentin, H. Lepage et L. Wiener ; M. Henri Simonin, ancien lieutenant-colonel de l'armée territoriale, par MM. L. Quintard, P. Simonin

et Vivier ; M. René Vagner, imprimeur, par MM. Lucien Wiener, Lepage et Briard ; M. le comte Albert de Ligniville, ancien lieutenant-colonel, par MM. le comte Gaston de Ligniville, P. de Mont et de Haldat du Lys ; M. le comte d'Hennezel, par les mêmes ; M. de Miscault, par les mêmes.

M. de Lahaut a adressé à la Société une lettre de remerciements, à l'occasion de sa récente admission comme membre titulaire. M. Léopold Quintard a également écrit à M. Lepage, au sujet de sa nomination comme membre du Comité du Musée lorrain.

M. Laprevote fait connaître, d'après des renseignements qu'il tient de M. Vergne, l'état déplorable dans lequel se trouve la tombe de M. l'abbé Marchal au cimetière de Saint-Nicolas. Il propose à la Société de prendre à sa charge les frais d'entretien de cette tombe, moyennant une somme fixe, qui serait payée, chaque année, au concierge du cimetière. La proposition est adoptée.

Ouvrages offerts à la Société.

Cour d'appel de Nancy. — *Audience solennelle du 20 décembre 1888.* — Installation de M. Sadoul en qualité de procureur général.

Les globes du Lorrain Jean L'Hoste, par M. Henri Lepage.

Jetons historiques de petit module des règnes de Henri IV et de Louis XIII, par Jules Rouyer. — Bruxelles, 1888, in-8°.

Le pèlerinage de la ville de Nancy à Notre-Dame de Benoîte-Vaux, en 1642, par Léon Germain. — Nancy, Crépin-Leblond, in-8°.

Le camée antique de la bibliothèque de Nancy, par le même. — Tours, Paul Bousrez, in-8°.

Journal des Savants. — Mars 1880 (livraison réclamée) et janvier 1884.

Mémoires de la Société des Antiquaires de France, tomes XXXI-XXXV et XL.

Bulletin de la Société de Géographie de l'Est, 1883, 4e trimestre.

Société archéologique de Bordeaux, t. VII (Index alphabétique) et VIII, 1er et 2e fascicules.

Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, tome VIII, n° 117.

Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 2e série, tome V, année 1882.

Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau, 1882-1883, IIe série, tome XII.

Mittheilungen, XLVIII. — Envoi de la Société des Antiquaires de Zurich.

Lectures.

M. Albert Jacquot donne communication d'un travail intitulé : *Recherches comparatives sur les instruments de musique dans différentes provinces de France du VIIIe au XVIIIe siècle*. La Société accorde son approbation à ce travail, dont l'auteur doit donner lecture à la prochaine réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne.

M. Léopold Quintard lit une note intitulée : *Monnaie inédite d'un maître-échevin de Metz*, et M. Ch. Guyot donne communication du mémoire de M. le comte de Riocour, ayant pour titre : *Les Monnaies lorraines*

(seconde partie). Variations de la valeur relative du numéraire et anciennes mesures en usage en Lorraine.

La Société vote l'impression de ces deux travaux dans le prochain volume de ses *Mémoires*.

Inscriptions nouvelles.

M. Courbe : *Projet d'un hôpital général à Nancy en 1769.*

M. Le Mercier de Morière : *Les testaments au profit de l'église de Toul, et en particulier celui d'Hector d'Ailly (23 février 1533).*

M. Lepage : *Episode du règne de René II.*

MÉMOIRES.

DOCUMENTS RELATIFS A L'ORIGINE DE LA MAISON DE LUDRE.

M. le comte de Ludre, de Richardménil, a bien voulu communiquer à M. Henri Lepage deux pièces faisant partie de son chartrier. Toutes deux émanent de Ferri III, duc de Lorraine; mais, conservées dans des archives privées et n'existant point en double au Trésor des Chartes de Lorraine, elles n'avaient pu figurer dans le Catalogue des actes de ce prince, publié, en 1876, par notre savant Président.

On comprendra facilement l'intérêt qui s'attache à de semblables communications, et, puisque l'occasion s'en présente, nous ne saurions trop encourager les heureux possesseurs de titres anciens à nous en fournir des copies.

Voici la transcription des deux actes communiqués par M. de Ludre. Nous la devons à l'aimable obligeance de M. Lepage.

I

1283, n. st., 3 février.

Ferri, duc de Lorraine, déclare que Ferri, dit Farenel, écuyer de Ludres, est devenu son homme lige avant tous et peut acquérir, à Ludres, des biens qu'il tiendra en fief et en hommage du duc et de ses successeurs.

Je Ferris, dus de Lorreigne et marchis, fais savoir à tous que Ferris, c'on dit Fareneiz, escuiers de Lude, est devenuz mes hons lieges devant tous homes ; et je li ai donei l'otroi qu'il pusse acquester, ensi com il pourrai muez, à Lude, on ban et on finaige de celie ville, à ceuz qui tiennent de moi et à ceuz qui n'i tiennent mie de moi. Et tout l'acquat qu'il ferai ez leuz devant dis, doit il et sui hoir tenir de moi et de mes hoirs en fié et en homaiges. En tesmoingnaige de ce, je en ai donei ces lettres saelées de mon seel, que furent faites quant li miliaires courroit par mil dous cens quatre vins et dous ans, londemein de la Chandelour, on mois de fevrier.

(Original en parchemin, scellé.)

II

1283, n. st., février.

Par devant Ferri, duc de Lorraine, Jennat, écuyer de Ludres, et Melenate, sa femme, ont déclaré avoir

vendu à Ferri, dit Farenel, écuyer de Ludres, et à Cécile, sa femme, moyennant 70 livres tournois qu'ils en ont reçues, tout le douaire que Cécile tenait à Ludres d'Aubertin, son premier mari, frère de ladite Melenate.

Je Ferris, dus de Lorregne et marchis, fais savoir à touz que, pour ce estaubli en ma presence, Jennas, escuiers de Ludes, et Melenate, sa feme, ont recogneu en droit qu'il ont vandui, ottroié et acquitei à mon amei et feaul Ferri, dit Farenel, de Ludes, escuier, et à Cesile, sa feme, et à lor hoirs, se d'eaz deffailloit, quan que la dite Cecile tient et tenoit de douaire, on ban et en la fin de Ludes, de par Aubertin, son mari, qui fut freres à la dite Melenate, c'est à savoir en homes, en femes, en terres, en preiz, en maisons, en jardins, en fours, en molins, en eawes, en boix, en vignes et en toutes autres choses, entierement, sans riens aretenir, à tenir et avoir lou dis Ferri et à cez hoirs à touzjors xolement, quitement et en paix, pour sexante et dix livres de boins tournois, lesquelz li dit Jennas et Melénate, sa feme, ont receu dou dit Ferri, dont il se tiennent pour bien paié, en deniers conteiz et nombreiz; et ont promis et creantei, par lor foiz corporelment données, qu'il contre cest vandaige et cest acquitance ne vanront jamais, par aus ne par autrui, ne riens n'i reclameront ne feront reclamer, pour nule raison. Et en ont renuncié à toutes exceptions de fait et de droit que les porroit aidier et lou dit Ferri et sez hoirs grever. En tesmoignaige de laquel chose, sunt ces lettres saielées dou seel de ma court, à la requeste des dis Jennat et Melenate, sa feme, lesquelz furent faites l'an de Nostre Signour par mil douz cens quatre vins et douz, on mois de fevrier.

(Original en parchemin, scellé.)

Il ressort des documents que nous venons de publier qu'il y avait en Lorraine, en 1283, deux membres de la famille de Ludres : l'un nommé Ferri, dit Farenel, écuyer de Ludres, marié à Cécile, veuve d'Aubertin ; l'autre, Jennat, écuyer de Ludres, époux de Melenate, sœur dudit Aubertin. Mais à quelles familles appartenaient Aubertin et sa sœur Melenate, d'une part, Cécile, de l'autre ? C'est ce qu'il nous a été impossible de déterminer. Nous espérions trouver quelques indications dans la *Généalogie de la Maison de Ludre*, publiée en 1832, chez Hinzelin ; notre espoir a malheureusement été déçu. Il y est bien question de Ferri de Ludres ; mais on en fait le gendre de « *Renault de » Lorraine, comte d'Amance, fils cadet de Mathieu II, » duc de Lorraine* » (*op. cit.*, pp. 1 et 20). C'est aussi la version donnée par les lettres patentes de Stanislas portant érection du marquisat de Frolois (20 mars 1757). Malgré l'autorité de ces témoignages, nous croyons pouvoir affirmer que ce prétendu auteur de la Maison d'Amance, Renaut de Lorraine, soi-disant fils de Mathieu II (1), n'a jamais existé. Nous avons fait une étude particulière du règne de Mathieu ; bien souvent nous avons rencontré le nom de Renaut ; mais

(1) Cette erreur a été accréditée par Dom Calmet, dans la seconde édition de son *Histoire de Lorraine*, t. II, préliminaires, col. XXXIX. Si le savant Bénédictin eût réfléchi une minute seulement, il aurait compris que, dans un acte de Mathieu II, mort très jeune, ne pouvait figurer l'un de ses petits-fils. Il dit cependant, en parlant de Geoffroi d'Amance dont il indique la présence dans un acte de 1249 (voir ci-dessous) : « Serait-il fils de Renaut d'Amance? » Quant à l'existence même de Renaut, il en donne pour garants des mémoires manuscrits de M. d'Oricourt.

c'était le frère, et non le fils du duc. Il porta, de 1226 à 1238, le titre de *sire de Stenay*, et, à partir de 1238, ceux de *comte de Castres* et *sire de Bitche*. Il ne laissa pas de postérité de son mariage avec Elisabeth de *Castres* (Blieskastel).

Mais, dira-t-on peut-être, Ferri III n'avait pas encore onze ans au moment de la mort de Mathieu II, et dès lors il est permis d'admettre qu'un enfant de moins de dix ans ait pu passer inaperçu dans les actes officiels de son père. Cela est vrai. Toutefois, si Renaut d'Amance avait existé, comme on le prétend, on le rencontrerait dans l'histoire de Lorraine. Or, il ne figure dans aucun des actes de Ferri III, catalogués par M. Lepage.

La Maison d'Amance était d'ailleurs connue bien avant cette époque (1) ; elle était représentée, au commencement du XIII[e] siècle, par deux frères, André et Jofroi (2). Jofroi d'Amance fut pris comme arbitre par Mathieu II, dans deux circonstances fort importantes : en 1245, il fut chargé d'apaiser les querelles qui pourraient survenir entre le duc et Thiébaut II, comte de Bar (3) ; en 1249, d'évaluer le douaire de Marguerite de

(1) V. l'*Inventaire sommaire des Archives de Meurthe-et-Moselle* (t. IV, 2e partie, p. 119), qui mentionne des chartes de Simon II et de Thiébaut I de Bar, dans lesquelles il est question de membres de cette famille.

(2) V., dans le fonds de Bosserville, un accord intervenu, en 1218, entre l'abbaye de Saint-Epvre, de Toul et ces deux personnages, au sujet de l'alleu de Moncel (*inter ecclesiam Sancti Apri, ex una parte, et dominum Andream, militem de Amancia, et Jofridum, fratrem ejus, ex altera, super alodio de Monces*), Arch. dép., H. 754.

(3) Calmet, *Hist. de Lorraine*, 1re édition, t. II, pr., col. CCCCLIX.

Navarre, fiancée au jeune prince qui devait être Ferri III. Il reçoit, dans ces deux actes, la qualification de *Monseigneur*, qui indique un chevalier de haut lignage, peut-être issu de la Maison de Lorraine, mais non assurément de Mathieu II.

Y eut-il entre ces personnages et la Maison de Ludres quelque lien de parenté ou d'alliance ? C'est ce que l'état de nos connaissances nous empêche de dire. Il est toutefois impossible de confondre Cécile et Miline, comme le fait la généalogie citée plus haut qui dit, à la page 20, que Ferri de Ludres a épousé Cécile, ou Miline, d'Amance. La femme de Ferri se nommait Cécile, et Melenate était sa belle-sœur.

L. DE M.

UN SCULPTEUR NORMAND, D'ORIGINE LORRAINE.

Il y a quelques mois, visitant, avec le Congrès archéologique de Caen, l'intéressant Musée de la ville de Coutances, nous y avons rencontré, non sans surprise, l'inscription suivante ; elle est sculptée en creux sur une tablette de marbre blanc, veiné de gris, mesurant environ 60 centimètres de haut sur 55 de large. Les qualifications d'*écuyer*, que nous mettons entre crochets, ont été martelées à l'époque révolutionnaire, mais il reste des traces suffisantes pour qu'on ne puisse méconnaître ces mots ; les deux points qu'on plaçait d'habitude au-dessus de la lettre Y ont même échappé à la destruction.

ANTOINE DUPARC, [ÉCUYER,] ORIGIN[E].
DE LORRAINE, NATIF DE MARSEILLE,
SCULPTEUR, ET ARCHITECTE . A . DON
NÉ LE DESSEIN, CONSTRUIT ET FAI[T]
PLACER L'AUTEL PRINCIPAL DE CETT[E]
EGLISE EN MARBRE . IL EST MORT, LE
19 D'AVRIL 1755. SANS AVOIR FAIT LES
QUATRE ANGES, QUI SONT PLACÉS SUR
L'AUTEL . SON FILS RAPHAEL DUPARC
[ESC[r].] LES A FAITS : LES DEUX GRANDS
SUR LES MODELES DE SON PERE, LES
DEUX PETITS SUR SES PROPRES
DESSEINS ET MODELES, ET LES
A FINIS AU MOIS D'AVRIL 1757.
AGÉ DE VING ET UN AN.

(Antoine Duparc, écuyer, originaire de Lorraine, natif de Marseille, sculpteur et architecte, a donné le dessin, construit et fait placer l'autel principal de cette église, en marbre. Il est mort le 19 d'avril 1755, sans avoir fait les quatre anges qui sont placés sur l'autel. Son fils, Raphaël Duparc, écuyer, les a faits; les deux grands sur les modèles de son père, les deux petits sur ses propres dessins et modèles, et les a finis au mois d'avril 1757, âgé de vingt et un ans).

Cette inscription provient de la cathédrale de Coutances, l'un des édifices les plus remarquables de la Normandie, et le maître-autel, rappelé par elle, existe toujours à sa place primitive; dans le style du XVIII[e] siècle, c'est une œuvre fort intéressante. Suivant une

mode assez répandue en Normandie à cette époque, deux anges adorateurs, de très grande dimension, environnent le tabernacle (1); quatre autres, plus petits, sont rangés aux extrémités de l'autel et au-devant du tombeau. Nous aurions pris des notes plus précises si notre visite à la cathédrale avait succédé à celle du Musée; mais c'est le contraire qui s'est effectué, de sorte que nous ne pouvions prévoir l'intérêt spécial de cet autel au point de vue de nos études lorraines.

Le nom de *Duparc* nous était tout à fait inconnu; il ne figure point dans les catalogues des anoblis des deux duchés.

M. Léon Quesnel, peintre, directeur du Musée de Coutances, à qui nous avions communiqué le projet de cette note, a bien voulu, avec la plus grande obligeance et malgré ses nombreuses occupations, nous donner les renseignements qui suivent.

(1) D'après un savant liturgiste, on doit regarder cet usage comme une modification des anges porteurs de cierges, si fréquents du XIII[e] siècle au XVII[e] : « Quant au XIII[e] siècle, le ciborium fut démembré, ses colonnes, dispersées et reliées entre elles par des draperies, ou formèrent deux files le long de l'autel, ou s'alignèrent sur trois côtés, au fond et latéralement. Des anges se dressèrent sur leurs chapiteaux; ordinairement ils tenaient les instruments de la Passion..... Dans certaines églises, d'une main ils avaient les instruments de la Passion et de l'autre un chandelier, ou même le chandelier seul... Les anges céroféraires sont devenus, de nos jours, des anges adorateurs. Dès lors qu'on les agenouillait, il n'y avait plus qu'un pas à faire pour arriver à la suppression du chandelier, ce qui n'eut pas lieu avant le XVIII[e] siècle. » (Mgr. X. Barbier de Montault, *L'appareil de lumière de la cathédrale de Tours*, dans le *Congrès archéol.* de 1882, pages 335 et 438.)

C'est en Italie, nous dit-il, que Duparc sculpta le maître-autel de la cathédrale ; il l'amena lui-même, renfermé dans onze grandes caisses. « Cet artiste fit de grands frais et ne réussit pas ; il fut obligé de finir ses jours à l'hôpital, où, en reconnaissance, il exécuta un charmant autel. Le cartouche et les petits anges du tabernacle sont magistralement sculptés, comme ceux qui soutiennent la table du maître-autel de la cathédrale. J'ai toujours été surpris que des artistes d'un aussi grand talent aient été ignorés, quoique vivant en plein XVIIIe siècle. Je sais bien des noms connus dont les titulaires n'ont montré ni autant d'art comme caractère et esthétique, ni comme habileté de ciseau.

» La plaque de marbre... était entourée d'un cadre jaune en marbre d'Espagne ; elle était fixée dans la muraille de la *circata* là où se trouve une petite chaire. C'est l'évêque Mgr Bravard, sans souci des engagements pris par le Chapitre avec les Duparc, qui enleva cette plaque de marbre. Je l'ai trouvée chez un marbrier qui a bien voulu l'offrir au Musée. Si le temps me le permettait, il y aurait des recherches que je serais heureux de faire aux archives de l'hospice. »

M. Quesnel ajoute qu'il travaille à la rédaction du Catalogue du Musée, dans lequel il s'occupera des mêmes sculpteurs.

Le compte rendu du Congrès archéologique de Caen, publié dans la Chronique du *Bulletin monumental* (1883, p. 672) contient la même inscription. Elle avait déjà été imprimée, y est-il dit, dans le même *Bulletin*, en 1872, par M. Renault ; la plaque, lorsqu'il la vit, se trouvait à gauche de l'entrée de la chapelle de la Vierge.

L. GERMAIN.

LES TAPISSERIES DE NANCY, A PROPOS DU TRAVAIL DE M. EUGÈNE MUNTZ.

Sur un ancien plan de « NANSI » (1) [*sic*] gravé à Rome au commencement de la guerre de Trente-Ans, le n° 32 de la légende indique les *Case di lauer di seta* (maison des ouvriers en soie) et le n° 33 *Tentoria di seta* (teinturerie de soie). Ces établissements, qui doivent intéresser la manufacture des tapisseries, occupaient à peu près le bâtiment actuel de l'octroi central, rue Saint-Jean.

Dans les inventaires du mobilier des couvents de la province des Trois-Evêchés, je n'ai trouvé qu'une seule mention des tapisseries de Nancy. Elles figurent dans la vente faite chez les Dominicains de Verdun (2). Quelques tapisseries sont encore signalées dans d'autres maisons religieuses, mais malheureusement la provenance n'est pas indiquée.

En annotant les ventes mobilières indiquées dans les journaux lorrains de la fin du XVIIIe siècle, on trouverait quelques mentions : « Car, comme le dit Lionnois (III, 28), les tapisseries de fil et de laine étaient » les seules employées pour la décoration des appartements et même des seigneurs dans leurs hôtels et » châteaux jusque vers le milieu de ce siècle, que les » belles tentures de Flandre et d'Aubusson ont été » seules adoptées pour les appartements des personnes » riches, et celles de Nancy, réservées à la bourgeoisie » qui n'en avait pas auparavant. »

A. BENOIT.

(1) Hauteur, 0m180, largeur, 0m260. Filigrane, *Rev. Camera apostolica* dans un cartouche.

(2) Archives départementales de la Meuse, 9.

LES CELLULES DE SAINT-JULIEN.

On a beaucoup parlé, depuis quelques années, de trois cellules qui existent dans une des dépendances de l'hôpital Saint-Julien, aliénée vers 1879 à M. Claudel, quincaillier de la rue Saint-Georges.

Toutes les personnes qui ont visité la grande photographie populaire, installée au commencement de l'année 1883 au n° 41 de la rue Saint-Georges, ont pu voir ces cellules.

Après les avoir visitées, nous avons posé les questions suivantes dans *l'Avenir de l'Est* du 29 octobre 1880 :

« A quelle époque remonte l'existence de ces prisons cellulaires ? Etaient-ce des cellules religieuses ? Etaient-ce des prisons ? On nous dit que ce pouvait être aussi bien des cellules que des cachots destinés à renfermer des filles publiques. »

Le hasard a permis, il y a quelques mois, à M. Henri Lepage, de nous renseigner sur ce sujet, par la découverte, aux Archives départementales, d'un petit dossier relatif à leur construction. Il n'est composé que des mémoires du terrassier, du serrurier et de l'entrepreneur chargé tout à la fois de la maçonnerie, de la charpente, de la couverture et du pavage. Ces mémoires sont arrêtés et mandatés par le sieur André, intendant général des bâtiments de S. A. R. Celui-ci certifie sur chacun « que l'on peut payer la somme de..... au nommé.... pour les ouvrages qu'il a faits aux *petites maisons* que l'on a bâties dans l'enclos de l'hôpital Saint-Julien pour y *loger les incensés* » (1).

(1) Ces cellules mesurent : hauteur sous voûte, 3 m. 55 ; largeur, 3 m. 50 ; longueur ou profondeur, 3 m. 80.

La même mention est à peu de chose près reproduite dans les ordonnances de paiement délivrées par S. A. R. au sieur Gayet, son receveur général. Ces ordonnances sont signées Léopold et contresignées Mahuet.

A la suite sont les reçus des ouvriers.

L'existence de ces cellules dans l'enclos de l'hôpital Saint-Julien explique la servitude qui frappe la maison n° 41 : la porte cochère appartenant à l'hôpital pour avoir un accès direct aux petites maisons par la rue Saint-Georges.

Si l'on est surpris de l'insuffisance des trois cellules, nous ferons observer que la ville de Nancy ne comptait guère plus de 11,000 habitants au moment où elles ont été construites, c'est-à-dire vers 1701 ou 1702. Quoique les ordonnances de paiement soient datées de 1703 et de 1704, il faut ne pas perdre de vue que le Trésor, ainsi que les receveurs de ville, ne payaient souvent que quelques années plus tard les travaux exécutés antérieurement soit au compte de la ville, soit au compte du Domaine.

La première ordonnance, du 28 octobre 1703, à Desroches, voiturier, pour enlèvement de terre, s'élève à........................	26[l]	»[s]	»[d]
La deuxième, du 12 janvier 1704, à Jean Vincent et consorts, maître maçon, pour travaux de maçonnerie, charpente, couverture, monte à.	1,035	5	»
La troisième, du 12 même mois, à Benoit Biclier, maître serrurier, à.	151	»	»
Total........	1,212	5	»
	1,212	»	»
	404	»	»
faisant en monnaie de Lorraine.....	2,828 fr.	5 gr.	

Le mémoire de Jean Vincent, maître maçon, arrêté le 31 décembre 1703, s'élève à 2,415 francs 8 gros 7 deniers qui font 1,035 livres 5 sous 8 deniers. Les deux autres mémoires sont arrêtés en livres. Il a été employé pour les portes et fenêtres, y compris les verrous, serrures et cadenas, 440 livres de fer et 34 livres et demie de plomb pour les scellements. Les clous, les targettes, crampons, la petite menuiserie et la vitrerie ont été réglés à tant. Benoit Biclier avait compté le fer ouvré à raison de 4 sous la livre, l'intendant des bâtiments lui a réglé à 3 sous. Son mémoire, qui s'élevait primitivement à 195 livres 18 sous, a été réduit à 151 livres 13 sous.

Il paraît qu'il était déjà d'usage de ne pas payer les sous d'appoints.

Ch. COURBE.

NÉCROLOGIE.

—

L'abbé Deblaye. — M. Chartener. — Le comte Bourcier de Montureux.

Au moment où la Société d'Archéologie se félicitait des nombreuses recrues qu'elle venait de faire, elle avait le regret de perdre trois de ses membres, auxquels elle était attachée par des liens plus ou moins étroits.

Le premier est l'abbé J.-F. Deblaye, né à Velotte (Vosges), le 4 octobre 1816, mort à Poussay le 19 février dernier. Il faisait partie de notre Société depuis sa fondation : il était correspondant de la Société

d'Emulation des Vosges et de l'Académie de Stanislas. L'abbé Deblaye, doué d'une érudition sérieuse, avait passé de nombreuses années de sa vie à recueillir des documents de toute nature sur le B. P. Fourier, et il projetait de réimprimer l'ouvrage de Ruyr : *les Sainctes Anticquités de la Vosge,* qu'il aurait accompagné de notes critiques et historiques que nul n'était mieux à même que lui de rédiger. Il voulait également donner une édition complète des *Miscellanea* d'Aug. Digot, épars dans des journaux, revues, Mémoires de Sociétés savantes, dont il aurait formé trois volumes iu-8°. La mort est venue empêcher la réalisation de ces projets, et l'abbé Deblaye n'a laissé qu'une série de brochures, dont nous donnons ci-après la liste, lesquelles font connaître la nature de ses études et la tournure de son esprit.

1° Dissertation sur une dalmatique très ancienne conservée dans la châsse de saint Hydulphe à Moyenmoutier. 1854.

2° Reliques de l'Eglise de Moyenmoutier, l'oratoire de saint Grégoire et le tombeau de saint Hydulphe. 1856.

3° Les reliques et le culte de saint Siméon, premier évêque de Metz. 1856.

4° Quelle est l'origine des congrégations établies en Lorraine sous le patronage de la sainte Vierge? 1857.

5° Critique de l'histoire des fiefs de la principauté de Commercy, par Dumont. 1857.

6° Ostensoir gothique de la cathédrale de Toul.

7° Œuvre des sépultures des Evêques de Toul. 1861.

8° Note sur l'iconographie du B. P. Fourier, et note sur la généalogie des Fourier. 1861.

9° Les reliques de sainte Meune, vierge touloise. 1861.

10° Etat de la cure de Champs, par J.-C. Sommier, édité par l'abbé J.-F. Deblaye. 1863.

11° L'évangéliaire d'Epinal et la croix de saint François de Sales. 1864.

12° Inventaire du trésor de l'église de Mattaincourt. 1864.

13° Le village de Hymont et sa nouvelle église. 1865.

14° Examen de l'histoire du B. P. Fourier, par l'abbé Barthélemy, et le vrai motif de la retraite du P. Fourier à Gray. 1865.

16° Monsieur Guillaume aux prises avec l'histoire du diocèse de Toul et de celui de Nancy. 1866.

16° Nouveau système de monture des cloches, par J. Pozdech. 1868.

17° Pillage et incendie de Saint-Nicolas-de-Port en 1635. 1871.

18° Collaboration à *l'Impartial des Vosges*. 1871.

19° Iconographie du B. P. Fourier. 1877.

20° Le B. P. Fourier et le procès du Pannonceau entre Mirecourt et Mattaincourt, en 1619. 1878.

21° Le Panégyrique du 7 juillet 1878 à Mattaincourt, par Dom Pie Mortara. — Etude critique, par M. l'abbé Deblaye. 1879.

22° Nous, chanoines de Latran, enfants uniques de P. Fourier. — Etude historique, 2e lettre au R. P. Dom Pie Mortara. 1879.

L'abbé Deblaye allait faire paraître :

Le B. P. Fourier et la peste de 1631 dans la ville de Mirecourt.

Le vrai motif de la retraite du B. P. Fourier à Gray, 2e édition.

Une mort subite vient d'enlever à Metz, le 6 mars, un de nos plus anciens confrères, M. Georges-Gustave Chartener, né dans cette ville le 30 septembre 1813. Il était connu dans sa ville natale par sa bienfaisance, et dans le monde des bibliophiles par sa magnifique bibliothèque lorraine, dont il faisait les honneurs avec la plus aimable courtoisie. M. Chartener était un des membres assidus de l'Académie de Metz, dont il avait été le président il y a deux ans.

A. B.

La Société vient de perdre aussi M. le comte Ludovic de Bourcier, mort au château de Bathelémont, commune de Saint-Médard (Lorraine).

Un ancien membre de la Société d'Archéologie, auquel nous devons un souvenir, est allé mourir bien loin de nous, le 23 janvier dernier, dans le diocèse de Cléveland (Amérique), où il dirigeait une communauté de sœurs. Nous voulons parler de l'abbé Bégel, qui avait été, pendant un certain nombre d'années, curé de Laître-sous-Amance, près de Nancy. Il a fait imprimer, en 1852, une *Vie de la Sainte-Vierge*, d'après la tradition, en deux volumes in-8° ; et une *Histoire de saint Arnoul,* suivie de la *Vie de saint Clodulphe*.

COMITÉ DU MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN.

Dans sa séance du 16 février 1884, le Comité du Musée lorrain a formé deux commissions perma-

nentes chargées d'examiner, dans l'intervalle des séances, d'accord, soit avec le bibliothécaire-archiviste, soit avec les conservateurs, les questions intéressant la bibliothèque et le musée.

La première, celle de la bibliothèque, est composée de MM. Favier, Ch. Laprevote, de Rozières et L. Wiener ;

La seconde, celle du musée, de MM. Bretagne, Ch. Laprevote, Luxer, L. Quintard et de Rozières.

BIBLIOGRAPHIE LORRAINE.

L'un de nos confrères, M. Olry d'Allain, a fait à la *Société de Géographie* une conférence intitulée: *Excursion de Nancy au mont Saint-Michel*, près de Toul.

Il a annexé à son travail une réduction de la belle carte de l'arrondissement de Toul qu'il a offerte à notre Société en 1881, et dont la description se trouve insérée au n° 11 de notre journal de cette année.

Cette carte étant le complément du *Répertoire archéologique de l'arrondissement de Toul*, par le même auteur, plusieurs de nos confrères seront peut-être désireux de posséder cette carte ainsi que la *conférence* elle-même, intéressante étude des environs de Toul. Le texte contient du reste un *appendice*, donnant les noms des *lieux-dits* renfermant des ruines.

M. Constantin, libraire à Toul, qui s'est chargé du tirage à part, assez restreint du reste, offre la brochure et la carte au prix d'un franc ; et, pour faciliter l'acquisition de ce travail, il en a déposé un certain nombre d'exemplaires, au même prix, chez les principaux libraires de Nancy.

DONS FAITS AU MUSÉE LORRAIN.

—

M. Charles HOFFMANN, rue des Jardiniers, 23, entrepreneur des travaux de la nouvelle succursale de la Banque de France, a trouvé, en faisant des fouilles sur l'emplacement de l'ancienne chapelle des Petites-Carmélites, une pierre de taille dans laquelle était incrustée une lame de cuivre, portant l'inscription suivante :

✠

IN NOMINE DOMINI AMEN.

QUAS EX GALLIA ANNO MDCXXV TRANSFUGAS,
UT SUB ORDINIS SUI REGIMINE VIVERENT, IN
SUA CIVITATE LUNEVILLENSI SANCTIMONIALES
THERESIANAS FELIC. RECORD. CAROLUS IV. BENI-
GNE RECEPERAT : QUAS EODEM REGNANTE OB IN-
GRAVESCENTIUM BELLORUM PERICULA REFUGAS
URBS NANCEIANA DECEM POST ANNOS ADMISERAT.
QUASQUE ELAPSIS INDÈ SEPTUAGINTA OCTO CIRCI-
TER ANNIS LEOPOLDUS I. D. G. LOTHARINGIÆ
ET BARRI DUX, JEROSOLYM[IT]ORUM REX, &C. EJUSDEM
URBIS CONCIVES REGIO DIPLOMATE ASCRIPTAS
ESSE VOLUIT : HAS EASDEM NOVO BENEFICIO CUMU-
LAVIT, CUM IN PERENNE PIETATIS ET BENEVOLEN-
TIÆ MONUMENTUM, PRIMUM HUJUS TEMPLI,
SUB INVOCATIONE SS. JOSEPHI ET THERESIÆ D.O.
M. DICATI, LAPIDEM UNA CUM REGIA CONJUGE
ELIZABETHA CAROLA AURELIANENSI TO-
TO EXULTANTE CARMELO, POSUIT. DIE XX
MARTII ANNO REPARATÆ SALUTIS MDCCXV.

Ce qui peut se traduire ainsi :

« Pour qu'elles puissent vivre sous la règle de leur » ordre, Charles IV, d'heureuse mémoire, reçut avec » bienveillance dans la ville de Lunéville les religieuses » de Sainte-Thérèse chassées de France l'an 1625. » Sous son règne, au moment où elles fuyaient devant » les périls de guerre qui devenaient plus menaçants, » la ville de Nancy les avait reçues dix ans après » (après leur installation à Lunéville). Environ 78 ans » après, Léopold I[er], par la grâce de Dieu, duc de Lorraine et de Bar, roi de Jérusalem, etc., par un di» plôme royal, voulut leur donner droit de cité dans » cette même ville. Il combla ces mêmes religieuses d'un » nouveau bienfait, lorsque, comme monument perpé» tuel de sa piété et de sa bienveillance, il posa la pre» mière pierre de ce temple dédié sous l'invocation de » saint Joseph et de sainte Thérèse au Seigneur tout» puissant et très grand, de concert avec son épouse » Elisabeth-Charlotte d'Orléans, à la joie de tout le » Carmel, le 20 mars de l'année de rédemption 1715. »

La pierre de taille et l'inscription ont été déposées au Musée par M. Hoffmann.

— M. Ch. Guyot, professeur à l'Ecole forestière, a fait don de deux vases et de deux lames d'épée trouvés récemment à Totainville (Vosges), et acquis par lui.

— M. Lucien Wiener a donné une lettre autographe de Joseph Bonaparte, pour faire suite à la collection des médailles de la paix de Lunéville, et datée de cette ville ; plus, deux bois de la médaille du rétablissement des Facultés à Nancy.

Pour la commission de rédaction : le Président, H. Lepage.

Nancy, imp. de G. CRÉPIN-LEBLOND, passage du Casino.

JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ

D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE

ET DU

MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN.

33e ANNÉE. — 4e NUMÉRO. — AVRIL 1884.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

Séance du 14 mars 1884.

PRÉSIDENCE DE M. HENRI LEPAGE, PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Admission de membres titulaires et présentation de candidats.

La Société admet au nombre de ses membres titulaires : S. G. Monseigneur de Briey, évêque de Saint-Dié ; MM. Adrien Barbey ; Alfred de Bollemont ; Boppe, sous-directeur de l'Ecole forestière ; Em. Boucher ; de Crévoisier d'Hurbache, avocat ; Decharme, doyen de la Faculté des lettres ; le comte de Domgermain ; Paul

Dumont, chef des travaux physiques à la Faculté de médecine; Flageollet, conseiller de Préfecture, à Bar-le-Duc ; Alphonse Fringnet, proviseur du lycée Corneille, à Rouen ; Emile Gallé ; le marquis de Gerbéviller ; le comte de Guichen ; Prosper Hanrez, industriel, à Dombasle ; le comte d'Hennezel ; Henry, professeur à l'Ecole forestière ; Paul Jacquot, avocat ; Jaquiné, inspecteur général honoraire des ponts et chaussées ; Jeandel, greffier du Tribunal de commerce ; Krug-Basse, conseiller à la Cour ; Legay, marchand d'antiquités ; Anatole Lévy ; le comte de Ligniville, ancien lieutenant-colonel ; le comte de Margon, capitaine-commandant au 10e hussards ; Mathieu, conservateur des forêts en retraite ; Paul Mathiot ; de Miscault ; de Montjoye ; de Morlaincourt, colonel d'artillerie en retraite ; L. Munier, conseiller général, maire de Pont-à-Mousson ; Nathan-Picard, vice-président du Bureau de bienfaisance ; le marquis de Nettancourt ; Paul de Nicéville, avocat ; Norberg, membre de la Chambre de commerce ; Petitbien, député de Meurthe-et-Moselle ; Pierron, libraire ; Poirson, receveur municipal ; E. Rampont, avocat ; René Renard, avocat ; Roville, conseiller d'arrondissement, maire de Gerbéviller ; Schuler, architecte du département ; Henri Simonin, ancien lieutenant-colonel de l'armée territoriale ; René Vagner, imprimeur ; Henri de Vienne, ancien magistrat ; Viller, ingénieur en chef des ponts et chaussées en retraite.

Sur la proposition de M. Le Mercier de Morière, des remerciements sont votés à M. Emm. Briard pour le zèle avec lequel il a expédié les circulaires qui nous ont procuré la plus grande partie de ces adhésions.

Sont présentés comme candidats : MM. About, chef

d'institution à Toul, par MM. Lepage, Laprevote et de Morière ; M. Charles de Bruyères, avocat à Remiremont, par MM. Louis Lallement, Henri Mengin et H. Lepage.

M. Henri Leblanc a adressé à M. le Président une lettre de remerciements à l'occasion de sa récente admission comme membre titulaire.

La Société élève à six cents exemplaires le chiffre du tirage de ses *Mémoires*.

M. le Trésorier demande si un membre démissionnaire au commencement d'une année a le droit de réclamer son volume sans acquitter la cotisation, sous prétexte que les cotisations seraient payées d'avance et pour l'année à courir. Cette question est résolue négativement, ainsi qu'elle l'a toujours été.

La Société d'Histoire et d'Archéologie de la Thuringe demande à entrer en relations avec la nôtre. Cette requête n'est pas agréée, en raison du peu de relations qui existaient autrefois entre la Lorraine et cette partie éloignée de l'empire d'Allemagne.

M. Quintard exprime le désir de voir publier un nouveau catalogue du Musée, catalogue raisonné, dont les différentes parties pourraient d'abord figurer dans nos *Mémoires*. Déjà, M. Léon Germain a offert de rédiger le catalogue des objets concernant l'art héraldique, à savoir les taques et les sceaux. La Société prend acte de cette offre si dévouée et renvoie l'examen de la question à la Commission du Musée.

M. le Trésorier présente le compte des recettes et dépenses de l'exercice 1883, et dépose sur le Bureau les différentes pièces à l'appui. L'examen de ce compte est renvoyé à la Commission des finances.

Ouvrages offerts à la Société.

Ville de Nancy. — *Bulletin administratif*, 1883, n° 12, et 1834, n°s 1-2.

Société charitable de saint François Régis de Nancy. — Compte-rendu des travaux de l'œuvre en 1883.

Association catholique des patrons de Nancy. — Rapport de M. Vagner, président, dans l'assemblée générale du 4 février 1884.

L'enseigne de la compagnie d'ordonnance de Claude de Lorraine, duc de Guise, par Léon Germain. — Nancy, Crépin-Leblond, 1884, in-8°.

Numismatique soissonnaise, par M. Maxe-Werly (extrait de la *Revue numismatique*).

L'Alsace avant 1789, par J. Krug-Basse. — Paris, Sandoz, 1877, in-8°.

Notice verdunoise, nos cloches (par M. de Lahaut).

Rapport sur une mission littéraire dans les Iles-Britanniques, par H. d'Arbois de Jubainville. — Paris, imprimerie nationale, 1883, in-4°.

Dictionnaire topographique du département du Calvados, par C. Hippeau. — Paris, imprimerie nationale, 1883, in-4°.

Journal des savants. — Février 1884.

Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques, section d'histoire et de philologie, années 1883 et 1884, n° 1.

Répertoire des travaux historiques, tome II, n° 3.

Annales du cercle archéologique d'Enghien, tome I, 3e livraison.

Revue savoisienne, 24e année, n° 12, et 25e année, n° 1.

Annuaire de la Société française de numismatique et d'archéologie, tome V, 3e, 4e, 5e, 6e et 7e parties, années 1882, 1er, 2e et 3e trimestres, et 1883, 4e trimestre.

Annales du Musée Guimet. — Tome VI.

Revue de l'histoire des religions, tomes VII, nos 2 et 3 ; VIII, nos 4 et 5.

Revue de la Société des études historiques, 4e série, tome I, 49e année, 1883.

Lectures.

M. Le Mercier de Morière achève la lecture du travail de M. Raymond de Souhesmes, intitulé : *Notice sur Souhesmes*, dont la Société vote l'impression dans le prochain volume de ses *Mémoires*.

Inscription nouvelle.

M. Léon GERMAIN : *Ancel de Joinville.*

MÉMOIRES.

—

PHILIPPE-EMMANUEL DE LIGNIVILLE. — RENSEIGNEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES.

Au cours d'un article publié récemment dans le *Journal* de la Société d'Archéologie lorraine (février 1884), sous le titre de *Pèlerinage de Philippe-Emmanuel de Ligniville à Notre-Dame de Benoîte-Vaux (Meuse)*, M. F. des Robert annonce l'intention d'écrire la vie du célèbre général lorrain. Nous espérons lui être utile en indiquant différentes sources bibliographiques à consulter.

Dans sa *Notice sur quelques anciens titres* (in-4, Paris, 1866), M. le comte de Delley de Blancmesnil s'est occupé de la maison de Ligniville, dans un long chapitre (*Appendice C*, p. 316-379) ; les éléments en ont, pour la plus grande partie, été empruntés à une histoire généalogique rédigée par le comte Alexandre de Ligniville, mais restée manuscrite. Après avoir mentionné Philippe-Emmanuel dans l'ordre de la filiation (p. 334-335), M. de Blancmesnil lui consacre plusieurs pages, et rappelle les deux publications antérieures dont il avait été l'objet (p. 343) :

« Deux éloges de ce maréchal général des camps et armées de Lorraine et du Palatinat, feld-maréchal lieutenant de celles de l'empereur Léopold, ont été publiés. L'histoire généalogique de la maison de Ligniville, souvent citée par nous, donne ces deux éloges *in extenso*. Le premier a paru dans *la France illustrée ou le Plutarque français*, par M. Turpin, in-4°, 4 vol. Paris, 1780, p. 593 du tome I, avec un portrait de Vangelisti, 1777. Cet écrit mérite le reproche que lui fait le comte Alexandre de Ligniville, d'être diffus et ampoulé. Le second éloge est dû à M. Emmanuel d'Huart, qui l'a rédigé d'après les manuscrits de M. Mangard, commissaire du Roi pour la recherche et la vérification des anciens monuments de droit et d'histoire, généalogiste de l'ordre de Saint-Hubert de Bar et de plusieurs autres chapitres. Ce second éloge, préférable à l'autre, surtout pour le style, a paru dans la *Revue d'Austrasie*, imprimée à Metz en 1842, 3e série, t. II, nos 6, 7, 8, 9 et 10. Ces deux éloges pourraient servir pour une histoire de Philippe-Emmanuel. »

M. de Blancmesnil donne ensuite, de la page 346 à la

page 359, d'importants extraits du second de ces ouvrages, directement relatifs au maréchal ; il y a joint des notes. Le premier des *Eloges* que rappelle M. de Blancmesnil a été tiré à part dans le format in-12. La bibliothèque de la Société d'Archéologie lorraine possède un exemplaire de cet ouvrage, que nous croyons très rare. En voici l'indication :

Histoire ou éloge historique de Philippe-Emmanuel, comte de Ligniville ; s. l. n. d., in-12, 94 pp., sign. A 2 — H 2 ; h. 0^{m}176, l. 0^{m}113 ; justif. h. 0.124, l. 0.062 ; 29 lignes. (Une note manuscrite mentionne que c'est un extrait du *Plutarque français* n° II, 1776.)

Bien que le style soit effectivement trop déclamatoire, et que les dates manquent souvent, nous avons lu cet ouvrage avec intérêt. Les faits historiques sont retracés avec assez de précision. Il fait bien comprendre les situations difficiles dans lesquelles le comte de Ligniville se trouva placé, ainsi que le patriotisme éclairé, le sentiment du devoir, le rare désintéressement dont il fit preuve dans plusieurs circonstances mémorables.

La notice de M. d'Huart, d'une rédaction plus moderne, et fournie de nombreux documents, occupe une soixantaine de pages dans la *Revue d'Austrasie* de 1842 ; elle fut aussi tirée à part. En voici le titre :

Histoire de Philippe-Emmanuel, comte de Ligniville, de Tumejus et du Saint-Empire, souverain des ville et prévôté de Darney, lieutenant-général des armées impériales, maréchal-général des camps et armées de Lorraine et Bavière, etc. Extrait des manuscrits d'Antoine Mangard, commissaire du roi pour la recherche et la vérification des anciens monuments de

droit et d'histoire. (Archives du comte Auguste de Gourcy.)

Un grand nombre d'ouvrages, qui mentionnent incidemment le comte de Ligniville par rapport à divers événements de son existence, seraient à consulter pour l'étude de sa biographie complète. Nous rappellerons uniquement ceux dans lesquels nous savons qu'il est question du pèlerinage de Philippe-Emmanuel à Benoîte-Vaux, et plus particulièrement de la fameuse lettre signée *Simon*.

Précisément, l'un des prêtres affectés au service de la chapelle nous communique deux observations sur la notice récemment publiée. Il n'est pas exact, nous dit-il, que le comte de Ligniville fit son pieux voyage avant d'obtenir sa guérison : il ne l'entreprit qu'à la suite de cet événement et en accomplissement d'un vœu. D'après l'extrait que le P. Chevreux donne de l'ouvrage intitulé « *Notre-Dame de Benoîte-Vaux toujours bienfaisante à tous les peuples* », imprimé à Pont-à-Mousson, en 1659, il ne saurait y avoir doute à cet égard.

La seconde remarque concerne une erreur géographique. Ce n'est point par *Juvigny-en-Perthois,* situé au sud du département de la Meuse (canton d'Ancerville, arrondissement de Bar-le-Duc), que, partant de Stenay, passa le comte de Ligniville, mais bien *Juvigny-sur-Loison*, ou *les-Dames* (canton de Montmédy), situé à environ deux lieues au sud-est de Stenay. Le pèlerin prit vraisemblablement cette direction, un peu détournée, afin de se diriger sur Jametz, Damvillers et Verdun.

—

Très récemment, dans son remarquable travail intitulé *Un rosaire lorrain au XVII[e] siècle* (*Mém. de la Soc. d'Archéol. lorr.*, 1881, p. 162), M. J. Rouyer rappelait, avec l'autorité qui lui appartient, la lettre de Simon et l'introuvable médaille. Il s'exprimait en ces termes :

« Les médailles de Notre-Dame de Benoîte-Vaux qu'il a été donné aux archéologues lorrains de réunir sont fort nombreuses et très variées ; mais on n'a encore retrouvé, que nous sachions, aucun exemplaire de celle que l'on sait avoir été faite en 1651, sur laquelle était gravé, au revers du type consacré de la statue, l'écu au *losangé d'or et de sable*, de Philippe-Emmanuel, comte de Ligniville, l'un des généraux les plus distingués de Charles IV. Une lettre de l'époque, dans laquelle il est question de cette médaille, a déjà été publiée au moins trois fois, mais avec quelques variantes de texte ou d'origine qui sont d'un fâcheux effet ; la copie que nous préférons, pour les garanties d'authenticité, est celle qui a paru dans la *Semaine religieuse* de Nancy, du 3 décembre 1876 »

Nous ne voulons pas, à propos de Philippe-Emmanuel de Ligniville, dresser la bibliographie complète de Benoîte-Vaux, ni citer tous les ouvrages anciens dans lesquels on pourrait retrouver mention de sa guérison et de son pèlerinage. Le P. Chevreux a, sans doute, choisi le plus intéressant pour en donner des extraits.

L'auteur du *Plutarque français* ne dit point d'une façon précise que le rétablissement du comte fut un événement miraculeux ; il ne parle non plus du voyage à Benoîte-Vaux ; mais il mentionne la médaille. Voici ses expressions :

« A la nouvelle de sa blessure, la Lorraine, qui le

révérait comme son libérateur, donna les témoignages de la plus vive affection : le coup était mortel et l'on désespéra long-tems de sa vie ; sa guérison fut lente et on l'attribua aux vœux du peuple qui remplissait les Temples pour l'obtenir. Sa convalescence fut célébrée par l'allégresse publique : tous les Officiers qui avaient servi sous ses ordres, flattés de le voir encore marcher à leur tête, luy payèrent un tribut bien précieux à son cœur ; ils firent battre une médaille qu'ils portèrent à leurs boutonnières, trophée élevé par l'amour, et plus flatteur pour une âme sensible, que des monumens d'orgueil, qui, érigés aux oppresseurs publics, n'immortalisent que les vices de l'idole, et la bassesse de ses adorateurs. »

Le premier, en 1842, M. d'Huart publia la fameuse lettre ; mais d'après une copie qui paraît défectueuse, car le texte diffère en quelques endroits, seulement pour la forme, de celui qui, plus récemment, a été publié. Il raconte ainsi la guérison (*Austrasie*, 1842, I, 361) :

« Ligniville fit des prodiges de valeur à la désastreuse bataille livrée sous les murs de cette forteresse (Rethel), et reçut, à travers le corps, un coup d'arquebuse que les chirurgiens déclarèrent mortel. Le blessé, aussi pieux que brave, se voua à Notre-Dame-de-Benoistevaux, et fut rendu à la vie sans l'intervention d'aucun secours humain. La guérison miraculeuse du héros est officiellement constatée dans son brevet de maréchal-général des camps et armées de Lorraine, et dans une lettre d'un secrétaire de Charles IV, écrite d'Epinal, à la date du 15 avril 1651. » (Suit le texte de la lettre.)

Dans son *Histoire des monastères de l'Etanche et de Benoîte-Vau*, publiée en 1853, M. Dumont parle aussi

du comte de Ligniville (p. 171-174); il y fit imprimer la même lettre presque en entier, mais sans en indiquer la date, le signataire, ni la source : il l'attribue à un officier de cavalerie servant sous les ordres du comte.

Dix ans plus tard, le P. Chevreux, dans sa *Notre-Dame de Benoîte-Vaux* (Verdun, 1863, in-12, p. 264-268) publia de nouveau la lettre, d'après M. Dumont ; par une mauvaise interprétation du texte de ce dernier, il l'attribua au marquis de Bassompierre.

En 1866, dans une note de son grand ouvrage déjà mentionné (p. 347), M. de Blancmesnil rappelle la lettre de Simon, d'après le travail de M. d'Huart.

Enfin, dans la *Semaine religieuse* de Nancy, du 3 décembre 1876, M. de Gourcy donna, comme on l'a vu, une nouvelle édition de la même lettre, qu'il possédait à ce moment.

M. des Robert a bien voulu nous faire voir l'original de ce document ; l'écriture est bien de l'époque, et doit plutôt appartenir à un secrétaire qu'à un officier de cavalerie ; il serait toutefois bien nécessaire de déterminer exactement le signataire de cette lettre.

L. GERMAIN.

Nomination par Henri IV, roi de France, de François de Luxembourg, duc de Piney, et du président de Blancmesnil, pour traiter de la paix avec le duc de Lorraine, du 26 mars 1592 (1).

Henry par la grace de Dieu, Roy de France et de Navarre, A tous ceux qui ces presentes lettres verront,

(1) Titre sur parchemin (original), aux archives de M. le prince de Bauffremont-Courtenay, à son château de Brienne.

révérait comme son libérateur, donna les témoignages de la plus vive affection : le coup était mortel et l'on désespéra long-tems de sa vie ; sa guérison fut lente et on l'attribua aux vœux du peuple qui remplissait les Temples pour l'obtenir. Sa convalescence fut célébrée par l'allégresse publique : tous les Officiers qui avaient servi sous ses ordres, flattés de le voir encore marcher à leur tête, luy payèrent un tribut bien précieux à son cœur ; ils firent battre une médaille qu'ils portèrent à leurs boutonnières, trophée élevé par l'amour, et plus flatteur pour une âme sensible, que des monumens d'orgueil, qui, érigés aux oppresseurs publics, n'immortalisent que les vices de l'idole, et la bassesse de ses adorateurs. »

Le premier, en 1842, M. d'Huart publia la fameuse lettre ; mais d'après une copie qui paraît défectueuse, car le texte diffère en quelques endroits, seulement pour la forme, de celui qui, plus récemment, a été publié. Il raconte ainsi la guérison (*Austrasie*, 1842, I, 361) :

« Ligniville fit des prodiges de valeur à la désastreuse bataille livrée sous les murs de cette forteresse (Rethel), et reçut, à travers le corps, un coup d'arquebuse que les chirurgiens déclarèrent mortel. Le blessé, aussi pieux que brave, se voua à Notre-Dame-de-Benoistevaux, et fut rendu à la vie sans l'intervention d'aucun secours humain. La guérison miraculeuse du héros est officiellement constatée dans son brevet de maréchal-général des camps et armées de Lorraine, et dans une lettre d'un secrétaire de Charles IV, écrite d'Epinal, à la date du 15 avril 1651. » (Suit le texte de la lettre.)

Dans son *Histoire des monastères de l'Etanche et de Benoîte-Vau*, publiée en 1853, M. Dumont parle aussi

du comte de Ligniville (p. 171-174); il y fit imprimer la même lettre presque en entier, mais sans en indiquer la date, le signataire, ni la source : il l'attribue à un officier de cavalerie servant sous les ordres du comte.

Dix ans plus tard, le P. Chevreux, dans sa *Notre-Dame de Benoîte-Vaux* (Verdun, 1863, in-12, p. 264-268) publia de nouveau la lettre, d'après M. Dumont ; par une mauvaise interprétation du texte de ce dernier, il l'attribua au marquis de Bassompierre.

En 1866, dans une note de son grand ouvrage déjà mentionné (p. 347), M. de Blancmesnil rappelle la lettre de Simon, d'après le travail de M. d'Huart.

Enfin, dans la *Semaine religieuse* de Nancy, du 3 décembre 1876, M. de Gourcy donna, comme on l'a vu, une nouvelle édition de la même lettre, qu'il possédait à ce moment.

M. des Robert a bien voulu nous faire voir l'original de ce document ; l'écriture est bien de l'époque, et doit plutôt appartenir à un secrétaire qu'à un officier de cavalerie ; il serait toutefois bien nécessaire de déterminer exactement le signataire de cette lettre.

L. GERMAIN.

Nomination par Henri IV, roi de France, de François de Luxembourg, duc de Piney, et du président de Blancmesnil, pour traiter de la paix avec le duc de Lorraine, du 26 mars 1592 (1).

Henry par la grace de Dieu, Roy de France et de Navarre, A tous ceux qui ces presentes lettres verront,

(1) Titre sur parchemin (original), aux archives de M. le prince de Bauffremont-Courtenay, à son château de Brienne.

en bonne foy et parolle de Roy, soubz l'obligation de tous et chacuns noz biens et de ceste dicte nostre couronne presens et à venir quelconques, avoir agreable et tenir ferme et stable à jamais tout ce que par lesdicts S[rs] noz depputez sera faict, traicté, gréé, conclut et accordé en nostre nom avec ledict seigneur Duc ou ses depputez, tant pour son regard que d'autres, ainsi qu'il est dict cy devant, l'approuver, ratiffier et confirmer, et le contenu garder et faire garder, observer et entretenir sans y contrevenir en aucune manière. En tesmoing de quoy nous avons signé ces dictes presentes de nostre main et à icelles faict mettre nostre séel, Car tel est nostre plaisir. Donné au camp devant Rouen le xxvj[e] jour de mars l'an de grace mil cinq cent quatre vingtz douze et de nostre regne le troisiesme. Signé Henry, et sur le replis : Par le Roy, contresigné Renol, avec paraphe. (Le sceau dégradé, appendu sur double queue de parchemin. — Au dos est écrit : « *Commission de... pour traicter les moyens de paix avec Son Altesse de Lorraine.* »

(*Communication de M. Chapellier.*)

CHRONIQUE.

—

Nous sommes heureux d'apprendre que notre excellent et laborieux confrère M. Chapellier vient de recevoir de S. M. le roi de Portugal la croix de chevalier de l'ordre royal et militaire de N.-D. de la Conception de Villa-Viciosa.

On admirait, à la dernière exposition des Beaux-Arts, à Paris, un fort beau buste en marbre blanc dû au ciseau de M. Iselin (Henri-Frédéric), élève de Rude. Le n° 3994 du *Catalogue officiel* désignait ainsi ce buste :

« GARDEL, *chorégraphe ; — buste, marbre,*
Pour l'Académie nationale de musique.
Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. »

Le Catalogue omet de dire lequel des deux frères Gardel ce buste représente. L'aîné, Maximilien-Joseph-Léopold-Philippe Gardel, né à Manheim le 18 décembre 1741, est mort à Paris le 11 mars 1787. Le plus jeune, Pierre-Gabriel Gardel, né à Nancy le 4 février 1754, est mort à Montmartre le 18 octobre 1840. Tous deux furent successivement maîtres des ballets à l'Opéra.

M. Bertolotti a signalé deux Lorrains à Rome *(Artisti belgi ed olandesi a Roma*, Florence, 1880).

L'un est un peintre, nommé Nicolas, qui, le 18 octobre 1627, intervient dans une rixe entre artistes, et est frappé lui-même à la tête : « In questa (rissa) à arrivato altro pittore, detto Nicoló lorenese, che cacciò ancho la spada per spartirli *(les artistes*) e fu ancho lui ferito alla testa » (p. 96-97).

L'autre travaille à la Monnaie et se nomme Jean Barricourt. L'acte est daté de 1666. « Monsù Gio. Barricourt lorenese vi (alla recca camerale) lavoró mai e questo lo sappiamo per haverlo veduto » (p. 321).

DONS FAITS AU MUSÉE LORRAIN.

MM. BRETAGNE et Léopold QUINTARD ont offert au Musée une bassinoire en cuivre aux armes de Bassompierre.

— M. Roux, artiste peintre, demeurant à Genève (Suisse), a bien voulu envoyer les photographies de deux coffres provenant, selon toute vraisemblance, des bagages de Charles-le-Téméraire abandonnés sur le champ de bataille de Morat, le 22 juin 1476.

« Ces coffres, dit M. Roux, m'ont été transmis par héritage après avoir appartenu à mon père, pasteur à Morat depuis 1813, et où il est mort en 1842. Peut-être les avait-il recueillis à Courgevaux, village de sa paroisse, quartier général du duc pendant les opérations du siège.

» J'ai eu dernièrement l'occasion de les faire examiner par M. Elie Wolf, de Bâle, antiquaire-expert bien connu, qui les déclare, en tout cas, de la seconde moitié du xve siècle, très rares dans leur espèce, et remarquables comme bon état de conservation.

» La même fleur de lis se retrouve dans les tapisseries qui décoraient la tente du duc à Grandson, et qui sont conservées à Berne. La même tête de lion y figure aussi à plusieurs reprises, comme détail de harnachement. Toute l'ornementation est en cuivre poli sur fonds de cuir brun foncé, très chaud de ton par places.

» Hauteur du coffre aux fleurs de lis, 55 centimètres; largeur, 47 ; longueur, 1^{m} 05. Mêmes proportions pour le coffre aux têtes de lion, sauf 3 cent. de plus en hauteur. »

— M. le prince DE BAUFFREMONT-COURTENAY, duc d'Atrico, a offert le moulage d'un sceau qu'il possède, et qui est fort intéressant. Dans le champ, un chien poursuivant un lièvre; légende : + S. DNĪCI CVR. BOFROIMONT; qui paraît devoir se compléter ainsi : *Sigillum Dominici curati de Bofroimont.*

Pour la commission de rédaction : le Président, H. LEPAGE.

Nancy, imp. de G. CRÉPIN-LEBLOND, passage du Casino.

JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ

D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE

ET DU

MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN.

33e ANNÉE. — 5e NUMÉRO. — MAI 1884.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

Séance du 4 avril 1884.

PRÉSIDENCE DE M. HENRI LEPAGE, PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Admission de membres titulaires et présentation de candidats.

La Société admet au nombre de ses membres titulaires : MM. About, chef d'institution à Toul, et Charles de Bruyères, avocat à Remiremont.

Sont présentés comme candidats : M. l'abbé Bénard, aumônier de la Chapelle ducale, par MM. Ferbus, Lepage et Louis Lallement ; M. Guillon, sergent au 4e

bataillon de chasseurs à pied, à Saint-Nicolas, par MM. Ch. Denis, Lepage et de Morière ; M. Charles de Lallemant de Liocourt, ancien notaire à Nancy, par MM. Louis Lallement, H. Lepage et Frédéric de Lallemant de Liocourt.

Le Président a reçu des lettres de remerciement de MM. Fringnet, Krug-Basse, Claude Mathiot, le marquis de Nettancourt, Paul de Nicéville et Schuler.

Il communique aussi à la Société une lettre de M. Van Werveke, secrétaire de l'Institut R. G.-D. de Luxembourg (section historique), qui réclame, pour la bibliothèque de cette savante Compagnie, les volumes IX-XV et XXV-XXX de nos *Mémoires*, ainsi que la collection complète du *Journal*. La destruction de nos publications, lors de l'incendie du Palais ducal, nous empêche de faire droit, comme nous le voudrions, à cette demande de l'honorable M. Van Werveke, à qui seront adressés les volumes XXV-XXX de nos *Mémoires*.

Ouvrages offerts à la Société.

VILLE DE NANCY. — *Bulletin administratif*, 1884, n° 3.

Lettres du cardinal Mazarin pendant son ministère, recueillies et publiées par M. Chéruel, tome III (collection des *Documents inédits*).

Œuvres de Lagrange, tomes IX et XIII.

Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, n° 165. — Février 1884.

Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres, tome 2ᵉ, nᵒˢ 22 et 23.

Bulletin de la Société archéologique du midi de la France, séances du 3 avril au 24 juillet 1883.

Mémoires de la Société académique d'Archéologie,

Sciences et Arts du département de l'Oise, tome XII, Ire partie.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, année 1883, n° 4.

Bulletino della commissione archeologica comunale di Roma. — Octobre-décembre 1883.

Revue de l'histoire des religions, tome VIII, n° 6.

Le Cabinet historique. — Novembre-décembre 1883.

Romania, tome XIII, n° 49.

Lectures.

M. Emmanuel Briard donne lecture du mémoire de M. Courbe, ayant pour titre : *Projet d'un hôpital général à Nancy en 1769*, dont la Société vote l'impression dans le prochain volume de ses *Mémoires*.

MÉMOIRES.

NOTE AU SUJET DES MARES DANS LA RÉGION SUD-OUEST DU DÉPARTEMENT DE MEURTHE-ET-MOSELLE.

I

Parmi les monuments que nous a légués l'époque préhistorique, on signale, dans la région nord-est de la France, un grand nombre de *mares*, désignées sous différents noms. Chez nous on les appelle *mâ ;* dans les Vosges, *maies*, *mortes ;* en Alsace, on les connait aussi sous ces derniers noms, et parfois aussi sous celui de *source des payens.* « Ce sont des cavités cir-

révérait comme son libérateur, donna les témoignages de la plus vive affection : le coup était mortel et l'on désespéra long-tems de sa vie ; sa guérison fut lente et on l'attribua aux vœux du peuple qui remplissait les Temples pour l'obtenir. Sa convalescence fut célébrée par l'allégresse publique : tous les Officiers qui avaient servi sous ses ordres, flattés de le voir encore marcher à leur tête, luy payèrent un tribut bien précieux à son cœur ; ils firent battre une médaille qu'ils portèrent à leurs boutonnières, trophée élevé par l'amour, et plus flatteur pour une âme sensible, que des monumens d'orgueil, qui, érigés aux oppresseurs publics, n'immortalisent que les vices de l'idole, et la bassesse de ses adorateurs. »

Le premier, en 1842, M. d'Huart publia la fameuse lettre ; mais d'après une copie qui paraît défectueuse, car le texte diffère en quelques endroits, seulement pour la forme, de celui qui, plus récemment, a été publié. Il raconte ainsi la guérison (*Austrasie*, 1842, I, 361) :

« Ligniville fit des prodiges de valeur à la désastreuse bataille livrée sous les murs de cette forteresse (Rethel), et reçut, à travers le corps, un coup d'arquebuse que les chirurgiens déclarèrent mortel. Le blessé, aussi pieux que brave, se voua à Notre-Dame-de-Benoistevaux, et fut rendu à la vie sans l'intervention d'aucun secours humain. La guérison miraculeuse du héros est officiellement constatée dans son brevet de maréchal-général des camps et armées de Lorraine, et dans une lettre d'un secrétaire de Charles IV, écrite d'Epinal, à la date du 15 avril 1651. » (Suit le texte de la lettre.)

Dans son *Histoire des monastères de l'Etanche et de Benoîte-Vau*, publiée en 1853, M. Dumont parle aussi

du comte de Ligniville (p. 171-174); il y fit imprimer la même lettre presque en entier, mais sans en indiquer la date, le signataire, ni la source : il l'attribue à un officier de cavalerie servant sous les ordres du comte.

Dix ans plus tard, le P. Chevreux, dans sa *Notre-Dame de Benoîte-Vaux* (Verdun, 1863, in-12, p. 264-268) publia de nouveau la lettre, d'après M. Dumont ; par une mauvaise interprétation du texte de ce dernier, il l'attribua au marquis de Bassompierre.

En 1866, dans une note de son grand ouvrage déjà mentionné (p. 347), M. de Blancmesnil rappelle la lettre de Simon, d'après le travail de M. d'Huart.

Enfin, dans la *Semaine religieuse* de Nancy, du 3 décembre 1876, M. de Gourcy donna, comme on l'a vu, une nouvelle édition de la même lettre, qu'il possédait à ce moment.

M. des Robert a bien voulu nous faire voir l'original de ce document ; l'écriture est bien de l'époque, et doit plutôt appartenir à un secrétaire qu'à un officier de cavalerie ; il serait toutefois bien nécessaire de déterminer exactement le signataire de cette lettre.

L. GERMAIN.

Nomination par Henri IV, roi de France, de François de Luxembourg, duc de Piney, et du président de Blancmesnil, pour traiter de la paix avec le duc de Lorraine, du 26 mars 1592 (1).

Henry par la grace de Dieu, Roy de France et de Navarre, A tous ceux qui ces presentes lettres verront,

(1) Titre sur parchemin (original), aux archives de M. le prince de Bauffremont-Courtenay, à son château de Brienne.

à la besogne toute l'attention désirable pour relever et noter les faits pouvant éclairer la question. Voici les trouvailles qu'ils ont faites et le résultat de leurs observations.

Cette mare se trouve depuis fort longtemps en rase campagne, c'est-à-dire au milieu des champs cultivés. Elle a eu anciennement un peu plus de développement, et s'est trouvée réduite en longueur et en largeur par une cause et à une époque qu'il n'est pas facile de déterminer. Elle mesure actuellement environ quinze mètres de long sur dix à douze de large, et dans l'origine la profondeur ne dépassa pas deux mètres. Avec le temps, elle s'est trouvée comblée en partie. La coupe du fond de l'espèce de cuvette qu'elle forme offre d'abord, de haut en bas, cinquante à soixante centimètres d'une vase jaunâtre, presque en tout semblable à la terre arable du sol environnant, mélangée toutefois à des matières végétales. Cette vase épaisse ne s'explique guère que comme produit de la poussière amenée là par les vents et arrêtée par les eaux ou les plantes aquatiques.

Cette vase a dû être un temps assez long pour se déposer sur une telle épaisseur. Elle recouvre ensuite une couche de *tourbe* de quinze à vingt centimètres d'épaisseur, très serrée et bien formée, sur laquelle se trouvait un vase brisé, d'assez grandes dimensions, qui me paraît appartenir à l'époque gallo-romaine.

En outre, pour assainir la mare, une tranchée assez longue, profonde à l'origine de près de deux mètres, a été creusée. A quelques mètres de là et à cinquante centimètres de profondeur environ, MM. Jacquinot ont rencontré une aire d'habitation qui a restitué les débris

de deux vases grossiers, non fabriqués autour et paraissant remonter aux Gaulois ou aux peuples qui habitèrent le pays avant la conquête par les Romains. A deux pas de cette aire, au même niveau, ou à cinquante centimètres de profondeur, on a ensuite trouvé un fort beau poinçon en silex de la craie, de quatre à cinq centimètres de longueur.

A soixante mètres plus loin, la tranchée a encore amené la découverte des vestiges d'une seconde habitation, à la même profondeur que la précédente ; mais celle-ci n'a rien restitué, n'ayant du reste été qu'un peu entamée en son périmètre nord-est. Aux abords de la mare, sur le sol, MM. Jacquinot ont découvert aussi quelques débris de silex de la craie et un éclat de quartz qui paraît avoir été travaillé.

Ces ruines d'habitation sont, selon toute apparence, des vestiges de *mardelles* qui paraissent contemporaines des peuples qui creusèrent la mare voisine et se servirent des objets en silex signalés. Il existe, du reste, une certaine différence entre l'aire de ces deux mardelles et celle d'une troisième, découverte non loin d'Housselmont, dans les déblais pratiqués pour le nivellement du nouveau chemin vicinal construit, il y a deux ans, entre ce hameau et la route de Vaucouleurs à Vézelise. Celle-ci était concave, avait la forme d'une cuvette de huit à dix mètres de diamètre et environ un mètre de profondeur. Les deux aires près de la mare de Bulligny sont planes, tout à fait horizontales. Celle d'Housselment a restitué de la poterie gauloise et gallo-romaine ; elle est donc contemporaine de la conquête ; les autres n'ont fourni que des débris de poteries et aux abords des silex qui peuvent remonter à une époque plus éloignée.

Comme dans d'autres mares des Vosges, on a trouvé dans celle de Bulligny, enfouies dans la vase, la tourbe et même l'argile des branches d'arbres plus ou moins grosses, dont la coloration en noir d'ébène, due à un commencement de carbonisation lente, prouve le long séjour dans l'élément liquide.

En cherchant à pénétrer le but pour lequel ces sortes de réservoirs furent établis, pourrait-on admettre l'hypothèse de huttes élevées au-dessus de ces mares, à la façon des habitations lacustres? ce n'est guère probable, car on n'a trouvé, dans celle de Bulligny, ni ailleurs sans doute, aucune trace de pieux, Pourrait-on supposer encore qu'on a voulu établir dans les régions un peu éloignées des gros ruisseaux et des rivières, des réservoirs pour y élever, y conserver du poisson? Ce n'est guère admissible, car il était inutile alors d'en creuser aux abords de la Moselle, sur les territoires de Villey-Saint-Etienne, de Toul, de Dommartin, de Gye, de Chaudeney, de Pierre et de ceux du Madon à Bainville, Houdreville, etc.

J'ai déjà signalé un certain nombre de *mardelles* dans la *Station antique* découverte au *Bois Ansiota* d'Allain; mais celles-ci, que je considère comme gauloises et peut-être contemporaines de la conquête par les Romains, sont plus petites, et ne ressemblent point dans leur développement aux mares en question.

Dans certaines fouilles, j'ai remarqué aussi, dans nos environs, des traces de fosses creusées sur un mètre carré de surface et un mètre et demi environ de profondeur, au fond desquelles on constatait l'action du feu, et dans les terres rapportées pour combler, des débris de la poterie striée des Gaulois. Cette remarque

a été faite dans les fouilles pour les fondations du monument qu'on élève à Jeanne d'Arc, au sud de Domremy, et dans la tranchée de *Velaine*, du chemin de fer, à deux cents mètres de Colombey.

Quantité des mares qui vont être citées se trouvent à proximité de voies et de ruines gallo-romaines, très nombreuses du reste en notre région. Mais je crois qu'il ne faut pas, par suite de ce voisinage, conclure à la contemporanéité. Ne devrait-on pas penser que les Gallo-Romains, les Gaulois eux-mêmes s'installèrent sur le sol déjà défriché par les peuples plus anciens qui creusèrent les mares ?

II

Canton de Vézelise. — *Houdreville*. On trouve des mares en *Patamas* et à *la Vervelle*, anciennes forêts défrichées, sur le sol desquelles il existe des ruines gallo-romaines.

Parey-Saint-Césaire. Quatre mares *aux Paquis*, du côté de Thelod, entre deux bois ; non loin de là passe le *Chemin-le-Comte*, ancienne voie romaine.

Goviller, *Thelod*, *Vitrey*. Dans la forêt domaniale des *Bois-Bas* et dans les bois voisins, appartenant aux trois communes qui viennent d'être désignées, existe un certain nombre de ces mares : une au *Pré-Battant* ; trois très importantes au *bois de Vitrey*, une en *Tannière*, une autre en *Libremont*, et une dernière près de la *Croix-fait-la-Guerre*. On sait que la voie romaine de Sion à Toul traverse cette forêt.

Lalœuf. Sur le territoire du hameau de *Souveraincourt*, une mare au *Haut-Pressoir*, près de laquelle des

vestiges de constructions avec tuiles plates et à rebords.

Canton de Colombey. — *Gelaucourt.* Au nord-est de cette localité, mare des *Dix-Maisons*, d'une étendue considérable et près de ruines du moyen-âge.

Crépey. Une mare à la *Haye-de-Crépey*, assez étendue, non loin du bois de Goviller.

Germiny. A *la Woivre,* forêt défrichée, non loin de la ferme de *la Tuilerie* et de la voie romaine dite *Chemin--de-la-Blanche-Dame*, trois mares de moyennes dimensions, non loin de vestiges de métairies antiques, de même époque que la voie romaine voisine.

Colombey. Deux mares, l'une à l'ouest, entre la voie ferrée et la route de Vaucouleurs à Vézelise , en face de la pointe du bois de *Nékoufot ;* l'autre sur le versant oriental d'un coteau entre la *gare* et la *Tuilerie.*

Saulxures-lès-Vannes. Dans les champs cultivés, entre cette localité, Barisey-au-Plain et la ferme de *Commet.* six mares de moyenne grandeur ; une septième se trouve au bois de *la Folie*, non loin de cette ferme (1).

Bagneux. Dix-sept mares dans la forêt de cette localité, presque toutes au pied du mont *Châtillon ;* une seule au *Quart-en-Réserve*, non loin des quatre *tumuli* fouillés et décrits en 1869 (2).

Canton de Toul-Sud. — *Bainville-sur-Madon.* A cinq ou six cents mètres au sud du village, à peu de distance

(1) Sur le territoire du village voisin , Punerot (Vosges), dans les bouquets de bois qui environnent la localité , trois mares qui se trouvent assez rapprochées de ruines de métairies et de la voie romaine de Langres à Toul.

(2) Voy. *Journal de la Société d'Archéologie lorraine*, année 1869.

du *Chemin-le-Comte* et des vestiges d'une métairie gallo-romaine, une mare de moyenne dimension et qu'on prétend être pavée.

Sexey-aux-Forges. Trois mares du *Bois-l'Abbé.*

Pierre-la-Treiche. Une au *Bois-le-Duc*, une autre au *Bois de la Maison-Dieu,* deux appelées *Mares-Grippot,* trois en *Gira-Bottin,* deux au *Bois-l'Evêque,* et deux autres près de la *Ligne-de-l'Etoile.*

Bicqueley. Une au *Bois-de-Poulain* et une autre au canton des *Larrots.*

Ochey. Une en *Voininvaux,* trois au *Haut-de-Cherrière,* une autre dite *Mâ-de-Bey,* et une en rase campagne, à gauche et non loin du chemin de Sexey, en avant du bois, lieudit *aux Holles.*

Crézilles. Dans la forêt communale, non loin des ruines gallo-romaines des *Thermes,* une mare de trente mètres de long sur dix à douze de large, porte le nom de *Mâ chignâ;* une seconde se trouve dans la même forêt, en face du bois de *Moncel.*

Gye. Trois sur le petit plateau du *Tillot,* non loin du *fort;* l'une d'elles a même disparu dans les travaux de défense; non loin de là passe l'ancienne voie romaine de Langres à Toul.

Chaudeney. Une au *Bois-de-Chaudeney* et deux autres au *Bois-Gaillard.*

Canton de Toul-Nord. — *Toul.* Deux au *Paquis-des-Agneaux*, deux autres au *Bois-de-Toul* et une au *Bois-Ropage.*

Bruley. Une au *Bois-Noisette* et au *Bois-Bas*, une autre dans les champs, entre la route de Verdun et le bois, non loin du lieu où fut foudroyé M. Claude, député. Près de là passait l'ancienne voie romaine de Toul à *Montsec* (Meuse).

Dommartin-lès-Toul. Une au *Bois-de-Dommartin,* profonde en son milieu.

Gondreville. Au *Quart-en-Réserve,* deux mares, deux aux *Cinq-Coupes*, ainsi que dans les affouages. Une autre existait encore au lieudit la *Baraque-de-Bassompierre ;* mais elle est desséchée et n'existe plus que comme dépression du sol.

Aingeray. On en trouve une entre *Malzey* et la forêt de *Namplin.*

Villey-Saint-Etienne. Trois dans les bois de cette localité.

Avrainville. Une au *Bois-le-Prêtre* et une autre dans la direction de Francheville.

Ménil-la-Tour. Deux à la *Côte-en-Haye*, dans la forêt de M. Gaillard. Entre ces deux mares, ruines d'habitations gallo-romaines. L'une d'elles est plus profonde que les autres.

Canton de Domèvre. — Royaumeix. « Le sol cultivé de cette commune renferme d'abord quatre mares désignées sous le nom de *Morte-Femme, Mare-Chevalier, Mare-Gabriel,* la quatrième n'a pas de nom connu. En outre, la forêt communale et la *Forêt-la-Reine* en comptent au moins *cent cinquante*, mais sans noms particuliers : quelques-unes sont, en outre, étendues et profondes. Il existe près de plusieurs des vestiges de constructions gallo-romaines, des tronçons de voies antiques et même des débris de *forges volantes*, pour l'alimentation desquelles on allait chercher du minerai à *Grené* (près de Rogéville). Ajoutons que, dans la coupe n° 16 des bois communaux, tout près d'une mare de peu d'importance, on a découvert, en faisant des fossés d'assainissement, des vestiges de constructions :

tuiles plates et à rebords, pierres plates sciées, monnaies des empereurs et d'autres fondues ensemble, formant une sorte de lingot avec quantité de vieilles ferrailles. La *Forêt-Gaillard* compte en outre une soixantaine de ces mares » (1).

Ansauville. Trois mares sur le territoire cultivé de cette commune : l'une d'elles s'appelle *Mâ-du-Cerf.* Une autre, sans nom connu, a servi à l'enfouissement du bétail pendant les épizooties. La forêt communale en renferme une trentaine (2).

Minorville. « Sur le territoire cultivé, un trouve *lai Manre-Mâ* (la mauvaise mare) (3). La forêt de cette localité en compte en outre 25 ou 30. La ferme de *Saint-Charles*, qui confine à cette forêt, et sur le sol de laquelle on a trouvé quantité de beaux silex, compte sept mares, dont une très vaste. Le *Bois-Gaillard*, autre petite forêt voisine de la ferme, en renferme une quinzaine » (4).

Manoncourt-en-Voivre. Le *Bois-Juré* renferme quatre de ces mares.

Mandres-aux-Quatre-Tours. « Dans le bois des *Quatre-Gros* se trouvent les *Trous-des-Bœufs,* qui comprennent six mares : l'une d'elles peut avoir quinze

(1) Extrait d'une lettre de M. *Benoit,* instituteur de Royaumeix.

(2) *Idem.*

(3) « On prétend que l'herbe qui pousse dans cette mare est nuisible au bétail et que bien des fois des animaux domestiques en ayant mangé, ont succombé, ou se sont trouvés plus ou moins gravement malades ou indisposés. Mais hâtons-nous de dire que depuis longues années ces accidents ne se sont pas reproduits » (Lettre de M. *Benoit*).

(4) Extrait de la lettre précédente.

mètres de long sur sept de large et un mètre de profondeur. Les autres ont environ cinq mètres sur quatre et deux mètres de profondeur. Il existe deux autres mares dans la coupe dite du *Sorbier* : l'une, de forme circulaire, a environ quinze mètres de diamètre : l'autre, d'environ vingt-cinq mètres de long sur dix de large, et deux mètres de profondeur. Dans la *Forêt-la-Reine,* confinant au bois de Mandres, existe un ancien canal qui prend sur l'*Etang-Véry*, se dirige sur l'*Etang-des-Sirops* et va regagner l'emplacement d'anciennes forges, entre l'*Etang-des-Souches* et celui du *Neuf-Moulin.* Ce canal a environ neuf cents mètres de long sur vingt-cinq mètres de large et trois mètres et demi de profondeur moyenne » (1).

Boucq. « Dans le bois de Boucq il existe aussi une grande quantité de mares, dont voici le détail : onze au *Quart-en-Réserve,* dont l'une a une cinquantaine de mètres de long sur six de large et un mètre de profondeur. Au *Bois-de-Woivre,* quatorze mares, puis quatre dans la plaine et une autre sur le chemin des *Paquis.* En moyenne, elles ont quinze mètres de long sur une largeur variable. La dernière signalée n'a certainement pas servi d'habitation » (2).

Si les investigations se poursuivaient dans la région nord, sur le sol de *la Woivre,* dans le département de la Meuse, surtout dans la partie boisée renfermant des étangs, nul doute qu'on ne pourrait relever encore un grand nombre d'autres mares.

E. OLRY.

(1) Extrait d'une lettre de M. *Thouvenin,* instituteur de Mandres.

(2) *Id. M. de Braux,* propriétaire à Boucq.

CHRONIQUE.

Le Président de la Société a reçu la lettre suivante :

« Nancy, 8 mai 1884.

» Monsieur le Président,

» Dans le numéro d'avril 1884 du *Journal de la Société d'Archéologie lorraine,* M. Léon Germain, avec notre assentiment, a publié quelques renseignements bibliographiques qu'il nous avait donnés de vive voix, sur la vie de Philippe-Emmanuel comte de Ligniville.

» Nous remercions notre jeune et laborieux ami de ses conseils, mais les archives de la Maison de Ligniville dont nous venons de dresser l'inventaire, nous ont fourni des indications beaucoup plus précieuses que toutes celles qui peuvent nous être données par des livres ou des brochures.

» La lettre de Simon à M. Houart, datée d'Epinal et écrite le 15 avril 1651, où il est parlé de la guérison miraculeuse du célèbre général lorrain, avait déjà été publiée, il est vrai, mais nous avons tenu à en donner une copie exacte et prise sur l'original, ce qui, d'après l'aveu de M. Germain, n'avait pas encore été fait ; aucune copie n'était exacte.

» M. Germain nous demande de le renseigner sur le signataire de cette lettre. Nous allons lui répondre : *Charles* Simon n'était pas un officier de cavalerie, comme le prétend M. Dumont dans son *Histoire des monastères de Létanche et Benoîte-Vaux*, mais était conseiller-secrétaire des commandements et finances du duc Charles IV, et il fut anobli par lettres patentes de ce prince, du 13 octobre 1640 (1).

F. DES ROBERT.

BIBLIOGRAPHIE LORRAINE.

JEAN ERRARD *de Bar-le-Duc, premier ingénieur du très chrestien roy de France et de Navarre Henri IV. Sa vie, ses œuvres, sa fortification,* par Marcel Lallemend et Alfred Boinette. Paris et Bar-le-Duc, 1884.

(1) Dom Pelletier, *Nobiliaire de Lorraine*, p. 751.

Jusqu'ici, le nom de Jean Errard n'était guère connu que du petit nombre des personnes qui s'occupent de l'histoire militaire du XVIe siècle, et des bibliophiles lorrains, avides de ses livres, si estimés pour leur rareté et leur mérite typographique. Cet ingénieur de premier ordre, dont le caractère se montre toujours à la hauteur du talent, vient de trouver des biographes dignes de lui en MM. Lallemend et Boinette : « Errard, disent-ils dans leur préface, fut l'un des rénovateurs des sciences exactes ; il fut mêlé à toutes les guerres de 1588 à 1610 ; de son habileté dépendirent, à certains moments, la couronne de Henri IV et l'indépendance de notre pays ; il coopéra à l'organisation du génie et à la réorganisation de l'artillerie ; il importa un système de fortification qui forme encore la base de la fortification moderne ; il en donna les règles, il le mit en pratique, et, pendant vingt ans, travailla à la grandeur de la France. »

Dans le récit de son existence, comme dans le jugement de ses ouvrages, les auteurs ont fait preuve des qualités les plus sérieuses. On ne peut qu'y reconnaître le soin dans les recherches, la richesse des renseignements, l'intérêt des digressions étendues sur l'histoire générale, la compétence dans les appréciations et la constante élévation de vues.

L. GERMAIN.

DONS FAITS AU MUSÉE LORRAIN.

M. Barba, ancien ingénieur, a fait don d'une pièce en or d'Anastase Ier, qui monta sur le trône de Constantinople après la mort de l'empereur Zénon en 491 et mourut en 518. En voici la description :

D. N. ANASTASIVS. P. F. AVG.

Buste d'Anastase de face, casqué et tenant une lance de la main droite.

℞. — VICTORIA. AVGGG. A.

Victoire debout tenant de la main droite une longue croix; dans le champ, une étoile ; à l'exergue, COMOB.

Cette pièce a été trouvée, en 1850, sur l'emplacement de la station de Forbach.

Pour la commission de rédaction : le Président, H. Lepage.

Nancy, imp. de G. CRÉPIN-LEBLOND, passage du Casino.

JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ

D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE

ET DU

MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN.

33e ANNÉE. — 6e NUMÉRO. — JUIN 1884.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

Séance du 9 mai 1884.

PRÉSIDENCE DE M. HENRI LEPAGE, PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Admission de membres titulaires et présentation de candidats.

La Société admet au nombre de ses membres titulaires : MM. l'abbé Bénard, aumônier de la Chapelle ducale ; Guillon, sergent au 4e bataillon de chasseurs à pied, à Saint-Nicolas, et Charles de Lallemant de Liocourt, ancien notaire.

Sont présentés comme candidats : M. Ch. Abel, président de la Société d'Archéologie de la Moselle, à Guentrange, près Thionville, par MM. Lepage, Laprevote et Le Mercier de Morière ; M. Lemaire, chef de section aux chemins de fer de l'Est, à Pont-à-Mousson, par MM. de Gironcourt, Bretagne et Lepage ; M. l'abbé Mangeot, curé de Minorville, par MM. Bretagne, Léon Germain et de Morière ; M. Aristide Lorrain, juge de paix du canton de Nomeny, par MM. Lepage, Laprevote et de Morière ; Mme la vicomtesse de Roquefeuil, née Fourier de Bacourt, par MM. Louis Lallement, Lepage et de Morière ; M. Fernand Simonin, ancien magistrat, par MM. Bretagne, Ferdinand des Robert et le vicomte Lucien de Warren ; M. l'abbé Vacant, professeur au grand séminaire de Nancy, par M. l'abbé Mathieu et MM. Louis Lallement et de Morière.

MM. Paul Jacquot et L. Munier ont adressé à M. le Président des lettres de remerciement à l'occasion de leur récente admission comme membres titulaires.

M. Lepage communique une lettre par laquelle M. le questeur de l'Académie de Stanislas annonce que cette Compagnie tiendra sa séance publique le jeudi 29 mai, et invite les membres de la Société d'Archéologie lorraine à y assister.

Rapport de la Commission des finances.

Au nom de la Commission des finances, M. Louis Lallement donne lecture du rapport suivant :

« Messieurs,

» Votre Commission des finances a vérifié les comptes que vous a rendus M. le Trésorier, et s'est convaincue de leur parfaite régularité et de leur entière exactitude

sur tous les points. Le mode de comptabilité suivi présente une clarté absolue ; son simple examen donne à l'instant une idée complète de l'état de nos ressources, rapproché de nos dépenses, et permet de se rendre immédiatement compte des diverses sources de produits. Nous ne pouvons donc que rendre justice à la gestion de notre Trésorier et le remercier de son précieux concours.

» L'examen de ses comptes n'a motivé aucune observation. Votre Commission les approuve sans réserves et vous propose, Messieurs, de voter à M. René Wiener des remerciements motivés.

» Signé : Louis Lallement. »

Les conclusions du rapport, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

M. Louis Lallement profite de l'occasion pour inviter ses confrères à recruter le plus d'adeptes possible. Un effort considérable, tenté tout récemment, a été couronné d'un plein succès. Tout n'est pas fait pourtant, et il importe que chacun cherche si, parmi ses relations, il ne pourrait pas encore obtenir, pour notre œuvre, quelques nouvelles adhésions.

Ouvrages offerts à la Société.

Ville de Nancy. — *Bulletin administratif*, 1884, n° 4.

Portail de l'église de Pompierre (Vosges), par Georges Durand (extrait de la *Gazette archéologique*).

Bibliographie namuroise, par M. F.-D. Doyen, 1re partie, 1re livraison (années 1473-1639). — Namur, 1884, in-8°.

Discours prononcé par M. Fallières, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, à la séance

générale du Congrès des Sociétés savantes, le samedi 19 avril 1884.

Journal des Savants. — Mars et avril 1884.

Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'histoire et de philologie), année 1883, n° 2.

Bulletin de la Société de Géographie de l'Est, 1884, 1er trimestre.

Mémoires de la Société philomathique de Verdun, tome IX.

Bulletin de la Société industrielle et agricole d'Angers, 1883.

Mémoires de la Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers, tomes XXIV et XXV.

Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, n° 166.

Mémoires de la Société historique et archéologique de Langres, tome III, n° 4.

Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, n° 118.

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 4e trimestre de 1883.

Revue savoisienne, 25e année, nos 2 et 3.

Annuaire de la Société française de numismatique et d'archéologie, 1883.

Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France, 17e année, 1883.

Revue de l'histoire des religions, tome IX, n° 1.

Guia da exposica anthropologica Brazileira. — Rio de Janeiro, 1882.

Publications norvégiennes et suédoises. — Envoi de l'Académie royale de Stockholm.

Lectures.

M. Le Mercier de Morière donne lecture d'un travail intitulé : *Les testaments au profit de l'église de Toul,* dont la Société vote la publication dans le prochain volume de ses *Mémoires.*

MÉMOIRES.

UN LIVRE DE LITURGIE DU XVe SIÈCLE AYANT APPARTENU AU CHATEAU DE GOMBERVAUX.

Voici un livre de liturgie qui est peut-être le plus ancien imprimé pour le diocèse de Toul.

Dans une collection d'ouvrages incomplets et en mauvais état de la Bibliothèque de la ville de Nancy, nous avons rencontré un *Manuale seu officiarium sacerdotum* offrant tous les caractères d'un livre du xve siècle. C'est un in-quarto de huit cahiers quaternions, imprimé en caractères gothiques rouges et noirs, à 22 lignes à la page, excepté pour les passages réservés au plain-chant, où il n'y a que 5 lignes. Dans ces dernières pages, la place des portées est en blanc. La justification est de 90 sur 132. Il n'y a ni chiffres, ni réclame, ni signature ; aucune souscription n'indique ni la date, ni le lieu d'impression.

Le premier cahier auquel il manque les folios 1 et 8, commence par la rubrique : *Benedictio salis et aque dominicis diebus,* c'est-à-dire par la cérémonie que l'on trouve en tête de tous les manuels de ce genre. La

lacune causée par l'absence du huitième folio, comprend les paroles que le prêtre prononce vers la fin de la cérémonie du baptême des enfants mâles, de *qui pedibus super mare ambulavit...* jusqu'à *ut exeas et recedas ab hoc famulo Dei.* Le manuel se termine par *Missa sponsalium cum benedictione*, qui occupe les six dernières pages ; le verso du dernier feuillet est en blanc. La reliure, qui est du temps, se compose de deux ais de bois recouverts de veau gaufré en losanges, avec de fortes nervures.

Jusqu'alors, ces différentes observations n'ont rien que de commun avec tout ce que l'on peut dire du premier venu des incunables. Voici où commence l'intérêt pour le bibliophile lorrain. Nous avons dit que ce livre avait été imprimé pour le diocèse de Toul ; nous n'en avons qu'une preuve, mais elle est irréfutable. Les litanies qui doivent être récitées pendant que le prêtre donne le sacrement de l'extrême-onction, les *commendationes animarum* sont absolument les mêmes que celles qui se trouvent dans l'édition du *Manuale... ecclesiæ Tullensis* de 1559 ; c'est-à-dire que l'on y trouve tous les saints du diocèse de Toul, tels que saint Mansuy, saint Epvre, saint Léon, etc.

Tout d'abord nous avions cru avoir en main un exemplaire du *Manuale* de Hugues des Hazards, dont l'existence avait été révélée à M. Beaupré par la préface de celui de 1559 ; mais un examen plus attentif nous a convaincu que le volume avait été imprimé au moins dix ans avant la nomination de cet évêque au siège de Toul (1506). Les détails bibliographiques que nous venons de donner seraient suffisants pour prouver qu'il s'agit d'un livre imprimé au XVe siècle ; mais ce qui

vient détruire toute espèce de doute, ce sont des actes manuscrits de naissance, de baptême et de décès qui se trouvent sur les feuillets de garde de la fin, et dont le premier est daté du mois d'octobre 1496. Le papier de ces feuillets est le même que celui du reste du volume, il en a le filigrane; de sorte que l'on peut affirmer que ce ne sont pas des pièces plus anciennes qui auraient pu être ajoutées par le relieur.

Dans son intéressante et rare brochure sur les livres de liturgie, M. Beaupré signale, sans les décrire, et seulement d'après le catalogue Brienne-Laire, des *Heures* de 1499, qui, jusqu'alors, avaient été considérées comme le livre le plus ancien qui eût été imprimé pour le diocèse de Toul. Notre *Manuale* recule de quelques années l'époque à laquelle Olry de Blâmont et peut-être son prédécesseur, Antoine de Neufchâtel, ont eu recours à la typographie pour fournir à leur clergé, qui en avait grand besoin, les livres indispensables à l'exercice du ministère.

Il nous reste à parler de ces actes de naissance, de baptême et de décès inscrits sur les feuillets de garde, et qui nous ont servi plus haut à déterminer l'âge approximatif de notre incunable. On sait que, dans les premiers temps de l'imprimerie, les relieurs avaient soin d'encarter, à la fin des ouvrages usuels, quelques feuillets blancs destinés précisément à recevoir ces mémoriaux de famille dont on avait l'habitude de couvrir les dernières pages des livres d'heures manuscrits.

Le *Manuale* dont nous nous occupons était, on n'en peut douter, à la fin du XV[e] siècle, au château de Gombervaux, soit qu'il fît partie de sa bibliothèque, soit qu'il appartînt personnellement au chapelain, « messire Jehan Rayeboys de Roseleule ».

Nicolas Brocart inscrivit, au verso de l'avant-dernier feuillet et au recto du dernier, les mentions de naissance et de baptême de ses deux filles jumelles, Catherine et Nicole, issues de son mariage avec Claude de Vernancourt.

Il nous a été impossible de découvrir la parenté qui existait entre cette Claude de Vernancourt, femme de Nicolas Brocart, et la dame de Gombervaux, qui était alors Nicole de Vernancourt, épouse de Pierre des Salles.

Si l'on s'en rapportait uniquement au contrat de mariage de Philibert du Châtelet et de Nicole de Vernancourt, qui figure dans les preuves de l'*Histoire de la maison des Salles* (pp. II-V), on en devrait conclure qu'en 1483, Nicole n'avait qu'une sœur, Jeannette, destinée à entrer en religion. Toutefois, le regretté M. de Chanteau, dans sa *Notice historique sur le château de Gombervaux* (1), en signale une autre que n'indique pas l'ouvrage du P. Hugo ; elle se nommait Marguerite et aurait été mariée à Maxe du Puy, seigneur de Loizey. Claude était-elle aussi sœur de Nicole ? Nous ne le croyons pas, en raison des termes dont se sert Nicolas Brocart, pour parler de cette dame, qui, dans cette hypothèse, eût été sa belle-sœur.

La troisième note manuscrite que nous ait conservée le *Manuale*, de Gombervaux, est d'une autre main que les précédentes ; elle est relative au décès de Pierre des Salles, « le premier de l'ancienne et illustre mai-
» son des Salles, originaire de Béarn, qui ait fait
» souche en Lorraine ».

(1) P. 9, note 1. — M. de Chanteau a emprunté ce renseignement à l'*Abrégé de la généalogie de l'ancienne maison du Puy*.

On ignorait, jusqu'à présent, la date exacte de ce décès. L'*Histoire de la maison des Salles* disait que Pierre était mort entre le 26 novembre 1504 et l'année 1511, mais sans pouvoir préciser davantage. On sait aujourd'hui qu'il est décédé, à Neufchâteau, le 10 février 1509 (n. st.).

Voici, d'ailleurs, ces trois pièces.

I

« Jhesus. Maria.

» L'an mil IIIIc nonante et six, le dimenche, pénultime jour du moys d'octobre, environ les dix heures devant midi d'iceluy meisme jour, par la grace de Dieu, furent nées, en la noble et puissant maison de Gombervaulx, les deux filles gemelles de maistre Nicolas Brocart et Claude de Vernuncourt, conjoings, c'est à scavoir Katherine et Nicole, desquelles Claude de Vernuncourt, sa femme, en eut joyeuse délivrance en la chambre bas de la tour Fringant ; et furent illecque tenduees ses cortines. Et sont icelles estées baptisées le premier jour de novembre (1), vigile de Toussaincts, ez fontz de l'église parrochiale monseigneur sainct Laurent, au lieu de Vaucouleur, par vénérable et discrète personne messire Jehan Jacquart, doyen de l'église collégiale Nostre Dame du dit Vaucouleur ; et fut Katherine la première baptisée, car elle fut la première née, et ly fut donné le dit nom pour l'onneur de la digne, glorieuse et excellente de mérite madame saincte Katherine, ma maistresse, et aussy pour et on nom de ma-

(1) Il faut sans doute lire : « l'ultime jour d'octobre ».

dame de Sarrebruche, nommée Katherine (1), marainne première de ma dicte fille (2), et aussy de dame Katherine, femme de Errart de Gombervaulx (3), et furent les parains d'icelle Katherine messire Jehan Rayeboys de Roseleule, lors chapellain, demeurant au dit Gombervaulx, et nobles hommes Jehan de Reyausse, dit Floquet, seigneur en partie de Taillancourt, et Jehan des Salles de Montlyont, nepveu de monseigneur de

(1) Quelque bizarre que cela puisse paraître, cette « dame de Sarrebruche, nommée Katherine », n'était autre que Catherine de Dommartin, femme de Gérard d'Avillers, seigneur de Commercy et de Mars-la-Tour. Nicolas Brocart l'appelle « dame de Sarrebruche », parce que son mari avait reçu de René II, le 15 juillet 1487, en échange de la seigneurie de Châtenoy, celle de Commercy, « autrement dite et appelée la seigneurie de Sarrebruche ». (Dumont, *Histoire de Commercy*, t. I, p. 326. Sur Gérard d'Avillers et Catherine de Dommartin, sa première femme, cs. la *Notice sur la collégiale de Mars-la-Tour*, par M. Paul de Mardigny, dans les *Bulletins de la Société d'Archéologie lorraine*, t. IV, pages 250 et suiv.)

(2) On remarquera que chacun de ces enfants a deux marraines et quatre parrains. Sur la pluralité des parrains et marraines, malgré les prescriptions des conciles, voir M. l'abbé Corblet, *Histoire du Sacrement de baptême*, t. II, pp. 203 et suiv., et Léon Gautier, *La Chevalerie*, pp. 110-112.

(3) Le 10 mars 1463, « Jehan de Nuefville, escuier, demourant au dit Nuefville », se porte caution, jusqu'à concurrence de 300 francs barrois, de la gestion de son gendre, Errard de Gombervaux, « ès offices de prévost, chastellain et receveur de Gondrecourt ». (Lay. Gondrecourt, I, n° 123.) Dans un acte du 30 novembre 1508, on voit figurer « damoi- » selle Katherine la Jaquarde, vesve de feu Errard de Gom- » bervaulx, en son vivant prévost de Gondrecourt ». (Lay. Gondrecourt, II, n° 32.)

Gombervaulx (1), et honorable homme Guillaume Tremel, prévost lors du dit Vaucouleur. »

Signé : « Ni. Brocart. »

(*avec paraphe*).

II

« Les an, jour, heure et lieux dessus dits, fut née ma fille Nicole secunde, et par le dit seigneur doyen fut secundement baptisée ès dits fontz, et eut nom Nicole, pour l'honneur du glorieux amy de Dieu monseigneur sainct Nicolas, mon parrain et singulier intercesseur enver Dieu, et aussy pour et on nom de noble dame madame Nicole, dame du dit Gombervaulx, sa première marainne, et dame Agnès, religieuse de Remiremont (2), seur de la dicte dame de Sarrebruche, et pour parrains damp Didier de Toul, abbé des Vaulx, messire Jehan.... de Gondrecourt et noble homme Tristan de Tarde (3), diocèse de Lorron (4), du pays de Soulle (5), cousin de monseigneur du dit Gombervaulx et lors illecque demeurant, et honorable homme Guillaume de Rumeru de Vaucouleur (6). »

(1) Pierre des Salles.

(2) Agnès de Dommartin, qui fut abbesse de 1505 à 1508. (M. l'abbé Guinot, *Etude historique sur l'abbaye de Remiremont*, pp. 175-176.)

(3) Sans doute Tardets, aujourd'hui chef-lieu de canton, Basses-Pyrénées, arr. Mauléon.

(4) Oloron.

(5) La Soule est un pays compris aujourd'hui dans le département des Basses-Pyrénées; elle avait pour capitale Mauléon.

(6) Les noms de Rameru et Tremel se retrouvaient à Vaucouleurs à la fin du XVI[e] siècle. M. de Chanteau a publié

III

« L'an de grace Nostre Seigneur mil V^c et huictz, le disiemme jour de febvrier, à IX heures et trois quars après mydy, ou peu près, au lieu du Neufchastel, en Lorrainne, en la maison de messire Jacques de Nonjoye, pretre (1), trespassat en Jhésu Crist vénérable et noble homme Pierre des Salles, escuyer, seigneur de Gombervaulx, d'Ugney, de Couxey, Gouhécourt, en partie, etc. (2), dont le corps d'iceluy est inhumés en sa chappelle joingnant de l'esglise monseigneur sainct Loup, au lieu de Ugney (3). Priés Dieu pour ly. »

« *Requiescat in pace. Amen.* »

A la suite de ces actes, se trouve un distique, précédé des mots : *Fame* et *Nota bene*, qui révèlent l'intention de le faire servir à l'enseignement de la postérité.

» *Omina sunt homini tenui pendentia filo*,
» *Et subito casu que valuere ruunt.* »

un acte du 13 octobre 1570, passé par devant Guillaume de Rameru, écuyer, et Hector Tremel, notaires royaux en la prévôté de Vaucouleurs. (*Notice sur le château de Gombervaux*, p. 52.)

(1) Ce mot est écrit : *pbre.*

(2) Par son mariage avec Nicole de Vernancourt, en 1490, Pierre des Salles était devenu possesseur de quatre-vingts seigneuries, dont les principales sont énumérées dans l'*Histoire de la maison des Salles*, pp. 5-6.

(3) Le P. Hugo dit, en parlant de la mort de Nicole de Vernancourt : « Elle fut inhumée auprès de son premier » époux (Pierre des Salles), en l'église paroissiale d'Ugny, » où l'on lit encore, quoiqu'avec peine, son épitaphe gravée » sur sa tombe. Le temps a absolument effacé l'inscription » de celle de son premier mari..... » (*Op. cit.*, p. 7.)

Viennent ensuite les deux premiers mots d'un autre distique, quelque peu énigmatique, que nous retrouvons sur la garde de gauche de la reliure :

« *Decipimur votis, et tempore falimur, et Mors*
» *Deridet curas. Anxia vita, nichil.* »

J. F. et L. de M.

LES ARMOIRIES DE GÉRARDMER.

Lorsqu'au moment des fêtes de 1866, on voulut représenter, dans la galerie des Cerfs du Palais ducal, les armoiries des principales communes de la Lorraine, il fut impossible de découvrir celles de Gérardmer, et l'on dut en créer spécialement pour la circonstance. Dans la première édition de son *Armorial*, M. C. Lapaix donne, comme il suit, la description et l'origine de cet écusson (1).

« GÉRARDMER. A défaut de blason ancien, la commune de Gérardmer a adopté pour armoiries, en 1866, la légende qui attribue sa fondation et son nom au premier duc héréditaire de Lorraine, Gérard d'Alsace. Ces armes sont : *D'azur au chevalier vêtu d'argent, monté sur un cheval de même, harnaché de gueules ; le chevalier tenant une oriflamme d'or chargée d'un alérion de gueules, le tout posé sur un tertre de sinople, au-dessus d'un lac d'argent coulant jusqu'en pointe.* »

M. Lapaix ajoutait dans une note :

« L'idée de ce blason est due à M. Lucien Adam, substitut à Nancy, et la rédaction héraldique, ainsi que

(1) *Armorial des villes de Lorraine*, Nancy, 1868 ; *Appendice*, p. 300.

le dessin, sont de l'auteur du présent ouvrage. (Pl. VIII, fig. 4.) »

L'article reproduit dans la seconde édition de l'*Armorial* est conforme au précédent ; seulement, dans la description des armoiries, aussi bien que dans le *bois* qui l'accompagne, on ne retrouve plus l'*alérion de gueules* chargeant l'oriflamme.



Si ce blason pouvait se justifier par la tradition relative à l'origine de Gérardmer, on doit reconnaître qu'il s'écartait beaucoup des habitudes héraldiques ; il avait, en outre, le défaut d'être d'un dessin très compliqué.

En réalité, le bourg de Gérardmer n'était pas, vers la fin du siècle dernier, privé d'armoiries. Nous avons pu récemment retrouver cet emblème communal sur un sceau attaché à une pièce assez curieuse ; nous en devons la communication à M. V. Cuny, originaire de Gérardmer, qui s'intéresse avec intelligence à l'histoire de son pays, et se rend utile à notre Société par son talent de dessinateur.

L'acte, daté du 12 juin 1784, est un passe-port délivré par les maire et syndic, à quelques personnes de la localité, pour se rendre en pèlerinage à Notre-Dame des Ermites (Einsideln). En voici le texte; nous n'avons rien changé à l'orthographe ; toutefois nous avons cru devoir introduire une ponctuation, qui était presque complètement absente, et nous avons ramené à l'état de minuscules certaines lettres qui, d'habitude, au commencement d'un mot, se voyaient injustement traitées comme étant d'une condition supérieure (toutes les initiales *b*, *c*, *g*, *l*, *m*, *v*, sont majuscules) :

Par devant nous, Maire et Sindic actuel de la Communauté de Gerardmer, bailliage de Remieremont en Lorraine, sont comparuts les nommés : Jean Nicolas Tisserant, et Agate Didier, sa femme, et Nicolas et Gerard les Didier, garçon, frere et fils de Nicolas Jean, natif et habitans en cette communauté. Lesquels nous ont dits qu'ils étoient dans le dessein de faire le voyage de Notre-Dame des hermites en Suisse, et pour y reussir, et que plus surement ils puissent passer par toutes villes, bourgs et village et lieux de leurs route, ils nous ont suppliés de leurs accorder les presentes; par lesquelles, comme chose juste, nous prions et requerons humblement tous magistrats et autres officiers qu'il appartiendra de laisser passer et repasser librement les susdits nommés, sans permettre n'y souffrir qu'ils leurs soit fait aucun tort n'y empêchement, au contraire leurs pretter ou donner, au cas de besoin, toutes aides, faveurs et assistance, comme, en pareille occasion, nous offrons faire audit Gerardmer, en étant requis; et dans ladite communauté ils n'y a (grace a Dieu) aucun danger de maladie populaire n'y contagieuse. En foi de quoi nous avons signé aux présents et y avons apposé le cachet de notre communauté sous l'em-

preinte d'un cerf; fait et octroyé audit Gerardmer le douze du mois de juin de l'année mil sept cent quatre vingt quatre.

Signé : **V. Jegout**
maire

Joseph Thomas
maire royale

N. Le Roy
sindic

La pièce se compose d'un feuillet de papier (H. 0^{m} 24 ; L. 0^{m} 18), dont le texte couvre tout le recto, à l'exception d'une marge de 0^{m} 045. En haut de cette marge sont deux timbres fiscaux, chacun, croyons-nous, de 1 sol 3 deniers ; vers le bas est plaqué, en cire rouge, le sceau communal. Il mesure 0^{m} 02 de diamètre et représente un écu, au cerf passant ; deux branches de laurier garnissent les côtés et se relient au-dessous ; en haut est inscrit GERARDMER.



Le cerf fait sans doute allusion aux forêts étendues qui entourent l'admirable site de Gérardmer ; on peut donc croire que ces armoiries se rattachent à la tradition en vue de laquelle celles de 1866 furent créées.

Nous ne connaissons pas d'autres communes lorraines qui aient un cerf dans leurs armes ; cependant on trouve, dans celles d'Einville-au-Jard et de Wals-

cheid, un massacre de cerf, et, dans celles de Sarrebourg, trois demi-ramures du même animal.

Les hérauts d'armes des XVIe et XVIIe siècles, copiés par J. Cayon, ont donné, aux anciens ducs bénéficiaires de Haute-Lorraine, un blason portant : *de sable au cerf passant d'or*. Cela ne paraissait nullement extraordinaire à une époque où l'on attribuait des armoiries aux pairs de Charlemagne, aux rois mérovingiens, voire même aux héros de la guerre de Troie ; malheureusement ce n'est qu'à partir du commencement du XIIIe qu'on remarque, chez les souverains et les grandes maisons du pays, des emblèmes stemmatiques héréditaires.

Dans la chevalerie, les armes des familles Colore de Linden et des Ancherins (Enscheringen) nous montrent des têtes de cerf; Cayon donne un chevreuil à la famille de Tierenstein. — Les familles anoblies reçurent assez fréquemment, pour armoiries, un cerf, une tête, un massacre, des ramures, etc. (1).

Si nous voulions poursuivre nos recherches parmi les familles dites d'écuyers, examiner les cimiers, puis franchir les frontières de la Lorraine et surtout jeter un coup-d'œil vers l'Allemagne, nous arriverions facilement à réunir un nombre très considérable d'armoiries où le cerf est entré, en tout ou en partie ; M. Grandmaison, à lui seul, en a rappelé environ 80, presque toutes françaises.

(1) Voici, en suivant l'ordre du *Nobiliaire* de Dom Pelletier, les noms de ces familles : Alix, Besson, Bourg, Caboche, Cointin, Colin, Cuny, Duban, Dubois, Fouraire Fouray, Frederich, Gœury, Guillerme, Guillermin, Hancques, Hinchelot, Huguenin, Jardins (des), Jeandeverd, Lagrange, Lefebvre, Mengin, Merle, Rouillon, Serre, Theiller, Thoilliey de Theilliers, Vaillot, Ver (Jean de).

Aucunes hachures ne se voient dans l'écu du sceau de Gérardmer : est-ce un cerf au naturel sur champ d'argent ? Nous verrions volontiers ces armes ainsi reproduites, car, parmi les communes qui portent un blason tout à fait spécial, c'est-à-dire non inspiré par les emblèmes des souverains ou des anciens seigneurs, un bon nombre nous présentent un champ d'argent et souvent une pièce au naturel : outre Nancy, avec son chardon, et Bar-le-Duc avec les pensées, nous croyons pouvoir citer, comme ayant le même champ : Ancerville, Bitche, Custines (Condé), Lamarche, Liverdun, Norroy-le-Sec, Sarralbe, Sarrebourg, Sarrelouis, Sedan, Stenay et Vignot.

Les armes de Gérardmer, telles que nous les montrent le sceau antérieur à la Révolution, devront être préférées, comme anciennes et authentiques, à celles qui furent imaginées à Nancy, en 1866.

L. GERMAIN.

ACTE DE NAISSANCE DU COMTE DE FRIMONT.

On montre encore, au château de Fénétrange, la chambre où naquit le général de Frimont, qui, parti comme simple cadet dans l'armée impériale, parvint à la plus haute dignité de l'armée autrichienne.

Voici son acte de baptême, extrait des registres de l'état civil de Fénétrange :

« L'an 1759, le 3 janvier, a été né et fut baptisé le 4 dudit mois, Jean-Marie, fils légitime de M. Dominique Frimont, avocat au Parlement, et receveur intéressé

dans les domaines du roi dans la baronnie de Fénétrange, et de dame Jeanne-Marguerite de Collancy, son épouse ; il a eu pour parrain M. Jean-Jacques Rodé, greffier et notaire royal au bailliage de Fénétrange, et pour marraine demoiselle Marie-Barbe de Landremont, fille légitime de M. Joseph Leclerc de Landremont, ancien officier de cavalerie au service de France, seigneur en partie d'Azoudange, et de dame Anne-Marie de Morlet, ses père et mère, *Rodé. M. B. de Landremont. Nevvinger, curé.*

Il est à remarquer que M. de Landremont fut le père du général éphémère de l'armée du Rhin, dans laquelle on comptait le général de brigade de Frimont, né à Gondreville, lieutenant de M. de Bouillé à l'affaire de Nancy. Dans les rangs opposés, se trouvait son cousin, M. Frimont de Fénétrange, major au régiment de Barco.

Le général de Frimont mourut du choléra, le 26 décembre 1831, à Vienne, laissant deux enfants, le comte Adalbert, mort sans avoir été marié, le 29 mars 1860, et la comtesse Théodora, épouse du baron de Longuet, chambellan de l'Empereur.

La femme du général, la comtesse de Cinq-Eglises, était morte avant lui.

Soliman Lieutaud n'indique pas de portrait du général. Il en existe cependant un, in-folio, le représentant à mi-corps, lithographié chez Engelmann, à Mulhouse, lorsque M. de Frimont commandait les Autrichiens en Alsace vers 1817.

A. BENOIT.

CHRONIQUE.

Parmi les nominations d'officiers d'Académie qui ont eu lieu à l'occasion de la dernière réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne, nous remarquons avec grand plaisir celle de notre savant confrère M. Jules Rouyer. C'est une faible récompense de ses nombreux et importants travaux.

DONS FAITS AU MUSÉE LORRAIN.

M. le prince DE BAUFFREMONT-COURTENAY, duc d'Atrisco, a offert le moulage d'un très beau sceau de Claude de Bauffremont, abbé de Balerne (en Franche-Comté).

— MM. CONRARD et GUÉRIN ont donné des taques en fonte, l'une, de l'époque moderne, la seconde, représentant la Sainte-Vierge.

— M. BASTIEN, de Nomeny, a fait don de deux cachets municipaux modernes.

Pour la commission de rédaction : le Président, H. LEPAGE.

Nancy, imp. de G. CRÉPIN-LEBLOND, passage du Casino.

JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ

D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE

ET DU

MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN.

33e ANNÉE. — 7e NUMÉRO. — JUILLET 1884.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

Séance du 13 juin 1884.

PRÉSIDENCE DE M. HENRI LEPAGE, PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Admission de membres titulaires.

La Société admet au nombre de ses membres titulaires : MM. Ch. Abel, président de la Société d'Archéologie de la Moselle, à Guentrange, près Thionville ; Lemaire, chef de section aux chemins de fer de l'Est, à Pont-à-Mousson ; l'abbé Maugeot, curé de Minorville ; Aristide Lorrain, juge de paix du canton de Nomeny ;

Mme la vicomtesse de Roquefeuil, née Fourier de Bacourt; Fernand Simonin, ancien magistrat; l'abbé Vacant, professeur au grand séminaire de Nancy.

M. le Président communique à la Société une circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts par laquelle celui-ci demande à la Société de lui faire connaître le plus tôt possible les questions qu'elle jugerait à propos de faire inscrire au programme de la prochaine réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne.

Ouvrages offerts à la Société.

Ville de Nancy. — *Bulletin administratif*, 1884, n°s 5-7.

Monnaie inédite d'un maître échevin de Metz, par Léopold Quintard.

Documents rares ou inédits de l'histoire des Vosges, publiés, au nom du Comité d'histoire vosgienne, par J.-C. Chapellier, P.-E. Chevreux et G. Gley, tome 8e.

Académie de Savoie. Catalogue du médailler de Savoie, par André Perrin. *Documents*, volume V.

Société de Saint Vincent de Paul. Conférences de Nancy. Assemblée générale du 1er mai 1884.

Trouvaille d'Autreville (Vosges). Monnaies inédites d'Adhémar de Monteil, évêque de Metz, et de Henri IV, comte de Bar, par L. Maxe-Werly.

Origines de la commune de Briey et de sa charte d'affranchissement, par Charles Abel.

Description de deux vêtements historiés du VIIIe et du XIe siècle de l'ancien trésor de l'abbaye de Saint-Arnould, par le Même.

Un chapitre à ajouter à l'histoire du Ruticilla phœnicura (rossignol des murailles), par LE MÊME.

Notice historique sur l'église et le château de Colombey, par LE MÊME.

Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, n° 167 (avril 1884). Lettres de Saint-Yves.

Le cimetière gallo-romain de la fosse Jean Fat, à Reims, par Aug. NICAISE. Avec un album.

Découverte d'ossements humains associés à des silex taillés et à la faune quaternaire dans les alluvions quaternaires de la vallée de la Marne, à Châlons-sur-Marne, par Aug. NICAISE.

Bulletin de l'Institut archéologique liégeois, tome XVII, 2e livraison.

Rapports sur les travaux de l'Institut archéologique liégeois pendant les années 1878-1882.

Journal des Savants. — Mai 1884.

Répertoire des travaux historiques de l'année 1882, tome 2e, n° 4.

Bulletin de la Société philomathique vosgienne, 9e année, 1883-84.

Note sur de prétendus ouvrages inédits de Bossuet, conservés au monastère de la Visitation de Nancy, par A. VACANT.

Revue savoisienne, 25e année, n° 4.

Société des ouvriers de saint François Xavier de Nancy. — Assemblée générale du 6 avril 1884. — Compte-rendu et liste des membres.

Rapport sur l'activité de la Commission impériale archéologique de Saint-Pétersbourg, pour l'année 1881.

Bonnet (Meuse), notice, par M. BONNABELLE.

Le culte de saint Gengoult à Montreuil-sur-Mer, par A. BRAQUEHAY fils.

Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques. Section d'archéologie. — Année 1884, n° 2.

Bébé, le nain du roi Stanislas, 1741-1764, par A. Benoit.

Mémoires de la Société d'Emulation de Montbéliard, XIVe et XVe volumes, ou 4e et 5e volumes de la 3e série.

Lectures.

M. Henri Lepage donne lecture d'un travail intitulé : *Un épisode du règne de René II*, dont la Société vote l'impression dans le prochain volume de ses *Mémoires*.

Inscription nouvelle.

M. Léon Germain : *L'étole de saint Charles Borromée à la cathédrale de Nancy.*

MÉMOIRES.

—

UN ÉTAT DE LA NOBLESSE DE NANCY EN 1772.

Nous avons eu, il y a quelque temps, la bonne fortune d'examiner une petite brochure nancéienne devenue une vraie rareté bibliographique, intitulée : *Etat | de la Noblesse | de Nancy | distribué par Paroisse et selon les | numéros des hôtels et maisons | chez | Pierre Antoine, imprimeur du Roi, etc. | Pierre Barbier, imprimeur libraire |* M. DCC. LXXII, in-8°, 24 pp. non chiffrées, dont 2 pp. en blanc, toutes ornementées de filets (1).

(1) L'exemplaire que nous avons eu entre les mains fait partie de la riche collection de M. Langlard.

Plusieurs amateurs qui ont vu ce petit volume, l'ont attribué à Lionnois, à cause du genre d'impression et des encadrements qui ornent chaque page. Nous avions d'abord partagé cet avis ; cependant un examen attentif a fait naître des doutes sur cette attribution, et nous avons fini par la repousser. Si, pour cet état, les encadrements sont semblables à ceux de la première édition de la Mythologie du laborieux abbé, il ne s'en suit pas qu'il en soit l'auteur.

Nous avons d'abord lu attentivement les noms des personnages qui y figurent ; nous avons contrôlé leurs adresses avec les documents que nous possédons, et nous avons pu constater que, sur ce point, il est d'une rigoureuse exactitude. Par contre, nous avons relevé de nombreuses lacunes ; beaucoup de personnages de qualité n'y figurent pas : par exemple, les membres de la Cour souveraine et de la Chambre des Comptes ; les officiers appartenant au gouvernement militaire ; les avocats suivant la Cour, etc., etc. ; d'un autre côté, beaucoup de noms de famille sont mal orthographiés ; ainsi, on a écrit : *Duhaume* pour Duhomme ; *Malnoy* pour Malleloy ; *d'Oblesten* pour d'Obelstein ; *d'Offlence* pour d'Auflance ; *de Logne* pour d'Olonne, etc., etc. Ces fautes, fort nombreuses, nous ont fait écarter l'opinion que Lionnois en fût l'auteur ; celui-ci connaissait trop bien les familles de Nancy pour commettre de semblables lapsus.

En considérant l'état dont nous parlons dans sa première rédaction, il n'offre pas grand intérêt, car les adresses qu'il indique ne seraient pas comprises de nos jours : il suit, ce qu'on faisait au dernier siècle pour la rédaction des rôles, le numérotage de chaque paroisse, sans aucune indication de rues. Possédant la clef du numérotage de cette époque, il nous a été facile de mettre à leurs places les noms anciens des rues en les faisant suivre des nouvelles dénominations. Nous avons aussi indiqué, quand il nous a été possible de le faire, les numéros actuels en regard des numéros anciens. Nous avons également ajouté, en les faisant précéder d'un astérisque, les personnages de qualité appartenant aux deux compagnies souveraines et au gouvernement militaire. Quant à l'ordre des avocats, composé de nobles, d'anoblis et de roturiers, nous avons cru devoir nous dispenser de ce travail, difficile à faire, d'autant plus que beaucoup étaient récemment anoblis.

Quoi qu'il en soit, l'*Etat de la noblesse de Nancy en 1772* est un document historique qui a son importance, puisqu'il indique exactement les adresses de personnages n'occupant aucune fonction publique. Il nous apprend, entre autres choses, que Madame de Châteaufort habitait encore la maison nº 3 de la rue du Manège où avait vécu son mari depuis 1758 jusqu'en 1765; nous savons également par lui que Mademoiselle de Saint-Lambert, la sœur du poëte, demeurait à l'hôtel des Loups, sur la paroisse Notre-Dame.

Nous avons vainement cherché à quelle occasion cet état avait pu être fait. Il ne fut certainement pas publié par l'Hôtel-de-Ville. Celui-ci était mieux renseigné sur les noms et la qualité des personnes. Ce n'est pas, à proprement dit, un état authentique, dans le sens du mot. Si on le contrôlait avec un rôle d'ustensiles et des ponts et chaussées, dans lequel figurent tous les privilégiés et les exempts, on y trouverait des lacunes regrettables, puisqu'en le mettant en face d'autres documents moins complets, on signale déjà de nombreuses défectuosités.

Nous connaissons des états semblables pour certains corps de métiers, mais alors ceux-ci sont rigoureusement exacts parce qu'ils sont certifiés par les syndics du corps.

On a le droit de croire que cette petite brochure, imprimée avec luxe, était plutôt une critique, telle qu'on en faisait alors, à l'égard des gens qui se prétendaient de noble condition. On n'a pu la faire sans y introduire des personnes de véritable qualité ; mais, à côté, que de noms roturiers ! Ici le champ des suppositions est vaste. Nous ferons seulement remarquer qu'on s'est abstenu d'y faire figurer les personnages influents, jouissant d'une certaine autorité, et fort peu disposés, par leur caractère et leur position, à souffrir les singuliers rapprochements qui y sont étalés avec infiniment de complaisance. La rareté excessive de cette brochure confirme, dans un sens et jusqu'à un certain point, notre opinion.

Ch. COURBE.

ÉTAT DE LA NOBLESSE DE LA PAROISSE NOTRE-DAME.

Grande-Rue.

6 — 76 (1) M. Pottier, commissaire des guerres.
7 — 78 M. et Mademoiselle Cleret.

Rue du Haut-Bourgeois.

71 — 4 M. de Vitrimont.
Mademoiselle de Chatenoy.
Madame la comtesse de Castaldy.
M. le prince de Salm.
74 — 8 Mademoiselle Reboucher.
81 — 16 Madame la comtesse Dessalles (des Salles).
82 — 18 M. le comte de Rozière.
Madame la marquise Dessalles.

Rue du Petit-Bourgeois (des Loups).

85 — 1 M. le comte de la Michaudière.
Mademoiselle de Saint-Lambert.
87 *M. Potier de Rainan, commissaire des guerres.

Rue du Haut-Bourgeois.

90 — 29 Madame la baronne de Vioménil.
91 — 27 Madame de Baudouin.
96 — 17 M. le baron de Champey.
97 — 15 M. de Raibourg (Rébour).
98 — 13 M. Dumartin.
M. de Saint-Remy (Guiot).

(1) Le premier numéro est le numéro de paroisse indiqué dans l'Etat, le second est le numérotage actuel des rues et places de notre ville.

Rue Saint-Pierre (de Guise).

116 — 2 M. de Lagarde.
118 — 6 M. le comte (Labbé) du Rouvrois.
M. le comte de Fussey.
M. (Bernay) de Favancourt.
121 — 12 Madame de Beauchamp.
122 — 14 M. Duménil.
M. de Logier (Laugier).
123 — 16 M. de Vassoncourt.
124 — 18 Madame la comtesse d'Anglure.
125 — 20 M. Simon.
128 Mademoiselle Elliotte (Elliot ou Alliot).
132 — 15 Madame de Montauban.
134 — 13 M. l'abbé Boudeville.
135 — 9 M. de Ravinel.

Grande-Rue.

144 — 103 M. Guilbert.

Rue du Petit-Bourgeois (des Loups).

149 — 4 M. le comte d'Hoffelize,

Rue Saint-Michel.

178 — 16 M. de Vermont (Vernon).
179 — 16 Madame la comtesse de Marigny (Mérigny).
180 — 9 M. de Silly (hôtel d'Haussonville).
181 — 18 M. Bouchot.
182 — 20 M. de la Boulignère (Boulinière).
Madame Gaudel.
183 — 22 M. Busselot.
185 — 26 M. le président Thomassin.
195 — 7 Madame et les demoiselles Guyot.
196 — 5 M. le marquis de Raigecourt.

M. Desvillers, à l'Université.

Place Saint-Epvre.

247 — 7 Madame de Rauville.
M. Hoquet fils.

—

ÉTAT DE LA NOBLESSE DE LA PAROISSE SAINT-EPVRE.

Place de la Carrière.

2 — 4 M. de Montigny.
*M. d'Authieulle, lieutenant de Roi.
5 — 10 M. Millet, second président à la Ch. des C.
6 — 12 M. Dumas.
7 — 14 M. le marquis de Mensaire (Mennessaire).
8 — 16 Madame du Montet.
11 — 22 M. de Millet fils.
12 — 24 Madame la marquise de Grandville.
13 — 26 M. le comte de Morvillier.
17 — 34 M. de Vissemberg.
Madame de Bussoncourt.
19 — 38 *M. de Cœurderoy, premier président C. S.
21 — *M. d'Orly, com. des guerres (au Gouvernement).
23 — 49 M. le comte de Bourcier de Pingier (?).
Madame Salmon.
25 — 45 *M. Philippe-Pascal de Marcol, conseiller C.S.
26 — 43 *M. de Ravinel, chanoine.
30 — 35 M. Stoque (Stock).
31 — 33 M. de Raigecourt.
32 — 31 *M. de Vigneron, premier avocat général C. S.
35 — 25 M. le comte de Renel.
37 — 21 Madame de Sirejean, la mère.

Madame de Sirejean, la jeune.
Mademoiselle de Serre.
44 — 3 M. Duhaume (Duhomme), avocat.
Madame de Luiton (Luyton).

Rue des Maréchaux.

47 — 4 *M. Brunet de Cramilly, conseiller C. S.

Grande-Rue.

51 — 6 M. le comte Despilliers.
64 — 32 M. de Champigny.
69 — 42 Mademoiselle (Vanoncle) de Venette.
70 — 44 Mademoiselle Barret.
M. de Fargeot (ou Forgeot).
Madame veuve Duhaume (Duhomme).
82 M. Domgermain.
Mademoiselle Sautrot.
84 M. de Vanongle (Vanoncle de Venette).
89 — 43 M. le chevalier de Rozière.
90 — 43 Madame de Vulmont.
*M. Protin de Vulmont, conseiller C. S.
*M. Dominique Protin de Vulmont, chanoine.
94 — 35 Madame Dujard.
Mademoiselle Logier (Laugier).
95 — 33 M. Renard.
96 — 31 M. de Silly.
Mademoiselle du Cerf.
104 *M. Cachedenier de Vassimon, conseiller C.S.
106 — 17 M. Roland de Malnoy (Malleloy).
108 — 11 *M. Guillaume de Rogéville, conseiller C. S.

Rue des Comptes (Callot).

125 — 9 *M. de Marien de Fremery, conseiller Ch. des C.

128 — 3 M. de Beaumont.
131 — 4 Madame la baronne de Toussaint.
132 — 6 Madame la marquise (Toustain) de Viray.
133 — 8 M. le comte de Malnoy (Malleloy).
134 — 10 Madame d'Oblestein (d'Obelstein).

Rue des Dames-Prêcheresses (Lafayette).

135 — 2 M. le comte de Rozière Duvessan (d'Euvezin).
137 — 6 et 8 M. de Saltmarsh.

Rue des Moulins (du Moulin).

138 — 11 M. de Coulon.

Rue de la Mort-qui-Trompe (du Maure-qui-Trompe).

163 Mademoiselle de Thune.

Place des Dames.

201 — 10 Madame Desserard.
203 — 14 M. le marquis de Croismard (Croismare).
204 — » M. le marquis Dessalles (des Salles).

Petite rue des Dames ou Entre les deux Places.

208 — » M. de Vince (Vence).

Place des Dames.

220 — 19 M. le baron de Schaken (Schacken).
Madame veuve du Chemain.
Mademoiselle de Monluc (Montluc).
Mademoiselle de Kiœkler.
M. de Séchamp.
223 — 15 Mademoiselle de Malpierre.

Rue de la Charité.

233 — 19 Mademoiselle de Gée.
Madame de la Neuve-Ville.

250 — 16 Mademoiselle de Venette.
251 — 18 Madame de Bouillette (Bouillet).

Rue de la Source.

256 — 14 M. le comte de Wiltz.

Place Saint-Epvre.

274 — 6 Madame Magny.

Place des Dames.

281 — 11 M. le comte de Custine d'Offlence (d'Auflance)

Rue de la Monnaie.

294 — 8 Madame de Montureux (Monthureux).

Rue de la Source.

304 — 6 Mademoiselle de Baillivy.
305 — 8 Madame la comtesse de Raigecourt.
310 — 10 M. le marquis de Ville.
316 M. de Logier (Laugier).
320 — 29 M. de Montclot (Montclos).
321 — 27 M. le comte de Logne (d'Olonne).
330 — 15 M. de Circourt.
335 — 5 M. de Montorise.
Madame la baronne de Toussaint, la jeune.

Rue de la Monnaie.

384 — 5 *M. Le Clerc de Vrainville, conseiller Ch. des C.
386 — » M. de Montagnac.
388 — » *M. Colin de Bénaville, conseiller C. S.
390 — » M. le prince de Lowenstein (Lœwestein).

—

ÉTAT DE LA NOBLESSE DE LA PAROISSE SAINT-SÉBASTIEN.

Place Saint-Georges.

1 Mademoiselle Chevrier.

Rue du Manège.

2 — 1 M. Lombard.
3 — 3 Madame de Châteaufort.
Mesdames Thirion et de Ville.
4 — 5 M. de Sivry, président (Pierre de Sivry).
6 — 9 M. Anthoine de Vandœuvre.
7 — 11 Madame de Sarazin.
M. de Bloise.
8 — 13 M. de Châtel.

Rue des Tiercelins.

15 M. de Janot, trésorier des troupes.
*M. Lançon, président à mortier C. S.
*M. Goulet, conseiller C. S.

Rue des Chanoines (Mably).

38 — 1 M. Marc-Sigisbert Anthoine, grand chantre, conseiller-clerc C. S.
N. B. la même année François-Paul de Vintimille lui succède comme grand chantre.
39 — 3 M. de Dombasle, chanoine.
40 — 5 M. Salet, id.
M. Salet, conseiller à la Cour.
41 — 7 M. Lefebvre, chanoine.
42 — 9 M. de Landreville, id.

Rue des Chanoines et de la Primatiale.

45 M. de Tervenus, chanoine.
46 M. de Gourcy, id.
47 M. de Ligniville, id.
48 M. de Bressey, id.
48 *M. Léopold Barail, id.
*M Charles-Alexandre de Moui, id.
49 M. de Brochainville, id.
50 M. de Perdidier, officier.
51 M. de Chabot.
52 M. Guilbert, chanoine.
53 M. Anthoine, id.
*M. François-Pascal-Marc Anthoine.
54 M. Barail, chanoine.
55 M. de Malvoisin, id.
Madame de Malvoisin.
56 M. de la Pierre, chanoine.

Rue de la Vieille-Primatiale (Montesquieu).

57 M. de Chavanne, professeur de droit.
58 M. Vaultrin, avocat.
59 M. de Savonnière (de la Morre de Savonnières), conseiller à la Cour.
M. de la Morre, conseiller à la Cour.
*M. Pierre-Antoine de la Morre, chanoine.
*M. Henri de Lort de Saint-Victor, id.
66 M. François, médecin.
67 M. Pierre.
68 M. Chailly, avocat.

Rue Saint-Georges.

75 — 50 M. Dumas, recteur de l'Université.
M. Liégault, commandeur de Malthe.

76 — 48 Madame de La Hausse.

Rue Montesquieu.

100 — 8 M. Anthoine, conseiller Ch. des C.
Madame Thirion.

Petite rue de la Vieille-Primatiale (de la Primatiale).

104 M. Alliot, chanoine.
105 M. Chevrier, avocat.
*M. Devaux, conseiller C. S.

Rue Saint-Julien.

114 M. Guyot de Loret (Lorey).
115 Les demoiselles Guilbert.

Rue des Tiercelins.

124 — 11 M. Ollivier, avocat.
M. Duménil, id.

Rue de la Vieille-Primatiale (Montesquieu).

.129 M. Proquez.

Rue des Tiercelins.

131 — 34 M. Voirran.
Madame Collenel.
132 — 34 M. d'Ubexy, conseiller à la Cour.
133 — 32 M. Sirejean, avocat du Roi.
M. de Vaucourt, procureur du Roi.
134 — 30 Madame d'Antrechaux.
136 — 24 Madame de Bassompierre.
141 — 16 Madame de Moulon.

Rue de la Hache.

159 — 8 M. Valette.
Madame veuve de M. Valette.
159 *bis* 8 M. Dordelu, avocat.

Rue Saint-Nicolas.

174 — 9 M. (Remy) de Turique, chanoine.
M. le chevalier de Turique.

Rue du Pont-Mouja.

197 — 9 M. Chardin, officier.
200 — 5 M. Baillot, id.
M. d'Ambly.
M. de Nicévile.

Rue Saint-Dizier.

241 — 45 M. de la Ruelle, conseiller référendaire en la Chancellerie.

Rue Saint-Georges.

259 — 26 M. de Marcol, procureur général en la Cour Souveraine.
259 — 26 *M. Basile-François-Xavier de Marcol, chanoine.

Rue Saint-Nicolas.

266 *M. Picard de Donjeux, conseiller C. S.
272 Madame de la Robinière.
279 — 26 M. Viard (Vyart).
280 — 28 Les demoiselles de Longin.
Les demoiselles Janot.
281 — 30 Madame veuve de M. Mathieu.
M. Mathieu, grand maître.

Rue Saint-Dizier.

304 — 99 M. Anthoine.
336 — 32 Madame Bertrand.
M. Desjean, officier.
338 — 36 M. Bagard, médecin.

340 — 40 M. Rouot, ancien capitaine.

Rue Saint-Jean.

374 — 19 Madame de Saint-Germain.

Rue de la Hache.

404 — 74 Madame veuve de M. Guyot.

Rue des Eglises (des Quatre-Eglises).

414 — 15 Madame Saulnier.
416 — 11 Madame de Sigie.
417 — 9 M. Dumesnil (du Mesnil), substitut.
419 — 5 M. Calot (Callot), médecin.

Place Neuve (du Marché).

429 — 7 M. Lefebvre, conseiller à la Cour.

Rue de la Boucherie (Raugraff).

435 Madame Friand.

Rue des Augustins (des Ponts).

449 M. Houard, conseiller au Bailliage.

Rue des Eglises (Quatre-Eglises).

467 — 2 M. Mengin, lieutenant général au Bailliage.
469 — 6 M. Reboucher,
Mademoiselle Reboucher.
Mademoiselle Land.
Mademoiselle de Beaucharmois.

Rue des Ponts.

487 M. Pomier.
490 M. Urion, lieutenant général de police.

Rue du Moulin (Saint-Thiébaut).

500 — 8 M. Simonin, conseiller à la Cour.

Rue de la Hache.

527 — 9 M. Desmarais (ou Desmaretz).
529 M. Briel, officier (Thirion de Briel).

Rue Notre-Dame.

535 — 33 M. Doyen.
538 — 25-27 M. Chardin.
539 — 23 M. de Bonneville, conseiller-clerc C. S.
544 — 13 La veuve de M. Sirejean.
562 — 14 M. Guilbert, curé.

Rue du Moulin (Saint-Thiébaut).

677 Mademoiselle d'Arance.

Rue des Pénitents (de l'Equitation).

725 — 34 M. Barail.

ÉTAT DE LA NOBLESSE DE LA PAROISSE SAINT-ROCH.

Place Saint-Georges.

4 — 97 M. Le Duchat (d'Ouderne), colonel et directeur en chef de l'artillerie.
M. Le Duchat, doyen à la Cour.
5 — 95 Madame la marquise d'Aqueville.
6 — 93 M. de Colleroy (de Bazelaire de Colroy), conseiller à la Cour.

Rue Bailly.

12 M. Bath, gentilhomme irlandais.

Place d'Alliance.

13 — 6 Madame Hanus.
15 — 2 M. le comte de Bouzey.

Rue l'Evêque (Girardet).

17 — 4 Madame la marquise de Gerbéviller.
18 — 6 M. de Lenoncourt d'Heudicourt.

Place d'Alliance.

19 — 8 M. le comte de Marville (de Marainville).

Rue d'Alliance.

20 — 15 M. le comte de Raigecourt.
23 — 13 Mesdemoiselles Bourcier d'Etée (de They).
24 — 11 *bis* M. Thibault de Monbois, maître des Comptes
25 — 11 M. le comte de Gircourt.
26 — 9 Madame la marquise de Lenoncourt.

Rue des Frères (Guibal (côté Est).

27 M. le comte de Vidampierre.
M. d'Ubexy, ancien conseiller d'Etat.

Rue d'Alliance.

30 — 1 M. le marquis de Lenoncourt.
M. Durtête (Dureteste).
32 — 4 Madame la comtesse d'Ourches.
M. le chevalier d'Ourches.

Rue l'Evêque (Girardet).

36 M. de Vigneron, président à la Cour.
Mademoiselle de Pons.
M. (Anthoine) d'Auxonne.

Rue de la Congrégation (de la Constitution).

54 — 9 M. Duparge, maître des Comptes.
M. Vincent, officier.
56 — 5 M. le comte de l'Em.
57 — 3 M. de Vassimont, officier.
*M. Leseure, conseiller C. S.

Rue de l'Hôpital (Pierre Fourier).

58 Madame de Collenel.
80 *M. Antoine-Joseph de Ligniville, chanoine.

Rue Saint-Julien.

82 *Madame de Bernecourt.
83 M. Perrein l'aîné (Perrin).

Rue Neuve-Saint-Nicolas (des Dominicains).

89 — 59 *M. le Duchat d'Aubigny, conseiller C. S.
94 — 49 *M. Pagny, id.
*M. Millet de Chevers, id.
*M. le Goux de Neuvry, id.
*M. Beyerlé, id.
95 — 47 M. de Tervenus.
97 — 43 M. le comte Lebeck.
121 — 5 M. de Carbonnier, officier des grenadiers de France.
122 — 3 Madame Le Febvre.
*M. Michelet de Vatimont, conseiller C. S.

Place Royale (Stanislas).

124 } Hôtel { M. Boutier, maire royal.
125 } de ville { M. le marquis de Choisy.

Rue de la Congrégation (de la Constitution).

126 — 2 M. d'Eguerty (de O'héguerty).

Place Royale (Stanislas).

128 — 4 *M. Louis de Bouteiller, conseiller C. S.
*M. Besser, id.
*M. Jacquet, doyen des substituts Ch. des C.
154 — 1 Madame Doyen.
M. d'Andelot.

Rue Saint-Georges.

189 — 11 Madame de Vrécourt.
190 — 9 *M. Regnault, conseiller C. S.

Rue Saint-Dizier.

199 — 25 M. de Morville.
*M. Lefebvre de Montjoye, avocat général Ch. des C.
201 — 21 *M. Chailly de Bellecroix.
202 — 19 M. le comte de Lupcourt (ou Jacques-Marc-Anthoine Mahuet de Lupcourt, grand doyen).
M. le baron de Drouville.
Mademoiselle de Lupcourt.
207 — 9 M. Jadelot, avocat.

Rue de la Poissonnerie (Gambetta).

212 — 21 M. le comte de Franc.
214 — 17-19 Madame Desforges.
M. de Breau (Braux).
216 — 13 M. de Gignéville, conseiller Ch. des C.
218 — 9 M. Vaultrin, ancien conseiller au Bailliage.

Rue de l'Esplanade (Stanislas).

264 — 34 M. Maurice, conseiller à la Cour.
271 Madame Charly.
275 M. Drouot (François Drouot de Saint-Mard), maître des Comptes.
M. de Bénaménil, conseiller à la Cour.
M. de Montureux (Monthureux).
Madame Pierre.
290 M. Bouvier, conseiller à la Cour.

Rue de la Vénerie (Guerrier de Dumast).

296 *bis*	M. d'Auvigny, conseiller à la Cour.
	Mademoiselle Hanus.
306	Mademoiselle de Rouvrois.

Rue Saint-Stanislas, ou de la Porte Stanislas.

320	M. Garaudé, conseiller à la Cour.
321	M. de Pont, ancien conseiller à la Cour.
324	M. de Maison-Neuve, maître des Comptes.
	Madame de Rochouart.

Rue de la Poissonnerie (Gambetta).

328	M. de Perrein, conseiller à la Cour.
	*M. Charvet, id.
331 — 26	M. Dubois de Riocour, premier président à la Chambre des Comptes.
345 — 34	M. Doré de Crépy, président à la Cour.
	Madame Le Febvre.
346	M. d'Etreval.

Rue Saint-Dizier.

357 — 8	Mademoiselle de Feriet.
359 — 12	M. de Feriet, ancien conseiller d'Etat.
360 — 14	M. de Moulon (Mathieu de Moulon), maître des Comptes.
361 — 16	Mademoiselle de Klopstein.
362 — 18	M. de Lucey.

Rue des Carmes (côté Est).

366	M. Beaupré père, conseiller au Bailliage.
	M. François fils, maître des Comptes.

Rue des Carmes (côté Ouest).

410 — 40	M. Le Febvre, conseiller à la Cour.
411 — 42	M. Beyerlé, id.

Rue des Carmes (côté Est).

367 M. de Villemoyen.
368 M. d'Hannoncelles, conseiller à la Cour.
371 M. d'Alnoncourt.

Petite rue des Carmes (Dom Calmet).

375 — 9 M. Thiriet, avocat.
376 — 7 Madame de Serre.
377 — 5 M. Redouté (Redoubté) de Bâmont.

Rue des Carmes (côté Ouest).

400 — 20 Madame de Courcelles.
M. de Dombasle.
Madame de Biron.
401 — 22 M. Rouot, conseiller à la Cour.
403 — 26 M. de Brichambeau, ancien conseiller d'Etat.
Mademoiselle Rouot.
408 — 36 *M. de Fériet, capitaine d'artillerie.
410 — 40 Madame Friand.
M. Husson, avocat.
412 — 44 M. Redouté (Redoubté).
Madame de Gemingot.

Rue des Minimes (Gilbert).

444 Les demoiselles de Thomerot.
449 M. Grandjean.

Cul-de-Sac des Minimes (impasse Bénit)

464 Madame de Neuvron.

Rue des Prémontrés (Chanzy).

470 Madame de Saint-André.
471 Madame Alba de Villers.

Rue de la Poissonnerie (Gambetta).

494 M. Thiballier.

Rue Sainte-Catherine.

555 *M. le chevalier de la Varenne, ingénieur en chef.

—

ÉTAT DE LA NOBLESSE DE LA PAROISSE SAINT-NICOLAS.

Rue Sainte-Anne.

56 Mademoiselle de Fériet.
86 M. Vaultrin.

Rue du Faubourg Saint-Nicolas.

95 M. le comte Dupuis.

Rue Neuve (de la Hache).

117 — 11 Mademoiselle de Villers.

Rue de Grève (Charles III).

194 Madame de Bourlon de Lixière.
196 M. Rollin.

Rue Saint-Dizier.

197 — 147 M. Dourte.
M. de Fligny.
199 — 141 M. le comte de Ludres.
200 — 135 Madame de Chevreuse.
Mademoiselle de Séchamps.
Madame de Vesemberg.
Mademoiselle Reboucher.
Mademoiselle Lançon.
202 — 129 M. Huin de Raville.

205 — 123 M. Poirot.
208 — 117 Messieurs de Vatronville.
M. de la Huchaudière.

Rue de la Hache.

217 M. Armand.

Rue Saint-Dizier.

244 — 114 Madame de Lavaux.
M. Vsyville, anglais.
245 — 116 M. de Vallé, curé de Saint-Nicolas.
273 — 140 M. André.

Rue de la Salpêtrerie.

282 M. Vaultrin, avocat.
283 M. Thibault, procureur général à la Chambre des Comptes.
*M. Collenel, second avocat général C. S.
284 M. Thibault, officier.

Rue de Grève (Charles III).

295 Mademoiselle de Gignéville.

Rue des Eglises (des Quatre-Eglises).

299 Mademoiselle Munier.
Madame Georges.
303 — 55 Madame Drouot.
308 — 47 M. (Fisson) du Montet, conseiller à la Cour.
309 — 45 Madame Breton.
316 — 31 M. Bonna.

Rue de la Hache.

322 M. Breton.
323 M. Saulnier.

Rue des Eglises (des Quatre-Eglises).

335 — 34	M. Alix.
337 — 36	M. de la Borde.
338 — 38	M. de Thomassin, maître des Comptes.
	Madame de Thomassin.
340 — 42	M. Roxard, conseiller à la Cour.
344 — 50	M. de Villers.

Rue des Ponts (côté Est).

347	Madame de la Touche.
349	M. Belgarde, officier.
	M. Roguier, maître des Comptes.
359 — 46	M. Choulaire (Chouler).
367 — 58	Madame Huin de Raville.
374 — 72	Mademoiselle Comaux (Comeau).
375 — 74	M. Mory d'Elvange.
	M. Mory fils.
376 — 76	M. de Lichecourt.
377 — 78	M. Descolin.
371 — 66	M. de Papigny.

ÉTAT DE LA NOBLESSE DU FAUBOURG SAINT-PIERRE.

Sainte-Marie.

15	M. des Bourbes, officier.

Rue de Bonsecours (de Strasbourg).

225	Mademoiselle Rolin.
247	M. de Saint-Pée.
249	M. Jeanroy, baron de Saint-Paul.
296	M. Voirin.

301	M. de Bourgogne, avocat.
304	Madame la marquise de Lambertye.
305	M. le chevalier de Solignac.
310	M. d'Horicourt, ancien officier.
322	M. (Bugnot) de Farémont.
327	Madame de Moncheuil.
330	Madame de Gignéville.

INSCRIPTION D'UNE PIERRE TOMBALE SE TROUVANT DANS LE JARDIN DE M. BATHO, PROPRIÉTAIRE A CIREY-SUR-VEZOUSE.

DAME CATHERINE
DE FLEMMING
VEUVE DE MESSIRE
RENÉ FRANÇOIS
MARQUIS DUCHATELET
ET DE GRANDSEILLE
LE 15 MAI 1756.
REQUIESCAT IN PACE.

L'inscription ci-après, qui se trouve dans la chapelle Sainte-Libaire de l'église de Grand (Vosges), a été relevée par M. H. d'Arbois de Jubainville, professeur au collège de France :

CY GIST NICOLAS
FILZ DE THEVENIN
DE RAIGECOURT
ESCUIER QUI TRESPASSA
LE XIIe JOUR DE DECEMBRE
L'AN MIL CCCC QUATRE
VIN ET TROIS.
PRIÉS DIEU POUR LUY.
DE SON AME DIEU
FAICE MCY (merci).

CHRONIQUE.

—

L'acte de mariage ci-après, inscrit dans les registres de la paroisse Saint-Sébastien de Nancy, sous la date du 20 janvier 1681, semble révéler l'existence d'un imprimeur nancéien dont le nom est resté jusqu'à présent inconnu :

« Anthoine Rhemond imprimeur fils de feu Noel
» Rhemond vivant bourgeois de la paroisse St Roch de
» *Paris* depuis 2 mois a Nancy et Margueritte Roussel
» veufve de Raimond Maistré vivant imprimeur de cette
» paroisse y ont espousé avec dispence alterius dioe-
» cesis le 20 janvier 1681 Jean le Noir graveur et Jac-
» ques du Mont comis du bureau le Sr Croc avocat
» present. »

Académie de Metz. — Programme des concours ouverts pendant l'année 1884-1885. — L'Académie décernera, au mois de mai 1885, des médailles d'or, des médailles de vermeil, des médailles d'argent, des médailles de bronze et des mentions honorables aux meilleurs travaux qui lui auront été envoyés sur les sujets suivants :

Beaux-Arts. — Histoire de l'une des branches des beaux-arts dans le pays Messin, depuis 1830.

Biographie d'artistes du pays Messin.

Un travail artistique.

Philologie. — Glossaire du patois messin, comprenant, autant que possible, des *étymologies* et des *concordances* avec les patois voisins ou éloignés et avec les langues étrangères.

Histoire. — Histoire d'une société ou d'une institution locale ayant rendu des services au pays.

Histoire d'une localité importante (Sierck, le comté de Créhange, Richemont, Forbach, Bitche, etc.), ou d'une abbaye de l'ancien département de la Moselle.

Histoire du chapitre de la cathédrale de Metz.

Histoire de l'une des collégiales ayant appartenu ou appartenant au diocèse de Metz (Sainte-Agathe de Longuyon, Saint-Pierre-aux-Images, Saint-Etienne de Sarrebourg, Saint-Arnual, près de Sarrebruck, etc.).

Archéologie. — Description de ce qui reste des anciens châteaux-forts de la prévôté de Thionville, du bailliage de Sarreguemines et du comté de Boulay. — Joindre un plan avec marques en couleur des emplacements où l'on a découvert des objets des époques celtique, gallo-romaine et du moyen-âge.

Les mémoires présentés au concours devront être adressés, avant le 20 janvier 1885, au secrétariat de l'Académie, rue de la Bibliothèque, 2. — Les concurrents ne devront pas se faire connaître. — Chaque œuvre portera une devise qui sera reproduite sur un billet cacheté dans lequel l'auteur inscrira son nom, son adresse et attestera que *son œuvre n'a été présentée à aucun autre concours.*

Les membres correspondants et les associés-libres non résidants sout admis à concourir pour les prix.

Notre honorable confrère M. le docteur Bonnejoy vient encore d'obtenir, de la Société d'Encouragement au bien, une médaille d'honneur pour son livre intitulé : *Principes d'alimentation rationnelle.* C'est la seconde récompense de ce genre qui lui est décernée.

BIBLIOGRAPHIE LORRAINE.

—

LES DUCS DE BAR, ou Seigneurs et Dames de Cassel de la Maison ducale de Bar, par M. le docteur P.-J.-E. de Smyttère, officier de l'Instruction publique, etc. — Un fort vol. in-8° de 337 pages, enrichi de 9 planches, impr. Philipona et Cie, Bar-le-Duc, 1884. — *(Extrait des Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc,* t. III, 2e série.)

Voici un livre nouveau de l'historien de Cassel et de la comtesse de Bar, Yolande de Flandre. Parvenu à un âge très avancé, qui à tout autre commanderait le repos, M. le Dr de Smyttère a su mettre en œuvre les documents amassés pendant une grande partie de son existence ; il est arrivé, malgré son point de vue spécial, à publier un travail considérable, que l'on peut regarder, après les *Annales* du regretté M. V. Servais, comme le plus important à consulter pour l'histoire des ducs de Bar et de leur famille.

Suivant, dans un résumé rapide, les développements du comté depuis son origine jusqu'à l'érection du duché, en 1354, M. de Smyttère étudie, en premier lieu, d'une manière approfondie, les règnes si remarquables du duc Robert et de ses fils Edouard et Louis. Une seconde partie, très étendue, témoigne qu'après nombre de travaux estimables consacrés au roi René, on peut, en cherchant bien, trouver encore à présenter, sur ce prince populaire, dont la vie fut si tourmentée, des faits inédits et d'intéressantes remarques.

Chacune des parties du livre est accompagnée de pièces justificatives. Les planches reproduisent un

grand nombre de sceaux, monnaies, signatures et armoiries.

Dans un compte-rendu plus détaillé, nous pourrions relever des inexactitudes très secondaires, regretter que l'auteur n'ait pas connu plusieurs ouvrages récents donnant la solution de certaines difficultés, contester quelques attributions numismatiques, dénoncer enfin, dans différentes armoiries, des ornements extérieurs postérieurs aux XIVe et XVe siècles.

En somme, puisqu'il faut nous borner, nous devons signaler ce livre comme l'un des plus intéressants qui aient été publiés sur le Barrois ; il sera indispensable aux futurs historiens du duché, et tous les amateurs lorrains aimeront à le ranger, en bonne place, dans leur bibliothèque.

L. GERMAIN.

MUSÉE LORRAIN.

Le Musée lorrain vient de s'augmenter de deux nouvelles vitrines, exécutées sous la direction de notre confrère M. Genay, et dans lesquelles on a placé des spécimens d'œuvres de graveurs lorrains, du XVIe au XVIIIe siècle, notamment de Pierre Woeiriot, Beatrizet, François Spierre, Jacques Callot, etc.

DONS FAITS AU MUSÉE LORRAIN.

Ayant été prévenu qu'une trouvaille de bracelets avait été faite à Rosières, le 22 juin dernier, je m'empressai de me rendre sur les lieux, et je suis heureux de constater la bienveillance avec laquelle MM. ANCEL,

propriétaire, et Thouvenin, entrepreneur des travaux, ont bien voulu me communiquer des renseignements sur leur intéressante découverte, dont ils ont offert les plus beaux spécimens au Musée lorrain.

A environ 150 mètres de la gare de Rosières, en montant le chemin pour rejoindre la grande route de Nancy à Lunéville, sur le territoire de la commune de Dombasle, se trouvent, à gauche, élevées sur un terrain légèrement en pente, des constructions en bois servant à une fabrique de silicate.

En faisant de nouvelles fondations attenantes à ces bâtiments, à 2 mètres 40 de profondeur, la pioche de l'un des ouvriers rencontra une certaine résistance et vint se heurter contre un bloc de bracelets, empilés exactement les uns sur les autres, au nombre de quinze, une partie d'entre eux en plusieurs morceaux.

Ces bracelets, de l'époque gauloise, à peu près de même dimension, présentent les mêmes caractères de formes, sans solution de continuité, à côtes très fines et serrées. Parmi les cinq pièces que j'ai pu choisir, il y en avait deux, légèrement aplaties, et d'une patine remarquablement belle et brillante, tandis que les autres présentaient la forme ovoïde que l'on trouve habituellement.

L. W.

M. J. Casse, professeur de dessin au lycée, a fait don de deux dessins, faits par lui, représentant deux cheminées monumentales et très intéressantes du château de Tonnoy (Meurthe-et-Moselle).

Pour la commission de rédaction : le Président, H. Lepage.

Nancy, imp. de G. CRÉPIN-LEBLOND, passage du Casino.

JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ

D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE

ET DU

MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN.

33e ANNÉE. — 8e NUMÉRO. — AOUT 1884.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

Séance du 11 juillet 1884.

PRÉSIDENCE DE M. HENRI LEPAGE, PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président fait connaître des lettres de remerciement que M. l'abbé Vacant, M. Simonin (Fernand), ancien magistrat, et Mme de Roquefeuil ont adressées à la Société à l'occasion de leur admission comme membres titulaires.

Présentation de candidats.

Sont présentés comme candidats : M. Paul David,

ancien sous-préfet, à Nancy, par MM. Bretagne, Ch. Laprevote et de Souhesmes ; M. Lagrange, directeur des verreries de Cirey, par MM. Pierre de Mont, le comte de Landrian et de Morière ; M. Henri de Saussure, à Genève, par MM. Germain, H. Lepage et Laprevote ; M. Emile Colliez, docteur en médecine à Longuyon, par les mêmes ; M. Collignon, professeur de rhétorique au Lycée, par MM. Favier, H. Lepage et Ch. Laprevote ; M. Marsal, notaire à Bordeaux, par MM. Dorveaux, H. Lepage et Favier.

Ouvrages offerts à la Société.

Monuments funéraires de l'église Saint-Etienne, à Saint-Mihiel (1349-1856), par M. Léon GERMAIN.

La date de la mort d'Edouard Ier, comte de Bar, par LE MÊME.

Les vitraux de Saint-Vicaire de Reims, par M. L. MAX-WERLY.

François-Henry de Haraucourt-Chambley, doyen du Chapitre de Metz, monnaie de compte dont il se servait, son jeton et sa devise, par P.-Charles ROBERT.

Revue historique et archéologique du Maine, tome XIII, 1re, 2e et 3e livraisons ; tome XIV, 1re, 2e et 3e livraisons.

Journal des Savants. — Juin 1884.

Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, année 1883, 38e volume.

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 1er trimestre de 1884.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, année 1884, n° 1.

Bulletin de la Société archéologique du midi de la

France. Séances du 27 novembre 1883 au 25 mars 1884 inclus.

Bulletino della commissione archeologica communale di Roma. Anno XII. — Serie seconda.

Un livre de liturgie du XVe siècle ayant appartenu au château de Gombervaux, par J. Favier et Le Mercier de Morière.

Bulletin administratif de la ville de Nancy, 1884, n° 8.

Collection du journal *l'Espérance, courrier de Nancy*, année 1883. — Envoi de M. Vagner.

Souvenirs relatifs à la famille de M. Louis Lallement, avocat (extrait des papiers inédits de M. de Dumast père. — Autographié.)

Envoi du Ministère de l'Instruction publique, comprenant : *Instructions du Comité historique des arts et monuments. — Architecture militaire.*

Id. — *Architecture gallo-romaine. Architecture du moyen âge. Musique.*

Etude sur les sarcophages chrétiens antiques de la ville d'Arles, par M. Edmond le Blant. — Dessins de M. Pierre Fritel.

Œuvres de Lagrange, publiées par les soins de M. J.-A. Sarret, tome Xe.

Documents inédits sur l'histoire de France. — Inscriptions de la France du Ve siècle au XVIIIe, publiées par F. de Guilhermy, tomes 1, 2, 3, 4 et 5 (ancien diocèse de Paris).

Id. — *Le livre des psaumes*, ancienne traduction française, publiée par Francisque Michel.

Id. — *Inventaire du mobilier de Charles V, roi de France*, publié par J. Labarte.

Id. — *Lettres de Catherine de Médicis*, publiées par Hector de la Ferrière, tome I, 1533-1563.

Id. — *Mandements et actes divers du Charles V* (1364-1380), publiés par Léopold Delisle.

Id. — *Mélanges historiques, choix de documents*, tomes II, III et IV.

Id. — *Mémoires des intendants sur l'état des généralités*, dressés pour l'instruction du duc de Bourgogne, publiés par A.-N. de Boislisle.

Id. — *Lettres de Jean Chapelain,* de l'Académie française, publiées par Ph. Camizey de Larroque, tomes I (1632-1640) et II (1659-1672.)

Id. — *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, publié par A. Bernard et A. Bruel, tomes 1er (802-954), et 2e (954-987).

Id. — *Comptes des bâtiments du roi sous le règne de Louis XIV*, publiés par Jules Guiffrey, tome Ier, Colbert, 1664-1680.

Lectures.

M. Léon Germain lit un travail intitulé : *Ancel, sire de Joinville*, dont la Société vote l'impression dans le prochain volume de ses *Mémoires*.

M. E. Briard donne lecture d'un travail de M. Ch. Guyot, intitulé : *Les forêts lorraines ; livre Ier : les forêts jusqu'au VIIe siècle* (période gallo-romaine et franke). La Société remet à statuer sur ce travail lorsqu'elle en aura entendu la lecture complète.

Inscriptions nouvelles.

M. des Robert : *Correspondance inédite du duc Nicolas-François de Lorraine.*

MM. A. Bretagne et E. Briard : *Notice sur une trouvaille de monnaies lorraines des XIIe et XIIIe siècles.*

MÉMOIRES.

JETON INÉDIT DE STANISLAS.



On critique souvent la manie de réglementation à laquelle sont sujettes les administrations en France. Ce qui peut subsister aujourd'hui de plus exact et de plus minutieux en ce genre n'est rien auprès de ce que nous offre l'ancien régime qui, en matière de fabrication surtout, ne laissait rien au hasard ou à la fantaisie individuelle, et ne manquait pas de fixer à l'avance les plus minces détails. C'est principalement quand il s'agissait des monnaies et médailles que l'Etat, veillant à ce que ses employés ne pussent aucunement abuser des matériaux et des instruments mis à leur disposition, poussait les précautions jusqu'au luxe. Nous en avons un exemple curieux dans la pièce suivante, que nous trouvons dans un registre d' « arrêts de toutes espèces », de 1718, conservé aux Archives de Meurthe-et-Moselle sous la cote B. 250, n° 123. Nous

croyons devoir transcrire en entier cet arrêt intéressant, précédé des réquisitions auxquelles il fait droit :

« Du 7e aout 1748.

» Vu par la Chambre, Cour des Monnoyes, le Réquisitoire du procureur général, expositif qu'il vient de recevoir un ordre de M. le Chancelier pour faire fabriquer plusieurs bourses de jettons d'argent pour le service du Roy, lesquels jettons doivent avoir pour empreinte d'un côté les armes de S. M. et de l'autre le chateau de Chandeheu ; et comme il n'est ni convenable ni permis de se servir du balancier de l'hôtel des Monnoyes qu'en présence d'un commissaire nommé par la Chambre, par rapport aux conséquences qui en peuvent résulter, partant a requis à ce qu'il plaise à la Chambre nommer un commissaire pour être les jettons dont s'agit frappés en sa présence, permettre en outre à l'ouvrier qui sera employé à cet effet de se servir du coupoir y joint pour couper lesdits jettons, à charge qu'il ne pourra travailler que sous les yeux d'un officier de la Monnoye, pour, immédiatement après l'ouvrage fait, ledit coupoir être cassé et difformé, de tout quoy il sera dressé procès verbal par le même commissaire, pour être joint à la minute de l'arrêt qui le nommera ; et, après avoir ouy sur ce le sieur de Fremery, conseiller, en son rapport, — tout vu et considéré :

» La Chambre, Cour des Monnoyes, faisant droit sur les réquisitions du procureur général, ordonne qu'au balancier ordinaire de l'hôtel royal des Monnoies les jettons dont il s'agit seront frappés, au titre porté par les ordonnances et règlements, par un ouvrier monnoyeur, en présence d'un officier dudit hôtel, lesquels officier et ouvrier seront nommés par le conseiller

rapporteur, qui dressera procès verbal de leur nomination de même que de l'essay et de la delivrance desdits jettons, ordonne, en outre, que, lorsque ces mêmes jettons auront été faits, le coupoir dont il s'agit sera cassé et difformé, et que les coins desdits jettons seront deposés dans l'armoire des deniers de boëtte pour être remis à qui Sa Majesté l'ordonnera, de quoi sera auss dressé procès-verbal; ordonne pareillement que l'empreinte desdits jettons sera mise sur un carthon et jointe à la minute du présent arrêt avec les procès verbaux cy dessus. Fait en la Chambre, Cour des monnoyes, à Nancy, le dix aoust mil sept cent quarante huit.

» De Riocour,

» De Marien de Fremery. »

Ainsi, bien qu'il semble au premier abord que le Roi n'ait nul besoin de s'autoriser lui-même à frapper des jetons pour son usage personnel, nous voyons qu'il y a nécessité d'ordonner les mesures suivantes : arrêt préalable de la Cour des monnaies ordonnant la frappe; nomination d'un commissaire spécial qui devra assister à la frappe; présence d'un officier de l'hôtel des monnaies sous les yeux de qui la frappe devra se faire; destruction du coupoir après la frappe; tout est réglé minutieusement de manière à prévenir « les conséquences qui en peuvent résulter ». Probablement on craignait que l'ouvrier ne profitât des instruments mis à sa disposition pour faire de la fausse monnaie, ce qui a lieu aujourd'hui encore, à ce qu'on prétend, dans certains états, ou peut-être que l'ouvrier ne changeât quelque chose aux coins, de manière à transformer la médaille officielle en une médaille satirique, ce dont nous avons un exemple à peu près contemporain de

notre jeton. Il y a quelques années, si nous ne nous trompons, le *Journal de la Meurthe et des Vosges* annonçait la vente d'un thaler fort curieux de Frédéric II, roi de Prusse ; un changement imperceptible, apporté à la légende officielle, constituait un outrage pour le conquérant de la Silésie. Il paraît qu'un employé de la Monnaie, qui était Silésien, et qui voulait prendre à sa manière une revanche de la conquête, avait retouché les mots EIN REICHS THALER (une rixdale) et avait écrit : EIN REICH STAHL ER, déplaçant l'H du mot *thaler* et espaçant légèrement REICH, STAHL et ER, au lieu de REICHS et de THALER, ce qui voulait dire : il vola un royaume. Ce fait n'est probablement pas isolé dans l'histoire numismatique d'alors, et les pouvoirs de ce temps-là, si ombrageux, si jaloux de la moindre critique, même inoffensive et venant de gens de rien, avaient raison de prendre garde. De semblables traits de satire étaient, il est vrai, peu à craindre à l'encontre du « philosophe bienfaisant », qui, loin de dépouiller personne, avait été lui-même dépouillé, et dont les actes et le caractère étaient l'objet de l'estime et du respect universels ; mais ils auraient pu très bien s'exercer à l'encontre de son chancelier, le trop fameux La Galaizière, qui a laissé en Lorraine une si terrible réputation.

L'empreinte des jetons à frapper, que l'arrêt ordonne de mettre sur un carton et de joindre à la minute de l'arrêt avec les procès-verbaux, ne s'y trouve pas, non plus que les procès-verbaux. Ce n'est pas une raison suffisante pour croire qu'il n'aurait point été donné suite au projet de frapper les jetons en question, et que l'arrêt du 7 août 1748 serait resté lettre morte. En effet,

le jeton en argent représentant le château de Chanteheux existe, quoique extrêmement rare. Nous croyons qu'il n'y en a qu'un seul exemplaire connu, celui de la collection Monnier, qui figure au catalogue de la vente sous le n° 907. Peut-être ce jeton s'est-il conservé jusqu'aujourd'hui dans les grandes familles à qui on en avait fait présent, et qui, s'en servant pour le jeu, le maintiennent en dehors de la circulation. Les coins, dont l'arrêt ordonnait le dépôt « dans l'armoire des deniers de boëtte pour être remis à qui Sa Majesté l'ordonnera », se trouvent actuellement au musée d'Epinal. Ils ont été acquis par le savant directeur de ce musée, feu M. Laurent, qui en fit tirer quelques épreuves en bronze, qu'il distribua à ses amis. C'est d'après une de ces frappes modernes que nous donnons la gravure qui est en tête de cette notice ; ce curieux jeton n'avait jamais été publié, à notre connaissance.

Comme on le voit d'après la signature qui figure à l'exergue, du côté représentant le château, sous le mot CHANTHEUX, NICOLE A NANCY, le graveur des coins, dont il est étonnant que l'arrêt ne fasse aucune mention, est Nicole (Claude-François), le père, originaire de Besançon, où il naquit vers l'an 1700, et qui vint s'établir à Nancy, où il travailla à la Monnaie sous la direction de Saint-Urbain. Il mourut vers 1783. M. Beaupré, au travail de qui nous empruntons ces indications biographiques, cite notre jeton comme le second en date des ouvrages de l'artiste (1), mais il n'en connaissait pas d'exemplaire, et il dit que le hasard seulement pourra en faire découvrir.

(1) Beaupré, *Notice sur quelques graveurs nancéiens du XVIIIe siècle et sur leurs ouvrages.* (*Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine*, tome 17, page 172.)

Le château de Chanteheux, dont notre jeton était destiné à reproduire l'image, ne devait pas avoir une existence plus longue que celle même de Stanislas, qui l'avait fait bâtir. Il n'en reste qu'une maison de ferme, qui a conservé le nom de « Ferme du château », dénomination que lui donne la carte de l'Etat-major. Il paraît qu'une partie des matériaux provenant de la démolition du château de Chanteheux servit à la construction du couvent des Bénédictins de Ménil (1).

Lorsqu'aujourd'hui le regard du promeneur s'étend, au-delà du « Bosquet » de Lunéville sur l'immense solitude du champ de manœuvres, plaine monotone et sans caractère, que rien ne limite à l'horizon, l'absence de ce magnifique décor d'opéra, qui faisait face de ce côté au château de Lunéville, doit être vivement sentie. C'était un édifice à peu près carré, élevé de trois étages en retrait l'un sur l'autre de la largeur de deux fenêtres, surmontés tous les trois d'une terrasse bordée d'une balustrade et ornés de longues baies cintrées dans le goût italien, comme les édifices de la place Louis XV, aujourd'hui place Stanislas, à Nancy. Au rez-de-chaussée, la porte d'entrée vitrée était flanquée, de chaque côté, de deux colonnes d'ordre ionique. Une horloge monumentale, dans le genre de celle de l'église primatiale de Nancy, et imitée par l'architecte du moderne palais des Facultés, servait de fronton à l'édifice. L'ouvrage d'Héré (2) en donne le plan et les dessins complets. Dans cet ouvrage, la façade ouest se montre

(1) *Le département de la Meurthe, statistique historique et administrative*, par Henri Lepage, deuxième partie, page 106, au mot *Chanteheux*.

(2) *Châteaux du roi de Pologne*.

exactement semblable à ce qu'elle est sur notre jeton, sauf deux cheminées monumentales qui se trouvent dans Héré des deux côtés de l'horloge, et qui ne se retrouvent point ici. Notre jeton représente le château absolument isolé, sans aucun indice des ailes très développées auxquelles il se rattachait. Dans Héré, cette attache est indiquée par des grilles. Sur le tableau donné au Musée lorrain par M. de Meixmoron père, les grilles ont disparu, et la maçonnerie, en tuiles rouges, des ailes est contiguë au château, sans aucun espace vide. Il nous a semblé que cette partie du tableau avait subi un repeint. Peut-être l'a-t-on retouchée pour mettre le portrait d'accord avec l'original lorsque les grilles auront disparu pour faire place à la maçonnerie. Le dessin d'Héré représenterait donc l'état primitif du bâtiment, tandis que le tableau aurait suivi l'édifice dans ses transformations postérieures. Sur le tableau. pas plus que sur le jeton, on ne voit trace des cheminées qui figurent dans Héré. Ces cheminées n'auraient-elles existé qu'en projet ?

Les jetons, ou jets, comme on écrivait quelquefois anciennement, étaient, conformément à l'étymologie, des pièces destinées à être jetées au peuple dans les réjouissances publiques. Mais, à côté de ces pièces destinées au peuple et qui n'étaient généralement qu'en cuivre ou en laiton, on faisait un usage fréquent de jetons en argent ou même en or, qu'on donnait en cadeau, dans des bourses, aux personnages de distinction. Il était d'usage d'offrir de ces bourses de jetons aux corps élus entrant en charge, aux nouveaux fonctionnaires, aux intendants principalement, lors de leur arrivée dans la province, aux princes lorsqu'ils visi-

taient une ville, aux grands seigneurs qui avaient rendu des services à une ville ou à l'Etat, ou qui avaient fait à une ville ou à un établissement des présents qu'on ne pouvait leur rendre autrement. Le nombre des jetons d'or ou d'argent que contenait chaque bourse semble avoir été variable ; il est ordinairement de 20 pour une bourse de jetons d'or, de 60 ou de 100 pour une bourse de jetons d'argent. A Nancy, ces bourses étaient en velours bleu, avec agréments d'argent et de soie. M. Ferdinand Bretagne, à Epinal, possède une de ces bourses, portant la date de 1727. Les bourses étaient ordinairement armoriées, tantôt aux armes du prince ou de la ville qui les offrait, tantôt à celle du personnage auquel elles étaient offertes. Les Archives de Nancy contiennent fréquemment des mentions de sommes payées pour façon de jetons ou de bourses (1). Il est probable que les grands personnages à qui on trouvait ainsi moyen de faire accepter de l'or ou de l'argent à la faveur d'une empreinte artistique, n'hésitaient pas, la plupart du temps, à refondre le métal pour lui rendre une destination productive. C'est ce qui expliquerait, concurremment avec la conservation de ces souvenirs historiques dans le trésor des grandes familles, pourquoi les jetons d'or sont très rares, et ceux d'argent peu communs, quoiqu'on ait la preuve certaine qu'il en a été frappé pendant des siècles une quantité considérable.

E. BRIARD.

(1) Voir l'ouvrage de M. H. Lepage, intitulé : *Les Archives de Nancy, passim.* Voir à la table au mot *jetons.*

SUR LA GRAMMAIRE DITE DE SAINT COLOMBAN, DONNÉE, EN 1840, A LA BIBLIOTHÈQUE DE NANCY PAR M. BEAUPRÉ.

La Bibliothèque de Nancy possède un manuscrit du VIIIe siècle, qui porte le n° 356 (59 de l'ancien catalogue), et qui est intitulé : *Glosa de partibus orationis.* Thomassy le décrit ainsi : « Format in-8 sur parchemin, de 95 feuillets, écrit sur longues lignes, ayant 22 lignes à la page, réglé à la pointe sèche ».

Ce manuscrit n'est pas, ainsi qu'on l'a cru longtemps, une grammaire composée par saint Colomban. L'inscription placée à la première page : *Liber Sancti Columbani de Bobio*, indique seulement que ce manuscrit provient du fonds de Bobbio. C'est une réunion de traités de grammaire et de prosodie, qui, sauf quelques rares passages, sont déjà depuis longtemps connus et publiés. Ils se retrouvent en particulier dans la savante collection des *Grammatici Latini* de Keil. Ces traités sont les suivants

1° Une grammaire à laquelle s'applique spécialement le titre : *Glosa de partibus orationis.* C'est la partie la plus considérable du manuscrit ; c'est la seule aussi qui contienne quelques fragments inédits. M. Favier, conservateur de la Bibliothèque, a bien voulu en faire une copie qui nous a permis de l'étudier de plus près. Elle a été l'objet d'une note insérée dans la *Revue de Philologie* (1er trimestre 1883), dont nous reproduisons quelques lignes :

« Cette grammaire se compose d'une série d'extraits » des anciens grammairiens mis bout à bout et souvent » avec peu de suite..... L'auteur de cette compilation

» paraît avoir voulu faire une sorte de *memento*, com-
» prenant, avec les définitions et quelques paradigmes,
» les décisions des principaux grammairiens sur les
» questions qui lui ont semblé les plus difficiles. Le
» manuscrit ne représente pas en effet une grammaire
» complète. Il ne contient, par exemple, aucun cha-
» pitre sur la préposition, la conjonction, l'adverbe,
» l'interjection, etc. De plus il y a une grande dispro-
» portion entre les parties qui sont traitées. »

Les principaux grammairiens auxquels le compilateur a fait des emprunts sont Priscien, Pompeius, Consentius, Virgilius, Donatus, Sergius, Charisius, Cominianus, Isidore de Séville. — « Ces auteurs figurent pres-
» que tous dans le catalogue, d'ailleurs incomplet, de la
» Bibliothèque de Bobbio que cite Muratori (t. III,
» *Antiquitat. Italiæ medii ævi*. Mediolani. 1740). Le
» manuscrit de Nancy pourrait être un de ces *Libri*
» *diversorum de Grammatica* XX, dont parle le cata-
» logue cité par Muratori, ouvrages anonymes parce
» qu'ils sont peu originaux. Ils servaient probablement
» à l'enseignement. »

Le manuscrit de Nancy nous a fourni quelques leçons nouvelles ou quelques additions aux textes publiés par Keil, et par M. Hagen (*Anecdota Helvetica*). Nous avons retrouvé aussi quelques fragments inédits du grammairien Virgilius Maro, qui vivait probablement à Toulouse vers le VIe siècle.

2° Vient ensuite, page 56, le *de finalibus litteris*, de *Servius Honoratus*, contemporain de Symmaque (IVe siècle), — qui se trouve dans Keil (*Grammatici latini*, t. IVe, p. 449 à 455).

Il commence par ces mots : Servius Honoratus Aqui-

lino salutem. Ultimarum syllabarum naturas..., et finit par ceux-ci : exceptis quæ aut diphthongo aut positione longæ sunt.

3° Page 62. *Commentarium Sergii grammatici de litteris*, — commençant par : Littera dicta est quasi legitera, eo quod legentibus iter ad legendum ostendat ; et finissant par : Arma virumque cano Trojæ. — Ce traité est dans le tome IVe de Keil (*Gramm. lat.*), page 475-485.

4° Page 74. *Commentarium Maximi Victurini* (*Victorini*) *de ratione metrorum.* Cf. *Keil Gramm. lat.*, t. VI, p. 216-228. Commençant par ces mots : Liquentes litteræ sunt quattuor... ; finissant par ceux-ci : totam rhetoricam cotidie exerceat.

Ce traité est suivi du chapitre : *de Cæsuris*, qui sera reproduit à la fin du manuscrit.

Ce traité est attribué au rhéteur et grammairien C. Marius Victorinus, qui vivait vers le milieu du IVe siècle. Mais ce n'est probablement qu'un abrégé ou un fragment. (V. Teuffel, *Hre de la littérature latine*, 408-4.)

5° Page 87. *Metrorius* — commence par ces mots : Quanquam de litteris et syllabis ; — finit par : Cujum pecus an Melibœi. Cf. *Keil Gramm. lat.*, p. 229-239.

A la fin de ce traité se trouve reproduit le chapitre *de Cæsuris*, qui est donné la première fois comme étant de Maximus Victorinus, la seconde comme appartenant à Metrorius. Mais, comme le fait remarquer Teuffel (*Litt. lat.* 408-4), ce nom de Metrorius, ou ailleurs Metr. Maximinus, Metr. Maximus, pourrait bien provenir de la suscription : de finalibus *metrorum*, Maximus ayant été emprunté à Victorinus.

A. COLLIGNON.

CHRONIQUE.

Deux de nos excellents et laborieux confrères viennent d'obtenir des distinctions également méritées : une médaille d'argent a été décernée à M. Léon Germain par la Société française d'Archéologie, au Congrès de l'Ariège, le 30 mai dernier ; et M. J. Favier, conservateur de la Bibliothèque publique de Nancy, a été nommé officier d'Académie par arrêté ministériel du 26 juillet.

NÉCROLOGIE.

La Société vient de perdre le doyen de ses membres fondateurs en la personne de M. Joseph Piroux, créateur, en 1828, de l'Institution des sourds-muets de Nancy, qu'il a dirigée, depuis cette époque, avec un zèle et un dévoûment au-dessus de tout éloge. Notre honorable confrère, né à Hadigny (Vosges), le 2 janvier 1800, est mort le 26 juillet dernier. Il était membre honoraire de l'Académie de Stanislas, chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre de Pie IX et officier d'Académie.

DONS FAITS AU MUSÉE LORRAIN.

M. Joseph Tailleurs de Homécourt, canton de Briey, a offert un exemplaire, en bronze, de la médaille commémorative de la fête de la Fédération (14 juillet 1790), trouvé récemment à Saint-Privat-la-Montagne.

— M. Wagner, directeur d'une institution à Philadelphie, a envoyé plusieurs échantillons de pointes de flèches en silex, qui peuvent servir de comparaison avec les objets de même nature que l'on découvre dans notre pays.

Pour la commission de rédaction : le Président, H. Lepage.

Nancy, imp. de G. Crépin-Leblond, passage du Casino.

JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ

D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE

ET DU

MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN.

33e ANNÉE. — 9e ET 10e NUMÉROS. — SEPTEMBRE ET OCTOBRE 1884.

Nous sommes heureux d'annoncer que, sur la proposition de M. le Préfet et le rapport de notre honorable confrère M. Denis, le Conseil général a bien voulu continuer au Musée lorrain l'allocation de 500 fr. qui lui a été accordée précédemment, voulant ainsi donner une nouvelle marque de sympathie à cette institution « qui rassemble et conserve les intéressants souvenirs du passé de notre pays ».

MÉMOIRES.

NOUVELLES DONNÉES SUR L'ORIGINE DE LA MAISON DE LIGNIVILLE.

L'histoire et la généalogie des anciennes maisons chevaleresques de la Lorraine sont encore à faire, et ce

n'est qu'en dépouillant un grand nombre de titres, principalement ceux que nous fourniraient les fonds d'archives de nos vieilles abbayes, que l'on pourrait, à l'aide de longues et patientes recherches, élever ce monument d'histoire nationale. Mais, en attendant que cette œuvre trouve un ouvrier que n'effraierait pas le sort fait à D. Pelletier, il importe de recueillir soigneusement tous les documents qui peuvent servir à la préparer. De ce nombre est un acte fort intéressant, signalé à notre attention par notre laborieux confrère et ami, M. Chapellier. Il est extrait des *Mémoires historiques sur la ville et seigneurie de Poligny*, par Fr.-Fél. Chevalier (*Lons-le-Saulnier*, 1767-1769), ouvrage que ne possède pas la bibliothèque de Nancy (1). Nous allons en donner successivement le texte, puis la traduction :

« Otto, Dei gratia, c. pal. B. Rationi consentaneum et juris congruit æquitati ut ea quæ in præsentiâ multorum acta esse noscuntur memoriæ commendentur..... unde notum facimus..... quod, cum Fredericus de Bruche, decanus Tullensis, et Bruno, frater ejus, medietatem castri quod dicitur Roseres domino et patri nostro Frederico, R. Imperatori, tradidissent et eamdem ab eo in feodo recepissent, Nos tandem illam a domino et fratre nostro in feodo accepimus, et ipsam præfato Frederico et nepoti ejus Alberico, præfati Brunonis filio, in feodo a nobis tenendam concessimus, eo tenore quod, dum ambo vivent, illam tenebunt; altero eorum mortuo, qui superstes erit illam habebit; si autem ambo decesserint et Albericus

(1) T. I, p. 332, p. j. n° 22

heredem non reliquerit, ad heredes Valteri de Bruche, fratris præfatorum Frederici et Brunonis, hereditas ista, a nobis similer in feodo tenenda, devolvetur. Idem fiet de fonte falso (1) ibidem invento vel inveniendo. Hujus rei testes sunt : dominus et frater noster Henricus, Divus R. Imp., Aug. ; Albertus, jam dicti fratris nostri protonotarius ; Fredericus, Imp. Aulæ capellanus ; Ludovicus, comes de Salvernâ ; Robertus de Durna ; Cono de Minzet ; Henricus de Lutra, præfati domini et fratris nostri pincerna ; Trosardus ; Bauduinus, capellanus de Hospinal, et alii quamplures. Acta sunt hæc in viâ inter Luxovium et Visulium, anno ab Incarnatione Domini millesimo c° LXXXX° VI°, VI kal. Julii. »

« Otton, par la grâce de Dieu, comte palatin de Bourgogne. La raison veut et le droit ordonne de confier à la mémoire les actes qui ont été faits en la présence de plusieurs personnes..... C'est pourquoi nous faisons savoir..... que, comme Frédéric de Bliesbrücken, doyen de Toul, et Bruno, son frère, ont remis la moitié du château de Rosières à notre seigneur et père Frédéric, Empereur des Romains, et l'ont ensuite reprise de lui en fief, nous l'avons reçue en fief de notre seigneur et frère et donnée au dit Frédéric et à son neveu Albéric, fils dudit Bruno, pour la tenir de nous en fief, à telle condition que, tant qu'ils vivront tous les deux, ils la tiendront ; l'un des deux étant mort, le survivant l'aura ; que si tous deux étaient décédés et qu'Albéric n'eût pas laissé d'héritier, cet héritage serait dévolu aux hoirs de Gautier de Blies-

(1) Nous pensons qu'il faut corriger ce mot par celui de *salso*.

brücken, frère des dits Frédéric et Bruno, qui semblablement le tiendraient de nous en fief. Il en sera de même des sources salées trouvées ou à trouver en cet endroit. Les témoins de cet acte sont notre seigneur et frère Henri, divin empereur des Romains, Auguste; Albert, protonotaire de notre dit frère; Frédéric, chapelain de la cour impériale; Louis, comte de Saarwerden (1); Robert de Düren (?); Conon de Minzet (?) (2); Henri de Lauterbourg (3), bouteiller de notre dit seigneur et frère; Trosard; Baudouin, chapelain d'Epinal (?), et plusieurs autres.

» Ce fut fait sur la route entre Luxeuil et Vesoul, l'an de l'Incarnation du Seigneur 1196, le 6 des calendes de juillet (26 juin). »

A la première inspection de ce diplôme, il semble difficile d'admettre que le château de *Roseres*, mouvant en fief du comté de Bourgogne, et de l'Empire en arrière-fief, soit le château de Rosières-aux-Salines, et que les personnages qui portent, dans cette pièce, le nom de *Bruche*, ou Bliesbrücken, appartiennent à la maison de Rosières. Rien cependant n'est plus rigoureusement certain. Tout d'abord, on est frappé par la similitude des noms de baptême cités dans notre charte avec ceux des premiers auteurs connus de la maison de

(1) Louis I, d'après M. D. Fischer.

(2) Sans doute le même personnage que celui qui figure dans les diplômes impériaux de cette époque sous le nom de Conon de *Mincemberch*.

(3) Plusieurs localités de l'Empire germanique portent, en latin, le nom de *Lutra*; nous citerons notamment Kaiserslautern, Lauterbourg. Nous avons adopté de préférence le nom de cette dernière localité, sise en Alsace et qui était le siège d'une maison chevaleresque très connue.

Rosières. Si l'on ouvre, en effet, la *Notice sur la maison de Ligniville*, publiée par le comte de Blancmesnil (1), on y voit (2) qu'Albert, ou plutôt Albéric de Rosières, vivant en 1208, laissa deux fils, Brunon et Vautier. Ces trois prénoms ne se retrouvent-ils pas dans notre charte ? Mais, dira-t-on, c'est là une présomption plutôt qu'une certitude. Aussi ne nous contenterons-nous pas de cette preuve, car nous pouvons en fournir une absolument complète.

Nous la trouvons dans le fonds, si riche et si peu exploré, des archives de l'Ordre de Malte (commanderie de Cuite-Fève) (3). Là sont conservées quatre pièces relatives aux donations faites à cette maison de l'Hôpital par Bruno de Rosières et son frère Frédéric, doyen de Toul. Les actes originaux de ces deux personnages n'existent plus aux Archives ; mais il y a des ratifications émanées de Simon II, duc de Lorraine, et d'Othon, comte palatin de Bourgogne (Montbozon, 1197). L'empereur Henri VI, lui-même, avait confirmé ces actes de son autorité, mais son diplôme est aujourd'hui perdu. Albéric, fils de Bruno, voulant participer au mérite des libéralités de son père, renouvela et accrut ces donations. Le fonds de Cuite-Fève conserve deux actes de lui, l'un sans date, l'autre de 1207 (4).

(1) *Notice sur quelques anciens titres, suivie de considérations sur les salles des Croisades, au musée de Versailles*, pp. 316 et suiv.

(2) P. 325.

(3) Arch. de Meurthe-et-Moselle, H. 3120.

(4) V. Henri Lepage, *Notice sur quelques établissements de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem situés en Lorraine*, pp. 36-37, et *Les Communes de la Meurthe*, t. I, pp. 257-258.

En présence de ces faits, nul ne peut contester que Bruno, Frédéric et Albéric de Rosières soient les mêmes personnages que ceux qui portent les mêmes prénoms, mais avec le surnom de Bliesbrücken, dans l'acte que nous venons de publier. Et dès lors, il nous est permis de tirer de cet acte les conclusions suivantes :

1° A la fin du XII[e] siècle, la famille dont nous nous occupons était aussi bien connue sous le nom de Bliesbrücken que sous le nom de Rosières, qu'elle devait ensuite porter exclusivement, pour l'échanger, au XIV[e] siècle, contre celui de Ligniville (1).

2° Albéric de Bliesbrücken, ou de Rosières, n'était pas fils de Thierri, comme le dit la *Notice sur la maison de Ligniville* (2), mais de Bruno, ou Brun (3), décédé avant le 26 juin 1196.

3° Ce Bruno avait deux frères, Frédéric, doyen de Toul, et Gautier. Frédéric de Bliesbrücken, ou de Rosières, doyen de Toul, ne figure dans aucune des listes de doyens de cette église, publiées jusqu'à présent (4). Quant à Gautier, il continua, croyons-nous, la maison de Bliesbrücken. Dans son savant ouvrage sur les origines de Deux-Ponts, Croll nous a conservé une charte de novembre 1240, dans laquelle Gautier, sire de *Brugke*, sans doute fils du précédent, figure avec sa femme, Mechtilde, et leurs fils, Jean, Frédéric, Jac-

(1) V. ce que nous avons dit sur les changements de noms, très fréquents à cette époque, *Mém. de la Soc. d'Arch. Lorr.*, t. XXXII, pp. 339-340.

(2) Blancmesnil, *op. et loc cit.*

(3) On sait que le château de Rosières se nomme encore aujourd'hui *Château Brun*, du nom de son fondateur.

(4) Benoît Picart, p. 161 ; Robert, *Sigillographie de Toul*, p. 145. Cf. *Mém. de la Soc.*, t. XXXII, p. 342.

ques et Thierri (1). L'aîné, Jean, épousa *Alyson*, fille de Gautier de Preny, et le duc Mathieu II se porta caution, le 1er décembre 1231, de l'exécution des engagements pris par ce dernier, à l'occasion du mariage de sa fille.

4° En 1196, la moitié (au moins) du château de Rosières relevait en fief du comté de Bourgogne, et de l'Empire, en arrière-fief. L'acte que nous venons de reproduire nous montre dans quelles conditions elle avait été inféodée par Frédéric Barberousse à Frédéric de Bliesbrücken et à son frère. Un siècle plus tard, Rosières et ses salines figuraient encore au nombre des fiefs que le duc de Lorraine tenait du comte de Bourgogne (2) ; mais, en 1437, Philippe-le-Bon n'en réclamait plus l'hommage à René d'Anjou prisonnier (3).

Ajoutons encore une observation personnelle. C'est à tort que la généalogie de la maison de Ligniville distingue *Albert de Rosières* d'*Albéric*, vivant au même temps. Il n'y avait, à cette époque, qu'*Albericus de Roseriis*, et le roman du XIIIe siècle a fait, de ce prénom d'*Albericus*, *Aubris*. C'est *Albericus de Roseriis* que l'on voit figurer, comme caution, dans le traité de 1208 (4) ; c'est lui qui prit part à tous les actes cités par M. de Blancmesnil. L'une des chartes de Cuite-Fève, dont nous avons parlé plus haut, nous indique le nom de sa femme ; elle s'appelait Clémence. Aubri était

(1) Crollius, *Orig. Bipontin.*, t. II, p. 103.

(2) Gollut, *Les mémoires historiques de la République Séquanoise*, édit. Duvernoy, col. 607.

(3) Lecoy de la Marche, *Le roi René*, t. I, p. 123 ; t. II, p. 230.

(4) Calmet, 1re éd., t. II, pr., col. CCCLXXVII.

mort en 1249. La *Notice*, de M. de Blancmesnil, ne parle que de ses deux fils cadets, Brun et Gautier, mais n'indique pas l'aîné, qui se nommait Joffroi. Aubri laissa aussi une fille, Clémence, épouse de Robert de Neuviller et de Hombourg (1).

Tels sont les renseignements que nous pouvons donner sur l'origine de cette grande maison de Ligniville-Rosières, dont le nom se rencontre à toutes les pages de l'histoire de Lorraine.

L. DE MORIÈRE.

EX-VOTO DE CHARLES V, DUC DE LORRAINE, DANS L'ÉGLISE DE TODMOOS (BRISGAU).

M. F. Bretagne possède une fort belle gravure, sur satin, due au burin de Georges Andreas Wolfgang (2), d'après un dessin de Widtman.

C'est une thèse soutenue, au mois de juin 1693, par noble et très savant Melchior Trõndlin, de Waldshut, élève en métaphysique, devant l'Université d'Inspruck (Tyrol), dirigée par les Jésuites.

Elle est dédiée à très-noble et très gracieux seigneur Georges-Ignace Schmidt, conseiller de la Chambre de l'Autriche antérieure, seigneur d'Herbolzheim et préfet des seigneuries de Castel et Schwarzenberg, et à

(1) Elle était déjà mariée en 1235, époque où Aubri, sire de Rosières, confirma la vente d'un bois faite à la maison de Cuite-Fève par Robert, sire de Neuviller, du consentement de ses frères, Jean et Renier d'Hénaménil, et de Clémence, sa femme. (Arch. de M.-et-M., H. 3122.)

(2) Célèbre graveur allemand, né à Chemnitz (Saxe), en 1631, mort en 1716.

Jean, Adam et Jean Balthasar Tröndlin « *negociatores rei salinariae* » dans l'Autriche antérieure, ses parents et ses frères.

En illustrant la thèse de Jean Tröndlin, Wolfgang a voulu représenter la plaine de Todmoos, village situé dans la Forêt-Noire, au centre du Brisgau, non loin de la source de la Wehra, rivière qui se jette dans le Rhin à Brenett.

A l'arrière-plan, au milieu de la plaine, s'élève, sur un tertre, l'église de Todmoos. A droite, on remarque des cavaliers et des fantassins français qui, consternés d'épouvante, semblent vouloir s'enfuir. A gauche se trouve Charles V, duc de Lorraine, fils de Nicolas-François de Vaudémont et de Claude de Lorraine, neveu et héritier de Charles IV, mettant un genou en terre (1) devant la Vierge, qui apparaît au-dessus de la plaine de Todmoos. Elle occupe une vaste circonférence formée par une couronne de lauriers de forme ovale, et est recouverte d'un long voile, dont, du côté droit (détail à signaler) sort, par une échancrure, la tête du Christ. Marie et son divin fils ont la tête couronnée. Au-dessus de la Vierge on lit dans un cartouche : *B. V. Maria Todmosiana in Hercynia Sylva miraculis clara* (2). Fixés à la couronne de lauriers,

(1) Charles V porte le costume Louis XIV et la cuirasse avec brassards ; ses gants et son casque sont déposés à terre. Il est entouré de son état-major, et derrière lui sont ses fantassins. Deux drapeaux ou cornettes portent la croix de Hongrie. Le cheval de bataille du duc de Lorraine est tenu en main. près de lui.

(2) Les Romains appelaient la Forêt-Noire *Sylvia Hercynia*. César décrit les mœurs de ses habitants au 6e livre de ses Mémoires.

on aperçoit quatre médaillons où sont gravées les armoiries des quatre *Villes forestières*: Valdshut, Rhinfeld, Laufenbourg et Seckingen. Sur le ruban enroulé autour de la couronne sont écrits ces mots : *Quatuordium urbium præ | sylva | ticarum.*

Deux anges soutiennent la couronne de lauriers. Celui de droite tient dans ses mains les foudres du tonnerre qu'il lance sur l'ennemi (les Français commandés par Créqui). Dans un des éclairs projetés par le tonnerre sont écrits ces deux mots : *Mors malis.* L'ange de gauche, couronné d'un diadème surmonté d'une croix, montre du doigt la Vierge.

Une tête de chérubin est placée dans un macaron, à l'extrémité inférieure de la couronne. En haut de la gravure, des deux côtés supérieurs de la couronne, sont deux cartouches. Dans celui de droite se voit un arbre d'où sort un rayon de lumière à travers lequel on lit ces mots : *Fugat umbra nocentes.* Trois serpents rampent près de là, sur le sol.

Au-dessous de cette allégorie se trouve cette phrase : « *Heterodoxeos viciniam depopulatos a sacra sibi A'de repellit.* Dans le cartouche de gauche on remarque un chevalier à pied, armé et casqué, au milieu d'un labyrinthe. C'est une allusion aux défilés de la Forêt-Noire. Au-dessus de ce labyrinthe apparaît le monogramme de la Vierge. On lit plus haut : Ser^{mus} Dux Loth. Carolus per sylvarium in vīa mīra celeritate transit cum exercitu.

Il nous aurait été difficile de comprendre le sens mystique de la gravure possédée par M. F. Bretagne, si un de nos amis, M. H. de Vienne, à son retour d'une excursion dans la Forêt-Noire, n'était venu, dernière-

ment, nous donner la description d'un tableau, qu'il avait remarqué dans la chapelle latérale de gauche, de l'église de Todmoos (1), et qui, à quelques détails près, représente le même sujet que la gravure de Wolfgang, possédée par M. Bretagne. Notre honorable ami estime que le tableau de l'église de Todmoos n'est qu'une copie d'un tableau plus ancien, car il lui a paru d'une exécution naïve, et il est à supposer que, si la gravure que nous avons admirée est la reproduction du tableau primitif, ce dernier valait beaucoup mieux que la copie qui existe à Todmoos.

M. de Vienne a lu, sur une banderolle du tableau actuel, ce verset du psaume 113 : « *Non nobis Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam* ». Immédiatement au-dessus de cette banderolle se voit, encastrée dans la muraille et entourée d'un encadrement de pierre, l'inscription suivante :

DUCI DEO
ET
MATRI GRATIÆ
IN TODMOS ADMIRABILI
SERENISSIMUS DUX LOTHARINGIÆ
CAROLUS
CUM INACESSOS. PRIUS
HERCINIÆ MONTES

(1) Dans le village de Todmoos existait, au 17e siècle, un prieuré relevant de l'abbaye de saint-Blaise, située à quelques lieues de là et appartenant à l'ordre des Bénédictins. L'église actuelle de Todmoos, consacrée à la Vierge, a été reconstruite au 18e siècle. C'est un lieu de pèlerinage. Les bâtiments de l'abbaye de Saint-Blaise servent, depuis 1805, à diverses exploitations industrielles.

ANNO MDLXXVIII
IN JULIO
ALTER JULIUS CÆSAR
TRADUCTO TOTO EXERCITU
CÆSARE [O]
MIRABILITER SUPERASSET
HOCCE GRATITUDINIS
MONUMENTUM POSUIT

Ce qu'on peut traduire ainsi :

« A Dieu, notre guide, et à l'admirable Mère de grâce de Todmoos le sérénissime duc de Lorraine, Charles, lorsqu'il franchit d'une façon admirable, autre Jules César, les montagnes, jusque-là inaccessibles, de la forêt d'Hercinie, au mois de juillet 1678, après y avoir fait passer toute l'armée impériale, a dédié ce monument de gratitude. »

La thèse gravée que nous avons décrite et le tableau de Todmoos rappellent évidemment le passage effectué au mois de juillet 1678 par Charles V, duc de Lorraine. L'étudiant Tröndlin, originaire de Waldshut, une des quatre *Villes forestières,* mit pieusement sa thèse sous la protection de la Vierge de Todmoos, car Charles V, pendant la campagne de 1678, sauva les quatre *Villes forestières,* dont le maréchal de Créqui voulait s'emparer.

Pour expliquer la reconnaissance de Charles V envers la Vierge et celle des habitants des quatre *Villes forestières* envers ce prince, essayons de raconter en quelques mots la campagne de 1678, qui termina la guerre de la succession d'Espagne, et qui eut pour théâtre le Brisgau et l'Alsace.

En 1678, Charles V voulut recommencer la lutte, un moment interrompue, contre le maréchal de Créqui, par lequel il avait été vaincu en 1677, à Kochersberg. Son mariage récent avec Eléonore-Marie-Joseph d'Autriche, sœur de Léopold I[er], venait d'accroître son influence à la cour de Vienne (6 février 1878). Nommé gouverneur du Tyrol, après avoir passé le carême à Inspruck avec son épouse, il rejoignit le prince Herman de Bar et arriva à Worms avant la fin du mois d'avril 1678.

Charles V rassembla à Offenbourg 18,000 hommes d'infanterie et 32,000 cavaliers, se mit en marche le 5 mai 1678, et traversa la Kinzig trois jours plus tard. Créqui arriva à Schelestadt le 10 mai et rassembla dans cette ville et à Vieux-Brisach son armée, composée de 24 bataillons, 91 escadrons de cavalerie et 15 de dragons, en tout 12,000 fantassins et 10,600 cavaliers.

Le but avoué de Charles V était d'assiéger Fribourg-en-Brisgau ou de retenir les Français en Haute-Alsace, en feignant d'y vouloir entrer. Aussi fit-il préparer un pont de bateaux entre Altenheim et Plobsheim, de manière à pouvoir franchir le Rhin au-dessus de Strasbourg.

Le maréchal de Créqui vint déjouer les projets de son adversaire, se posta, le 22 mai, entre l'Ill et le Rhin, traversa ce fleuve le 24, à Vieux-Brisach, et entra dans le Brisgau afin de pouvoir couvrir Fribourg. Charles V ne pouvait plus donc ni entrer en Alsace ni assiéger Fribourg sans passer sur le ventre de l'armée française ; mais, voulant protéger les *Villes forestières*, il fit filer, vers Rhinfeld, dès les premiers jours de juin, des troupes accourues par la Souabe à son secours.

Elles côtoyèrent le territoire suisse. Quant à lui, remontant la rive droite du Rhin, il feignit de vouloir passer ce fleuve, tantôt à Rhinfeld, tantôt à Rhinau, et, par une ruse habile, s'avança hardiment à travers le Brisgau et se campa entre Brisach et Fribourg, à six lieues du camp français. Son intention manifeste était de livrer bataille à Créqui ; mais celui-ci sut habilement se dérober, car il désirait, avant tout, couvrir Fribourg, dont les magasins nourrissaient ses troupes, et inquiéter les fourrageurs de l'armée allemande, qui ne pouvait se ravitailler que difficilement. Le 25 juin, Charles V voulut s'emparer de Langendentzlingen (1). Il fallait, pour cela, traverser un bois de haute futaie, qui comptait deux lieues de longueur. Le duc de Lauenbourg s'y égara et la marche de l'armée impériale souffrit un retard fâcheux, ce qui permit à Créqui d'attaquer avec succès son arrière-garde ; cependant Charles V repoussa le gros de l'armée française, tandis que son chef retournait se loger près de Fribourg (2).

La paix de Nimègue allait être signée. Le Moleur, chancelier du duc de Lorraine, apprit au duc cette importante nouvelle, ce qui ne fit qu'accroître son désir de livrer une bataille décisive.

Il cacha donc le secret dont il était dépositaire à ses officiers et résolut, contre l'avis de ses généraux, d'aller se loger à Offenbourg. Là, il apprit que Créqui n'était qu'à deux lieues des *Villes forestières*, et qu'il

(1) Village situé au nord de Fribourg-en-Brisgau, sur la Blater.

(2) Fribourg-en-Brisgau était tombé aux mains de l'armée française l'année précédente.

avait reçu un renfort de 4,000 hommes. Sans perdre de temps, Charles V tenta de s'ouvrir un passage à travers la Forêt-Noire. Chavagnac (1) lui servit de guide, et l'armée impériale arriva sans encombre dans la plaine où s'élevait l'abbaye de Saint-Blaise.

C'est, après avoir effectué cette marche hardie, que le duc de Lorraine résolut d'en consacrer le souvenir par un tableau dont il fit présent à l'église de Todmoos.

Le 28 juin, Charles V avait envoyé Staremberg (2) à Rhinfeld, menacé par Créqui, avec 8,000 hommes, en lui ordonnant d'empêcher l'armée française de s'emparer de cette ville. Mais le général allemand se laissa séduire par l'argent français et promit à l'ennemi de ne pas se camper au delà du Rhin, à condition qu'on lui payerait 600 écus par mois. Il se retrancha sous le canon de Rhinfeld et ne se protégea que par un faible retranchement. Créqui, dans la nuit du 5 au 6 juillet, se rapprocha de la place, dont Mercy, gentilhomme lorrain, était gouverneur.

Le lendemain matin, l'armée française attaqua vigoureusement les Impériaux et les culbuta. Ils voulurent entrer pêle-mêle dans Rhinfeld, dont Mercy fit fermer les portes et brûler le pont.

Deux ou trois mille Impériaux furent tués ou blessés;

(1) Gentilhomme français, qui fut fait général de bataille dans l'armée impériale et s'attacha à la personne de Charles V. Il alla à Varsovie essayer de faire élire le duc de Lorraine roi de Pologne, et combattit Turenne en 1676. Nous possédons des copies de quelques-unes de ses lettres qui se trouvent dans les Archives de la maison de Ligniville.

(3) Staremberg, général autrichien, né en 1657, mort en 1737.

plusieurs périrent noyés dans le Rhin. Rhinfeld résista cependant, car Créqui ne put bombarder cette ville que de la rive droite du Rhin, mais il voulut s'assurer le passage de ce fleuve au-dessus de Rhinfeld. Dans ce but, il fit attaquer Seckingen, dont la garnison et les habitants s'enfuirent en brûlant leur pont : le maréchal ne put traverser le Rhin, car il craignait de violer le territoire suisse.

Charles V arrivait en toute hâte de la Forêt-Noire pour sauver Waldshut et Lauffenbourg, menacés par l'armée française; mais Créqui, faisant volte-face, fit marcher ses troupes à la rencontre des Impériaux. Le duc de Lorraine, craignant l'invasion de la Souabe, vint se camper près de Lauffenbourg, le 14 juillet, pendant que Créqui battait un de ses détachements près de Seckingen. Le maréchal, à son tour, résolut d'attaquer vigoureusement son adversaire. Il le suivit pied à pied, en s'avançant, par la vallée de la Kinzig, vers Offenbourg, et le rencontra à Gegenbach. Les généraux du duc de Lorraine le dissuadèrent d'accepter le combat que Créqui semblait lui offrir, après avoir traversé la Kinzig et s'être trouvé face à face avec les Impériaux. Charles V, s'apercevant que les chefs de son armée voulaient bien se battre en Alsace, mais étaient résolus à ne pas le suivre en Allemagne, dont ils craignaient la ruine, se dirigea à marches forcées vers Offenbourg, après avoir donné l'ordre à toutes ses troupes de l'y rejoindre. Il fut poursuivi, l'épée dans les reins, par Créqui, qui battit une partie des Impériaux près des ruines du château d'Ortenberg (1) (23

(1) Le maréchal de Créqui fut blessé dans cette rencontre et le comte de Schomberg y fut fait prisonnier. Le château

juillet). L'armée impériale put toutefois se réfugier à Offenbourg et à Oberkirch.

Les escarmouches continuèrent entre les deux armées sur les rives de l'Eltz, qui les séparait, mais qui, partout, était guéable. Une bataille rangée ne pouvait avoir lieu, à cause des défilés nombreux de ce pays, et Créqui, dont le seul but était d'empêcher le siège de Fribourg, ne désirait pas d'actions sérieuses. Charles V, sans se lasser, traversa l'Eltz et alla se poster entre Brisach et l'armée française, voulant à toutes forces forcer son adversaire à en venir aux mains. Créqui leva le camp et alla s'établir sur une hauteur presqu'inexpugnable, près de Fribourg. Le duc de Lorraine avait réussi à lui couper toute communication avec Brisach et à le forcer à se ravitailler à Fribourg, au risque d'affamer cette ville, que les Impériaux auraient pu facilement assiéger, si Créqui eût quitté alors son poste d'observation. Mais la famine força Charles V à abandonner ses quartiers et à revenir dans l'Ortenau. Créqui, ne pouvant plus, également, nourrir ses soldats dans le Brisgau, se résolut à rentrer dans la Basse-Alsace et somma Strasbourg de lui livrer le fort de Kehl. Sur le refus des magistrats de la ville impériale, influencés par les agents de l'Empire, il s'empara de ce fort le 28 juillet. Les Strasbourgeois, n'ayant pas voulu promettre d'observer la neutralité entre les deux armées belligérantes, le maréchal rasa le fort de Kehl et démolit le pont qui reliait Kehl à Strasbourg (6 août).

d'Ortenberg, à 3/4 de lieue d'Offenbourg, commandait la Kinzig et était le siège des gouverneurs impériaux. Créqui l'avait démoli en 1668.

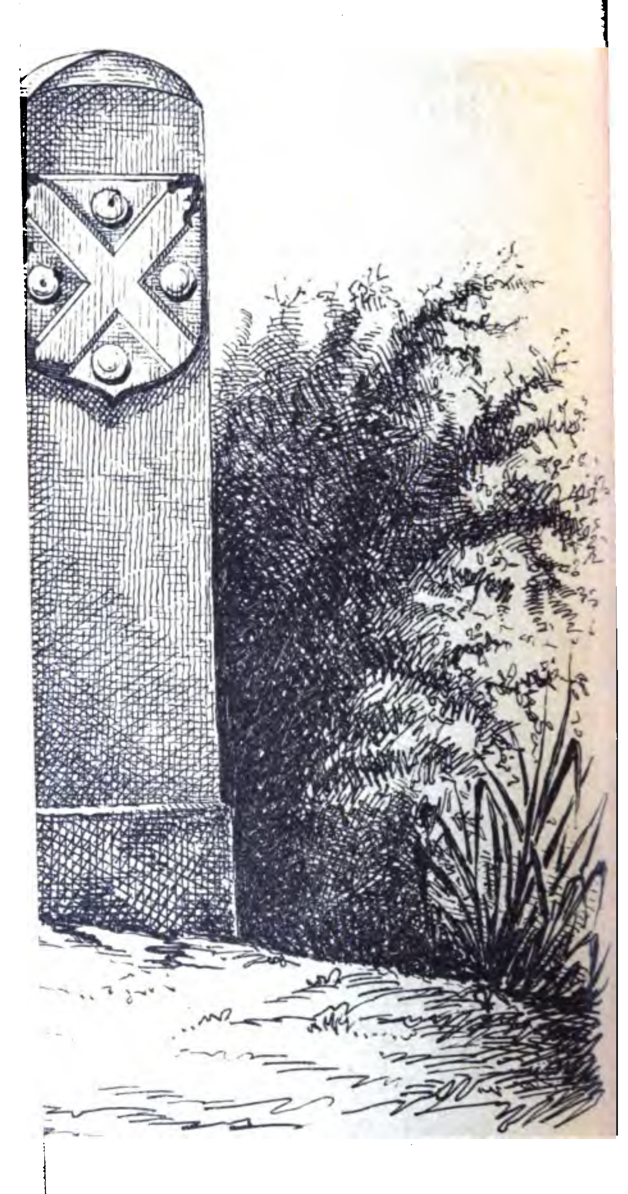
Cela fait, il traversa le Rhin à Altenheim (1), sur un pont de bateaux, arriva pendant la nuit du 7 au 8 devant les deux forts de Ruprechtsau (2), entre le Rhin et Strasbourg, et les prit d'assaut. Charles V, craignant que Créqui n'assiégeât Strasbourg, descendit le Rhin, dans le dessein de traverser ce fleuve au-dessus de Philippsbourg et d'accourir au secours de Strasbourg. Il réussit à faire entrer dans cette ville 10,000 fantassins et 400 cavaliers sur des bateaux. Créqui attaqua les forts de l'Etoile et du Péage, du côté de l'Alsace, entre le Rhin et la place, tandis que le duc de Lorraine s'emparait de Landau, qu'il abandonna bientôt après, après l'avoir mis au pillage. Cette place tomba au pouvoir des Français, le 17 septembre.

En somme, Charles V n'avait pas réussi à reprendre Fribourg, dont le maréchal de Créqui s'était emparé pendant la dernière campagne, mais il avait empêché la prise des quatre *Villes forestières* et avait fait preuve, comme toujours, de véritables talents militaires. L'argent et les vivres lui avaient manqué ; aussi fut-il presque toujours forcé d'abandonner ses postes. La paix venait d'être signée entre la France, la Hollande et l'Espagne, et l'Empire était sur le point d'imiter ses alliés ; c'est ce qui explique l'abandon où la cour de Vienne laissa Charles V pendant la campagne de 1678.

Si l'*ex-voto* de l'église de Todmoos ne rappelle pas une victoire remportée par le duc de Lorraine sur Créqui, il y fut placé, du moins, comme témoignage de gratitude envers la Vierge dont Charles V avait imploré

(1) Bas-Rhin, arr. de Saverne.

(2) Ou Robertsau.



Bois de Champigneulles.

LITH H CHRISTOPHE. NANCY

la protection, avant d'effectuer sa marche hardie à travers la Forêt-Noire.

F. DES ROBERT.

NOTE SUR LA BORNE ARMORIÉE DU BOIS DE CHAMPIGNEULLES.

Notre confrère M. Louis Benoit, dans sa consciencieuse étude sur les *Pierres bornales armoriées* (1), signale « entre le bois communal de Champigneules et » un bois particulier qui dépend aussi de l'antique » forêt de Haye, le long du petit sentier de Maxéville » à Champigneules », une borne qui dépasse le sol de 0^m60. Voici la description qu'il en donne : « La face » que domine le plateau de la forêt, est restée fruste, » mais la face qui regarde la riante vallée de la Meurthe » est ornée d'un écusson terminé par une pointe en » accolade.

» Cet écusson, mutilé par le haut, porte un sautoir, » ou croix de Saint-André, cantonné de quatre besans. »

Non loin de la borne armoriée dont parle M. L. Benoit, le hasard m'a fait découvrir, dans un buisson, sur la lisière du bois communal de Champigneulles, une autre borne ayant la même forme, portant les mêmes armes, et joignant à l'avantage d'être moins enterrée que sa voisine celui d'être beaucoup mieux conservée qu'elle. Cette borne, haute de 0^m84, non compris le socle, qui est en partie déchaussé, a la forme d'un tronc de pyramide à sommet arrondi, dont la base

(1) *Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine* pour 1870, pp. 139 et 142.

aurait 0^m16 sur 0^m27 de côté. La face tournée vers l'Est porte un écusson identique à celui qu'a décrit M. L. Benoit, et mesurant 0^m20 de large sur 0^m25 de haut. Il est parfaitement conservé : c'est à peine s'il porte quelques légères érosions.

Maintenant, par qui ces bornes ont-elles été posées? M. L. Benoit n'a pu le découvrir : « Nous ignorons, » dit-il, quelles sont ces armoiries, exécutées avec une » certaine habileté : quoiqu'elles ne nous paraissent » pas anciennes, elles doivent cependant avoir un cer- » tain intérêt historique. » Et l'auteur ajoute en note : « Dom Pelletier, d'après la Hérauldерie de Lorraine, » parle d'un sautoir cantonné de besans, armes d'un » archer anobli par le duc Antoine; voyez Dict., page » 643. — Ibid., p. 757, il est question des mêmes armes » octroyées à un « trompette à monseigneur » en » 1543. »

Ces deux indications sont exactes : Roch Picard, archer des gardes du duc Antoine, anobli par ce prince, en 1543, et Guillaume Soldan, « trompette à monseigneur », anobli également en 1543, reçurent pour armes : *D'azur au sautoir d'or, cantonné de quatre besans d'argent.* Mais il est une troisième famille qui reçut les mêmes armes, avec une modification dans les métaux, c'est la famille Collignon. Le 15 février 1578, le duc Charles III anoblit, ou (suivant certains documents) réhabilita dans sa noblesse Pierre Collignon, natif de Nancy, et il lui donna pour armes : *D'azur au sautoir d'argent, cantonné de quatre besans d'or.*

Pierre Collignon parut, le 1er juillet 1578, à la Recherche du poursuivant d'armes de Lorraine, Didier

Richier, dit Clermont, qui lui consacra le paragraphe suivant :

« Pierre Collignon.

» Plus se trouue que Pierre Collignon marchant le-
» quel tient bouticque ouuerte de plusieurs sortes des
» marchandises des merceries fut anobly le xv° feburier
» 1578, se qualifie noble. »

En marge, sont peintes ses armoiries, telles que nous venons de les indiquer (1).

Pierre Collignon eut, entre autres enfants, trois fils : George, Pierre et Jean, qui obtinrent des lettres de gentillesse, le 18 novembre 1633 (2). D. Pelletier (3) donne tout au long leur descendance : on voit dans cette généalogie, qu'au xvii° siècle, Louis et Louis-Robert Collignon, petit-fils et arrière-petit-fils de Pierre, étaient « seigneurs de Malleloy et de Champigneul » ; dès lors, suivant toute vraisemblance, les bornes armoriées trouvées dans le bois de Champigneulles ont été posées par l'un ou l'autre des membres de cette famille.

Les Collignon de Malleloy se sont éteints au siècle dernier. Peut-être appartiendrait-il aujourd'hui à la Société d'Archéologie lorraine d'acquérir la borne que je viens de signaler ; il est probable qu'elle n'est plus d'aucune utilité comme limite de propriété, et elle serait peut-être digne de prendre place dans le jardin du Palais ducal.

R. de SOUHESMES.

(1) Didier Richier dit Clermont, *Liure de la Reserche et du Recueiul des Nobles du Bailliage de Nancy* (1578), f° 18 v°.

(2) J. Callot, *le Héraut d'armes*, f° 365.

(3) D. Pelletier, *Nobiliaire de Lorraine*, I, p. 163.

A PROPOS DE LA TROUVAILLE D'AUTREVILLE (VOSGES).

Le *Journal de la Société d'Archéologie lorraine* publiait, l'an dernier, dans le numéro du mois d'août, une *note* relative à une trouvaille de près de trois cents pièces de monnaies, faite à Autreville (Vosges).

Quelque temps avant cette publication, M. Maxe-Werly, de passage à Nancy, informé de cette découverte par M. Bretagne, auquel elle avait été adressée pour en faire le classement, me demandait communication de ces monnaies, surtout dans le but d'examiner deux types douteux qui lui étaient signalés par M. Bretagne. Je m'empressai de satisfaire à la demande de l'éminent numismate, qui procéda en outre, avec le plus grand soin, à un classement nouveau du petit trésor, travail qui ne me parvint qu'après la publication de ma note, en août 1883.

Voici le résultat général des recherches de M. Maxe-Werly, que vient de publier la *Revue numismatique*, il y a quelque temps seulement (1).

Arras.	Philippe-Auguste,	1191-1223
St-Martin-de-Tours,	(Abbaye de)	? -1203
—	Philippe-Auguste,	1203-1223
—	Louis VIII,	1223-1226
Provins.	Thiébaut IV,	1224-1253
—	Louis IX (St-Louis),	1226-1270
Comté de Provence.	Charles I d'Anjou,	1246-1285
Marq. de Provence.	Alphonse,	1249-1271
Roy. de France.	Philippe III,	1270-1285
—	Philippe IV,	1285-1314

(1) Voy. *Revue numismatique*, 3e série, t. IIe, 3e trim, 1884, pages 203-219.

Evêché de Metz.	Adhemar de Monteil,	1325-1361
Comté de Bar.	Henri IV,	1336-1344
Roy. de France.	Jean le Bon,	1350-1364
Besançon.	Anonyme,	du XIVe siècle

Parmi les deniers classés au règne de Saint-Louis, il en existe sans doute, ajoute M. Maxe-Werly, quelques-uns qui appartiennent à Louis X (1314-1316).

Ce tableau diffère, on le voit, d'une façon notable, de celui qui fut publié l'an dernier; c'est ce qui m'a engagé, dans l'intérêt de la vérité, à le rectifier.

On peut d'abord remarquer que les types découverts s'étendent de Philippe-Auguste (1191-1223) à Jean le Bon (1350-1364), sauf la pièce anonyme du XIVe siècle, de Besançon; que c'est ensuite dans la seconde moitié du XIVe siècle qu'il faut rechercher les causes qui ont pu amener la perte de ces monnaies.

En outre, M. Maxe-Werly a heureusement découvert, dans l'examen de la trouvaille auquel il s'est livré, deux types inédits, l'un d'Adhémar de Monteil, évêque de Metz, l'autre de Henry IV, comte de Bar, types que publie la *Revue numismatique.*

Si maintenant, comme nous essayions de le faire l'an dernier, nous voulons rechercher les faits de güerre de l'époque qui ont pu amener la perte de ce trésor, il ne sera pas difficile, vu l'origine ou la provenance des pièces, presque toutes françaises, de les trouver dans l'histoire des *Routiers* en Lorraine.

On sait en effet que, dans le cours des années 1362 et 1363, notre pays, les environs d'Autreville en particulier, furent dévastés par les *Aventuriers* bretons, anglais, normands, picards, gascons et autres, gens de

tous pays, commandés par Arnault de Cervolles, dit l'Archiprêtre, qu'Eudes de Grancey, puis le comte de Vaudémont, avaient pris à leur solde.

Les bandes d'Arnault de Cervolles s'étaient formées après la bataille de Poitiers, en 1356, du côté de l'Auvergne, du Limousin et dans la vallée du Rhône. Quand elles vinrent en notre pays, elles avaient déjà, par deux fois, ravagé la Provence, puis la Bourgogne.

M. H. Lepage, dans ses *Episodes de l'histoire des Routiers en Lorraine* (1), nous dit que l'Archiprêtre, après avoir fait la guerre contre le duc de Bar pour le compte d'Eudes de Grancey, en 1362, et avoir ravagé le Barrois et les environs de Metz, fut, la même année, pris à la solde de Henry V, comte de Vaudémont.

Le duc de Lorraine et celui de Bar s'entendirent pour résister à l'ennemi commun. Un corps de troupes du duché de Bar se forma vers Pont-à-Mousson, vint à Condé-sur-Moselle, se réunit à l'armée du duc de Lorraine et aux renforts envoyés de Metz, pour aller ravager le comté de Vaudémont et y exercer de cruelles représailles ; mais les pluies torrentielles du commencement d'avril 1363, suspendirent un instant les hostilités.

Le comte de Vaudémont les reprit bientôt, pénétra dans le Barrois où il se livra à d'effroyables excès. Les Bretons à sa solde menaçaient de détruire, s'ils le pouvaient, tout le duché de Bar.

Au mois de mai suivant, nouvelle expédition des ducs de Lorraine et de Bar contre le comte de Vaudémont. Tandis que Robert de Bar assiégeait Chaligny,

(1) Voy. *Journal de la Soc. d'Arch. lorr.*, 15e année, 9e et 10e numéros, septembre et octobre 1866.

commis à la garde de l'Archiprêtre, le duc Jean s'avançait contre Henry, retiré sur les terres de Champagne. Les deux armées se rencontrèrent près du prieuré de Saint-Belin, non loin de Bourmont, au delà de Neufchâteau, et s'y livrèrent bataille, en 1363.

En suivant sur la carte les mouvements probables des troupes tenant la campagne, on voit qu'Autreville, situé sur la route de Nancy à Neufchâteau et entre le comté de Vaudémont, la Champagne et la Lorraine, se trouve sur plus d'un des itinéraires suivis par les belligérants. Comme des troupes arrivant de France pouvaient seules être bien fournies de monnaies nombreuses venant presque exclusivement de ce pays, il n'est pas téméraire, je pense, d'attribuer la perte du trésor d'Autreville, à quelques-uns des *Routiers* commandés par l'Archiprêtre.

E. OLRY.

LA SÉPULTURE DE MADAME DE SAINT-BALMONT.

L'un des religieux de Benoîte-Vaux nous écrit :

« Mardi, 10 juin, M. le curé de Neuville-en-Verdunois était obligé de creuser pour refaire de nouvelles marches de marbre à son maître-autel. A 0m 50 au-dessous du pavé, suivant les faits attestés par l'histoire et la tradition populaire, nous avons retrouvé, dans un terrain sec et sablonneux, le corps de Madame de Saint-Balmont. Au-dessus des pieds, qui avançaient un peu sous l'autel actuel, posé là en 1844, était une boîte de plomb, en forme de cœur, ayant 0m 08 de largeur sur 0m 16 de longueur, mais sans inscription et vide, car le couvercle avait dû être ouvert. Du cercueil en bois, il

ne restait que des parcelles en feuilles, faciles à pulvériser, et plusieurs grands clous. Les os principaux sont bien conservés et à leur place. La tête, au front peu élevé et fuyant, montre une denture complète et en bon état.

» Comme je n'étais pas le maître de poursuivre plus avant nos recherches, nous avons remis les ossements en même place, au bas des degrés, où va être posée une plaque de $0^{m}70$ sur 1^{m}, ornée des armoiries de Madame de Saint-Balmont et rappelant ses bienfaits. »

CHRONIQUE.

—

Le Président de la Société d'Archéologie lorraine a reçu la circulaire suivante :

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous adresser le programme du Congrès des sociétés savantes à la Sorbonne en 1885, en vous priant de lui donner toute la publicité désirable ; comme l'an dernier il comprend cinq parties distinctes, répondant aux cinq sections du Comité des travaux historiques et scientifiques.

Vous pourrez y remarquer le maintien d'un certain nombre de questions qui vous avaient été signalées précédemment : elles ont déjà donné lieu, je le sais, à de très importantes communications; mais le Comité, les sociétés savantes elles-mêmes, n'ont pas jugé que l'intérêt en fût diminué : il est tels sujets d'études qui ne comportent point d'enquêtes de trop courte durée ; il faut les continuer, les poursuivre sans relâche, en raison de leur importance, de leur utilité au point de vue scientifique, du résultat qu'on veut atteindre,

qui est de réunir toutes les découvertes locales susceptibles d'éclaircir certains points obscurs de l'histoire ou de la philologie, de l'archéologie ou des sciences.

C'est là véritablement, Monsieur le Président, le but de vos réunions ; c'est aussi la vœu manifesté par le Comité tout entier le jour où il a cru devoir arrêter un programme, en invitant les sociétés savantes à collaborer à la solution des questions qu'il renferme, et à faire présenter annuellement par leurs délégués, devant la publicité d'un Congrès, tous les résultats de leurs recherches.

Agréez, etc.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,
Signé : FALLIÈRES.

I. — *Section d'histoire et de philologie.* — 1° Mode d'élection et étendue des pouvoirs des députés aux Etats provinciaux.

2° Les villes neuves, les bastides, les sauvetats et autres fondations analogues à partir du XIIe siècle.

3° Recherche des documents d'après lesquels on peut déterminer les modifications successives du servage.

4° Origine, étendue, régime et formes d'aliénation des biens communaux au moyen âge.

5° Origine et organisation des anciennes corporations d'arts et métiers.

6° Origine, importance et durée des anciennes foires.

7° Anciens livres de raison et de comptes et journaux de famille.

8° Etat de l'instruction primaire et secondaire avant 1789.

9° Liturgies locales antérieures au XVIIe siècle.

10° Origine et règlements des confréries et charités antérieures au XVIIe sieèle.

11° Etude des anciens calendriers.

12° Indiquer les modifications que les recherches les plus récentes permettent d'introduire dans le tableau des constitutions communales tracé par M. Augustin Thierry.

13° Des livres qui ont servi à l'enseignement du grec en France depuis la Renaissance jusqu'au XVIIIe siècle.

14° Rôle des maîtres écrivains dans l'instruction populaire et la rédaction des actes.

15° Etude des documents antérieurs à la Révolution pouvant fournir des renseignements sur le chiffre de la population dans une ancienne circonscription civile ou ecclésiastique.

II. — *Section d'archéologie.* — 1° Quelles sont les contrées de la Gaule où ont été signalés des cimetières à incinération remontant à une époque antérieure à la conquête romaine?

Quels sont les caractères distinctifs de ces cimetières?

2° Dresser la liste, faire la description et rechercher l'origine des œuvres d'art hellénique, des inscriptions et des marbres grecs, qui existent dans les collections publiques ou privées des divers départements. Distinguer ceux de ces monuments qui sont de provenance locale de ceux qui ont été importés dans les temps modernes.

3° Etudier les plus récentes théories qui ont pu être émises sur l'origine des basiliques chrétiennes. Décrire les plus anciennes basiliques que l'on connaisse en dehors de l'Italie, en particulier celles de l'Afrique romaine.

4° Signaler les nouvelles découvertes de bornes milliaires ou les constatations de chaussées antiques qui peuvent servir à déterminer le tracé des voies romaines en Gaule ou en Afrique.

5° Grouper les renseignements que les noms de lieux-dits peuvent fournir à l'archéologie et à la géographie antique.

6° Signaler les édifices antiques de l'Afrique tels que arcs de triomphe, temples, théâtres, cirques, portes de ville, tombeaux monumentaux, aqueducs, ponts, etc., et dresser le plan des ruines romaines les plus intéressantes.

7° Etudier les caractères qui distinguent les diverses écoles d'architecture religieuse à l'époque romane en s'atta-

chant à mettre en relief les éléments constitutifs des monuments (plans, voûtes, etc.).

8° Rechercher, dans chaque département ou arrondissement, les monuments de l'architecture militaire en France aux différents siècles du moyen-âge. En donner des statistiques, signaler les documents historiques qui peuvent servir à en déterminer la date.

9° Signaler les constructions rurales élevées par les abbayes, telles que granges, moulins, étables, colombiers. En donner, autant que possible, les coupes et plans.

10° Etudier les tissus anciens, les tapisseries et les broderies qui existent dans les trésors des églises, dans les anciens hôpitaux, dans les musées et dans les collections particulières.

11° Signaler les actes notariés du XIVe au XVIe siècle, contenant des renseignements sur la biographie des artistes et particulièrement les marchés relatifs aux peintures, sculptures et autres œuvres d'art commandées soit par des particuliers, soit par des municipalités ou des communautés.

12° Etudier les produits des principaux centres de fabrication de l'orfèvrerie en France pendant le moyen-âge et signaler les caractères qui permettent de les distinguer.

DONS FAITS AU MUSÉE LORRAIN.

—

DON DE SEPT PLAQUES DE FOYER, PAR MM. BARY ET CLAUDOT.

Notre intéressante et originale collection de plaques de foyer s'enrichit assez fréquemment au moyen de dons particuliers ; mais tous, croyons-nous, se trouvent dépassés par celui que nous avons aujourd'hui à enregistrer.

Prévenus que MM. Bary et Claudot, entrepreneurs de bâtiments, possédaient un grand nombre de plaques,

MM. les conservateurs du Musée nous chargèrent de les examiner, et, agissant avec d'autant plus de liberté que nous ne connaissions pas les intentions des propriétaires, nous fîmes choix de sept d'entre elles dont les sujets nous parurent leur mériter de prendre place dans notre collection. C'est cette importante série que MM. Bary et Claudot viennent d'offrir, sans aucune rémunération, au Musée lorrain. En mentionnant cet exemple de générosité et cette preuve de sympathie, nous sommes heureux d'être, auprès des donateurs, l'interprète de la reconnaissance de la Société d'Archéologie lorraine.

Voici la description sommaire des sept plaques de foyer :

1. Plaque pentagonale, ou en forme de rectangle surmonté d'un fronton triangulaire. Elle offre, pour sujet, une croix de Jérusalem, avec les quatre croisettes, accostée de deux croix de Lorraine ; le fond est semé de fleurs de lis. Le moule des figures rectilignes paraît avoir été préparé au moyen de cordes. Ces emblèmes, qui se rapportent à René d'Anjou (1431-1453) ou à ses successeurs immédiats, et la forme générale, qui désigne le xve siècle, font de cette pièce l'une des plus anciennes de la collection.

2. Grande et lourde plaque rectangulaire qui, pour tout décor, présente un énorme chardon nancéien, à tige coupée et à deux feuilles raides.

3. Plaque plus petite, représentant l'Annonciation ; le style, et la forme d'un cartouche pour inscription, placé au bas, indiquent la fin du xvie siècle. On sait que cette scène religieuse figura sur le *grand estandart des païs* depuis le règne de René II jusqu'à, et y compris, celui de Charles IV ; la cathédrale-primatiale est dédiée à l'Annonciation.

4. Grande plaque rectangulaire, plus large que haute, offrant, avec tous les ornements extérieurs, les armes

pleines du duc Léopold. C'est une variété que nous ne possédions pas encore.

5. Petite plaque carrée avec fronton circulaire en retraite, aux armes simples de Lorraine, avec la couronne fermée, les deux aigles pour supports, la Toison d'or et la date 1732.

6. Plaque carrée, offrant, sous une couronne fermée, un écu à une étoile, ce qui nous paraît être un blason de fantaisie.

7. Petite plaque carrée, avec fronton courbe en retraite, offrant une tête de femme, à droite, dans un médaillon ovale, orné de guirlandes avec nœud Louis XVI. Ce genre n'était pas encore représenté dans notre collection.

L. GERMAIN.

—

Ont été offerts au Musée, par :

M. Eugène Bastien, ancien maire à Saulxures-lès-Vannes, et provenant d'une trouvaille assez considérable faite dans cette commune :

Trois monnaies de Berte de Souabe, deux de Pierre de Brixey, évêque de Toul, frappées à Liverdun, et trois pièces sortant des ateliers monétaires de Sarrebourg, Remiremont et Saint-Dié; cette dernière inédite.

Une description de ce petit trésor, par MM. Bretagne et Briard, sera imprimée dans le prochain volume des Mémoires de la Société.

M. George, ancien horloger, une pièce de monnaie d'un franc, frappée en 1831, à l'effigie de Henri V.

M. Lallemand, vice-président du Tribunal civil, un anneau astronomique, d'un beau travail et fort intéressant.

M. Charles Henrion, conducteur des ponts et chaussées, une marmite en bronze, avec figures aux attaches, trouvée à 3 mètres environ au-dessous du fond de la rivière, entre Tomblaine et Bon-Secours, et que l'on peut faire remonter du XIIe au XIIIe siècle.

M. Barbey, père, deux jetons de Nuremberg, une boucle et deux agrafes, trouvés à 7 mètres de profondeur dans les fondations de la maison rue Sainte-Catherine, 3.

M. le Sous-brigadier des douanes, à Champey, un Philippe, en bronze, trouvé sur le territoire de cette commune.

—

Le Musée a fait une acquisition fort importante, grâce à l'obligeance de notre confrère, M. Maxe-Werly, qui a bien voulu se charger de la négociation : c'est une plaque carrée, en bronze, mesurant de côté 0,56, gravée par Appier Hanzelet, et donnant plusieurs méridiens ; sur les côtés, deux figures allégoriques appuyées sur un cartouche, contenant des armoiries indéterminées. Au bas, dans deux cartouches, on lit :

Puis que la mort te doit surprendre,
A tout heure il te faut l'attendre.

—

Douze heures mesurent le jour
Quelle finira ton séjour.

Cette pièce se trouvait à Ligny-en-Barrois.

Non seulement, son auteur, né à Haraucourt en 1596, a laissé, de son savoir en gravures, de fort beaux spécimens estimés des iconophiles lorrains, mais encore a publié plusieurs ouvrages sur des machines de guerre.

—

Pour la commission de rédaction : le Président, H. Lepage.

Nancy, imp. de G. CRÉPIN-LEBLOND, passage du Casino.

JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ

D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE

ET DU

MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN.

33e ANNÉE. — 11e NUMÉRO. — NOVEMBRE 1884.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

Séance du 8 août 1884.

PRÉSIDENCE DE M. HENRI LEPAGE, PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Présentation de candidats.

Sont présentés comme candidats : M. Baudesson, directeur des contributions directes, à Nancy, par MM. Bretagne, père, Germain et L. Quintard ; M. l'abbé Bausson, curé de Frolois, par MM. Bretagne, père et fils, et E. Briard.

Admission de membres titulaires.

La Société admet au nombre de ses membres titu-

laires : MM. Paul David, ancien sous-préfet, à Nancy ; Lagrange, directeur des verreries de Cirey ; Henri de Saussure, à Genève ; Emile Colliez, docteur en médecine à Longwy ; Collignon, professeur de rhétorique au lycée de Nancy, et Marsal, notaire à Bordeaux.

M. le Président communique à la Société une lettre de M. Wagner, chef d'institution à Philadelphie, par laquelle celui-ci annonce l'envoi de pointes à flèches en silex (antiquités américaines), qu'il offre à la Société ; cet envoi est parvenu à destination. M. Wagner offre des silex semblables aux membres qui lui enverraient en échange des objets similaires recueillis en France, et manifeste le désir d'être nommé membre correspondant de la Société.

Ouvrages offerts à la Société.

Les armoiries de Gérardmer (*Vosges*), par M. Léon Germain.

Jean Errard de Bar-le-Duc, par Marcel Lallemend et Alfred Boinette.

La Société de l'histoire de France de 1833 à 1884, par Ch. Jourdain.

Bulletin de la Société de Géographie de l'Est, 1884, 2e trimestre.

Revue savoisienne, 25e année, nos 5 et 6.

Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin, tome XXXI (1re et 2e livraisons).

Mémoires de l'Académie de Nîmes, VIIe série, t. V, année 1882.

Travaux de l'Académie nationale de Reims, 73e volume, année 1882-1383, nos 1-2.

Annales de la Société historique et archéologique de Château-Thierry, année 1882.

Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc, 2e série, t. III.

Bulletin administratif de la ville de Nancy, n° 9.

Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, t. 18e avec atlas.

Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, t. VIII, nos 119 et 120.

Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques. Section d'histoire et de philologie, année 1884, numéro 1.

Journal des Savants. — Juillet 1884.

Envoi du Ministère de l'Instruction publique.

Dictionnaire topographique du département des Hautes-Alpes, par M. J. Roman.

Monographie de Notre-Dame de Chartres. Explication des planches, par M. Paul Durand.

Lectures.

M. Ch. Guyot donne lecture du livre II de son travail sur les forêts lorraines, comprenant la période qui va du XIIe siècle à l'année 1643. La Société vote l'impression de ce travail dans le prochain volume de ses *Mémoires*.

Inscriptions nouvelles.

M. Mellier : *Un graveur liégeois à Nancy : Jean Valder*.

M. G. d'Huart : *Notice sur le colonel Jean de Croonders, gouverneur de Hombourg, 1644-1671.*

M. Stein : *Notice sur le collège Gilles de Trèves à Bar-le-Duc.*

Mgr Barbier de Montault : *Les cartons d'autel.*

M. Georges Durand : *L'église de Relanges (Vosges).*

MÉMOIRES.

—

NOTE SUR LA MAISON DE RARÉCOURT LA VALLÉE-PIMODAN, A PROPOS D'UNE PLAQUE DE CHEMINÉE AUX ARMES DE CETTE MAISON, DONNÉE AU MUSÉE LORRAIN.

En 782, Rarécourt faisait partie du temporel de l'évêché de Verdun (1) ; en 970, Vicfrid, 34e évêque, donna Rarécourt à l'abbaye de Saint-Vanne. Probablement, dès cette époque, l'abbaye de Saint-Vanne avait des avoués laïques ; elle en avait certainement avant l'an 1000. Le comte Hildradus tenait en avouerie une villa, et le vicomte Amabricus était avoué de l'abbaye ; mais il semble bien difficile, sinon impossible, d'établir une liste des premiers avoués de Rarécourt. Plusieurs gentilshommes de leur maison combattirent « aux guerres saintes, où ils prenaient les titres de chevaliers et de vicomtes » (2) ; le nom de Rarécourt se trouve dans quelques documents du XIIe siècle ; enfin, Raussin, avoué de Rarécourt, prit part à la cinqnième croisade (1217), suivant les preuves faites, en 1766, par les

(1) Bibliothèque Nationale ; cartulaire de Saint-Vannes ; Latin 17639, fo 31, 36, 38 ; et Roussel, Histoire de Verdun ; I. p. 209.

(2) Richier, Recherche de la noblesse du Clermontois.

marquis de Pimodan Rarécourt la Vallée, pour avoir droit aux honneurs de la cour. Après 1217, la filiation n'offre plus de lacunes.

On peut faire remarquer ici une chose assez curieuse, c'est que Rarécourt, situé sur l'extrême limite de la France et de l'Empire, se trouva former une sorte de petit état extra-territorial, dont le gouvernement était sans doute plus ou moins monarchique au temps des avoués. Mais, vers 1400, les moines de Saint-Vanne rachetèrent l'avouerie, et, dès lors, le gouvernement prit une forme nettement républicaine. Jusque sous Louis XV, les citoyens de Rarécourt luttèrent contre le fisc au nom de leur indépendance.

Cependant, à la fin du xiv° siècle, les descendants de Raussin ayant acquis la Vallée (aujourd'hui écart de Rarécourt), prirent le nom de ce fief. Alors les Rarécourt de la Vallée avaient de grandes possessions dans lé Clermontois et ne relevaient que du souverain possesseur de cette coutrée. On sait à combien de disputes le Clermontois donna lieu. Les seigneurs de la Vallée, toujours fidèles au parti français, ne craignirent pas de lutter contre les ducs de Lorraine, et, dans un placet à Louis XIV, Charles-Christophe de Rarécourt -la Vallée-Pimodan écrivait : « Mes ancêtres ont perdu tous leurs biens ponr avoir maintenu les intérêts du Roy dans les comtés de Clermont, Dun et Stenay..., ainsi qu'il paraît par le traité de Romilly... et par plusieurs arrêts du parlement de Paris, dont les exécutions ont été impossibles... » (1)

C'est seulement après toutes ces luttes que l'histoire

(1) Histoire du château d'Echênay, par le marquis de Pimodan, p. 36.

des Rarécourt la Vallée se mêla directement à l'histoire de Lorraine, par suite de l'élévation au siège de Toul de Christophe de la Vallée (1587-1607). Ce prélat, qui contribua puissamment à la réunion définitive de Toul à la France, fut le dernier évêque investi par l'Empereur, et le premier ayant prêté serment au Roi. Christophe joua un rôle considérable à la cour de Charles III, particulièrement dans l'affaire du mariage du duc de Bar avec la sœur d'Henri IV, et, soit comme évêque de Toul, soit comme administrateur de l'évêché de Verdun pendant la minorité du prince Erric de Lorraine, il prit part à divers événements intéressant la Lorraine. Son corps repose dans la cathédrale de Toul (chapelle des évêques), où l'on a dernièrement fait replacer l'inscription qui se voyait sur son tombeau avant la Révolution. Un frère de Christophe, Jean de la Vallée (✝ 1605), gentilhomme du duc de Lorraine, fut gouverneur de Sarrebourg et capitaine de Liverdun. Claude de la Vallée, neveu de Christophe (✝ 1625), gentilhomme de la Chambre du roi Henri IV et son envoyé auprès de l'empereur Rodolphe II, joua encore un certain rôle en Lorraine comme bailli de l'évêché de Toul. On sait que cette charge était toute militaire.

Christophe de la Vallée (✝ 1656), cousin-germain de Claude, fut, à son tour, lieutenant pour le roi et « grand bailli d'épée des ville et pays de Toul » ; mais ce n'était déjà plus guère qu'un titre honorifique. Les chefs de la maison de Rarécourt-la Vallée-Pimodan le portèrent héréditairement jusqu'à la Révolution, sans marquer beaucoup pour cela dans l'histoire de Lorraine.

D'ailleurs, les Rarécourt-la Vallée habitaient souvent Paris dès la fin du XVI[e] siècle, puis, en 1676, ils ven-

dirent le château de Pimodan, dont ils avaient pris le nom. Pimodan (aujourd'hui écart d'Aubréville, canton de Clermont-en-Argonne, Meuse) était un fief haut-justicier très ancien. Il ne reste plus aucune trace du château.

En 1680, Charles-Christophe acheta, dans la principauté de Joinville, l'importante baronnie d'Echênay (canton de Poissons, Haute-Marne), jadis apanage d'une branche cadette des Joinville, les sires de Sailly et d'Echênay.

Depuis, les Rarécourt-la Vallée-Pimodan habitèrent tantôt Echênay, tantôt Paris, où ils possédaient, dans l'île Saint-Louis, le célèbre hôtel Pimodan, dit aussi hôtel de Lauzun.

Au moment de la Révolution, le marquis de Pimodan, brigadier des armées du Roi et grand bailli d'épée des ville et pays de Toul, possédait encore quelques terres dans le Barrois, près de Montiers-sur-Saulx, et il avait épousé Rose de Gouffier, précédemment abbesse du chapitre séculier de Bouxières

Dans notre siècle, Georges de Pimodan, colonel autrichien, chambellan de S. M. l'Empereur d'Autriche, comte autrichien, général au service du Saint-Siège, tué à la bataille de Castelfidardo (18 septembre 1860), a renoué en quelque sorte les liens qui, un moment, attachèrent sa famille à la maison de Lorraine.

Il a laissé deux fils : l'aîné, Gabriel de Rarécourt de la Vallée, marquis de Pimodan, duc romain, ancien officier d'infanterie au service de France, possède toujours le château d'Echênay. C'est à lui que le Musée lorrain doit la plaque armoriée fondue en 1736, et très probablement à Echênay même, où se trouvait un haut-fourneau.

Les armes pleines des Rarécourt-la Vallée-Pimodan sont « d'argent à cinq annelets de gueules mis en sautoir, accompagnés de quatre mouchetures d'hermine ». On peut aussi les voir, avec une légère variante, dans « Le simple crayon » de «Mathieu Husson l'Escossois, » (n° 191 de la réimpression) : « d'hermine en champ d'argent, à cinq annelets de gueules mis en sautoir ». Mathieu Husson donne aussi la forme : d'hermine en champ d'or..... etc. (n° 169), forme adoptée sans doute par quelque cadet. Devise : *Potius mori quam fœdari.* Couronne ducale. Les supports, qui ne se trouvent pas sur la plaque, sont deux licornes. Les Rarécourt n'ont pas eu d'autre cri que leur propre nom.

R. V.

UN PORTRAIT DE MARGUERITE DE LORRAINE, DUCHESSE D'ALENÇON, AU MUSÉE LORRAIN.

Le Musée lorrain possède un petit tableau que le catalogue imprimé en 1869 décrit de la manière suivante, sous le n° 657 :

« Portrait de Philippe de Gueldres, veuve du duc René II, morte en 1547, religieuse au couvent des Clarisses de Pont-à-Moussson. — Peinture sur cuivre.

» Hauteur, 0,21. — Largeur, 0,16.

» Donné par Mme Elise Voïart. »

Si l'on s'en rapportait à l'inscription « B : PHILIPPE DE GUELD... », placée tout en bas du tableau, on aurait, en effet, sous les yeux le portrait de la veuve de René. Mais si l'on considère attentivement ce portrait, le maintien

du nom ne reste plus possible : le visage, qui est d'une femme encore jeune, la différence de ses traits d'avec ceux, bien connus, de Philippe de Gueldres, enfin les armoiries peintes dans l'un de ses angles supérieurs, éloignent immédiatement l'idée de cette première attribution, et prouvent que le portrait représente Marguerite de Lorraine, duchesse d'Alençon, sœur de René II.

Les armoiries, entourées d'une cordelière, se composent de deux écus accolés, sous une couronne ducale ; le premier porte : *de France, à la bordure de gueules, chargée de 8 besans d'or*, brisure des ducs d'Alençon ; le second est de *Lorraine plein*. Ces armoiries ne laissent subsister aucun doute : évidemment, la princesse Marguerite ne porta jamais les quartiers de Gueldres et de Juliers, qui font partie de l'écusson ; mais, postérieurement à son décès, ils lui furent attribués par analogie, comme le témoignent des portraits et des monument funéraires du XVIIe siècle, voire même du XVIe.

L'iconographie de la princesse démontre péremptoirement l'exactitude de la restitution que nous proposons. Le tableau du Musée lorrain paraît très conforme à la description que M. l'abbé Laurent, auteur d'un travail important sur Marguerite de Lorraine (1), donne du portrait gravé par Van Schuppen (2) :

(1) M. l'abbé C. Laurent, chanoine honoraire de Bayeux, *Histoire de Marguerite de Lorraine, duchesse d'Alençon, bisaïeule de Henri IV* ; Argentan, 1854.

(2) Il n'est pas inutile de rappeler que le célèbre graveur Pierre Van Schuppen, né à Anvers en 1623, mort à Paris en 1707, est le père de Jacques Van Schuppen, né à Paris en 1669, qui résida en Lorraine de 1707 à 1709, avec le titre de peintre ordinaire de Léopold. Après cette époque, laissant sa famille dans le duché, il partit pour Vienne, où il devint

« Le portrait.., format in-folio, est tout à la fois le plus répandu et de beaucoup le plus digne d'intérêt. Il est dû au burin de Van Schuppen (1). Ce furent les religieuses d'Argentan qui le firent exécuter... La gravure reproduit un portrait à l'huile, dont l'auteur est inconnu, et dont il existe plusieurs copies... Marguerite, revêtue de l'habit des Clarisses modifié (robe gris foncé, voile noir, barbette et bandeau blancs, une corde pour ceinture), tient entre ses mains une tête de mort, une discipline et cette croix à pointes aiguës qu'elle porta sur sa poitrine jusqu'à sa mort. » Cette gravure est datée de 1660. Disons tout de suite que le costume diffère beaucoup de celui que portait Philippe de Gueldres dans le couvent des Clarisses de Pont-à-Mousson.

Le tableau en question pourrait bien avoir été exécuté d'après cette gravure, que nous ne connaissons pas ; il faut sans doute en voir aussi une imitation dans une autre gravure, sans date ni nom d'artiste, que possède le Musée lorrain, et qui ne s'écarte de la description précédente que par les détails suivants : le portrait est placé dans un encadrement octogone orné ; les dimensions mesurent 0,201 sur 0,173 ; enfin, les armoiries n'y

peintre de l'Empereur, directeur de l'Académie impériale des Beaux-Arts, et mourut en 1751. Le 24 janvier 1727, il obtint du duc Léopold, pour lui et sa famille, des lettres de naturalisation. Le Musée lorrain possède un tableau représentant Léopold et sa famille, qui lui est attribué. (Nous avons puisé ces renseignements dans une notice publiée, il y a longtemps, par M. H. Lepage, dans un journal de Nancy.)

(1) «... La planche est encore conservée au monastère d'Alençon... »

figurent point (1). Or, notre tableau rappelle encore beaucoup cette gravure. Les seules différences à noter sont : l'absence d'encadrement et d'inscription, (l'inscription du nom de Philippe de Gueldres étant certainement plus récente) ; celle des pointes de la croix pectorale ; la représentation des armoiries dans le coin droit en haut ; enfin, la présence d'un sablier, sur lequel la princesse appuie la main gauche, au lieu de la poser sur la tête de mort. L'hésitation n'est donc pas permise.

Le Musée lorrain conserve, dans ses cartons de gravures, d'autres portraits de Marguerite de Lorraine ; mais nous nous bornerons à renvoyer ceux qui voudraient étudier plus au long l'iconographie de la princesse au catalogue de M. S. Lieutaud (2) et à l'ouvrage de M. l'abbé Laurent (3) ; le tableau que nous venons de signaler doit être l'une des nombreuses copies dont ce dernier écrivain signale l'existence ; la peinture paraît bien appartenir à la fin du XVII[e] siècle ou au commencement du suivant ; elle est garantie par un cadre de l'époque, en bois sculpté et doré.

Marguerite de Lorraine ressemblait, dit-on, au duc Henri : le 19 octobre 1624, rapporte l'abbé Laurent (4), M. Jacques Camus de Pontcarré, évêque de Séez, recourut, dans le temps d'une peste, à l'intercession de cette princesse et fit ouvrir le cercueil ; le prélat, suivant

(1) C'est le n° 2 de la liste de S. Lieutaud.

(2) Soliman Lieutaud, *Liste alphabétique* de portraits lorrains, 2[e] édit., p. 191.

(3) Ch. Laurent, *ibid.*, p. 343 et suiv. — Un portrait de Marguerite de Lorraine, dit-il (p. 328), était attaché au mur latéral de l'église, au-dessus de son tombeau.

(4) C. Laurent, *ibid.*, p. 315.

un historien ancien, constata de nouveau la conservation du corps ; on le reconnaissait « pour être de la Maison de Lorraine et elle avait des traits de son petit neveu Henri de Lorraine, qui vivoit pour lors. » Il ne s'agit pas, vraisemblablement, de Henri, duc de Guise, assassiné en 1588, mais du duc de Lorraine, mort le 31 juillet 1624 ; ou bien encore de Henri, comte d'Harcourt, de Henri, duc de Mayenne, de Henri II, marquis de Mouy, enfin de Henri II, duc de Guise.

Marguerite, l'une des filles de Ferri II de Lorraine, comte de Vaudémont, et d'Yolande d'Anjou, duchesse de Lorraine et de Bar (fille du roi René), naquit en 1463 ; elle épousa René, duc d'Alençon, par contrat passé à Toul, le 14 mars 1488 ; les noces furent célébrées au mois de mai suivant. Cette princesse eut la douleur de perdre son mari quatre années plus tard ; après s'être acquittée, jusqu'en 1520, des devoirs que lui imposaient les affaires publiques et l'éducation de ses enfants, elle résolut d'entrer comme religieuse dans un couvent de Clarisses mitigées, qu'elle fonda dans la ville d'Argentan. C'est là qu'après avoir donné l'exemple des vertus chrétiennes, elle mourut saintement, le 2 novembre 1522. Son corps fut enterré dans l'église du couvent ; pour la première fois, en 1562, on ouvrit le cercueil, où l'on eut la surprise de le trouver admirablement conservé. Pendant la Révolution, il fut jeté à la fosse commune, mais le cœur de la princesse, placé dans un riche coffret, est encore gardé pieusement dans une chapelle de l'église Saint-Germain d'Argentan.

Marguerite de Lorraine a été considérée, de tout temps, comme une sainte, et invoquée dans plusieurs

circonstances mémorables ; néanmoins sa béatification, plus d'une fois proposée, n'a jamais été poursuivie avec assez d'insistance. Quelques écrivains ont, à différentes époques, essayé de retracer la vie de cette princesse ; il faut citer notamment M. l'abbé Laurent (1) ; son travail est le fruit de longues et consciencieuses recherches, et toutefois l'auteur, placé loin de la Lorraine, y a encore laissé subsister des erreurs ; nous croyons qu'elles ont été, en partie, réparées dans la notice de M. de Lambel (2).

Comme complément de cette note sur le portrait de Marguerite de Lorraine, nous reproduirons ici, aussi exactement que nos moyens typographiques le permettent, le texte d'une inscription, gravée en or sur une plaque de marbre noir, qui se voyait jadis sur son tombeau, et qui est maintenant conservée au presbytère d'Argentan ; nous en devons la communication à l'obligeance de M. l'abbé R. Charles, vice-président de la Société historique et archéologique du Maine ; en haut est figuré, sous une couronne ducale, un écu mi-parti de France et parti de Lorraine plein (y compris les quartiers de Gueldres et de Juliers) :

IHS $\qquad$ M̄A

ICY. GIST. HAVLTE. ET PVIS[te]. DAME
MARGVERITE. DE LORRAINE. DVCH

(1) C. Laurent, *ibidem*. Cet auteur fait connaître les ouvrages consacrés à Marguerite de Lorraine qui ont précédé le sien.

(2) Comte de Lambel, *Marguerite de Lorraine, duchesse d'Alençon* ; Lille, L. Lefort, 1862, in-12.

ESSE. DAL^{on} FŌDATRICE. DE CE MŌAST^{ERE}
OV. ELLE. PRIST. L'HABIT. DE LORDRE LĀ
1520. ET PASSA. DE. CE. MŌDE. LE 2 DE NO
VEM^{b} 1522. AAGEE ^{de} 38 ^{ans} COMBLEE. DE
MERITES. ET DE. PLRS MIRACLES SON
CORPS. RESTANT. ENTIER. LA DEC
LARE. BEATE. PAR. VNNE. ODEVR
SOEFVE

S^{e} DAME PRI^{es} P^{r} NO^{9}

C'est-à-dire :

Jhesus. Maria. — Ici gît haute et puissante dame Marguerite de Lorraine, duchesse d'Alençon, fondatrice de ce monastère, où elle prit l'habit de l'ordre l'an 1520 et passa de ce monde le 2 de novembre 1522, âgée de 58 ans, comblée de mérites et de plusieurs miracles. Son corps, restant entier, la déclare bienheureuse par une odeur suave. — Sainte dame, priez pour nous.

Cette inscription, que nous croyons inédite, date probablement de la fin du xvie siècle. Elle reproduit, en l'abrégeant, une épitaphe publiée par M. l'abbé Laurent (1).

Que le parfum répandu par le corps de la princesse fût un fait surnaturel ou le résultat de l'embaumement, toujours est-il que les contemporains en ont été vivement frappés et se plurent à le considérer comme une marque de la sainteté de Marguerite de Lorraine.

Bornons-nous aux deux témoignages suivants :

Lorsque les religieuses firent ouvrir le caveau en

(1) C. Laurent, *ibid.*

1562, dit un ancien historien, « ces dames sentirent une odeur si suave qu'elle ne pouvait être comparée. Jugeant bien qu'une telle odeur ne peut venir que du saint corps, elles lèvent un peu du cercueil et trouvent que le corps de leur fondatrice était tout entier et aussi traitable que si la princesse eût dormi (1). »

Et, près d'un siècle plus tard, en 1648, le sieur de Pasty-Hérembert écrivait : « Le corps de la bienheureuse exhale une odeur si souëve que les plus excellents parfums n'approchent en rien de cette délicate et céleste senteur (2). »

Bien que le tableau du Musée lorrain représentant la duchesse d'Alençon soit évidemment une copie sans grande importance historique, il offre un certain intérêt par sa facture et sa date, et vient heureusement combler une lacune qui, sans lui, existerait dans la série des portraits de la Maison de Lorraine ; il sera indispensable d'en faire reconnaître au public, par une étiquette, la véritable attribution.

L. GERMAIN.

NOTE SUR LES SÉPULTURES ANTIQUES TROUVÉES A TARQUIMPOL, EN 1884 ET QUELQUES FRAGMENTS DE MONUMENTS.

Les travaux nécessités par le renouvellement du pavé de l'église de Tarquimpol ont mis récemment à découvert neuf cercueils en pierre calcaire, qui mesu-

(1) *Ibid.*, p. 314.

(2) *Ibid.*, p. 321.

rent 2 m. 0,30 c. de longueur et sont plus étroits aux pieds qu'a la tête On peut s'en faire une juste idée en examidant les tombeaux trouvés à Pompey qui sont placés au rez-de-chaussée du Palais ducal ; cinq de ces cercueils sont encore en place, dans l'église, les quatre autres ont été déposés dans le jardin de la maison curiale. Ces derniers étaient accompagnés d'une inscription de deux lignes, en beaux caractères romains, de quatre à cinq centimètres de hauteur, ainsi conçue :

MAIVS IBLANDIFIL MARIANIFIL
BEIATVLLAE VX BEIATVLLA POSVIT

Je propose de traduire ainsi cette inscription qui indique les noms des personnes ensevelies dans les quatre cercueils groupés autour de la pierre tumulaire.

Maius, le fils d'Iblandius, le fils de Marianus, l'épouse de Beiatulla, Beiatulla a posé le monument.

Dans son extrême concision, cette inscription ne fait pas mention de la formule ordinaire : *D. M. Diis manibus*, des monuments païens ou de celle des monuments chrétiens *Hic requiescit in pace*. La forme et la régularité des caractères me donnent à penser que cette inscription appartient aux beaux temps de la civilisation gallo-romaine et doit être classée, tout au plus, au IIe siècle de l'ère chrétienne. La pierre tumulaire et les cercueils de pierre doivent être transportés au musée archéologique de Metz.

A l'entrée du parc de M. Masson-Montalivet, à peu de distance de la maison porte de Lindre-basse, on rencontre, de chaque côté de l'avenue, une série de débris de monuments antiques recueillis, pour la plupart, à

Tarquimpol, et qui n'ont pas encore été décrits. J'en donnerai seulement une description succincte.

1° Stile funéraire de 1 m. 6 c. hors de terre. Largeur 0,68, épaisseur, 0,35, caractères grossièrement gravés et parfois peu distincts.

D M
VVNIC. CIO FANDO. ICV
NDAVXOR...

2° Soubassement de colonne : diamètre, 1,04. Hauteur 0,68.

3° Fût de colonne : diam. 0,59.

4° Bas-relief grossièrement sculpté où l'on a cru reconnaître un Apollon, jouant de la lyre. La tête et les jambes manquent. Cette figure est sculptée sur l'épaisseur d'une pierre de 0,90 de longueur, 0,68 de largeur 0,35 d'épaisseur. La face principale offre à l'œil un torse de femme dont les cuisses sont drapées. La tête et les jambes manquent ; un listel de quelques centimètres de hauteur sépare cette figure de celle d'un jeune homme vu de dos, marchant à gauche. La partie inférieure d'une grande aile abaissée est disposée en avant de cette figure, sans qu'on puisse s'expliquer comment elle s'y attache. Comme pour l'Apollon, la tête et même une partie du haut du corps manquent ; même observation pour le bas-relief suivant.

5° Largeur 0,80, hauteur 0,60, épaisseur, 0,48. Figure d'homme vu de face, la main droite posée sur le sein droit, la main gauche baissée, tenant un bâton. La seconde figure est celle d'un jeune homme marchant à droite. Elle est indiquée par une portion de la cuisse

droite et toute la jambe gauche qu'enveloppe, au-dessous du genou, une longue draperie flottante.

6° Fragment d'inscription en beaux caractères romains d'environ 0,10 de hauteur. Quatre lettres seulement, ONOR, semblent se rapporter à la dédicace de quelque monument.

7° Le morceau le plus intéressant, peut-être, de cette réunion de débris, est un énorme bloc de grès bigarré ébauché en carrière. Il est formé de deux colonnes géminées et de leur base. Une de ces colonnes a 0,70 de diamètre, l'autre n'en a que 0,60. La base de ces colonnes a 1 m. 20 et 0,96 de diamètre ; son épaisseur est de 0,17. La hauteur totale du bloc est de 0,65. Il a fallu des efforts considérables pour transporter à Tarquimpol ce bloc de 3/4 de mètre cube, pouvant peser 3,000 kil., de la carrière de grès la plus rapprochée, qui est à Niederviller, près de Sarrebourg. La contrée de Tarquimpol manque absolument de pierre pour les constructions. On devait se procurer la pierre calcaire à Tincry, près de Delme, d'où elle arrivait à Tarquimpol par la voie romaine qui allait Metz.

8° et 9° Je signalerai enfin un lion ou chien couché, bas-relief très dégradé, et les débris d'un de ces groupes en grès, si fréquents dans la région de l'est, et au sujet desquels la sagacité de nos archéologues s'est exercée plus d'une fois. Je veux parler du cavalier combattant un monstre anguipède qui, peut-être, symbolisait les efforts de l'homme se créant des établissements au milieu de ces contrées marécageuses. Des fragments du cavalier et du cheval ont été trouvés à Mittersheim, près de Fénétrange. Ils sont en grès.

CHARLES COURNAULT.

CHRONIQUE.

—

Le Président de la Société d'Archéologie lorraine a reçu la circulaire suivante :

Monsieur le Président,

La réunion annuelle des délégués des Sociétés des Beaux-Arts aura lieu en 1885, à l'époque accoutumée. J'aurai l'honneur de vous faire connaître, en temps utile, les dates fixées pour l'ouverture de la session et pour la remise des manuscrits.

Toutefois, je crois utile d'appeler, dès aujourd'hui, votre attention sur le caractère des études faites à la réunion des Beaux-Arts, à la Sorbonne, de 1877 à ce jour.

Chaque année, un certain nombre d'études relatives à l'enseignement de l'art ou à l'esthétique parviennent au Comité chargé de l'organisation de la session. Souvent, les travaux de cet ordre ont dû être écartés par le Comité, soit que leurs auteurs eussent négligé d'approfondir leur sujet, soit enfin que, dans leurs travaux isolés, les auteurs n'eussent pas tenu un compte suffisant du système actuel d'enseignement des Beaux-Arts, des garanties qu'il présente et des conseils autorisés qui ont la mission de le mettre en œuvre.

Il n'en est pas de même des travaux relatifs à *l'histoire de l'art* que nous envoient les Sociétés des Beaux-Arts des départements. Depuis neuf années, des lectures d'un intérêt constant ont été faites à la Sorbonne sur l'architecture, la sculpture, la peinture, le dessin, la gravure, les arts décoratifs, la céramique, le théâtre, la musique, étudiés dans leurs manifestations locales. Plus d'une biographie d'artiste, écrite à l'aide de documents conservés dans nos provinces, a trouvé heureusement sa place dans le compte-rendu que publie mon administration à l'issue de chaque session annuelle.

Le rôle des Sociétés des Beaux-Arts, qui veulent bien prendre part aux sessions organisées par l'Etat, me semble nettement tracé par les décisions du Comité que j'ai l'honneur de vous rappeler.

C'est à compléter l'histoire de notre art national qu'elles doivent être fières de concourir par la mise à jour des pièces d'archives, comptes, marchés, autographes, etc., que les érudits des départements peuvent découvrir dans leurs patientes recherches.

Mes prédécesseurs, en instituant le Comité des Sociétés des Beaux-Arts et en lui donnant mission d'examiner les manuscrits, ont voulu provoquer un mouvement d'étude parallèle à celui qui est né de l'*Inventaire des Richesses d'art de la France.*

Les collaborateurs de l'Inventaire recherchent et décrivent l'œuvre d'art, les correspondants du Comité s'occupent de l'artiste ou des institutions qui ont influé sur le progrès de l'art dans telles régions de la France.

J'ose espérer, Monsieur le Président, que vous voudrez faire, le plus promptement possible, un pressant appel aux membres de votre Société dans le sens que je viens de préciser, et je serais heureux d'apprendre, dès maintenant, que votre Société se propose d'envoyer au Comité des Sociétés des Beaux-Arts, en février 1885, un ou plusieurs mémoires inédits ayant trait à l'histoire de l'art dans votre région.

Agréez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Directeur des Beaux-Arts,

A. Kæmpfen.

L'Académie des Sciences morales et politiques propose, pour l'année 1888, le sujet suivant pour le prix Odilon Barrot : « Histoire du droit public et privé dans

la Lorraine et les Trois-Evêchés, depuis le traité de Verdun, en 843, jusqu'en 1789. » La valeur du prix fondé par M. Odilon Barrot est de 5,000 francs.

La Société de statistique universelle vient d'accorder une médaille d'or à MM. A. Boinette et Lallemend, pour leur ouvrage : *Jean Errard, de Bar-le-Duc..*

Dans sa séance solennelle du 28 novembre dernier, l'Académie française a décerné à notre excellent confrère, M. Xavier Thiriat, de Gérardmer, auteur du *Journal d'un solitaire*, un prix Montyon de 2,000 francs.

NÉCROLOGIE.

M. le colonel de Sailly.

M. le colonel de Sailly, qui est mort subitement à Paris, le 14 octobre dernier, à l'âge de 64 ans, n'appartenait que depuis peu de temps à la Société d'Archéologie lorraine ; mais il faisait partie de l'ancienne Société d'histoire et d'archéologie de la Moselle, et, à ce titre, il était deux fois des nôtres.

Entré à l'Ecole polytechnique en 1840, M. Henri de Sailly en sortait, deux ans après, dans l'artillerie. Il ne nous appartient pas de retracer sa carrière militaire. Qu'il nous suffise de rappeler sa brillante conduite à la campagne de Crimée, où une balle lui traversa le corps. En 1870, M. de Sailly, alors chef d'escadrons, attaché à l'état-major de l'Ecole d'application, paya largement sa dette à la patrie, qui lui demanda le sacrifice d'un

de ses fils, officier d'infanterie, tué sous les murs de Metz.

C'est dans cette chère ville de Metz que M. de Sailly avait passé une partie de sa carrière. C'est là que, se livrant aux études historiques dont il faisait son délassement favori, il publia, en 1851, sa *Notice généalogique sur la maison de la Tour-en-Voivre* (gr. in-4O, tiré à 25 exemplaires), puis, dans les *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de la Moselle*, en 1864 : *De la classification des armoiries ;* en 1868 et 1869, ses deux *Excursions dans le Barrois Mosellan.*

M. de Sailly était colonel directeur à Reims et commandeur de la Légion d'honneur, lorsque sonna pour lui l'heure de la retraite. Il revint alors se fixer au château de Montois-la-Montagne, près Briey, et, à partir de ce moment, prit une part active aux travaux de la Société d'Archéologie lorraine, dont il avait demandé à faire partie. Il nous donna, pour le *Journal,* en 1882, une note sur les Malavillers, et publia, dans les *Mémoires* de la même année : *Anciennes paroisse et cure de Coinville.* Il nous promettait beaucoup d'autres travaux, dans lesquels nous eussions pu admirer son amour de la vérité historique et son ardeur à réfuter les erreurs courantes. Mais, hélas ! une mort prématurée en a décidé autrement et ne nous laisse que le souvenir des aimables qualités de notre cher et regretté confrère.

L. de M.

—

Nous avons aussi à déplorer la perte d'un autre de nos confrères, qui faisait depuis longtemps partie de la Société d'Archéologie : M. Léon Vautrin, architerte,

auquel on doit, entre beaucoup d'édifices religieux, l'église Saint-Léon et la nouvellé église Saint-Pierre de Nancy, mort subitement à Frouard, le 11 novembre, dans sa 64e année.

BIBLIOGRAPHIE LORRAINE.

Sous ce titre, *Compte des sommes dépensées pour le transport des restes mortels de Charles le Téméraire de Nancy à Luxembourg, en 1550*, M. Jules Finot, archiviste du département du Nord, vient de publier un curieux document qui existe dans le dépôt confié à ses soins. La transcription, accompagnée d'une intéressante introduction, a été imprimée dans le *Bulletin du Comité des travaux historiques*. (Section *Archéologie*, n° 3 de 1884).

En signalant ce travail à nos confrères, nous devons ajouter, puisque l'auteur ne l'a pas fait, que différentes autres pièces se rattachant à la même translation ont été publiées, en 1855, dans nos *Bulletins*, par M. Ch. de Linas, notamment le « Rapport officiel au Conseil d'Etat de l'empereur Charles-Quint, par Antoine de Beaulaincourt, roi d'armes de la Toison-d'Or», sous le titre : *Translation des restes de Charles-le-Téméraire de Nancy à Luxembourg, manuscrit d'Antoine de Boulaincourt, Roi d'armes de la Toison-d'Or, publié pour la première fois avec notes et pièces justificatives et précédé d'une Introduction historique et d'une Dissertation sur le tombeau du duc de Bourgogne dans le collégiale Saint-Georges.*

M. Lepage avait précédemment donné, dans sa notice sur la collégiale Saint-Georges (*Bulletins de la Société*, t. I), plusieurs pièces relatives à l'exhumation des ossements de Charles-le-Téméraire et à leur remise aux envoyés de l'Empereur.

DONS FAITS AU MUSÉE LORRAIN.

Ont été offerts au Musée :

Par Mme Victor POIREL, 1° une copie, en bois sculpté, de la Chimère de Jean de Bologne, qui se trouve au Bargello de Florence ; — 2° deux cadres en bois découpé par M. Guibal, dont l'un contient une aquarelle de M. de Montjoie.

Par M. le marquis de PIMODAN-RARÉCOURT DE LA VALLÉE, une plaque de cheminée à ses armoiries. (V. l'article en tête de ce numéro.)

Par M. le docteur BONNEJOY, un plan de Nancy, par de Fer.

Par M. C. CUVIER, membre de l'Académie de Stanislas, une monnaie de la ville de Metz et un exemplaire, en bronze, de la médaille commémorative de l'institution des cours industriels de Nancy, en 1830.

Par M. l'abbé VANSON, supérieur de la Malgrange, une photographie, moitié grandeur, du petit monument romain encastré dans les murs des fortifications de Toul (bastion Saint-Mansuy), et bien connu des archéologues (V. Thiéry, *Histoire de Toul*, t. I, p. 26, 19 et 34). Cette photographie a été prise sur un moulage que M. l'abbé Vanson a fait exécuter, et qu'il a déposé au trésor de la cathédrale de Toul.

—

ERRATUM.

Dans le dernier numéro du *Journal* (p. 176), un *lapsus calami* a fait dire à M. Ferdinand des Robert que la campagne de 1678 avait terminé la guerre de la succession d'Espagne. Il faut lire : *la guerre de Hollande.*

(*Note de la rédaction*).

Pour la commission de rédaction : le Président, H. LEPAGE.

Nancy, imp. de G. CRÉPIN-LEBLOND, passage du Casino.

JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ

D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE

ET DU

MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN.

33e ANNÉE. — 12e NUMÉRO. — DÉCEMBRE 1884.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

Séance du 14 novembre 1884.

PRÉSIDENCE DE M. HENRI LEPAGE, PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la séance du mois d'août est lu et adopté.

Admission de membres titulaires et présentation de candidats.

La Société admet au nombre de ses membres titulaires : MM. Beaudesson, directeur des contributions directes, à Nancy, et l'abbé Bausson, curé de Frolois.

Sont présentés comme candidats : S. G. Monseigneur Turinaz, évêque de Nancy et Toul, par les membres du Bureau ; M. l'abbé Chapelier, curé de Jeanménil (Vosges), par MM. Lucien Wiener, Léon Germain et de Morière ; M. le marquis de Pimodan, au château

d'Echênay (Haute-Marne) et rue de l'Université, 98, à Paris, par les mêmes; M. l'abbé Didier-Laurent, directeur de l'Ecole Saint-Joseph, à Reims, par MM. H. Lepage, Ch. Cournault et de Morière; M. A. Stein, architecte à Toul, par les mêmes; M. Louis Gargam, commandant d'infanterie en retraite, par MM. le baron de Fériet, Bretagne et Pierre de Mont; M. Auguste Henry, à Neufchâteau, par MM. Louis Lallement, Lepage et de Morière; M. Lorta, inspecteur des contributions directes à Nancy, par MM. Bretagne, père et fils, et de Morière; M. Frédéric de Bourgogne, propriétaire à Lamarche (Vosges), par MM. Klein, de Lunéville, H. Lepage et Lucien Wiener; M. le comte d'Haussonville, à Paris, par MM. Lepage, Ch. Cournault et Ch. Laprevote; M. Jouffrey, sergent-fourrier au 4e bataillon de chasseurs, par MM. Ch. Denis, H. Lepage et Lucien Wiener; M. Didierjean, administrateur des cristalleries de Saint-Louis, par MM. Lepage, Wiener et Germain.

La Bibliothèque de la ville de Bar-le-Duc, par l'orane de M. Léon Germain, demande aussi à recevoir nos *Mémoires*, moyennant l'acquittement de la cotisation annuelle.

MM. Collignon et Marsal ont adressé à M. le Président des lettres de remerciement, à l'occasion de leur admission comme membres titulaires.

M. Lepage communique également une circulaire qu'il a reçue de M. le président de la Société nationale des Antiquaires de France, portant à notre connaissance le vœu émis par cette Société, à savoir « que le Gou-
» vernement prenne auprès du Parlement l'initiative
» d'un projet de loi destiné à assurer la protection des

» monuments anciens, dans toute l'étendue du territoire » national et des possessions françaises ». La Société d'Archéologie lorraine s'associe à ce vœu et charge son Président de le notifier à qui de droit.

Renouvellement du Bureau.

L'ordre du jour appelle ensuite le renouvellement du Bureau et la nomination d'un secrétaire perpétuel, en remplacement du regretté M. de Dumast. Le Président invite les membres présents à prendre part à un scrutin ouvert à cet effet.

Cette opération terminée et le dépouillement ayant eu lieu, M. Lepage en proclame le résultat :

Président, M. Henri Lepage.

Vice-président, M. Charles Cournault.

Secrétaire perpétuel, M. Charles Laprevote.

Secrétaire annuel, M. Laurent Le Mercier de Morière.

Secrétaires-adjoints : MM. Pierre de Lallemand de Mont et Emmanuel Briard.

Le Trésorier et le Bibliothécaire n'étaient pas sujets à la réélection.

Le Président, au nom des membres du Bureau, remercie l'assemblée de cette nouvelle marque de confiance.

Ouvrages offerts à la Société.

VILLE DE NANCY. *Bulletin administratif*, 1884, n°s 10 et 11.

Vie de saint Yves, tirée d'un manuscrit sur vélin, du XIVe siècle, par le Dr BONNEJOY.— Saint-Brieuc, 1884, in-8°.

Bibliographie vosgienne de l'année 1883, par N. HAILLANT. — Epinal et Paris, 1884, in-8°.

Bulletin de l'Institut archéologique liégeois, tome XVII, 2e et 3e livr.

Memorie della R. Accademia di scienze, lettere ed arti in Modena, série II, vol, II.

Annales de la Société archéologique de Namur, tome XVI, 2e livraison.

Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie, année 1884, n° 2.

Bullettino della Commissione archéologica comunale de Roma, avril-juin, 1885.

Revue Savoisienne, 25e année, nos 7, 8 et 9.

Catalogue du médaillier de Savoie, par André Perrin (*Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie, Documents*, vol. V).

Mémoires et documents publiés par la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, tome XXII, 1884.

Annual report of the board, of Regents of the Smithionian Institution, for the year 1882. -- Washington, 1884.

Bulletin archéologique et historique de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, tome XI, année 1883.

Annales de la Société d'Emulation des Vosges, 1884.

Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, année 1883, 2e semestre.

Revue de l'Histoire des Religions, 1884, n° 2.

Romania, nos 50-51.

Lectures.

M. Léon Germain : *L'étole de Saint Charles Borromée à la cathédrale de Nancy.*

M. Mellier : *Un graveur liégeois à Nancy. Jean Valdor.*

La Société vote l'impression de ces travaux dans le prochain volume de ses *Mémoires*.

Inscriptions nouvelles.

M. Jules Favier : Documents inédits sur la vie privée de Charles IV, extraits des papiers de son confesseur.

M. Léon Germain : Catalogue descriptif des plaques de cheminée du Musée historique lorrain.

M. l'abbé Gondrexon : Construction de l'église de Saint-Nicolas-de-Port.

Mgr X. Barbier de Montault : Le moule d'une enseigne de Saint-Hubert au musée de Nancy.

MÉMOIRES.

NOUVELLE NOTE SUR L'AUTEUR DE LA VIE DE RENÉ II IMPRIMÉE A SAINT-DIÉ EN 1510. — LE POÈTE JEAN PERRIN.

Sur la fin de l'année 1874, notre docte confrère M. le professeur Schmidt, de Strasbourg, me signalait l'existence, dans la bibliothèque de Schlestadt, d'un opuscule, inconnu jusqu'alors aux bibliophiles lorrains, imprimé à Saint-Dié, en 1510, sous le titre : *Renati secvndi Syciliæ regis et Lothoringiæ dvcis vita per Ioannem Alvysivm Crassvm Calabrvm edita* (1).

(1) J'en ai donné le texte, d'après une copie qu'a bien voulu m'adresser M. Wendling, bibliothécaire de la ville de Schlestadt, dans le numéro du *Journal* de juin 1875, avec une traduction par notre regretté confrère M. l'abbé Guillaume.

En me faisant cette communication, M. Schmidt me demandait ce que pouvait être l'auteur de l'opuscule en question, lequel, selon toutes les apparences, se cachait sous un pseudonyme.

Les recherches que je fis furent couronnées de succès, et j'en consignai le résultat dans le numéro de ce *Journal* du mois de mai 1875. Je vais le rappeler en quelques lignes, pour ceux de nos confrères qui ne possèdent pas ce numéro.

En 1491, *Aluysius Crassus*, comme il est appelé dans nos documents, était secrétaire de Raymond Perault, évêque de Gurk, en Illyrie, en même temps que de Saintes. Il fut mis en relations, dès cette époque, avec René II, on ignore à quelle occasion, et il passa au service de ce prince, en la même qualité, en 1493, lorsque son maître, qui venait d'être nommé cardinal, fut envoyé comme légat en Allemagne.

Aluysius sut gagner l'estime et la confiance du duc, qui le chargea de plusieurs missions importantes, ainsi que le témoignent les mentions consignées dans les comptes du trésorier général de Lorraine, de 1494 à 1499. Il y est désigné sous les noms, alternativement latins et français, de *Johannes Alluysius Crassus, Jehan Alluisius*, *Johannes Aluysius*, *Jehan Aluys*, enfin *Jehan Loys*, à partir du commencement du XVIe siècle.

Après la mort de René II, il continua ses fonctions près du successeur de ce prince, qu'il suivit en Italie, en 1515, de compagnie avec Symphorien Champier, médecin d'Antoine. On le voit encore toucher ses gages de 200 francs, comme secrétaire, pour l'année 1519-1520, puis il n'en est plus question dans les comptes.

Qu'était-il devenu ? Le hasard, auquel on doit tant de découvertes inattendues, vient de me l'apprendre. Mais, avant de dire comment, je dois entrer dans quelques détails qui complèteront ce qui me reste à dire.

En 1510, André Reynette, l'un des secrétaires de René II, remit à Philésius (1) la *Renati vita*, que ce dernier fit imprimer dans l'officine de Gauthier Lud, et qu'il dédia à l'évêque de Toul, Hugues des Hazards. Dans cette dédicace, le nom d'Aluysius, précédé de l'épithète *Calaber* (calabrois, qui désigne le pays d'où il était originaire), est suivi des qualifications *vir multiscius et sine controversia doctissimus paucissimis* (homme de beaucoup de science et, sans conteste, le plus docte dans le petit nombre des vrais savants). Ses contemporains y ajoutaient celles de *vir inclytus ; florentissimus, eruditissimusque inter aulicos principis* ; *dissertissimus orator*. En tenant compte de l'exagération ou de la flatterie, il fallait bien que celui auquel ces louanges sont adressées eût un véritable mérite.

Outre la dédicace dont il vient d'être question, Philésius mentionne encore Aluysius, dans celle des quatre comédies de Plaute, publiées à Strasbourg en 1511, comme se trouvant alors à Toul, auprès de l'évêque.

C'est à son séjour dans cette ville, que rien n'expliquait, qu'ont rapport les découvertes dont je parlais plus haut.

En parcourant machinalement un manuscrit des Archives ayant pour titre *Necrologium ecclesiæ cathe-*

(1) *Philesius Vosgesigena* est le littérateur et humaniste Mathias Ringmann, auquel M. Schmidt a consacré une très intéressante notice biographique, qui a paru dans nos *Mémoires* de 1875.

dralis tullensis, quelles n'ont pas été ma surprise et ma joie en lisant à la page 11 :

« Dies vigesima septima Januarii. Obierunt... Joannes » Alüisius Crassus Calaber, hujus ecclesiæ canonicus » et D. Ducis Lotharingiæ secretarius. »

Cette mention m'apprenait, ce dont je ne me doutais pas, qu'Aluysius avait été chanoine de Toul, mais elle me laissait ignorant sur la date de sa mort. Afin d'essayer de la trouver, j'eus l'idée de recourir à un registre capitulaire de la cathédrale, comprenant les années 1500 à 1540.

Le succès dépassa mes espérances, et je trouvai plus d'une particularité que je ne cherchais pas. C'est ainsi qu'une délibération du 26 février 1500 (1501) m'apprit que René II avait envoyé à Toul le sénéchal de Lorraine et Alexandre Guyot, son secrétaire, chargés d'une double mission, dont la seconde avait pour objet de solliciter du chapitre de la cathédrale une prébende en faveur d'Aluysius. Malheureusement, les chanoines s'étaient engagés vis-à-vis du neveu de M. de Lenoncourt, bailli de Vitry, et ils durent s'excuser de ne pouvoir faire droit à cette demande, promettant de tenir grand compte de la recommandation princière (1).

(1) « Prière pour j prébende Jo Aluy. — Item et aliud per alias litteras exposuerunt videlicet ipsum principem eos dominos rogare obnixe ut primam prebendam vaccantem vellent conferre egregio viro Johanni Aluy, secretario ejus. Super quo domini responderunt quod quantum potest fieri obligatio in talibus, erant obligati nepoti domini C. de Lenoncourt, ballivi Vitriaci, de prima prebenda vacatura. Sed dicta conditione ac obligacione (si fas est eam appellare obligacionem) effectum sortita, intuitu majestatis regie hunc Johannem Aluy supradictum habebunt commendatum. Quam excusationis responsionem predicti commissarii gratam acceperunt. »

Ils ne tardèrent pas trop longtemps à tenir parole, car, dès le 24 octobre 1505, le nom de *Jo. Aluy* (1) figure parmi ceux des membres du chapitre, et il y est à peu près constamment inscrit, à la suite des délibérations, jusqu'au 24 octobre 1519. Il en disparaît à partir de cette époque, probablement parce que notre chanoine était atteint déjà de la maladie qui devait terminer ses jours. On lit, en effet, quelques feuillets plus loin du registre, sous la date de 1520 :

« Die martis xx3[a] januarii.

» Trespas de feu M[re] Jo. Aluys. — A heure de mydi a » esté sonné et tenu chapitre pour ordonner sur le faict » de Maistre Jo. Aluys, cejourdhuy trespassé. Après le » testament duquel vehu et visité et y avoir trouvé » pour l'un de ses exécuteurs maistre Robert Jehannet, » chanoine de céans, luy a esté demandé s'il vouloit » prendre la charge dudit testament, lequel a respondu » que obstans plusieurs aultres grans empeschemens » qu'il avoit, ne luy seroit possible y vacquer nỳ en » prendre la charge, suppliant à Messieurs les avoir » pour excuse. Laquelle response mesdits sieurs ont » ehue pour aggréable et l'ont deschargé de ladite exé» cution. Et pour icelle exécuter et accomplir y ont » commis et député leur confrère M[e] Didier Carillon, » escolastre, et maistre M. Babe et moy secrétaire, » soubz leurs mains toutesfois et par bénéfice d'inven» taire, et à condition qu'ilz n'en seront tenuz rendre » compte sinon qu'à mesdits sieurs. »

(1) Il est écrit seulement trois fois *Aluys*, et une fois *Aloysius*.

« Die jovis 24ª januarii.

» Inhumato corpore venerabilis quondam magistri » Jo. Aluysii, fuit lectum in capitulo ejus testamentum, » verbis latinis conditum. »

« Veneris pª februarii.

» La maison de feu maistre Jo. Aluys encheute à » Monsieur le chantre pour iiij ^{xx} j fr. »

Ainsi finit l'auteur de la *Renati vita*; ses contemporains, si prodigues d'éloges à son égard, ont plus ou moins altéré son nom, dont la véritable orthographe est indiquée par lui-même dans la pièce ci-jointe, dont j'ai jugé intéressant de donner un fac-simile (1).

Sans avoir été un écrivain de premier ordre, si l'on en juge par la seule de ses productions que l'on connaisse (le hasard en fera peut-être découvrir d'autres), il prit part au mouvement intellectuel qui s'accomplissait alors dans une petite ville du fond des Vosges. Le chanoine Gauthier Lud ne s'était pas contenté d'introduire l'imprimerie à Saint-Dié, il y avait fondé, sous le titre de *Gymnasium vosagense*, une association littéraire et scientifique, sorte d'académie, la plus ancienne peut-

(1) En voici la transcription : « Die xviij mensis octobris (1495) : « Ego Johannes Aluysius Crassus fateor habuisse et manualiter recepisse a Joanne da Mancza (Jean d'Amance) regio thexaurario quadraginta florenos renenses videlicet viginti pro uno equo quem regia majestas mihi largita est et viginti pro expensis meis omnis mensis : Ad suam cautelam scripsi hunc chirografum et me subscripsi die mense ut supra in Castro Salinarum (Château-Salins).

» Jo : Aluy : secret[arius] ».

40 flor.

Die xxvij mensis octobris: Ego Joannes Aluysius Crassus fateor habuisse
et manualiter recepisse a Joanne da manzola regio thexaurario
quadraginta florenos renenses videlicet viginti pro uno equo quem
regia maiestas mihi largita est et viginti pro expensis meis unius
mensis: Ad sui cautela scripsi hoc chirografum et me subscripsi
Die mense ut supra In Castro Salinarum

Jo: Aluy: Serret

être de l'Europe, et dont René II et l'évêque Hugues des Hazards étaient les protecteurs. Elle comptait dans son sein au commencement du XVIe siècle, tous ceux qui aimaient ou cultivaient les lettres : Mathias Ringmann, Martin Waltzemüller (*Ylacomilus*), l'auteur de la *Cosmographiæ introductio;* Pierre de Blarru, Symphorien Champier et d'autres, parmi lesquels Jean Aluysius. Le nom de ce dernier méritait donc d'être tiré de l'oubli où il était resté trop longtemps, et on voudra bien me pardonner, je l'espère, les minutieux détails biographiques que je lui ai consacrés.

Jean Perrin.

Le Nécrologe de la cathédrale de Toul, qui m'a mis sur la piste des découvertes dont je viens de faire connaître le résultat, contient une autre mention qui était de nature à piquer ma curiosité ; elle porte (p. 69) :

« Die quarta mensis julii

« Obierunt Joanes Perini de Nanceio canonicus... »

Allais-je, comme pour Aluysius, trouver le mot d'une énigme que j'ai cherché à deviner autrefois, en compagnie de bibliophiles et d'érudits, qui ont dû, suivant une expression vulgaire, finir par jeter leur langue aux chiens (1) ? Je ne l'espérais guère, mais néanmoins j'ai voulu le tenter.

Parmi les chanoines dont les noms se trouvent inscrits dans le registre capitulaire auquel j'ai emprunté

(1) V., dans ce *Journal*, numéro d'août 1877, l'article intitulé : *Jean Perrin et son poëme. — Histoire d'une recherche restée infructueuse.*

les citations qui précèdent, figure, à partir de 1500 (1), un certain *Jo. Perrini*, dont le décès est constaté à la date du 5 juillet 1506. La note qui y est relative ne dit rien ; on lit seulement, au feuillet qui suit : « Domus » canonicalis in vico de Castro (2) quam tenebat Jo. Per» rini obvenit Jo. Aluy canonico, tanquam plus offe» renti, precio iiij^{xx} fr. in obitum dicti quondam Perrini » cum ducentis francis per eum huic ecclesiæ datis » convertendorum. »

D'où il résulte que la maison canoniale de Jean Perrin fut acquise par Aluysius. Ces deux personnages auraient-ils eu les mêmes goûts littéraires ? est-il permis de supposer que le premier serait l'auteur, si longtemps, si vainement cherché, du poëme où il est question des « Grands chevalz (3) » ; poëme qui dut être composé par un lorrain, puisqu'il dit « *nostre* race ducalle », La seule présomption en faveur du chanoine de Toul, s'il est permis d'en formuler une, c'est qu'il était originaire de Nancy, comme nous l'apprend le précieux Nécrologe qui contient cette indication, et qu'il vivait à l'époque ou vers l'époque où l'on suppose que les vers qu'on lui attribue furent composés.

Cette nouvelle note n'a d'autre but, comme je le disais en terminant la première, que de convier à la re-

(1) Je n'ai pu remonter plus haut, le registre qui contenait les années antérieures, depuis 1479, n'existant malheureusement plus.

(2) Dans la rue du Château ou du Châtel.

(3) Les dix vers où se trouvent ces mots, les seuls que l'on connaisse de tout le poëme, si toutefois il en existe un, sont cités dans le *Dictionnaire de Larousse*, à l'article « devises », mais sans indication de leur provenance.

cherche du mystérieux personnage qu'elle concerne toutes les personnes qui s'occupent d'histoire et de bibliographie.

Henri LEPAGE.

CHRONIQUE.

Dans sa séance publique du 18 décembre, la Société d'Emulation des Vosges a décerné un rappel de médaille de vermeil à M. H. Lepage pour son livre *Sur l'organisation et les institutions militaires de la Lorraine.*

Elle a aussi décerné une médaille de bronze à notre jeune et studieux confrère M. Charles Denis, aujourd'hui sous-officier au 4e bataillon de chasseurs en garnison à Saint-Nicolas, pour une *Notice historique sur Châtillon-sur-Saône*, restée manuscrite. En lui accordant cette distinction, la Société a voulu récompenser M. Denis, qui utilise si bien le peu de loisirs que lui laisse le métier des armes, et l'encourager à persévérer dans ses recherches sur l'histoire de notre pays.

BIBLIOGRAPHIE LORRAINE.

Claude de France, duchesse de Lorraine, par M. R. de Magnienville. Paris, Librairie académique de Didier, 1885, petit in-8°, 246 pp., 2 pl.

La vie d'une jeune princesse, mariée à douze ans, morte à vingt-huit : il semblerait que ce puisse être le sujet d'un attrayant portrait de sentiment et de mœurs, mais non d'un sérieux travail historique. Cependant M. de Magnienville est parvenu à donner à son livre ce double caractère. Fille d'un roi de France, sœur de trois rois, femme du *grand duc* Charles III, et pour un moment régente, la princesse Claude vit, en effet, de nombreux et importants événements traverser sa courte existence. Mais l'auteur, qui a joint à son récit des documents inédits et plusieurs lettres, souvent pleines de charme, sait aussi nous faire apprécier les aimables qualités de la duchesse : son esprit cultivé et délicat, son affection pour tous les siens, son intelligence des affaires de gouvernement, sa charité envers les pauvres, enfin cet enjouement qu'il croit distinguer dans son caractère et dont il regrette de ne point retrouver l'expression dans le portrait de la pinacothèque de Munich, gravé au frontispice de l'ouvrage.

Il serait à désirer que toutes les femmes remarquables qui ont fait partie de la maison ducale trouvassent un historien aussi sincère et aussi attachant.

L. G.

Notre honorable confrère M. Haillant, secrétaire perpétuel de la Société d'Emulation des Vosges, va publier (1), sous le titre : *Essai sur un patois vosgien*, un

(1) Chez Maisonneuve et Cie, éditeurs, 25, quai Voltaire, à Paris et Vve Durand et fils, rue de la Comédie, à Epinal.

Deux volumes in-8° de chacun 250 à 300 pages environ. — Prix pour les souscripteurs : 6 fr. l'ouvrage complet.

La souscription sera close le 28 février 1885 et le prix sera porté à 7 fr. 50 en librairie.

Dictionnaire phonétique et étymologique contenant :

I. — Tous les mots du langage courant, les termes techniques et les idiotismes ; les prénoms et noms de famille, les sobriquets, les noms d'animaux, des plantes avec leur correspondance scientifique ; les lieux-dits, hameaux, sections et communes environnantes ; l'origine philologique, la signification primitive et littérale ;

II. — La prononciation de chaque mot figurée ;

III. — La comparaison avec les autres patois vosgiens, imprimés ou inédits, lorrains, français et étrangers de langue française, et avec les dialectes lorrains et français ;

IV. — Les proverbes, dictons, comparaisons et devinettes recueillis à Uriménil et dans les autres localités vosgiennes.

Les Adam et Clodion, tel est le titre d'un splendide volume que vient d'éditer M. A. Quantin, rue Saint-Benoit, 7, à Paris. L'ouvrage, dû à la plume de M. H. Thirion, est enrichi de nombreuses et superbes planches de toute sorte. C'est un magnifique monument élevé en l'honneur d'artistes auxquels Nancy doit se glorifier d'avoir donné le jour.

DONS FAITS AU MUSÉE LORRAIN.

Mme la baronne Saladin et ses enfants ont fait don des objets suivants, accompagnés de cette no-

tice, écrite de la main du dernier supérieur de la Chartreuse de Bosserville et adressée à M. le baron Saladin à l'époque de la Révolution de 1789 :

« Marteau et truelle qui ont servi à S. A. S. Char-
» les 4, notre fondateur, quand il a mis la première
» pierre aux fondements de notre Eglise le 3 juillet
» 1666 (1) ».

Le marteau et la truelle sont en fer forgé, très bien travaillé.

Mme Saladin avait déjà enrichi le Musée des portraits de la famille de Lenoncourt, qui malheureusement ont été presque tous détruits dans l'incendie de 1871.

(1) L'inscription suivante avait été gravée sur cette première pierre, qui fut bénite par M. de Rosières, prieur de Varangéville et grand aumônier du duc, comme délégué de l'évêque de Toul :

« Carolus IIII D. G. Lotharingiæ et Barri Dux., etc., hunc
« primarium lapidem Cartusiæ hujus à se fundata ad hono-
» rem Dei et sub titulo Conceptionis Immaculatæ Virginis
» Mariæ, suæ erga Deiparam singularis devotionis monu-
» mentum æternum posuit quinto nonas Julii anno Christi
» MDCLXVI. » (*Les Chartreuses de Sainte-Anne et de Bosserville*, par Henri Lepage. Vagner, 1851.)

Pour la commission de rédaction : le Président, H. LEPAGE.

TABLE DES MATIÈRES.

I. Société d'Archéologie.

Séances.

Mémoires et Variétés.

Chronique.

Nécrologie

Bibliographie lorraine.

II. Musée lorrain.

Planches.

Nancy, imp. de G. CRÉPIN-LEBLOND, passage du Casino.



